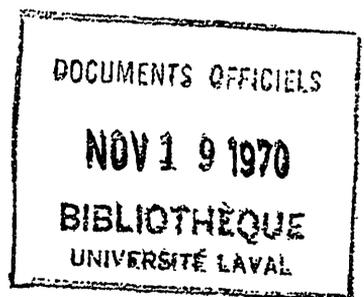

JOURNAUX
DU
CONSEIL LÉGISLATIF.

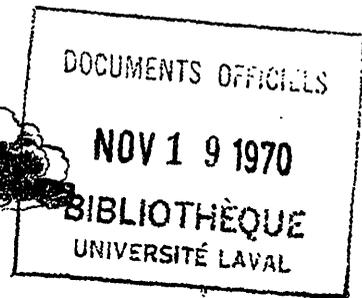
VOL. XVIII.



J
102
43
1860

JOURNAUX
DU
CONSEIL LÉGISLATIF

DE LA
PROVINCE DU CANADA.



SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE SIR EDMUND WALKER
HEAD, BARONNET, Etc., GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
&c., &c., &c.

ÉTANT LA TROISIÈME SESSION

DU

SIXIÈME PARLEMENT PROVINCIAL,

1860.

VOLUME XVIII.





JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

EDMUND HEAD.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

À Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs en la Province du Canada, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Toronto, le Treizième jour de Juin courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Quatrième jour du mois de Mai dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au TREIZIÈME jour du mois de JUIN courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Toronto: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de Toronto, VENDREDI, le VINGT-DEUXIÈME jour du mois de JUILLET prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentés, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Toronto, dans Notre dite Province, ce Onzième jour de Juin, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-neuf, et de Notre Règne la Vingt-deuxième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER.

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

EDMUND HEAD.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conscillers Législatifs en la Province du Canada. et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Toronto, le Vingt-deuxième jour de Juillet courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Onzième jour du mois de Juin dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au VINGT-DEUXIÈME jour du mois de JUILLET courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Toronto. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de Toronto, MERCREDI, le VINGT-QUATRIÈME jour du mois d'Août prochain, pour y prendre en considération l'état de la prospérité de Notre dite Province du Canada et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Toronto, dans Notre dite Province, ce Seizième jour de Juillet, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-neuf, et de Notre Règne la Vingt-troisième.

Par Ordre,
L. R. FORTIER,
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

EDMUND HEAD.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs en la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Toronto, le Vingt-quatrième jour du mois d'Août courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Seizième jour du mois de Juillet dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au VINGT-QUATRIÈME jour du mois d'AOÛT courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Toronto. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de nous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en notre Cité de Toronto, MARDI, le VINGT-SEPTIÈME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Toronto, dans Notre dite Province, ce Dix-Neuvième jour d'Août, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent-cinquante-neuf, et de Notre Règne la Vingt-troisième.

Par Ordre,
L. R. FORTIER,
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

EDMUND HEAD.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui les présentes verront—SALUT :

JOHN A. MACDONALD, } **A**TTENDU qu'à une Session du Parlement de Notre Province
Proc. Gén. } du Canada, commencée et tenue en Notre Cité de Toronto, dans Notre dite Province, le Vingt-neuvième jour de Janvier, et prorogée le Quatrième jour de Mai, dans la Vingt-deuxième année de Notre Règne, un certain Bill intitulé : " Acte pour venir en aide à John McLean," a été passé par le Conseil Législatif et l'Assemblée, et a été, à la prorogation de la dite Session, le Quatrième jour de Mai susdit, présenté au Très-Honorable SIR EDMUND WALKER HEAD, notre Gouverneur-Général de Notre dite Province, pour Notre assentiment à icelui, qui, en vertu de l'autorité à Lui conférée, par un certain Acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, passé dans la Session tenue dans les Troisième et Quatrième années de Notre Règne, intitulé : " Acte pour réunir les Provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le Gouvernement du Canada," et dans Sa discrétion, déclara alors qu'il réservait le dit Bill, pour la signification de Notre Plaisir sur icelui ; SACHEZ MAINTENANT, que le dit Bill, intitulé : " Acte pour venir en aide à John McLean," nous ayant été soumis en Conseil le Vingt-neuvième jour de Juillet maintenant dernier, il nous a plu donner à icelui Notre Sanction Spéciale ; Et par les présentes et en vertu des dispositions du dit Acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Nous confirmons et ratifions spécialement, et finalement Nous statuons et sanctionnons le dit Bill ; Ce dont Nos Sujets Dévoués sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada: TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Toronto, dans Notre dite Province, le Vingt-quatrième jour d'Août, de l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-neuf, et de Notre Règne la Vingt-troisième.

Par Ordre,
CHARLES ALLEYN, *Secrétaire.*

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

EDMUND HEAD.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Toronto, le Vingt-septième jour du mois de Septembre courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Dix-neuvième jour du mois d'Août dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au VINGT-SEPTIÈME jour du mois de SEPTEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Toronto: ET ATTENDU que dans et par un Acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, fait et passé dans la Session tenue dans les troisième et quatrième années de Notre Règne, et intitulé: "Acte pour réunir les Provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le Gouvernement du Canada," il est entr'autres choses statué, qu'il sera loisible au Gouverneur de Notre Province du Canada, pour le temps d'alors, de fixer tel endroit, ou tels endroits, dans aucune partie de Notre dite Province, et tels temps pour tenir la première, et toute autre Session du dit Conseil et l'Assemblée Législatifs de Notre dite Province, qu'il jugera à propos, et tel temps et endroits subséquemment changer

et varier ainsi qu'il paraîtra à Notre dit Gouverneur, plus à propos ou plus convenable à la commodité ou au bien public, donnant avis suffisant à cet effet, ainsi qu'il appert par le dit Acte, en y faisant référence plus particulièrement. **SACHEZ MAINTENANT**, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en notre Cité de Québec, **MERCREDI**, le **DEUXIÈME** jour du mois de **NOVEMBRE** prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. **CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.**

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : **TÉMOIN**, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable **SIR EDMUND WALKER HEAD**, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province du Canada, ce Vingt-quatrième jour de Septembre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-neuf, et de Notre Règne la Vingt-troisième.

Par Ordre,
L. R. FORTIER,
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

EDMUND HEAD.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le Deuxième jour de Novembre courant, et à chacun de vous—**SALUT** :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Vingt-quatrième jour du mois de Septembre dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au **DEUXIÈME** jour du mois de **NOVEM.**

BRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoit d'être présents en Notre Cité de Québec. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causés et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de Québec, MERCREDI, le SEPTIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, pour y prendre en considération l'état de la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentés, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province, ce Vingt-neuvième jour d'Octobre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-neuf, et de Notre Règne la Vingt-troisième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne ou Chancellerie.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

EDMUND HEAD.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs en la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le Septième jour de Décembre courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Vingt-neuvième jour du mois d'Octobre dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au SEPTIÈME jour du mois de DÉCEMBRE

courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Québec : SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de Québec, MERCREDI, le ONZIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Secau de Notre dite Province du Canada : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province, ce Troisième jour de Décembre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-neuf, et de Notre Règne la Vingt-troisième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE)
du)
Canada. }

EDMUND HEAD.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui les présentes verront—SALUT :

PROCLAMATION.

GEO. ET, CARTIER, } ATTENDU qu'à une Session du Parlement de Notre Province du
Proc. Gén. } Canada, tenue en Notre Cité de Toronto, dans Notre dite Province, dans la présente année, et dans la Vingt-deuxième année de Notre Règne, un certain Bill, étant le chapitre Seize des Actes de la dite Session, et intitulé : " Acte pour imposer un droit sur les Navires admis à l'Enregistrement et au Commerce Côtier en cette Province, et appartenant à des pays n'admettant pas les Navires de cette Province à l'Enregistrement et aux privilèges du Commerce Général et du Commerce Côtier dans ces pays" a

été passé par le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative de Notre dite Province, et Sanctionné en Notre Nom par Notre Gouverneur-Général de Notre dite Province : ET ATTENDU que suivant les dispositions d'un certain Acte de Notre Parlement Impérial de Notre Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, passé dans la Session de Notre dit Parlement Impérial, tenue à Westminster, dans les troisième et quatrième années de Notre Règne, intitulé : "Acte pour réunir les Provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le Gouvernement du Canada," une Copie authentique du dit Bill a été dûment transmise au Très-Noble Duc de Newcastle, Notre principal Secrétaire d'Etat pour l'Administration des Affaires de Nos Colonies, il a été par lui reçu à Notre Département d'Etat pour l'Administration des dites Affaires, le trentième jour de Mai, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-neuf, comme il appert pleinement par le certificat sous le Sceau et Sceau du dit Duc de Newcastle : Et ATTENDU que le dit Bill nous a été soumis dans Notre Conseil Privé, Nous avons jugé à propos par un Ordre en Conseil, portant date à Notre Cour, à Balmoral, le Vingt-troisième jour de Septembre dernier, de déclarer Notre désaveu du dit Bill : SACHEZ MAINTENANT, que Nous avons en la manière susdite déclaré, et par ces présentes déclarons Notre désaveu du dit Bill, et qu'à compter de ce jour le dit Bill cessera, se terminera et sera absolument nul et de nul effet, à toutes fins et intentions quelconques ; ce dont tous Nos dévoués Sujets et tous ceux que ces présentes pourront concerner, sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de l'Amérique-Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province, le Treizième jour de Décembre, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-neuf, et dans la Vingt-troisième année de Notre Règne.

Par Ordre,

CHARLES ALLEYN, *Secrétaire.*

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }
[L. S.] }

EDMUND HEAD.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs en la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre

dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le Onzième jour du mois de Janvier courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Troisième jour du mois de Décembre dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au ONZIÈME jour du mois de JANVIER courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Québec. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en notre Cité de Québec, SAMEDI, le ONZIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province du Canada, ce Septième jour de Janvier, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante, et de Notre Règne la Vingt-troisième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

EDMUND HEAD.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le Onzième jour de Janvier courant, et à chacun de vous SALUT ;

PROCLAMATION.

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement Provincial se trouve prorogée au Onzième jour du mois de Février courant, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, NOUS AVONS JUGÉ À PROPOS de la proroger de nouveau à MARDI, le VINGT-HUITIÈME jour du mois de FÉVRIER courant, de manière que vous, ni aucun de vous n'êtes tenus ou obligés de paraître en Notre dite Cité de Québec, le dit Onzième jour de Février courant. et NOUS VOULONS EN CONSÉQUENCE que vous et chacun de vous soyez entièrement déchargés à cet égard ; Vous Commandant et par ces présentes enjoignant à chacun de vous et à tous autres intéressés, de paraître personnellement et être en Notre dite CITÉ de QUÉBEC, MARDI, le VINGT-HUITIÈME jour de FÉVRIER courant, pour la DÉPECHE DES AFFAIRES, et y traiter, faire, agir et conclure sur les matières, qui par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement Provincial, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Province, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Province du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince-Edooard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province du Canada, ce Huitième jour de Février, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante, et de Notre Règne la Vingt-troisième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER.

Greffier de la Couronne en Chancellerie.



JOURNAUX.

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

MARDI, le vingt-huitième jour du mois de février, dans la vingt-troisième année du règne de Notre Souveraine Dame VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, protectrice de la foi, étant la troisième session du sixième parlement provincial du *Canada*, tel que continué par diverses prorogations jusqu'à ce jour.

Les Membres présents dans l'édifice préparé pour la réception du Conseil Législatif, dans la cité de *Québec*, ont été :

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Archambault,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Moore,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith Hollis,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Walker.</i>

Son Excellence le Très-Honorable Sir *Edmund Walker Head*, Baronnet, l'un des Membres du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., étant assis dans le fauteuil, sur le Trône, l'Orateur, a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noir, d'informer l'Assemblée que " c'est le " plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue,

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres :

Honorables Messieurs du Conseil Législatif :

Messieurs de l'Assemblée Législative :

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous annonce que l'adresse des deux Chambres de la dernière session, priant la Reine de visiter le *Canada*, a été mise au pied du Trône, et que la Très-Gracieuse Réponse de Sa Majesté vous sera sans délai communiquée. Vous aurez la satisfaction de voir que nous pouvons espérer l'honneur de recevoir Son Altesse Royale le PRINCE DE GALLES, et que le peuple entier aura ainsi l'occasion de prouver sa cordiale loyauté.

Le Maître Général des Postes a eu des négociations dans le but d'assurer la transmission, par la voie du *Canada*, d'une grande partie de la correspondance entre l'*Europe* et l'*Amérique*. Le résultat de ces négociations a été de nature à démontrer que les avantages de la voie du *St. Laurent* sont pleinement appréciés. En même temps j'ai eu soin de voir à ce qu'il fût fait, comme il convenait, des représentations au Gouvernement de Sa Majesté, sur la position et les droits du *Canada*, à l'égard des subventions postales accordées aux vapeurs océaniques.

Les commissaires nommés pour faire rapport sur la ligne frontière entre le *Haut* et le *Bas-Canada*, ont achevé leurs travaux, ce qui vous mettra en état de passer une mesure pour le règlement de cette question, depuis si longtemps pendante.

Le Gouvernement a reçu de plusieurs sources, des suggestions relatives à la mesure présentée dans la dernière session pour la refonte des lois municipales du *Bas-Canada*, et il vous sera soumis un bill qui pourra vous permettre d'effectuer cet objet important.

Je vous félicite de la publication des Statuts Refondus du *Canada* et du *Haut-Canada*. J'espère voir bientôt la même œuvre complétée pour le *Bas-Canada*, et cela fait, nous pouvons espérer que ce travail sera suivi d'une assimilation ultérieure des lois en force dans les deux sections de la province.

Je désire vous rappeler qu'il importe de considérer la loi affectant le débiteur et le créancier en matières commerciales, telle qu'elle existe dans le *Haut* et le *Bas-Canada*, en vue d'en venir à de nouvelles dispositions législatives sur ce sujet difficile, et je pense de même que le système monétaire actuel, ainsi que celui de banque, mérite votre prompt et sérieuse attention.

Il va être soumis une mesure pour faciliter la régie des terres de la couronne.

Messieurs de l'Assemblée Législative :

Si je ne puis vous féliciter d'avoir complètement surmonté nos difficultés financières, vous trouverez, je pense, que le revenu et la dépense de l'année dernière doivent nous laisser sans appréhension pour l'avenir.

Il sera mis devant vous des papiers au sujet de la consolidation de la dette publique, et des efforts heureux du Ministre des Finances, pendant la vacance, pour assurer cet objet important. Vous verrez que la dépression commerciale dont on a souffert, n'a pas diminué notre crédit, mais elle m'a fortement fait sentir à moi et à mes ministres la nécessité d'une stricte et rigide économie. C'est avec cette conviction que je vous demande de nouveau de vouloir bien pourvoir aux besoins du service de Sa Majesté.

Les comptes pour les divers départements seront mis devant vous dans le plus court délai possible.

Honorables Messieurs, et Messieurs :

Il a plu à la Providence de favoriser notre pays d'une abondante récolte, l'automne dernier, et nous voyons autour de nous, à l'heure qu'il est, les signes d'une nouvelle vie commerciale. Je prie instamment que les indices de cette prospérité continuent à s'accroître, et que notre peuple ait abondamment lieu d'être reconnaissant du bien-être du pays et du maintien de la loi et de l'ordre.

C'est de vous qu'il attend les amendements et changements qui, de temps à autre, deviennent nécessaires dans les lois, mais je me réjouis de voir qu'il reste bien peu de sujets d'une nature large et importante demandant une législation immédiate.

Je vous laisse à l'accomplissement de vos devoirs législatifs.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de se retirer, et l'Assemblée Législative s'en est allée.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Walker* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi.

L'honorable M. *Vankoughnet*, a présenté à la Chambre un bill, intitulé : "Acte relatif aux Ecoles Communes."

Le dit bill a été lu la première fois *pro formâ*.

L'honorable Orateur a fait rapport du discours de Son Excellence prononcé du Trône, et Il a été alors lu par le Greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que la Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence, le Gouverneur-Général, demain.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que deux cent cinquante copies du discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, soient imprimées dans les deux langues, pour l'usage des Membres.

L'honorable M. *Vankoughnet* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Et il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

EDMUND HEAD.

Le Gouverneur Général transmet pour l'information de l'honorable Conseil Législatif, copie d'une dépêche du Secrétaire d'État, au sujet de la visite de Son Altesse Royale le PRINCE DE GALLES en *Canada*.

Hôtel du Gouvernement,
Québec, Février, 1860.

CANADA, }
No. 6. }

Downing Street,
30 Janvier, 1860.

MONSIEUR,—Comme les deux Chambres de la Législature Canadienne se réuniront bientôt pour la dépêche des affaires, il devient de mon devoir de vous informer que l'adresse qu'elles ont adoptée conjointement, à la clôture de la dernière session, a été dûment présentée à la REINE, et très-gracieusement reçue par Sa Majesté.

2. Dans cette adresse, le Conseil Législatif et les Communes du *Canada* prient instamment la REINE de recevoir en personne le tribut de leur attachement invariable à son règne, et d'honorer de sa présence ses sujets de l'Amérique Septentrionale Britannique, lors de l'ouverture du grand Pont *Victoria*, accompagnée du PRINCE-ÉPOUX, et de tels autres membres de la Famille Royale, par lesquels il lui plaira de se faire suivre en cette occasion.

3. Sa Majesté met une haute valeur à l'attachement pour Sa Personne et à la loyauté envers Sa Couronne, qui ont inspiré cette adresse, et je suis chargé d'assurer la Législature, par votre canal, quel vif intérêt prend la REINE à la prospérité croissante du *Canada*, au bien-être et contentement de Ses Sujets dans cette Province importante de Son Empire, et à l'achèvement de l'ouvrage gigantesque, qui est le digne emblème des succès industriels du peuple.

C'est donc avec un sincère regret que Sa Majesté se trouve dans l'impossibilité de se rendre à cette loyale invitation. Sa Majesté sent que ses devoirs au siège de l'Empire lui interdisent une absence aussi longue, et à une aussi grande distance, que celle qu'occasionnerait nécessairement une visite au *Canada*.

Cependant, animée du plus ardent désir de témoigner, autant qu'il est en Elle, sa vive appréciation de la loyauté affectueuse de ses sujets Canadiens, la REINE m'enjoint de vous exprimer son espoir, qu'à l'époque où sera fixée l'ouverture du Pont, il pourra être possible à Son Altesse Royale le PRINCE DE GALLES d'assister à la cérémonie, au nom de Sa Majesté, et d'être témoin des scènes agréables auxquelles la REINE elle-même ne pourra participer.

La REINE espère que rien n'interviendra contre cet arrangement, car c'est le désir sincère de Sa Majesté que le jeune Prince, à qui doit retourner la Couronne de cet Empire, ait l'occasion de visiter la partie de ses domaines d'où lui est venue cette adresse, et fasse connaissance avec un peuple, pour les progrès rapides duquel vers la grandeur, Sa Majesté, de concert avec ses sujets de la *Grande-Bretagne*, éprouve une vive et durable sympathie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

Gouverneur,

Le Très-Honorable

NEWCASTLE.

Sir EDMUND WALKER HEAD, Bart,

&c., &c., &c.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que les dits message et dépêche soient imprimés, dans les deux langues, pour l'usage des Membres.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été *Ordonné*, que tous les Membres présents ce jour, composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre, et les privilèges du parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre, quand et comme il le jugera à propos.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table.

Par l'honorable M. *Prince* ; de *John Twomey* et autres, des townships de *Maidstone* et *Sandwich*, dans le comté d'*Essex* ; et de *James Thomas Banwell* et autres, du township de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex*.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, La Chambre s'est ajournée à demain, à trois heures de l'après-midi.

Mercredi, 29 Fevrier, 1860.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquièrre,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knoulton,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Renaud,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Hamilton* ; du président et du bureau des syndics de l'université de *Queen's College*, et de l'association amicale des veuves et orphelins de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith* ; d'*A. Stimson* et autres, syndics de l'école supérieure de *Compton* ; et de *S. H. Hurd* et autres, des townships d'*Eaton* et *Newport*, dans le comté de *Compton*.

Par l'honorable M. *Renaud* ; du directeur de la salle d'asile de *St. Joseph, Montréal*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* ; de *D. O. Paradis* et autres, de *St. Edouard de Frampton* et *Ste. Marguerite*, dans le comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. *Archambault* ; de *Basile Vanier* et autres, de la paroisse de *Longue-Pointe*.

Par l'honorable M. *Panet* ; du révérend *P. Huot* et autres, de la paroisse de *Ste. Foye*.

Sur motion de l'honorable M. Ross, secondé par l'honorable M. Vankoughnet, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Knowlton, Moore, Walker, Matheson, Boulton, Sir E. P. Taché, Seymour, Perry, Crawford, Armand, Campbell, Alexander, Armstrong, Kierzkowski, Christie et le moteur, composent un comité pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session.

Sur motion de l'honorable M. Ross, secondé par l'honorable M. Vankoughnet, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Ferrier, Matheson, Seymour, Tessier, de La Terrière, Prince et Hollis Smith, forment un comité pour examiner et perfectionner les journaux de cette session et des sessions précédentes du Parlement Provincial.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du discours de Son Excellence, prononcé du Trône, à l'ouverture de la présente session,

L'honorable M. Boulton a proposé, secondé par l'honorable M. de La Terrière, Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, pour remercier Son Excellence, de son gracieux discours à l'ouverture de la présente session du Parlement Provincial, et de plus pour assurer à Son Excellence :—

Que nous avons beaucoup de plaisir à apprendre par la bouche de Son Excellence, que l'adresse des deux Chambres de la dernière session, priant la REINE de visiter le Canada, a été mise au pied du Trône, et que la Très Gracieuse Réponse de Sa Majesté va nous être communiquée sans délai. Nous aurons la satisfaction de voir que nous pouvons espérer l'honneur de recevoir Son Altesse Royale le PRINCE DE GALLES, et que le peuple entier aura ainsi l'occasion de prouver sa cordiale loyauté.

Que nous nous réjouissons d'apprendre de Son Excellence, que le Maître Général des Postes a eu des négociations dans le but d'assurer la transmission, par la voie du Canada, d'une grande partie de la correspondance entre l'Europe et l'Amérique. Que le résultat de ces négociations a été de nature à démontrer que les avantages de la voie du St. Laurent sont pleinement appréciés. Et qu'en même temps Son Excellence a eu soin de voir à ce qu'il fût fait, comme il convenait, des représentations au Gouvernement de Sa Majesté, sur la position et les droits du Canada à l'égard des subventions postales accordées aux vapeurs océaniques.

Que c'est avec une vive satisfaction que nous sommes informés que les commissaires, nommés pour faire rapport sur la ligne frontière entre le Haut et le Bas-Canada, ont achevé leurs travaux, ce qui nous mettra en état de passer une mesure pour le règlement de cette question, depuis si longtemps pendante.

Que nous sommes heureux d'apprendre que le gouvernement a reçu de plusieurs sources, des suggestions relatives à la mesure présentée dans la dernière session pour la refonte des lois municipales du Bas-Canada, et que nous consacrerons toute notre attention au bill qui nous sera soumis, qui pourra nous permettre d'effectuer cet objet important.

Que nous remercions Son Excellence pour la manière dont elle nous félicite de la publication des Statuts Refondus du Canada et du Haut-Canada. Que nous espérons voir bientôt la même œuvre complétée pour le Bas-Canada, et cela fait, nous croyons avec Son Excellence que nous pouvons espérer que ce travail sera suivi d'une assimilation ultérieure des lois en force dans les deux sections de la Province.

Que nous ne manquerons pas de nous occuper de la loi affectant le débiteur et le créancier en matières commerciales, telle qu'elle existe dans le Haut et le Bas-Canada, en vue d'en venir à de nouvelles dispositions législatives sur ce sujet difficile, et que nous pensons avec Votre Excellence que le système monétaire actuel, ainsi que celui de banque, mérite notre prompt et sérieuse attention.

Que toute mesure que Son Excellence nous fera soumettre pour faciliter la régie des terres de la Couronne recevra notre plus sérieuse attention.

Que nous sommes profondément reconnaissants qu'il ait plu à la Providence de favoriser notre pays d'une abondante récolte l'automne dernier, et que nous voyons autour de nous, à l'heure qu'il est, les signes d'une nouvelle vie commerciale. Nous prions instamment que les indices de cette prospérité continuent à s'accroître, et que notre peuple ait abon-

namment lieu d'être reconnaissant du bien-être du pays et du maintien de la loi et de l'ordre.

Que nous ferons tous nos efforts pour que les lois reçoivent les amendements et changements, qui de temps à autre deviennent nécessaires, mais que nous nous réjouissons avec Son Excellence de voir qu'il reste bien peu de sujets d'une nature large et importante demandant une législation immédiate.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite résolution,

Elle a été résolue unanimement dans l'affirmative.

Ordonné, que les honorables messieurs *Boulton*, de *La Terrière* et *Vankoughnet* composent un comité pour préparer une adresse basée sur la dite résolution.

La Chambre s'est ajournée à loisir, et le comité s'est retiré pour préparer l'adresse.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Boulton* a fait rapport d'une adresse préparée par le comité, dans les termes suivants :

A Son Excellence le Très-Honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, l'un des Membres du Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de l'Amérique-Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince Édouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du Canada, réunis en Parlement Provincial, remercions respectueusement Votre Excellence de votre gracieux discours à l'ouverture de la présente session.

Nous avons beaucoup de plaisir à apprendre par la bouche de Votre Excellence, que l'adresse des deux Chambres de la dernière session, priant la REINE de visiter le Canada, a été mise au pied du Trône, et que la Très-Gracieuse Réponse de Sa Majesté va nous être communiquée sans délai. Et nous aurons la satisfaction de voir que nous pouvons espérer l'honneur de recevoir Son Altesse Royale le PRINCE DE GALLES, et que le peuple entier aura ainsi l'occasion de prouver sa cordiale loyauté.

Nous nous réjouissons d'apprendre de Votre Excellence, que le Maître Général des Postes a eu des négociations dans le but d'assurer la transmission, par la voie du Canada, d'une grande partie de la correspondance entre l'Europe et l'Amérique. Que le résultat de ces négociations a été de nature à démontrer que les avantages de la voie du St. Laurent sont pleinement appréciés. Et qu'en même temps Votre Excellence a eu soin de voir à ce qu'il fut fait, comme il convenait, des représentations au Gouvernement de Sa Majesté, sur la position et les droits du Canada, à l'égard des subventions postales accordées aux vapeurs océaniques.

C'est avec une vive satisfaction que nous sommes informés, que les commissaires nommés pour faire rapport sur la ligne frontière entre le Haut et le Bas-Canada, ont achevé leurs travaux, ce qui va nous mettre en état de passer une mesure pour le règlement de cette question, depuis si longtemps pendante.

Nous sommes heureux d'apprendre que le Gouvernement a reçu de plusieurs sources, des suggestions relatives à la mesure présentée dans la dernière session pour la refonte des lois municipales du Bas-Canada, et nous consacrerons toute notre attention au bill qui nous sera soumis, qui pourra nous permettre d'effectuer cet objet important.

Nous remercions Votre Excellence de la manière dont elle nous félicite de la publication des Statuts Refondus du Canada et du Haut-Canada. Nous espérons voir bientôt la même œuvre complétée pour le Bas-Canada, et cela fait, nous croyons avec Votre Excellence que nous pouvons espérer que ce travail sera suivi d'une assimilation ultérieure des lois en force dans les deux sections de la province.

Nous ne manquerons pas de nous occuper de la loi affectant le débiteur et le créancier en matières commerciales, telle qu'elle existe dans le Haut et le Bas-Canada, en vue d'en

venir à de nouvelles dispositions législatives sur ce sujet difficile, et nous pensons avec Votre Excellence que le système monétaire actuel, ainsi que celui de banque, mérite notre prompt et sérieuse attention.

Toute mesure que Votre Excellence nous fera soumettre pour faciliter la régie des terres de la couronne recevra notre plus sérieuse attention.

Nous sommes profondément reconnaissants qu'il ait plu à la Providence de favoriser notre pays d'une abondante récolte, l'automne dernier, et nous voyons autour de nous, à l'heure qu'il est, les signes d'une nouvelle vie commerciale. Nous prions instamment que les indices de cette prospérité continuent à s'accroître, et que notre peuple ait abondamment lieu d'être reconnaissant du bien-être du pays et du maintien de la loi et de l'ordre.

Nous ferons tous nos efforts pour que les lois reçoivent les amendements et changements, qui de temps à autre deviennent nécessaires, mais nous nous réjouissons avec Votre Excellence de voir qu'il reste bien peu de sujets d'une nature large et importante demandant une législation immédiate.

Laquelle adresse étant lue par le Greffier, a été agréée unanimement.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée et qu'elle soit signée par l'Orateur de cette Chambre.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par toute la Chambre.

Ordonné, que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand il plaira à Son Excellence, de recevoir la dite adresse.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit:

(*Voir Appendice, No. 1.*)

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du greffier en foi sur les lois expirantes.

Ordonné, qu'il reste sur la table.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill, intitulé: "Acte concernant la vente et l'administration des terres publiques."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, qu'à l'avenir, jusqu'à la fin de la session, l'honorable Orateur laisse le fauteuil de six heures à sept heures et demie, de l'après-midi, à moins qu'il n'en soit ordonné autrement.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrc*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 1^{er} Mars, 1860.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrère,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Christie* ; deux pétitions du conseil du comté de *Haldimand*.

Par l'honorable M. *Panet* ; de la corporation de la cité de *Québec* ; et de *Jean Langevin*, de la dite cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Renaud* ; de *Cyprien Martin*, de la paroisse de *St. Stanislas de Kostka* ; et d'*Eléonore Pivin* et autres, de *St. Jacques l'Achigan*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; des gouverneurs de l'hôpital de *Kingston*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *John Twomey* et autres, des townships de *Sandwich* et *Maidstone*, demandant une allocation pour parachever le chemin d'*Amherstburgh* à *Maidstone-Cross*.

De *James Thomas Barwell* et autres, du township de *Sandwich*, demandant une division du dit township par l'érection d'une partie d'icelui en township séparé, qui sera appelé le township de *Windsor*.

L'honorable M. *Vankoughnet* a fait rapport qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir quand il plairait à Son Excellence de recevoir l'adresse de cette Chambre, et que Son Excellence avait fixé demain, à trois heures de l'après-midi, à l'Hôtel du Gouvernement, en cette ville.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre le rapport annuel de l'hôpital de *Kingston*, pour l'année 1859.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir *Papiers parlementaires*.)

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 2 Mars, 1860.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	

PRIÈRES.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

L'honorable Orateur a fait rapport que la Chambre s'était rendue aujourd'hui auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec son adresse en réponse au discours de Son Excellence prononcé du trône, à laquelle il avait plu à Son Excellence de faire la gracieuse réponse suivante :

Honorables Messieurs du Conseil Législatif :

Votre adresse me donne l'assurance de votre disposition à remplir vos importants devoirs, et de votre loyauté envers notre gracieuse Souveraine, et je vous en remercie sincèrement.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Alexander* ; de *T. G. S. Nevills* et autres, du village de *New-Ham-burg*, dans le comté de *Waterloo*.

Par l'honorable M. *Kierzkowski* ; de *Louis Alberti*, de la paroisse de *St. André*, dans le comté de *Argenteuil*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; du conseil municipal du comté de *Perth*.

Par l'honorable M. *Leslie* ; d'*Edward John Hemming* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Matheson* ; deux pétitions du conseil municipal des comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Des président et bureau des syndics du *Queen's College* de *Kingston*, demandant son allocation annuelle.

De l'association amicale des veuves et orphelins de *Kingston*, demandant son allocation annuelle.

D'*A. Stimson* et autres, syndics de l'école supérieure de *Compton*, demandant un acte d'incorporation.

De *S. H. Hurd* et autres, des townships d'*Eaton* et *Newport*, dans le comté de *Compton*, demandant l'ouverture d'un chemin entre *Eaton Corners* et les limites de l'Etat du *Maine*

Du directeur de la salle d'asile de *St. Joseph* de *Montréal*, demandant une allocation.

De *D. O. Paradis* et autres, de *St. Edouard* de *Frampton* et de *Ste. Marguerite*, dans le comté de *Dorchester*, demandant une allocation pour améliorer les "Côtes à *Miméon*."

De *Basile Vanier* et autres, de la paroisse de *Longue Pointe*, demandant certains amendements à l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*.

Du révérend *P. Huot* et autres, de la paroisse de *Ste. Foye*, demandant à être déchargés de la responsabilité de £40,000 imposée pour l'achèvement des chemins de la rive sud.

L'honorable *M. Vankoughnet* a présenté à la Chambre le rapport du commissaire des terres de la couronne, pour l'année 1859.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

Sur motion de l'honorable *M. de Blaquière*, secondé par l'honorable *M. de La Terrière*, il a été

Ordonné, que l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, ainsi que la réponse de Son Excellence à icelle, soient imprimées et publiées, dans les deux langues, pour l'usage des Membres.

L'honorable *M. Alexander* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour empêcher les municipalités d'émettre des débetures, au-delà d'un certain montant."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Les honorables messieurs *Dessaulles* et *Renaud* sont entrés.

L'honorable *M. de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable *M. Knowlton*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire transmettre à cette Chambre, copies de toutes procédures qui ont eu lieu en conséquence de l'adresse de la dernière session, au sujet d'une subvention par le Gouvernement Impérial, à la ligne de navires à vapeur communiquant avec les *Etats-Unis*, comme aussi copies de toutes correspondances s'y rapportant, entre le Gouvernement Impérial et le Gouvernement Canadien, et aussi copies de tous arrangements faits entre le Gouvernement Impérial et le Gouvernement Canadien, ainsi que ceux faits avec les *Etats-Unis* et les Gouvernements du continent de l'*Europe*, se rapportant au transport des malles par le *Canada*.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec la dite adresse.

L'honorable *M. Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif à l'intérêt."

Le bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois d'hui en huit.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le district des *Trois-Rivières*, pour l'année 1859.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

Alors sur motion de l'honorable *M. de Blaquière*, secondé par l'honorable *M. Matheson*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 5 Mars, 1860.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De Blaquièrè,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kierzkowski,</i>		

PRIÈRES.

L'honorable Orateur a informé la Chambre que pendant la vacance l'honorable *Joseph Dionne* est décédé, et que durant la présente session l'honorable *James Crooks* est aussi décédé.

Sur quoi il a été proposé par l'honorable M. *de Blaquièrè*, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Que comme marque de respect pour la mémoire des dits honorables Membres, cette Chambre s'ajourne maintenant

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 6 Mars, 1860.

Les Membres assemblée ont été :

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquièrè,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Crawford,</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Campbell* ; deux pétitions du conseil municipal des comtés-unis de *Frontenac, Lennox et Addington*.

Par l'honorable M. *Boulton* ; de *Robert Warren* et autres ; et de *J. McKenzie* et autres, du collège électoral de *Niagara*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; d'*Alfred Dredge*, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* ; d'*Octave Paradis* et autres, de *Frampton* et *Cranbourne*, dans le comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. *Harmaunus Smith* ; du conseil municipal du comté de *Wentworth*.

Par l'honorable M. *Allan* ; deux pétitions du conseil municipal des comtés-unis d'*Pork* et *Peel*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; de *Thomas Roche*, de *Québec*.

Par l'honorable M. *de La Terrière* ; d'*Alexis Debien* et autres, propriétaires de pêcheries dans le district de *Saguenay*.

Par l'honorable M. *Murney* ; de l'association de l'institut des artisans et de la bibliothèque de *Napanee*.

Par l'honorable M. *Alexander* ; du conseil municipal du comté d'*Oxford*.

Par l'honorable M. *Walker* ; de l'asile des femmes protestantes de *Québec*, et de l'asile des orphelins en liaison avec l'église d'*Angleterre*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; de *Charles Brown* et autres, pilotes pour et au-dessous du havre de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Deux pétitions du conseil municipal du comté d'*Haldimand*, demandant certains amendements à la loi maintenant en force, tendant à accorder aux officiers des cours de justice, et spécialement aux greffiers de la paix et aux shérifs, un salaire fixe comme rémunération de leurs services ; et demandant aussi qu'il soit passé un bill autorisant les juges de paix, à disposer sommairement de certains cas de larcin.

Du conseil de la cité de *Québec*, demandant l'extension des limites de la cité.

De *Jean Langevin*, de la cité de *Québec*, demandant rémunération pour ses services comme greffier du ci-devant conseil du district municipal de *Québec*.

De *Cyprien Martin*, de la paroisse *St. Stanislas de Kostka*, demandant à être protégé contre le rapport des arbitres nommés par le gouvernement pour le règlement des dommages causés par le débordement des eaux du canal de *Beauharnois*.

D'*Eléonore Pivin* et autres, de *St. Jacques L'Achigan*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de " Filles de *Ste. Anne*."

Des gouverneurs de l'hôpital de *Kingston*, demandant une augmentation de l'allocation annuelle accordée à la dite institution.

De *J. G. S. Nevills* et autres, du village de *New Hamburg*, demandant certains changements dans les limites de la corporation du dit village.

De *Louis Alberti*, de la paroisse de *St Andrews*, dans le comté d'*Argenteuil*, demandant une indemnité pour ses services militaires.

Du conseil municipal du comté de *Perth*, demandant que tels amendements soient fait à la loi de cotisation du *Haut-Canada* qui permettent la perception annuelle des taxes dues par les non-résidants, et la vente de leurs terres en cas de non-paiement de ces taxes.

D'*Edward John Hemming* et autres, de *Montréal*, demandant à être incorporés sous le titre de " Compagnie des Mines du Sud-est du *Canada*."

Deux pétitions du conseil municipal des comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*, demandant la passation d'un bill pour aider à parachever le chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*, sous certaines conditions y mentionnées ; et aussi demandant que les townships d'*Oso, Olden, Palmerston* et *Clarendon*, dans le comté de *Frontenac*, et *North Crosby*, dans le comté de *Leeds*, soient réunis au comté de *Lanark*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les comptes du Greffier, lesquels ont été alors mis sur la table.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu du commissaire nommé pour prendre l'enquête dans l'affaire de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral d'*Alma*, une copie des minutes de ses délibérations, en vertu de la commission.

L'honorable Orateur a de plus informé la Chambre, que le neuvième jour de février dernier, il a émis son *warrant* pour réunir le comité spécial sur la pétition de l'élection d'*Alma*, jeudi, le quinzième jour de mars prochain, à onze heures avant-midi, pour prendre en considération les procédures du dit commissaire.

L'honorable Orateur a aussi informé la Chambre qu'il avait reçu du commissaire nommé pour prendre l'enquête dans l'affaire de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Saurel*, une copie des minutes de ses délibérations en vertu de la dite commission.

L'honorable Orateur a de plus informé la Chambre que le vingt-troisième jour de février dernier, il a émis son *warrant* pour réunir le comité spécial sur la pétition de l'élection de *Saurel*, jeudi, le vingt-deuxième jour de mars, à onze heures de l'avant-midi, pour prendre en considération les délibérations du dit commissaire.

L'honorable Orateur a aussi informé la Chambre que le dix-septième jour de mai dernier, il avait reçu une communication du nouveau commissaire nommé pour prendre l'enquête dans l'affaire de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Montarville*, par laquelle le dit commissaire refuse d'agir comme tel, en conséquence de la multiplicité des devoirs judiciaires que la loi lui impose.

L'honorable Orateur a de plus informé la Chambre que le dixième jour de février dernier, il a émis son *warrant* pour réunir le comité spécial sur la pétition de l'élection de *Montarville*, le dix-neuvième jour de mars prochain, à onze heures de l'avant-midi, pour prendre en considération les délibérations du dit commissaire.

L'honorable Orateur, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, a informé la Chambre que le bill intitulé : " Acte pour venir en aide à *John McLean*," qui a été réservé durant la dernière session de ce Parlement, pour la signification du plaisir de Sa Majesté sur icelui, avait reçu la sanction royale.

L'honorable M. *Vankoughnet* a informé la Chambre qu'il avait divers messages de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de mettre devant cette Chambre.

Ils ont été alors lus par le Greffier, et ils sont comme suit :

EDMUND HEAD,

Le Gouverneur-Général transmet pour l'information des deux Chambres de la Législature, l'état suivant des transactions et de la correspondance au sujet des subventions impériales accordées aux steamers océaniques de la malle, et aux prétentions du *Canada* à cet égard, qui ont eu lieu en conformité de l'adresse des deux Chambres à Sa Majesté.

Hôtel du Gouvernement,
Québec, 5 mars, 1860.

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

EDMUND HEAD,

Le Gouverneur-Général transmet pour l'information des Chambres de la Législature, la correspondance suivante au sujet des arrangements pris pour le transport des malles des *Etats-Unis*, entre l'*Europe* et l'*Amérique*, par la ligne canadienne des steamers océaniques.

Hôtel du Gouvernement,
Québec, 5 mars, 1860.

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

EDMUND HEAD,

Le Gouverneur-Général transmet pour l'information des deux Chambres de la Législature

la correspondance suivante au sujet des arrangements pris pour le transport des malles françaises et des *Etats-Unis*, entre l'*Europe* et l'*Amérique*, par la ligne canadienne des steamers océaniques.

Hôtel du Gouvernement,
Québec, 5 mars, 1860.

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

EDMUND HEAD,

Le Gouverneur-Général transmet pour l'information des deux Chambres de la Législature, la correspondance suivante au sujet des arrangements pour le transport des malles de la *Prusse* et dans *Etats-Unis*, entre l'*Europe* et l'*Amérique*, par la ligne canadienne des steamers océaniques.

Hôtel du Gouvernement,
Québec, 5 mars, 1860.

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

EDMUND HEAD,

Le Gouverneur-Général transmet pour l'information des deux Chambres de la Législature, la correspondance suivante au sujet des arrangements pris pour le transport des malles de la *Belgique* et des *Etats-Unis*, entre l'*Europe* et l'*Amérique*, par la ligne canadienne des steamers océaniques.

Hôtel du Gouvernement,
Québec, 5 mars, 1860.

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

EDMUND HEAD,

Le Gouverneur-Général transmet pour l'information de l'honorable Conseil Législatif, copie d'une dépêche du Secrétaire d'Etat, en réponse à l'adresse conjointe à Sa Majesté de la dernière session, demandant à étendre la bienfaisance royale d'une demi-paie aux officiers de milice qui ont servi durant la guerre de 1812.

Hôtel du Gouvernement,
Québec, 5 mars, 1860.

Downing Street,
22 août, 1859.

MONSIEUR,—J'ai eu l'honneur de recevoir et de présenter à la REINE l'adresse collective du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative du *Canada* à Sa Majesté, demandant que les survivants des compagnies de troupes légères et de la milice incorporée, qui ont servi pendant la guerre de 1812, reçoivent la même bienfaisance royale d'une demi-paie que celle qui a été déjà accordée à la milice du *Haut-Canada*, incorporée en 1813.

Vous voudrez bien informer les deux Chambres du Parlement Canadien que Sa Majesté a reçu très gracieusement leur adresse.

Vous voudrez bien ajouter que sans méconnaître un instant les services des officiers qui se sont distingués d'une manière aussi éclatante lors des nombreux engagements qui ont eu lieu à l'époque en question, je n'ai pas cru devoir aviser Sa Majesté à se rendre à la demande de l'adresse, en ce que l'admission de réclamations aussi anciennes que les présentes entraînerait des conséquences propres à entraver gravement le service public.

J'ai, etc.,

Au Très-Honorable

Sir E. HEAD, Bart.

NEWCASTLE.

P. S.—J'ai à vous prier d'informer M. *Merritt* que j'ai reçu sa lettre en date du 30 juillet dernier sur ce sujet, et de vouloir bien lui communiquer la décision du gouvernement de Sa Majesté telle que contenue dans cette dépêche.

L'honorable M. *Fankoughnet* a présenté à la Chambre le rapport des cautionnements et garanties enregistrés au bureau du Régistrateur Provincial, entre le 29 janvier, 1859, et le 28e jour de février, 1860.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du bureau des directeur de la compagnie d'assurance sur la vie, du *Canada*.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été *Ordonné*, que l'état des déboursés du Greffier ainsi que les pièces justificatives à leur appui, mis ce jour devant la Chambre, soient renvoyés au comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents pour la présente session.

Alors l'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence d'émaner son warrant en faveur du Greffier de cette Chambre pour la somme de douze mille dollars, afin de mettre cet officier en état de faire face aux dépenses contingentes de cette Chambre, et dont il rendra compte ci-après.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander*, qu'en conformité du rapport du comité de la dernière session, sur les institutions de banques, adopté par cette honorable Chambre le 26 avril dernier, un comité spécial permanent sur les institutions de banques, soit nommé pour la présente session, auquel seront renvoyés tous bills sur ce sujet, et que le comité soit composé des honorables messieurs Sir *E. P. Taché*, *Vankoughnet*, *Crawford*, *Leslie*, *Seymour*, *Tessier*, *Masson*, *Ferrier*, *Moore* et du moteur.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et ordonnée en conséquence.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander*, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état de tous les procès pendant le 31 décembre, 1859, devant la Cour de Chancellerie du *Haut-Canada*, faisant voir la date à laquelle les dites causes ont été plaidées, et le nombre total des jugements rendus par la dite Cour pendant l'année expirée le dit jour. Si tels jugements ont été rendus cour siégeante, ou communiqués par l'entremise du Régistrateur; et si par son entremise, de vouloir bien mentionner les dates auxquelles tels jugements ont été communiqués aux parties intéressées, et si les motifs des dits jugements ont été communiqués avec eux.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Turcotte* et autres, comme suit :

Assemblée Législative,

Lundi, 5 mars, 1860.

Résolu, qu'il soit nommé un comité spécial composé de M. *Turcotte*, l'honorable *John Sanfield Macdonald*, l'honorable M. *Sicotte*, l'honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'honorable M. *Dorion*, l'honorable M. *Mowat*, l'honorable M. *Allegyn*, l'honorable M. *Merritt*, M. *Laberge*, M. *Campbell* et M. *Wallbridge*, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme Membres du comité conjoint des deux Chambres de la bibliothèque.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour communiquer à leurs Honneurs la résolution précédente.

Ordonné, que M. *Turcotte* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,

Greffier de l'Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messenger.

L'honorable M. *Allan* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour protéger davantage le bois debout."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour empêcher les municipalités d'émettre des débetures, au-delà d'un certain montant."

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, que les honorables Messieurs *Moore*, *Allan*, *Kierzkowski*, *de La Terrière* et le moteur, forment un comité pour agir au nom de cette Chambre, comme Membres d'un comité conjoint des deux Chambres, pour la régie et administration de la bibliothèque du Parlement, et pour s'unir aux Membres de l'honorable Assemblée Législative nommés à cette fin par la résolution dont copie est contenue dans le message à ce sujet, reçu ce jour de la part de cette Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la résolution précédente soit communiquée à l'honorable Assemblée Législative par l'un des Maîtres en Chancellerie.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 7 Mars, 1860.

Les Membres présents ont été :

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur,

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>McDonaid,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Leslie,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mise sur la table :

Par l'honorable M. *Knowlton* ; de *William Sheppard* et autres, résidants dans ou près des comtés de *Drummond* et *Arthabaska* ; et de *R. H. Hamilton* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Allan* ; de l'institut des artisans de *Montréal*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; du révérend *Jos. S. Martel* et autres, des paroisses de *St. Alexandre*, *St. André* et *Notre-Dame du Portage*, dans le district de *Kamouraska*.

Par l'honorable Orateur ; des officiers de l'hospice de *St. Joseph de la Maternité de Québec*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport annuel des dames administratrices de l'hospice *St. Joseph de la Maternité de Québec*.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il été

Ordonné, que la dépêche du Secrétaire d'Etat, en réponse à l'adresse conjointe à Sa Majesté, de la dernière session, demandant à étendre la bienfaisance royale d'une demi-paie aux officiers de milice qui ont servi durant la guerre de 1812, et transmise à cette Chambre hier, soit imprimée pour l'usage des Membres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la vente et l'administration des terres publiques," a été lu une seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre, vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour empêcher les municipalités d'émettre des débentures, au-delà d'un certain montant."

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 8 Mars, 1860.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panct,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Leslie,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Alexander* ; du conseil municipal du village de *New Hambourg*, dans le comté de *Waterloo*.

Par l'honorable M. *Moore* ; de *Joseph Laurin*, préfet du comté de *Québec*.

Par l'honorable M. *Cumpbell* ; de *George Burr* et autres, des townships de *Bedford*, *Olden*, *Oso*, *Palmerston* et *Clarendon*, dans le comté de *Frontenac*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de la compagnie du télégraphe de *Montréal*.

Par l'honorable M. *de La Terrière* ; du conseil des municipalités des paroisses de *l'Ange-Gardien*, *St. Féréol*, *Ste. Anne* et *Château Richer*.

Par l'honorable M. *Masson* ; de *Paul Eloy Marier* et autres, des districts de *Montréal*, *Terrebonne*, *Joliette* et *Richelieu*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet* ; du conseil municipal du comté de *Middlesex*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Deux pétitions du conseil municipal de *Frontenac*, *Lennox* et *Addington*, demandant que les comtés de *Lennox* et *Addington* ne soient pas démembrés du comté de *Frontenac* ; et demandant aussi que les townships de *Palmerston*, *Oso*, *Clarendon* et *Olden*, ne soient pas séparés du comté de *Frontenac*.

Deux pétitions de *Robert Warren* et autres, du collège électoral de *Niagara*, demandant que le taux de l'intérêt soit fixé à une certaine somme ; et demandant aussi certains amendements à la loi relative au débiteur et au créancier.

D'*Alfred Dredge*, de la cité de *Toronto*, demandant que le contrat pour la relieure requise pour les deux Chambres de la Législature lui soit cédé, tel que recommandé par le comité conjoint sur les impressions de la dernière session, ou que telle autre indemnité équitable lui soit accordée.

D'*Octave Paradis* et autres, habitants de *Frampton* et *Cranbourne*, dans le comté de *Dorchester*, demandant une allocation pour parachever certains chemins.

Du conseil municipal du comté de *Wentworth*, demandant qu'il soit remédié à l'insuffisance des bâtisses destinées à la réception des aliénés du *Canada Ouest*.

Deux pétitions du conseil municipal de *York* et *Peel*, demandant la passation d'un bill pour pourvoir au paiement des jurés spéciaux et des témoins de la couronne ; et aussi demandant certains amendements à la loi relative au paiement des dépenses encourues par les conseillers municipaux.

De *Thomas Roche*, de *Québec*, demandant une indemnité pour la perte de la vue dans l'exécution de ses devoirs comme gardien d'un phare.

D'*Alexis Debien* et autres, propriétaires de pêcheries dans le district de *Saguenay*, demandant que les occupants de pêcheries au temps de la passation de l'acte 22 *Vict.*, chap. 86, soient considérés comme les propriétaires de ces pêcheries, et en conséquence déchargés du paiement de redevances envers le Gouvernement.

De l'association de la bibliothèque et institut des artisans de *Napanee*, demandant une allocation.

Du conseil municipal du comté d'*Oxford*, demandant la passation d'un bill pour venir en aide à ceux qui souffrent des pertes par le fait d'incendiaires.

Des asiles des orphelins et des orphelines protestants de *Québec*, en liaison avec l'église d'*Angleterre*, demandant séparément une allocation.

De *Charles Brown* et autres, pilotes au-dessus et au-dessous du havre de *Québec*, demandant un acte d'incorporation.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un état relatif aux biens des jésuites, pour l'année 1859.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir *Papiers Parlementaires*.)

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des baptêmes, mariages et sépultures, dans le district de *Gaspé*, pour l'année 1859.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été Ordonné, que la pétition du conseil municipal du comté d'*Oxford*, demandant la passation d'un bill pour venir en aide à ceux qui souffrent des pertes par le fait d'incendiaires, soit renvoyée à un comité spécial, composé des honorables messieurs *Crawford*, *Campbell*, *Christie*, *Seymour* et du moteur.

L'honorable M. *de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, les rapports faits au Gouvernement en vertu des dispositions de l'acte 22^e *Victoria*, chapitre 39, section 5, des statuts refondus du *Canada*, relatifs à l'inoculation et vaccination.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour empêcher les municipalités d'émettre des débetures, au-delà d'un certain montant,"

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *McDonald*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après de courts débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial, composé des honorables messieurs *Alexander*, *Vankoughnet*, *Seymour*, *de Blaquière*, *Mills*, *Campbell*, *Christie* et *Crawford*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copies de toutes correspondances qui ont été échangées entre les Gouvernements Impérial et Canadien, relatives au rejet de l'acte de la Législature Canadienne de la dernière session, au sujet du commerce côtier.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 9 Mars, 1860.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Leslie,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Crawford* ; de *D. Davidson* et autres, employés dans la banque de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Harmaunus Smith* ; de *John Suple* et autres, du township de *Beverley*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* ; des révérendes sœurs de la charité de la cité d'*Ottawa* ; et de la corporation du collège de *Bytown*.

Par l'honorable M. *Perry* ; de *C. R. Mallony* et autres, du township de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *de La Terrière* ; de *John Barry* et autres, propriétaires de pêcheries dans le district de *Gaspé* ; et d'*Etienne Allaire* et autres, de la paroisse *St. Roch* de *Québec*.

Par l'honorable M. *Kierzkowski* ; de *John Fraser* et autres ; et du bureau d'agriculture pour le *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *Armand* ; de la corporation de l'asile de *Montréal* pour les femmes âgées et infirmes.

Par l'honorable M. *Prince* ; du comité des dames de l'école des enfants en bas âge, de la basse-ville de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *William Sheppard* et autres, résidants dans ou près des comtés de *Drummond* et *Arthabaska*, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de *Drummond* et *Arthabaska*."

De *P. H. Hamilton* et autres, de *Montréal*, demandant à être incorporés sous le titre de "Société de *St. George*."

De l'institut des artisans de *Toronto*, demandant un acte pour abroger les actes en vertu desquels ils ont été ci-devant incorporés, et pour leur permettre de s'incorporer en vertu de l'acte général d'incorporation des instituts d'artisans.

Du révérend *Joseph S. Martel* et autres, du district de *Kamouraska*, demandant une allocation pour la construction d'un pont sur la *Rivière du Loup*.

Des officiers de l'hospice *St. Joseph* de la maternité de *Québec*, demandant une allocation.

L'honorable Orateur, du comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, a fait rapport, en obéissance au quatrième ordre permanent de cette Chambre, que l'honorable *James Crooks* et l'honorable *Joseph Dionne*, Conseillers Législatifs, sont décédés depuis la dernière session.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport de la banque d'épargnes de *Northumberland* et *Durham*, pour l'année finissant le 4 février, 1860.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable Sir *E. P. Taché* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour incorporer les pilotes pour le havre de *Québec* et au-dessous."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable *M. de La Terrière*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Conformément au quatrième ordre permanent, la Chambre a été appelée :

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur..... Présent.

Les honorables messieurs

PETER BOYLE DE BLAQUIÈRE.....	Présent.
PETER MCGILL.....	Absent.
ADAM FERGUSSON.....	Absent.
JOHN HAMILTON.....	Absent.
ADAM FERRIE.....	Présent.
PAUL H. KNOWLTON.....	Présent.
PHILIP H. MOORE.....	Présent.
GEORGE J. GOODHUE.....	Absent.
WILLIAM WALKER.....	Présent.
JAMES MORRIS.....	Absent.
JAMES GORDON.....	Absent.
JAMES FERRIER.....	Présent.
RODERICK MATHESON.....	Présent.
GEORGE S. BOULTON.....	Présent.
SIR ETIENNE P. TACHÉ.....	Présent.
JAMES LESLIE.....	Présent.
FRÉDÉRIK A. QUESNEL.....	Absent.
GEORGE SAVEUSE DE BEAUJEU.....	Absent.
JOHN ROSS.....	Absent.
SAMUEL MILLS.....	Présent.
LOUIS PANET.....	Présent.
CHARLES WILSON.....	Absent.
BENJAMIN SEYMOUR.....	Présent.
DAVID M. ARMSTRONG.....	Présent.
EBENEZER PERRY.....	Présent.
EUSEBE CARTIER.....	Absent.
WALTER H. DICKSON.....	Absent.
JOSEPH F. ARMAND.....	Présent.
HARMAUNUS SMITH.....	Présent.
ALEXANDER CAMPBELL.....	Présent.
LOUIS RENAUD.....	Présent.
DAVID CHRISTIE.....	Présent.
GEORGE ALEXANDER.....	Présent.
ULRIC JOSEPH TESSIER.....	Présent.
ANTOINE JUCHEREAU DUCHESNAY.....	Absent.
M. P. DE SALLES LA TERRIÈRE.....	Présent.
ELZEAR H. J. DUCHESNAY.....	Présent.
EDOUARD MASSON.....	Présent.
ALEXANDER EDWARD KIERZKOWSKI.....	Présent.
JOHN SIMPSON.....	Absent.
PIERRE URGEL ARCHAMBAULT.....	Présent.

PHILIP M. M. S. VANKOUGHNET	Présent.
LOUIS A. DESSAULLES.....	Absent.
JAMES PATTON.....	Absent.
JEAN BAPTISTE GUÉVREMONT.....	Présent.
GEORGE CRAWFORD.....	Présent.
DONALD McDONALD.....	Présent.
EDMUND MURNEY	Présent.
HOLLIS SMITH.....	Absent.
JOHN PRINCE.....	Présent.
GEORGE WILLIAM ALLAN.....	Présent.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill intitulé : " Acte concernant la vente et l'administration des terres publiques."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. de *Blaquière* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander qu'il lui soit permis de siéger de nouveau.

Ordonné, qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau, lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 12 Mars, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Murney,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Christie,</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mise sur la table :

Par l'honorable M. *Campbell* ; des membres en office de l'église méthodiste Wesleyenne du circuit de *Kingston* ; de la corporation du township d'*Elizabethtown* ; et de la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; du président et des membres du collège de l'*Assomption* de *Sandwich* ; et de *Charlotte de Salaberry*, veuve d'*Augustus Hatt*, de *Sorel*.

Par l'honorable M. *Christie* ; de l'institut des artisans de *Dunnville*.

Par l'honorable M. *Matheson* ; de la corporation de la ville de *Dundas*.

Par l'honorable M. *Kierzkowski* ; de la corporation de la cité de *St. Hyacinthe*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de *George et David Shaw* de *Montréal*, agents de la ligne des paquebots à vapeur "*Anchor*" entre *Glasgow* et *Montréal*.

Par l'honorable M. *Knowlton* ; de *Christopher E. Wurtele* et autres, des townships de *Windsor* et *Stoke*, dans le comté de *Richmond*.

Par l'honorable M. *Seymour* ; de *J. B. Warren* et autres, du village d'*Oshawa*.

Par l'honorable M. *Masson* ; des dames de la charité, directrices de l'asile des orphelins catholiques romains de *Montréal* ; et des sœurs de la charité, administratrices de l'hôpital général de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Guèvremont* ; d'*Auguste St. Louis* et autres, actionnaires de la compagnie de navigation de la rive nord du *Saint-Laurent*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet* ; deux pétitions de l'asile des orphelins protestans de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du conseil municipal du village de *New Hamburg*, demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

De *Joseph Laurin*, préfet du comté de *Québec*, demandant une remise et décharge de tous cens et rentes, etc., dus par les censitaires des seigneuries de *St. Gabriel* et *Notre Dame des Anges*.

De *George Barr* et autres, des townships de *Bedford* et *Oso*, demandant que les townships d'*Oso*, *Olden*, *Palmerston*, *Bedford* et *Clarendon*, ne soient pas séparés du comté de *Frontenac*.

De la compagnie du télégraphe de *Montréal*, demandant certains amendements à l'acte 20e Victoria, Chap. 175, amendant ses actes d'incorporation.

Des municipalités de *l'Ange-Gardien*, *St. Féréol*, *Ste. Anne* et *Château Richer*, demandant séparément, que les commissaires des chemins à barrières de la Rive-Nord soient déliés de toute responsabilité ultérieure par rapport au paiement du capital et de l'intérêt de la somme de \$160,000 empruntée et affectée pour la construction de chemins macadamisés à la *Pointe-Lévi*, et demandant de l'aide pour la consolidation de la dette des dits commissaires, à 5 pr. 100 d'intérêt.

De *Paul Eloi Marier* et autres, des districts de *Montréal*, *Terrebonne*, *Joliette* et *Richelieu*, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de navigation de *Terrebonne*."

De la corporation municipale du comté de *Middlesex*, demandant un acte pour la consolidation de la dette du dit comté.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport de la banque de prévoyance et d'épargnes de *Québec*, jusqu'au 1er mars, 1859.

Aussi un rapport des honoraires du régistrateur du comté d'*Essex*, pour l'année 1859.

Aussi le rapport annuel de la compagnie de prévoyance d'assurance sur la vie et de placement, pour l'année finissant le 31 août, 1859, et

Aussi un rapport des syndics de la banque d'épargnes des cité et district de *Montréal*, pour l'année 1859.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir Papiers parlementaires.*)

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un rapport de la distribution des statuts passés durant la session de la 22e Victoria, 1859.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit.

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour abolir l'usage des grands jurés, dans les cours de Recorder, dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois, jeudi prochain.

Ordonné, que le dit bill soit lu, la seconde fois, jeudi prochain.

L'honorable M. *Christie* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du pont international."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi, le 20 du présent.

L'honorable M. *Allan* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour abroger les actes qui incorporent l'institut des artisans de *Toronto*, et qui permettent au dit institut de s'incorporer en vertu de l'acte général qui incorpore les instituts d'artisans."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte relatif à la récusation des jurés en certains cas. "

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Les honorables messieurs *Prince*, *Perry* et *Tessier* sont entrés.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formé de nouveau en comité sur le bill intitulé, " Acte concernant la vente et l'administration des terres publiques. "

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

L'honorable M. *de Blacquière* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport, avec divers amendements, qu'il soumettrait, aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dit amendements ont été alors lus par le Greffier.

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif à l'intérêt, "

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour protéger davantage le bois debout. "

L'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Kierzkowski*, a proposé

Que le dit bill soit maintant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial, composé des honorables messieurs *Allan*, *Vankoughnet*, *Campbell*, *Tessier*, *Moore* et *Murney*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le procureur-général *Cartier*, et autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Vendredi, 9 mars, 1860.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre dans la formation d'un comité conjoint des deux Chambres au sujet des impressions de la législature, et pour informer aussi leurs Honneurs, que les Membres du comité permanent des impressions, savoir, l'honorable M. *Thibaudeau*, M. *Benjamin*, M. *Fortier*, M. *Bell*, M. *Chapais*, M. *Simpson*, M. *Beaubien*, M. *Patrick*, M. *Ferres* et M. *Clark*, agiront comme Membres du dit comité conjoint de la part de cette Chambre.

Ordonné, que l'honorable M. le procureur-général *Cartier* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY, G. A.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra sa réponse par son propre messager.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 13 Mars, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables Messieurs,

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Ferrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Armstrong* ; de *J. B. Tranchemontagne* et autres, de *Berthier*.

Par l'honorable M. *Christie* ; du conseil municipal du township de *Crowland*, dans le comté de *Welland*

Par l'honorable M. *Crawford* ; de l'institut des artisans de *l'Orignal* ; et du conseil municipal des comtés unis de *Leeds* et *Grenville*.

Par l'honorable M. *Perry* ; de *John Fisher* et autres, du township de *Haldimand* ; et du président et des membres du circuit de *Grafton* de l'église méthodiste wesleyenne.

Par l'honorable M. *Moore* ; de *A. A. Adams* et autres, des comtés de *Compton* et *Stanstead* ; de *S. A. Hurd* et autres, d'*Eaton* ; de l'association de la bibliothèque et de l'institut des artisans d'*Eaton* ; et de *Lucy J. Gillies* et autres, d'*Eaton*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de la maison de refuge de *Montréal* ; du révérend *Joseph Stinson*, au nom de la conférence de l'église méthodiste wesleyenne du *Canada* ; et de la société bienveillante des dames de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Leslie* ; du très-révérend *Lord évêque de Montréal* et autres.

Par l'honorable M. *Boulton* ; du président et des membres des circuits de *Cobourg*, *Plainville* et *Baltimore* de l'église méthodiste wesleyenne ; et de *J. B. Fortune* et autres, de *Cobourg*.

Par l'honorable M. *Alexander* ; du titulaire et des marguilliers de l'église *St. George* à *Guelph*, dans le comté de *Wellington*.

Par l'honorable M. Tessier ; de *Arthemey Béliveau* et autres, de la *Grande Rivière*, dans le comté de *Gaspé* ; de *J. E. Turcotte* et autres, des *Trois-Rivières* ; et de dame *Emilie St. Germain*, veuve de *Charles Turgeon*, écuyer, de *Québec*.

Par l'honorable M. Prince ; du conseil municipal du township d'*Anderson* ; de la corporation de la ville de *Sandwich* ; et du conseil municipal du township de *Maidstone*.

Par l'honorable M. McDonald ; quatre pétitions du conseil municipal des comtés unis de *Huron* et *Bruce* ; d'*Andrew Monteith* et autres ; de *John Jamieson* et autres ; et de *J. E. Linton*, tous de la ville de *Stratford*.

Par l'honorable M. Allan ; deux pétitions du conseil municipal des comtés unis de *York* et *Peel*.

Par l'honorable M. de La Terrière ; quatre pétitions du conseil municipal d'*Hébertville*, dans le comté de *Chicoutimi*.

Par l'honorable Orateur ; de *Thomas Pelletier* et autres, du township de *Bégon*, dans le comté de *Témiscouata*, *Squatters*.

Par l'honorable M. Vankoughnet ; du dispensaire de *Montréal* ; d'*Alexander Workman* et autres, manufacturiers de bois sur la rivière *Ottawa* ; du conseil municipal du township de *Bristol* ; et du conseil municipal du comté de *Carleton*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *D. Davidson* et autres, employés de la banque de *Montréal*, demandant à être incorporés sous le nom de "Société d'annuité et fonds de garantie de la banque de *Montréal*."

De *John Tuple* et autres, du township de *Beverly*, demandant la passation d'un acte pour la fixation des lignes de division des troisième, quatrième et cinquième concessions du dit township.

Des sœurs de charité de la cité d'*Ottawa*, demandant l'augmentation de leur allocation annuelle.

De la corporation du collège de *Bytown*, demandant une allocation pour ajouter une aile au principal corps de bâtisse d'icelui.

De *C. R. Mallory* et autres, du township de *Hamilton*, demandant la passation d'un acte pour obliger les villes et townships qui ont dépensé certains deniers provenant du fonds d'emprunt municipal, de prendre sous leur contrôle leurs chemins respectifs et de payer l'intérêt sur le coût d'iceux aux trésoriers de comtés.

De *John Barry* et autres, propriétaires de pêcheries dans le district de *Gaspé*, demandant que les occupants de pêcheries lors de la passation de l'acte des pêcheries de 1857, soient considérés comme les propriétaires d'icelles et déchargés du paiement d'aucune redevance au gouvernement.

D'*Etienne Allaire* et autres, de la paroisse de *St. Roch* de *Québec*, demandant une enquête sur l'état des affaires de la banque d'Épargnes de *St. Roch*.

De *John Fraser* et autres, actionnaires dans la ligne de navigation dite du *Peuple*, demandant un acte d'incorporation.

Du bureau d'agriculture pour le *Bas Canada*, demandant un amendement à son acte d'incorporation.

De la corporation de l'asile pour les femmes âgées et infirmes de *Montréal*, demandant une augmentation de son allocation annuelle.

Des dames du comité de l'école des enfants en bas âge de la basse ville de *Québec*, demandant la continuation de son allocation annuelle.

L'honorable Orateur a informé la Chambre que son warrant pour la nomination des Membres du comité général des élections, était déposé sur la table.

Et le dit warrant a été alors lu, par le Greffier, comme suit :

CHAMBRES DE L'ORATEUR,
Conseil Législatif.

En conformité de l'acte relatif aux élections contestées du Parlement, je nomme par le présent l'honorable Sir *Etienne Pascal Taché*, l'honorable *Pierre Urgel Archambault*, Membre du collège électoral de *Repentigny*, l'honorable *Ulric Joseph Tessier*, Membre du collège électoral du *Golfe*, l'honorable *Alexander Campbell*, Membre du collège électoral de *Cataraqui*, l'honorable *Harmannus Smith*, Membre du collège électoral de *Burlington*, et l'honorable *Adam Ferrie*, Membres du comité général des élections pour la présente session
Donné sous mon seing, ce treizième jour de mars, 1860.

N. F. BELLEAU,
Orateur.

Ordonné, que le dit warrant soit imprimé.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre une communication de la part de *Samuel Thompson*, au sujet de la publication d'une feuille quotidienne contenant le rapport des débats du parlement.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport de la distribution des statuts refondus qui ont exclusivement rapport au *Haut-Canada*, dans la langue anglaise, et des statuts dans les langues anglaise et française, qui ont rapport à toute la Province.

Et aussi divers rapports de certaines municipalités du *Bas-Canada*.

Ordonné, qu'il restent sur la table, et il sont comme suit :
(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable M. *Vankoughnet* a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :

EDMUND HEAD,

(No. 29) } Le Gouverneur Général transmet, pour l'information de l'honorable Conseil
27 août, } Législatif, la copie d'une dépêche du Secrétaire d'Etat, en réponse à l'adresse
1859. } de cette Chambre à Sa Majesté, relative à l'élection de son Orateur

Hôtel du Gouvernement,
Québec, 5 mars, 1860.

No. 29.

DOWNING STREET,
27 août, 1859.

MONSIEUR,—Au sujet de votre dépêche No. 121, du 18 septembre dernier, renfermant une adresse à la Couronne de la part du Conseil Législatif du *Canada* qui demande la permission de pouvoir élire son Orateur, j'ai maintenant à vous transmettre un acte passé pendant la dernière session du Parlement Impérial, pour permettre à la Législature du *Canada* de régler ce sujet.

J'ai, etc.,

NEWCASTLE

Au Gouverneur,
SIR EDMUND HEAD, Baronnet.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill, intitulé "Acte pour pourvoir à l'élection de l'Orateur du Conseil Législatif."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que les honorables Messieurs *Simpson, Mills, Murney, Alexander, Campbell, Masson, Archambault, Hollis Smith, Armstrong et Panet*, composent un comité pour agir de la part de cette Chambre comme Membres d'un comité collectif des deux Chambres, au sujet des impressions de la législature, et pour agir de concert avec les Membres de l'Assemblée Législative nommés à cette fin par résolution dont copie est contenue dans le message à ce sujet, reçu de cette Chambre, lundi dernier.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

L'honorable M. *Prince* a présenté à la Chambre un bill, intitulé : "Acte pour pourvoir davantage à la sureté des passagers à bord des bateaux à vapeur.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, d'hui en huit.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été *Ordonné*, que les honorables MM. *Simpson* et *Morris* soient ajoutés au comité permanent sur les banques et institutions de banques.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que les honorables Membres nommés ce jour pour agir au nom de cette Chambre comme Membres du comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la Législature, composent aussi un comité spécial pour surveiller les impressions de cette Chambre.

L'honorable M. *Alexander*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé "Acte pour empêcher les municipalités d'émettre des débetures au delà d'un certain montant," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité de toute la Chambre au bill intitulé : "Acte concernant la vente et "l'administration des terres publiques;" et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le Greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et lu la troisième fois, jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender "l'acte relatif à l'intérêt,"

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Et alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée.

 Mercredi, 14 Mars, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankougnet,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panel,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Perry* ; du conseil municipal du township de *Hamilton*,

Par l'honorable M. *Christie* ; du conseil municipal du comté d'*Elgin*.

Par l'honorable M. *Crawford* ; de l'institut des artisans de *Brockville*.

Par l'honorable M. *Macdonald* ; de *John Bingham* et autres, du village de *Townbridge*, dans le comté de *Perth*.

Par l'honorable M. *Matheson* ; du conseil municipal du comté d'*Elgin*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de l'institut des artisans de *Montréal* ; et des agents des divers circuits wesleyens dans les comtés de *Montréal*, *St. Jean*, *Huntingdon*, *Argenteuil*, *Vaudreuil*, *Terrebonne* et *Montcalm*, réunis en convention de district.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; de la corporation du collège *Ste. Anne* de la *Pocatière* ; de M. *A. Anger*, présidente de l'asile du bon pasteur de *Québec*.

Par l'honorable M. *Morris* ; du conseil municipal du comté d'*Oxford*.

Par l'honorable M. *Guévremont* ; de *J. G. Proulx* et autres, commissaires d'écoles de la paroisse *Ste. Anne* de la *Baie*.

Par l'honorable M. *Prince* ; d'*Archibald McIntyre*, président d'une assemblée publique tenue dans la ville de *St. Thomas*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; de *Wm. H. Campbell* et autres, des townships d'*Abinger*, *Denbigh* et *Lyndoch* ; et de la corporation de la ville de *Whitby*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; deux pétitions du révérend *Jos. Eloi Michaud* et autres, du township de *Cap Chat*, dans le comté de *Gaspé*, et du township de *Romain*, dans le comté de *Rimouski*.

Par l'honorable M. *Masson* ; de *Charles Biron* et autres, de *St. Ours*, dans le comté de *Richelieu* ; et de *Thomas Wood* et autres, de la municipalité d'*Halifax Sud*.

Par l'honorable Orateur ; d'*Alexandre* et *Jean E. Fraser*, de l'*Ile Verte*, dans le comté de *Témiscouata*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet* ; du comité de l'asile des dames protestantes de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De l'asile des orphelins catholiques romains de *Montréal* ; de l'institut des artisans de

Dunnville ; des président et membres du collège de l'*Assomption* à *Sandwich* ; de l'asile des orphelins protestans de *Montréal* ; et des sœurs de charité administratrices de l'hôpital général de *Montréal*, demandant séparément une allocation.

Des président et membres de l'église méthodiste wesleyenne du circuit de *Kingston*, demandant un bill pour assurer au *Haut-Canada*, les avantages d'une université nationale nullement en liaison avec aucune croyance religieuse ; et de mettre sur un pied d'égalité tous les collèges avec, ou sans dénomination.

Du conseil municipal du township d'*Elizabethtown*, demandant que la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa* soit déchargée de payer annuellement, aux différentes municipalités qui ont fait des prêts d'argent à la dite compagnie, une somme plus forte que celle que le Gouvernement exige d'elles.

De la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*, demandant un amendement à sa charte.

De *Charlotte de Salaberry*, veuve d'*Augustus Hatt*, de *Sorel*, demandant une allocation en considération des services militaires de son père, feu le Colonel de *Salaberry*.

Du conseil municipal de la ville de *Dundas*, demandant certains amendements à l'acte 22e *Victoria*, ch. 74, pour mettre la dite corporation en état de consolider sa dette et d'émettre de nouvelles débentures pour son rachat.

De la corporation de la cité de *St. Hyacinthe*, demandant une allocation pour l'amélioration de la navigation de la rivière *Yamaska*.

De *George* et *David Shaw* de *Montréal*, agents de la ligne "*Anchor*" des paqueboats à vapeur entre *Glasgow* et *Montréal*, demandant l'abolition de toutes subventions aux steamers océaniques de la malle, ou qu'elles soient également partagées avec la ligne "*Anchor*."

De *Christopher E. Wurtele* et autres, du township de *Windsor*, dans le comté de *Richmond*, demandant une division du dit township pour les fins municipales.

De *John B. Warren* et autres, du village d'*Oshawa*, demandant la passation d'une loi de banqueroute.

Des administrateurs de l'asile des orphelins protestans de *Montréal*, demandant certains amendements à leur acte d'incorporation.

D'*Auguste St. Louis* et autres, actionnaires dans la compagnie de navigation de la rive nord du *St. Laurent*, demandant un acte d'incorporation.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des baptêmes, mariages et sépultures du district de *Beauharnais*, pour l'année 1859.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

[Voir Papiers Parlementaires.]

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

EDMUND HEAD.

(No. 75) } Le Gouverneur Général transmet, pour l'information de l'honorable Conseil
30 mai, } Législatif, copie d'une dépêche du Secrétaire d'Etat pour les colonies, accusant
1859. } réception de l'adresse collective des deux Chambres de la dernière session,
relative à la compagnie de la *Baie d'Hudson*.

Hôtel du Gouvernement,
Québec, 5 mars, 1860.

Copie.—No. 75.

DOWNING STREET,
30 mai, 1859

MONSIEUR,—J'ai à accuser réception de votre dépêche No. 57 du 7 du présent, trans-

mettant une adresse à la Reine, de la législature canadienne, au sujet de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

J'ai, etc.,

(Signé,)

CARNARVON,

En l'absence de Sir E. B. LYTTON.

Le Très-Honorable

Sir E. HEAD, BART, etc., etc.

Les honorables Messieurs *Moore* et *Simpson* sont entrés.

L'honorable M. *Allan*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé, "Acte pour protéger davantage le bois debout," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le Greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Kierzkowski*, il a été ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, vendredi prochain, et que dans l'intervalle, le dit bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des Membres.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que l'honorable M. *Morris* soit ajouté au comité spécial nommé pour examiner et faire rapport sur les dépenses contingentes de cette Chambre, pour la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que le rapport du commissaire des terres de la couronne pour l'année 1859, soit renvoyé au comité collectif des deux Chambres sur les impressions de la législature.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que la pétition d'*Alfred Dredge*, de la cité de *Montréal*, présentée à cette Chambre le cinq du présent, demandant que le contrat pour la relieure requise par les deux Chambres du Parlement lui soit cédé, tel que recommandé par le comité collectif sur les impressions de la dernière session, ou qu'il lui soit accordé toute autre indemnité qui sera trouvée équitable, soit aussi renvoyée au comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la Législature.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Qu'un comité spécial de cette Chambre soit nommé sur la question de la banqueroute et de l'insolvabilité, et que le bill rapporté à cette Chambre, le 1er avril dernier, par le comité de la dernière session, et les différentes communications reçues et s'y rapportant, soient renvoyés au dit comité, qui aura le pouvoir de faire rapport par bill ou autrement, et que le dit comité soit composé des honorables Messieurs *Vankoughnet*, *Simpson*, *Prince*, *Seymour*, *Morris*, *Tessier*, *Ferrier*, *Leslie* et *Campbell*.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Ferrier* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de l'institut des artisans de *Montréal*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. de *La Terrière*, secondé par l'honorable M. *Panet*, il a été Ordonné, que la pétition d'*Etienne Allaire* et autres, de la paroisse de *St. Roch de Québec*, demandant qu'une enquête ait lieu sur l'état des affaires de la banque d'épargne de *St. Roch*, soit imprimée dans les deux langues, pour l'usage des Membres.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial sur le bill intitulé, "Acte pour empêcher les municipalités d'émettre des débetures au-delà d'un certain montant."

Le premier amendement étant lu de nouveau par le Greffier,

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que le dit amendement soit agréé.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Les autres amendements ayant été lus de nouveau par le Greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé, soit imprimé et lu, la troisième fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 15 Mars, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur,

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panci,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Harmaunus Smith* ; de *Charles Pierson* et autres, de *Niagara*.

Par l'honorable M. *Prince* ; de la corporation de la ville de *Sandwich* ; et du conseil municipal du comté d'*Elgin*.

Par l'honorable M. *Boulton* ; de *W. A. Gibbs* et autres, d'*Oshawa*.

Par l'honorable M. *Alexander* ; de l'institut des artisans de *Woodstock* ; de l'institut des artisans de *Galt* ; et de *W. McGivern* et Cie., et autres, de *St. Catharines*,

Par l'honorable M. *Mills*; de *T. Baxter* et autres, de la place *Wellington* et des environs; et de la banque de *Gore*.

Par l'honorable M. *Crawford*; de *Wm. Fitzsimmons*, maire, et autres, de *Brockville*; de *James Turner* et autres, de *Gananoque*; et de *C. H. Peck* et autres, de *Prescott*.

Par l'honorable M. *Perry*; d'*Edward P. Ryerse* et autres, du *Port Ryerse*.

Par l'honorable M. *Christie*; de l'honorable *Malcolm Cameron* et autres, de la ville de *Sarnia*; et de *William C. Whitney* et autres, du township de *Burford*.

Par l'honorable M. *McDonald*; de *William Seymour* et autres, de *Goderich*.

Par l'honorable M. *Ferrie*; d'*Adam Brown* et autres, de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Seymour*; de *Francis Beamish* et autres, de *Port Hope*.

Par l'honorable M. *Prince*; de l'institut des artisans de *Simcoe*.

Par l'honorable M. *Campbell*; des agens des divers circuits wesleyens dans les comtés de *Lennox*, *Addington* et *Frontenac*.

Par l'honorable M. *Ferrier*; de l'honorable *George Moffatt* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Allan*; de *W. P. Howland* et autres, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Tessier*; de *Germain Lavoie* et autres, de *Mucpès*, dans le comté de *Rimouski*; et deux pétitions du révérend *Jos. El. Michaud* et autres, de *Ste. Anne des Monts*, *Cap Chat* et *Mont Louis*.

Par l'honorable M. *Armand*; de *H. Lionnais* et autres, de *St. Jean Baptiste*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*; de *W. Barrett* et autres, de la partie ouest du township de *Hemmingford*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *J. B. Tranchemontagne* et autres, demandant l'incorporation du village de *Berthier*.

Du conseil municipal du township de *Crowland*, dans le comté de *Welland*, demandant que le bureau du registrateur du comté soit transféré de *Fonthill* à *Welland*.

De l'institut des artisans de l'*Original*, demandant une allocation.

Du conseil municipal de *Leeds* et *Grenville*, demandant que le township de *North Crosby*, dans le comté de *Leeds*, ne soit pas réuni au comté de *Lanark*.

Des président et membres du circuit de *Grafton*, demandant un acte pour assurer au *Haut-Canada* les avantages d'une Université Nationale, nullement en liaison avec aucune croyance religieuse, et pour mettre sur un pied d'égalité tous les colléges, avec ou sans dénomination.

De *John Fisher* et autres, du township de *Haldimand*, demandant un acte pour obliger les villes et townships qui ont dépensé certaines sommes provenant du fonds d'emprunt municipal, de prendre sous leur contrôle leurs chemins respectifs et de payer l'intérêt sur le coût d'iceux aux trésoriers de comtés.

De *A. A. Adams* et autres, des comtés de *Compton* et *Stanstead*, demandant une allocation pour l'ouverture d'un chemin.

De *S. A. Hurd* et de *Lucy J. Gillies* et autres, du township de *Eaton* et de ses environs, demandant, séparément, une loi prohibitive des liqueurs.

De l'association de la bibliothèque et institut des artisans de *Eaton*, demandant une allocation.

De la maison de refuge de *Montréal*, demandant que l'allocation annuelle accordée à cette institution lui soit continuée.

Du révérend *Joseph Stinson*, au nom de la conférence de l'église méthodiste wesleyenne du *Canada*, demandant une enquête sur les moyens pris pour faire fonctionner l'acte de l'u-

niversité et sur l'emploi des fonds de l'université du *Haut-Canada*, et aussi que tous les universités du *Canada* soient mises sur un pied d'égalité, sous le rapport de l'aide accordée par le gouvernement.

De la société des dames bienveillantes de *Montréal*, demandant une allocation.

Du très révérend lord évêque de *Montréal* et autres, demandant à être incorporés sous le titre de " l'Association des arts de *Montréal*."

Des président et membres des circuits de *Cobourg*, *Plainville* et *Baltimore*, de l'église méthodiste wesleyenne, demandant séparément un acte pour assurer au *Haut-Canada* les avantages d'une université nationale, nullement en liaison avec aucune croyance religieuse, et pour mettre sur un pied d'égalité tous les collèges, avec ou sans dénomination.

De *J. B. Fortune* et autres, de *Cobourg*, demandant que la dotation du "*Victoria College*" soit augmentée.

Des titulaire et marguilliers de l'église *St. George* à *Guelph*, demandant un acte pour les autoriser à disposer de l'emplacement de la dite église.

De Dame *Emilie St. Germain*, veuve de feu *Charles Turgeon*, de *Québec*, demandant une indemnité en considération de certains meubles et papeterie fournis par son défunt mari, au ci-devant conseil du district municipal de *Québec*.

D'*Arthémy Belliveau* et autres, pêcheurs de la *Grande Rivière*, dans le comté de *Gaspé*, demandant une indemnité en considération de ce qu'ils ont été dépossédés de leur places de pêche le long de la *Rivière Moisy*.

De *J. E. Turcotte* et autres, de la cité des *Trois-Rivières*, demandant un acte d'incorporation pour le collège de cette cité.

Des conseils des municipalités d'*Anderdon*, *Sandwich* et *Maidstone*, demandant, séparément, une allocation pour parachever le chemin de *Fort Malden* à *Maidstone Cross*.

Du conseil municipal des comtés unis de *Huron* et *Bruce*, demandant certains amendements à la loi en force qui règle l'octroi des licences d'encanteurs.

D'*Andrew Menteith* et autres, de la ville de *Stratford* et des environs, demandant un acte pour exempter de la saisie certaine propriété de la famille.

De *John J. E. Linton* et autres, et de *John Jamieson* et autres, de la ville de *Stratford*, demandant, séparément, une loi prohibitive des liqueurs.

Deux pétitions du conseil municipal des comtés-unis de *York* et *Peel*, demandant un acte pour mieux faire observer le dimanche; et aussi, demandant qu'il soit fait défense au conseil de la cité de *Toronto*, de mettre à exécution certains contrats faits pour le remplissage de certains lots de grève appartenants aux dits comtés.

Quatre pétitions du conseil municipal d'*Héberville*, dans le comté de *Chicoutimi*, demandant que le chemin de *Kinogami* entre la paroisse de *La Terrière* et le *Lac St. Jean*, soit immédiatement achevé.

Aussi, demandant que les journaux soient exemptés du droit de port, et que les droits de port sur les lettres soient réduits à cinq centins.

Aussi, demandant qu'un quai soit construit à *St. Alphonse* ou à *Chicoutimi*; et aussi, demandant que le prix des terres publiques soit réduit à l'ancien taux, savoir, à vingt centins, l'acre.

De *Thomas P. Pelletier* et autres, du township de *Bégon*, demandant une allocation pour la continuation d'un certain chemin dans le dit township.

Du dispensaire de *Montréal*, demandant une allocation de deux cent cinquante louis pour le maintien de cette institution.

D'*Alexander Workman* et autres, manufacturiers de bois sur la rivière *Ottawa*, demandant un acte d'incorporation.

Du conseil municipal du township de *Bristol*, demandant que le bill pour l'incorporation des manufacturiers de bois d'*Ottawa* ne devienne pas loi.

Du conseil municipal du comté de *Carleton*, demandant l'incorporation de la compagnie du chemin de fer central du *Canada*.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse du Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur Général, en date du 8 huit du courant, demandant à Son Excellence de vouloir faire mettre devant cette Chambre, "Copies de toutes correspondances échangées entre les Gouvernements Impérial et Canadien, relativement au rejet de l'acte de la Législature Canadienne de la dernière session au sujet du commerce côtier."

(Copie—No. 28.)

DOWNING STREET.

27 Août, 1859.

MONSIEUR,—Le Gouvernement de Sa Majesté a eu pendant un certain temps sous sa considération l'acte passé par le Parlement Canadien le 4 mai dernier, "pour imposer un droit sur les navires admis à l'enregistrement et au commerce côtier en cette province, et appartenant à des pays n'admettant pas les navires de cette province à l'enregistrement et aux privilèges du commerce général et du commerce côtier dans ces pays," lequel acte accompagnait votre dépêche No. 65, du 13 mai dernier.

Le gouvernement ne peut aviser Sa Majesté de sanctionner cet acte et cela pour une raison impérative pour lui, bien qu'elle ait pu très-naturellement échapper à la Législature Canadienne. Les dispositions de l'acte en question sont incompatibles avec les clauses de différents traités communément appelées clauses "de la nation la plus favorisée," lesquelles lient la bonne foi de l'Empire. Par exemple, par l'article X du traité avec la *Russie*, lequel j'annexe à la présente, "les sujets russes ont droit à tous les privilèges accordés, ou qui pourront l'être ci-après, aux sujets de toute autre puissance." Mais l'acte canadien veut soumettre les navires étrangers des pays "n'admettant par les navires britanniques aux mêmes privilèges" à un certain droit de douane. Il est clair que cette mesure de représailles du Parlement Canadien est en contradiction avec les droits reconnus aux sujets russes par le traité, et pourrait donner lieu de justes réclamations de la part de la *Russie* ou de toute autre puissance envers laquelle nous sommes liés par de pareils traités.

Mais indépendamment de cette objection au point de vue international, je dois ajouter que le Gouvernement de Sa Majesté ne pourrait, sans inconvénience, recommander la sanction de statuts coloniaux consacrant le principe de représailles en matières commerciales. Ce principe a été désapprouvé et le principe contraire de la liberté adopté dans la législation anglaise par l'action successive et réfléchie du peuple et de ses représentants. S'il existe encore quelques légères exceptions aux principes de la liberté dans le code commercial anglais, on ne peut, avec justice, y voir rien de plus que les restes d'un ancien système dont on ne peut se débarrasser entièrement par des réformes sommaires. Renouveler des mesures de ce genre, serait revenir volontairement sur ses pas ; et tout le respect possible pour le gouvernement de la Colonie par elle-même en ce qui concerne les matières intérieures, n'est pas incompatible avec l'adhésion au principe que la liberté commerciale ne peut être maintenue par la Législature Impériale, tandis que d'autres parties de l'Empire maintiendraient ou plutôt feraient renaître un système d'exclusion, de protection ou de représailles. J'espère que le Gouvernement et la Législature du *Canada* comprendront toute la force de ces raisons et reconnaîtront que (mettant de côté toute discussion sur la vérité spéculative des théories d'économie politique) les conseillers de la Couronne en ce pays n'ont pu que maintenir, en autant qu'il dépend d'eux, l'unité de législation, en une matière si importante, dans toute l'étendue des dépendances de Sa Majesté.

Il vous sera en conséquence adressé aussitôt que possible un ordre en conseil qui désavoue le bill en question.

J'ai, etc., etc.,

(Signé)

NEWCASTLE.

Le Très Honorable

SIR E. W. HEAD, Bart.

(Copie—No. 48.)

DOWNING STREET,

30 Septembre, 1860.

Monsieur,—Relativement à ma dépêche No. 28, du 27 août, je vous transmets avec la présente, un ordre de la Reine en conseil, désavouant l'acte de la législature du *Canada*,

No. 2131, " pour imposer un droit sur les navires admis à l'enregistrement et au commerce côtier en cette province, et appartenant à des pays n'admettant pas les navires de cette province à l'enregistrement et aux privilèges du commerce général et du commerce côtier dans ces pays."

J'ai, etc.,

(Signé),

NEWCASTLE.

Le Très Honorable

SIR E. W. HEAD, Bart.

Ordonné qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état de la recette et de la dépense du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain*, et dépendances, avec le montant du tonnage et le nombre de passagers sur ce chemin, durant l'année 1859.

Aussi, un état des biens meubles et immeubles de l'institut des artisans de *Montréal*.

Et aussi, le rapport annuel de honoraires versés au fonds des honoraires du *Haut-Canada*, et des salaires payés aux juges de comtés et aux recorders, durant l'année 1859.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir *Papiers Parlementaires*.)

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral d'*Alma*, a informé la Chambre que le dit comité s'est assemblé de nouveau ce jour, conformément au warrant de l'honorable Orateur : Que le rapport du commissaire nommé pour faire l'enquête touchant les allégués contenus dans la dite pétition étant en français, seulement, le comité l'avait chargé de demander la permission de s'ajourner jusqu'à ce que le dit rapport soit traduit en langue anglaise.

Ordonné que le comité spécial sur la pétition de l'électeur du collège électoral d'*Alma*, ait la permission de s'ajourner jusqu'à mercredi, le vingt-huit de mars courant, à onze heures avant-midi, afin de donner le temps pour que la traduction en langue anglaise, de l'enquête et du rapport du commissaire, nommé pour faire l'enquête relative à cette élection, puisse être faite.

L'honorable M. *Simpson*, du comité des deux Chambres au sujet des impressions de la législature, a présenté son premier rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Le comité des deux Chambres sur les impressions, a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit :—

Le comité demande la permission de recommander que son quorum soit réduit à sept Membres.

Le tout respectueusement soumis.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé, " Acte concernant la vente et l'administration des terres publiques",

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé "Acte pour empêcher les municipalités d'émettre des débetures au-delà d'un certain montant," a été lu la troisième fois.

La question a été mise : le bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour abroger les actes qui incorporent l'institut des artisans de *Toronto* et qui permettent au dit institut de s'incorporer en vertu de l'acte général qui incorpore les instituts des artisans".

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour abolir l'usage des grands Jurés dans les cours de Recorder, dans le *Haut-Canada*,"

L'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière* a proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion,

Elle a été résolue dans l'affirmative, et le dit bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial, composé des honorables Messieurs *Campbell*, *Vankoughnet*, *Prince* et *Allan*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé, " Acte relatif à la récusation des jurés dans certains cas,"

L'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, a proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion.

Elle a été résolue dans l'affirmative, et le dit bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial, composé des honorables Messieurs *Campbell*, *Vankoughnet*, *Prince* et *Allan*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif à l'intérêt,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis jusqu'à demain

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 16 Mars, 1860.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Ailan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	

PRIÈRES.

Par l'honorable M. *Matheson* ; de *Michael Mooney* et autres, du township de *Sandwich* ; et du conseil municipal du township de *Montague*, dans le comté de *Lanark*.

Par l'honorable M. *Murney* ; de l'institut des artisans de *Belleville*.

Par l'honorable M. *Prince* ; des juges de paix de Sa Majesté du comté d'*Elgin*, assemblés en sessions générales trimestrielles de la paix ; et de *Thomas Gorman*, du township de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex*.

Par l'honorable M. *Guévremont* ; de *Louis Adams*, président des commissaires d'écoles de la paroisse de *St. Ignace du Côteau du Lac*, dans le comté de *Soulanges*.

Par l'honorable M. *Armand* ; du révérend *F. T. Lahaye*, administrateur de l'institution des sourds et muets de la *Côte St. Louis, Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal de la ville de *Whitby* ; de *John Bingham* et autres, de *Trowbridge*, dans le comté de *Perth* ; et du conseil municipal du comté d'*Elgin*, demandant, séparément, une loi prohibitive des liqueurs.

Du comité des dames protestantes de la maison de refuge de *Québec* ; de madame *M. A. Angers*, au nom de l'asile du bon pasteur de *Québec* ; et de l'institut des artisans de *Brockville*, demandant, séparément, une allocation.

Du conseil municipal du township de *Hamilton*, demandant un acte pour obliger les villes et townships qui ont dépensé certaines sommes provenant du fonds d'emprunt municipal, de prendre sous leurs contrôle leur chemins respectifs et de payer l'intérêt sur le coût d'iceux aux trésoriers de comtés.

Du conseil municipal du comté d'*Elgin*, demandant des amendements à la loi de cotisation.

De l'institut des artisans de *Montréal*, demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

Des agents des divers circuits wesleyens, dans les comtés de *Montcalm, St. Jean, Huntingdon, Argenteuil, Vaudreuil, Terrebonne et Montcalm*, réunis en convention de district, demandant un acte pour assurer au *Haut-Canada* les avantages d'une Université Nationale, qui ne soit en liaison avec aucune croyance religieuse, et pour mettre sur un pied d'égalité tous les colléges, avec ou sans dénomination.

De la corporation du collége de *Ste. Anne de la Pocatière*, demandant une allocation pour le maintien de l'école d'agriculture.

Du conseil municipal du comté d'*Oxford*, demandant un acte pour venir en aide à ceux qui ont souffert des pertes par le fait d'incendiaires.

De *J. G. Proulx* et autres, commissaires des écoles de la paroisse *St. Antoine de la Baie*, demandant une allocation pour une école dans la dite paroisse.

D'*Archibald McIntyre*, président d'une assemblée publique des habitants de *St. Thomas*, demandant certaines mesures pour les décharger de leur responsabilité à l'égard des chemins de fer, et qu'ils soient mis sur le même pied que les municipalités qui ont emprunté des deniers du fonds d'emprunt municipal pour de semblables objets.

De *William H. Campbell* et autres, des townships d'*Abinger*, *Denbigh* et *Lyndoch*, demandant que les dits townships, ainsi que ceux d'*Effington* et *Ashley* soient unis au comté d'*Addington*, pour les fins judiciaires.

Du conseil municipal de la ville de *Whitby*, demandant que l'acte des institutions municipales soit amendé de manière à pourvoir à ce que les *Reeves* et *Députés-Reeves* de townships et de villages, soient directement élus par le peuple.

Deux pétitions du révérend *Joseph Eloy Michaud* et autres, des townships de *Romain* et *Cap-Chat*, demandant une allocation pour un chemin; et demandant aussi, qu'ils puissent obtenir du gouvernement, la concession des lots de terre sur lesquels ils résident maintenant, dans les dits townships.

De *Charles Biron* et autres, de *St. Ours*, dans le comté de *Richelieu*, demandant que les bâtiments des *Etats-Unis* n'aient pas les mêmes privilèges que les bâtiments canadiens dans le canal de *Chambly*.

De *Thomas Wood* et autres, de la municipalité d'*Halifax Sud*, demandant que les limites de la dite municipalité ne soient pas changées.

D'*Alexandre* et *Jean E. Fraser*, de l'*Isle Verte*, dans le comté de *Témiscouata*, demandant un octroi gratuit de certains lots de terre dans le township *Viger*, en reconnaissance des services rendus par leur père, *Pître Fraser*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état des affaires de la caisse d'économie de *Notre-Dame de Québec*, pour l'année expirée le 31 mai, 1859.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir Papiers Parlementaires.)

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour abolir l'usage des grands jurés dans les cours de Recorder, dans le *Haut-Canada*," fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois, en conséquence.

La question a été mise : Ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, copie d'une lettre qui a été adressée, le quatorzième jour d'octobre dernier, à l'honorable Commissaire des Travaux Publics, par feu le capitaine *Jones*, du steamer *Hungarian*, relativement à l'établissement de signaux et de phares dans le bas du *St. Laurent*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les Membres du Conseil Exécutif, qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu, pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte concernant la vente et l'administration des terres publiques."

L'honorable M. *Vankougnnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*,

Que le dit bill soit maintenant lu, la troisième fois.

L'honorable M. *Seymour* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

Que tous les mots après "maintenant" soient retranchés, et les mots "de nouveau renvoyé à un comité de toute la Chambre, afin d'en retrancher la trente-cinquième clause" soient insérés à la place.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois, en conséquence,

La question a été mise : Ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer les pilotes pour le havre de *Québec* et au-dessous," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial, composé des honorables Messieurs *Walker*, *Armstrong*, *Tessier*, de *La Terrière* et du moteur, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu, pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour protéger davantage le bois debout,"

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Tessier*,

Que les dits amendements et le dit bill soient renvoyés de nouveau au comité auquel le dit bill a été en premier lieu renvoyé, afin d'être amendé de nouveau.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, Et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour abroger les actes qui incorporent l'institut des artisans de *Toronto*, et qui permettent au dit institut de s'incorporer en vertu de l'acte général qui incorpore les instituts des artisans,"

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. de *Blaquière*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé "Acte pour amender l'acte relatif à l'intérêt,"

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. de *Blaquière*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 19 Mars, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Matheson,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Seymour* ; d'*Archibald Petrie* et autres, du premier rang du township de *Cumberland*.

Par l'honorable M. *Boulton* ; de l'association de la bibliothèque et de l'institut des artisans de *Cobourg*.

Par l'honorable M. *Perry* ; du conseil municipal du township de *Cartwright*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; du conseil municipal de *St. Germain* ; et du conseil municipal de *Grantham*, dans le comté de *Drummond*.

Par l'honorable M. *Crawford* ; quatre pétitions du conseil municipal des comtés-unis de *Stormont, Dundas* et *Glengarry* ; et une pétition du conseil municipal du township de *North Crosby*, dans le comté de *Leeds*.

Par l'honorable M. *Moore* ; de *J. McConnell*, président, au nom d'une assemblée des maires et secrétaires-trésoriers des conseils municipaux des comtés de l'Est.

Par l'honorable M. *Christie* ; du conseil municipal du comté de *Wellington*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; de *James Bain* et autres, membres de l'institut des artisans de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Panet* ; des maire et conseillers de la municipalité de *St. Colomb de Sillery*.

Par l'honorable M. *Simpson* ; de *John Bee* et autres, des huitième, neuvième et dixième concessions du township de *Hope* ; d'*Alexander Symmers*, ci-devant économiste de l'hôpital général de *Montréal* ; et deux pétitions du conseil municipal des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*.

Par l'honorable M. *Leslie* ; de la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain* ; et du conseil municipal du township de *Durham*, dans le comté de *Drummond*.

Par l'honorable M. *Boulton*, d'*Asa A. Burnham* et autres, de *Cobourg*.

Par l'honorable M. *de La Terrière* ; du révérend *L. Provancher*, de la paroisse de *St. Joachim*, dans le comté de *Montmorency*.

Par l'honorable M. *Dessaulles* ; du conseil municipal de la paroisse de *St. Hugues*, dans le comté de *Bagot*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; de MM. *Ross & Cie.*, et autres, de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Masson* ; de *Louis François Gouin*, de la cité de *Trois-Rivières*]

Par l'honorable M. *Guévremont*; de *Charles Comeau* et autres, de *Ste. Gertrude* et du township de *Maddington*; de la compagnie de navigation d'*Yamaska*; du conseil municipal du comté d'*Yamaska*; et du conseil municipal de la paroisse *St. David*, dans le comté d'*Yamaska*.

Par l'honorable M. *Armand*; de *Jean Marie Paquin*, M. D., et résident de la paroisse de *Ste. Geneviève*, dans le comté de *Jacques Cartier*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*; de l'honorable *J. Hillyard Cameron* et autres, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable Orateur; des directeurs et syndics de l'asile des orphelins de *St. Patrice*, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Prince*; du conseil municipal du comté d'*Essex*; de *Robert McConnor* et autres, de *Gananoque*; de *Charles Shaver* et autres, de *Prescott*; et de *Charles B. Chrysler* et autres, de *Kingston*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Trois pétitions du conseil municipal des comtés unis de *Huron* et *Bruce*, demandant divers amendements à la loi de cotisation, et spécialement, que, par l'insertion de nouvelles colonnes dans les rôles de cotisation, on puisse obtenir des informations plus étendues et plus exactes, et faire disparaître les difficultés vexatoires dans la manière d'égaliser la cotisation.

Aussi demandant des amendements à la loi de cotisation, qui puissent mettre le colon actuel, et le propriétaire de terres non résidant sur le même pied, quant à l'époque du paiement des taxes.

Et aussi, demandant que le système actuel de perception des dettes dans la cour de division, soit abrogé.

De l'institut des artisans de *Simcoe*; de l'institut des artisans de *Galt*; et de l'institut des artisans de *Woodstock*, demandant, séparément, la continuation de leur allocation annuelle.

De l'honorable *George Moffatt* et autres, de la cité de *Montréal*; de *Francis Beamish* et autres, de *Port Hope*; d'*Adam Brown* et autres, de *Hamilton*; de *William Seymour & Cie.*, et autres, de *Goderich*; de *William Fitzsimmons* et autres, de la ville de *Brockville*; de *Jas. P. Turner* et autres, de *Gananoque*; de *C. H. Peck* et autres; de la ville de *Prescott*; d'*Edvard P. Ryerse* et autres, de *Port Ryerse*; de *Charles Pierson* et autres, de *Niagara*, de *J. Baxter* et autres, de la *Place Wellington*; de *W. A. Gibbs* et autres, d'*Oshawa*, de *W. McGivern & Cie.*, et autres, de *St. Catharines*; de l'honorable *Malcolm Cameron* et autres, de la ville de *Sarnia*; et de *W. P. Howland* et autres, de *Toronto*, demandant séparément, que nulle compagnie de chemin de fer ne puisse traverser les canaux, en obstruer la navigation, ni faire aucun ouvrage dans leur voisinage, jusqu'à ce qu'un examen complet, et un rapport favorable aient été faits par des ingénieurs à cet égard.

De *H. Lionnais* et autres, du nouveau village de *St. Jean Baptiste*, Côteau *St. Louis*, dans la paroisse de *Montréal*, demandant une allocation pour le maintien d'une école.

Deux pétitions du révérend *Joseph. E. Michaud* et autres, de *Ste. Anne des Monts*, *Cap-Chat* et *Mont-Louis*, dans le comté de *Gaspé*, demandant le parachevement d'un chemin, et aussi demandant la construction d'un quai à *Ste. Anne des Monts*.

De *François Lavoie* et autres, du township de *Macpès*, dans le comté de *Rimouski*, demandant une allocation pour achever un chemin.

Des représentants des différents circuits wesleyens, dans les comtés de *Lennox*, *Addington* et *Frontenac*, demandant un acte pour assurer au *Haut-Canada* les avantages d'une Université Nationale, nullement en liaison avec aucune croyance religieuse, et pour mettre sur un pied d'égalité tous les colléges, avec ou sans dénomination.

De *William E. Whitney* et autres, du township de *Burford*, demandant la fixation des lignes de division entre les 13^e et 14^e rangs du dit township.

De la banque de *Gore*, demandant un bill pour amender sa charte.

Du conseil municipal du comté d'*Elgin*, demandant que le taux de l'intérêt soit fixé à huit pour cent.

De la corporation de la ville de *Sandwich*, demandant qu'il soit remédié à l'insuffisance des bâtisses destinées à la réception des aliénés du *Canada Ouest*.

De *William Barrett* et autres, de la partie ouest du township de *Hemmingford*, demandant l'abrogation de la seconde clause de l'acte 22 *Victoria*, chap. 36, "pour diviser le township de *Hemmingford*, dans le comté de *Huntingdon*, en deux municipalités distinctes", et que la dite partie ouest du dit township fasse partie du comté d'*Huntingdon*, et non comme ci-présent, du comté de *Chateauguay*.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à l'adresse du Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date de jeudi, le huit du courant, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre, le rapport fait au gouvernement, en vertu des dispositions de l'acte 22 *Victoria*, chap. 39, section 5, des statuts refondus du *Canada*, relatifs à l'inoculation et vaccination.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir les Archives de ce Département.*)

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Bedford*, pour l'année 1859.

Et aussi, un rapport de la société canadienne des menuisiers et charpentiers de *Montréal*, en date du 10 mars, 1860.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et d'un rapport irréguliers pour le collège électoral de *Montarville*, a informé la Chambre, que l'honorable *Charles Wilson*, un des Membres du comité, a été absent pendant le cours d'une heure après le temps fixé pour la réunion du dit comité, aujourd'hui.

Ordonné, que l'honorable *Charles Wilson* soit présent à sa place, en cette Chambre, demain.

Les noms des Membres du comité général des élections nommés par l'honorable Orateur, et auxquels la Chambre n'a pas objecté, étant appelés pour être assermentés à la table, par le Greffier de la Chambre, il a été

Ordonné, que la prestation du serment par les Membres du dit comité soit remise à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour pouvoir à l'élection de l'Orateur du Conseil Législatif,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de l'institut des artisans de *Montréal*,"

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Lestie*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 20 Mars, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur,

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De Blaquièrre,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table.

Par l'honorable M. *Allan* ; deux pétitions de l'institut canadien.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de *John Lovell*, de la cité de *Montréal*, imprimeur et éditeur.

Par l'honorable M. *Crawford* ; des juges de paix de Sa Majesté dans et pour les comtés unis de *Stormont, Dundas et Glengarry* ; et du bureau provisoire de la compagnie du pont international.

Par l'honorable M. *Leslie* ; du révérend *Henry Wilkes, D. D.*, et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Kierzkowski* ; de l'union *St. Joseph* de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Allan* ; deux pétitions, de la corporation de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* ; de *Pierre Bourget* et autres, commissaires d'écoles de la paroisse *St. Joseph de la Pointe Lévi*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; de *O. S. Strange*, maire, et autres, de la cité de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Simpson* ; du révérend *L. C. Lussier* et autres, de *St. Joachim de Chateauguay* ; et de *John F. Call Thomson*, préfet du comté d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Moore* ; du conseil municipal du comté de *Brome*.

Par l'honorable M. *Masson* ; de *Robert Rickaby* et autres, de *Glenoyd*, dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable M. *Panet* ; trois pétitions du préfet et des maires des municipalités locales du comté de *Québec*.

Par l'honorable M. *de La Terrière* ; de *Wm. Evan Price* et autres, du township de *Jonquière*s, dans le comté de *Chicoutimi*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Michael Mooney* et autres, du township du *Sandwich*, demandant que la division proposée du dit township n'ait pas lieu.

De l'institut des artisans de *Belleville*, demandant la continuation de son allocation annuelle.

De *Thomas Gorman*, du township de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex*, demandant

qu'un certain lot de terre sur lequel il s'est établi dans l'année 1846, lui soit vendu par le gouvernement.

Des juges de paix de Sa Majesté pour le comté d'*Elgin*, assemblés en sessions trimestrielles de la paix, demandant qu'une certaine somme soit votée afin de mettre le gouvernement en état de distribuer gratis aux magistrats, les statuts refondus.

Du révérend *F. T. Lahaye*, procureur-général de l'institution des sourds-muets de la Côte St. Louis, Montréal, demandant une allocation pour le maintien de la dite institution.

Du conseil municipal du township de *Montague*, dans le comté de *Lanark*, demandant que *North Merrickville* ne soit pas uni à *South Merrickville*, mais fasse, comme à présent, partie du township de *Montague*.

De *Louis Adam*, président des syndics des écoles de la paroisse de *St. Ignace du Côtéau du Lac*, dans le comté de *Soulanges*, demandant une allocation pour parachever une maison d'école dans la dite paroisse.

L'honorable *M. Allan*, du comité spécial auquel a été renvoyé de nouveau les amendements proposés par le dit comité au bill intitulé : "Acte pour protéger davantage le bois "debout," ainsi que le dit bill pour être amendé de nouveau, a fait rapport que le dit comité avait examiné de nouveau le dit bill, et pris en considération les dits amendements, et l'avait chargé de faire rapport du dit bill et des dits amendements avec divers autres amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les nouveaux amendements ont été alors lus par le Greffier.

Sur motion de l'honorable *M. Allan*, secondé par l'honorable *M. Tessier*, il a été

Ordonné, que les dits bill et amendements soient pris en considération par la Chambre, demain, et que dans l'intervalle, ils soient imprimés pour l'usage des Membres.

L'honorable *M. E. H. J. Duchesnay*, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Montarville*, a informé la Chambre que l'honorable *Charles Wilson*, un des Membres du comité, ne s'est pas présenté dans le cours d'une heure après le temps fixé pour la réunion du dit comité, aujourd'hui. Et que l'honorable secrétaire provincial avait informé le comité que l'honorable *Charles Wilson* était absent de son siège dans cette Chambre avec la permission de Son Excellence le Gouverneur Général.

Sur motion de l'honorable *M. E. H. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable *M. Morris*, il a été

Ordonné, que l'honorable *Charles Wilson* étant absent de son siège dans cette Chambre avec la permission de Son Excellence le Gouverneur Général, il soit déchargé de servir ultérieurement sur le comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition de *John Fraser*, se plaignant d'une élection et rapport irréguliers de l'honorable *Alexandre Edouard Kierzkowski*, pour le collège électoral de *Montarville*.

L'honorable *M. Simpson*, du comité collectif des deux Chambres, relatif aux impressions de la Législature, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu ; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :—

Le comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la Législature, a l'honneur de présenter son second rapport, comme suit :—

Le comité a soigneusement examiné les documents auxquels il est fait référence dans les motions suivantes, pour impressions, savoir :—

Par *M. McGee*—Réponse à une adresse—Rapport de l'agent en chef des émigrants, Québec, pour 1859, et rapport de l'assistant sur l'émigration allemande ou norvégienne. Le comité recommande que ce rapport soit imprimé.

Par l'honorable *M. Dorion*—Réponse à une adresse—Documents relatifs à l'expulsion de *R. H. Russell*, écrivain, de la commission de la paix. Le comité recommande que ce rapport ne soit pas imprimé.

L'honorable M. *Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour mieux protéger le gibier dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, d'hui en huit.

L'honorable M. *Moore* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faciliter, dans le *Bas-Canada*, l'enregistrement des titres aux immeubles, et l'inscription des certificats de décharge exécutés devant témoins.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du Pont International,"

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour pourvoir davantage à la sûreté des passagers à bord des bateaux à vapeur,"

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*, que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après un court débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Prince*, *Armstrong*, *Ferrier*, de *Blaquière* et Sir *E. P. Taché*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour abroger les actes qui incorporent l'institut des artisans de *Toronto* et qui permettent au dit institut de s'incorporer en vertu de l'acte général qui incorpore les instituts des artisans,"

Sur motion de l'honorable M. *Kierzkowski*, secondé par l'honorable M. *Murney*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif à l'intérêt,"

Le dit bill, du consentement de la Chambre, a été retiré.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :—

EDMUND HEAD.

Le Gouverneur Général informe l'honorable Conseil Législatif qu'il a accordé à l'honorable *Charles Wilson*, la permission de s'absenter de son siège dans cette Chambre durant la présente session.

Hôtel du Gouvernement,
Québec, 20 mars, 1860.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 21 Mars, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les Honorables Messieurs

<p><i>Alexander,</i> <i>Allan,</i> <i>Armand,</i> <i>Armstrong,</i> <i>Boulton,</i> <i>Campbell,</i> <i>Christie,</i> <i>Crawford,</i> <i>De Blaquière,</i> <i>De La Ferrière,</i></p>	<p><i>Duchesnay, E. H. J.</i> <i>Ferrie,</i> <i>Ferrier,</i> <i>Guévremont,</i> <i>Hamilton,</i> <i>Kierzkowski,</i> <i>Knowlton,</i> <i>Leslie,</i> <i>Masson,</i></p>	<p><i>Matheson,</i> <i>McDonald,</i> <i>Mills,</i> <i>Moore,</i> <i>Morris,</i> <i>Murney,</i> <i>Panet,</i> <i>Perry,</i> <i>Prince,</i></p>	<p><i>Quesnel,</i> <i>Renaud,</i> <i>Seymour,</i> <i>Simpson,</i> <i>Smith, Harmaunus,</i> <i>Taché, Sir E. P.</i> <i>Tessier,</i> <i>Vankoughnet,</i> <i>Walker.</i></p>
--	---	---	---

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table.

Par l'honorable M. *Ferrier*; de l'hospice de la maternité de l'Université, dans la cité de *Montréal*; de la nouvelle compagnie du gaz de la cité de *Montréal*; de l'association de la bibliothèque commerciale de *Montréal*; et du bureau des commissaires des écoles protestantes de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Allan*; du corps de la milice active du *Haut-Canada*.

Par l'honorable M. *Moore*; du conseil municipal du comté de *Missisquoi*.

Par l'honorable M. *Panet*; du révérend *F. McDonnell* et autres, de *Stoneham* et du *Lac Beauport*.

Par l'honorable M. *Matheson*; de l'institut des artisans et de l'association de la bibliothèque de *Perth*.

Par l'honorable M. *Campbell*; de l'institut des artisans de *Kingston*; de *George Bartlett* et autres, du comté de *Shefford*; et de *Thomas W. Robison* et autres, de la cité de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Masson*; deux pétitions de la corporation de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Armand*; de *Joseph Paré* et autres, de *St. Vincent-de-Paul*, dans le comté de *Laval*.

Par l'honorable M. *Prince*; de *Samuel Smith Macdonell* et autres, de *Windsor, Amherstburg, Sandwich, Hamilton* et *Toronto*; et de *Boston* et de *New-York*, dans les *États-Unis d'Amérique*.

Par l'honorable M. *Tessier*; du comité local d'administration de la compagnie anglaise et canadienne des Mines; du révérend *W. Richardson* et autres, de la seigneurie de *Ste-Croix*, dans le comté de *Lotbinière*; et de *Herbert Williams* et autres, du township de *Leeds* dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché*; d'*Edouard Staëcklin*, ingénieur, ci-devant de *Fribourg*, en *Suisse*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues.

Du conseil municipal de *St. Germain*; du conseil municipal de *Grantham*, dans le comté de *Drummond*; de la compagnie de navigation d'*Yamaska*; du conseil municipal du comté

d' *Yamaska* ; du conseil municipal de la paroisse de *St. Hugues*, dans le comté de *Bagot* ; et du conseil municipal de la paroisse de *St. David*, dans le dit comté d' *Yamaska*, demandant séparément une allocation de dix mille huit cent dollars pour creuser le chenal de la rivière *Yamaska*.

De *Robert Mc Connor* et autres, de *Gananoque* ; de *Charles Chrysler* et autres, de *Kings-ton* ; et de *Charles Shaver* et autres, de *Prescott*, demandant séparément des amendements à la loi relative à la conservation du gibier dans le *Canada Ouest*.

Quatre pétitions du conseil municipal des comtés unis de *Stormont, Dundas et Glengarry*, demandant que la loi de cotisation soit amendée.

Aussi demandant certains amendements à la loi pour le recouvrement des petites dettes, et que les honoraires des huissiers et des greffiers des cours de division soient réduits ; aussi demandant que le système du ballottage pour le choix des listes de jurés, du livre des jurés, soit de nouveau adopté.

Et aussi demandant une loi prohibitive des liqueurs.

Du conseil municipal du township de *Durham*, dans le comté de *Drummond*, demandant un acte pour légaliser l'imposition de toutes les taxes municipales et scolaires perçues dans la dite municipalité pour l'année 1857.

Du conseil municipal des comtés unis de *Northumberland* et *Durham*, demandant un acte pour autoriser les conseils municipaux à payer à leurs membres, leurs frais de transport pour assister aux assemblées de conseils et pour en revenir.

Des maires et secrétaires-trésoriers des conseils municipaux des townships de l'Est, demandant certains amendements à l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*.

Des directeurs et syndics de l'asile des orphelins de *St. Patrice, Montréal*, demandant une allocation.

D' *Archibald Petrie* et autres, du premier rang du township de *Cumberland*, demandant un acte pour autoriser un nouvel arpentage du dit rang.

Du conseil municipal du township de *Cartwright*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour obliger les villes et townships qui ont reçu de l'argent du fonds d'emprunt municipal pour y construire des chemins, à prendre sous leur contrôle leurs chemins respectifs, et à payer l'intérêt sur le cout d'iceux, aux trésoriers des comtés.

Du conseil municipal du comté de *Wellington*, demandant qu'il soit remédié à l'insuffisance des batisses destinées à la réception des aliénés dans le *Haut-Canada*.

De *James Bain* et autres, membres de l'institut des artisans de *Toronto*, demandant que le bill pour abroger les actes d'incorporation de la dite institution ne devienne pas loi.

Du maire et des conseillers de la municipalité de la paroisse de *St. Colomb de Sillery*, demandant que le bill pour l'extension des limites de la cité de *Québec* ne devienne pas loi.

Du révérend *L. Provancher*, de la paroisse de *St. Joachim*, dans le comté de *Montmorency*, demandant une allocation pour la publication d'un ouvrage sur la botanique.

De l'institut des artisans, et de l'association de la bibliothèque de *Cobourg*, demandant la continuation de son allocation annuelle.

De la compagnie du chemin de fer *Montréal et Champlain*, demandant un acte pour mettre la dite compagnie en état de consolider sa dette en débenture, par l'émission de nouvelles débentures, garanties sur la totalité du dit chemin de fer.

De *Asa B. Burnham* et autres, de *Cobourg*, demandant un acte pour incorporer l'association de prêt agricole du *Canada*.

De l'honorable *J. Hillyard Cameron* et autres, de *Toronto*, demandant à être incorporés sous le titre de la compagnie de placement de l'*Amérique Britannique*.

De *Charles Comeau* et autres, de *Ste. Gertrude* et du township de *Maddington*, demandant l'ouverture d'un chemin dans la partie nord du dit township.

De *Louis François Gouin*, de la cité des *Trois-Rivières*, demandant une allocation pour le mettre en état de publier un ouvrage sur la prononciation du français.

De *Jean Marie Paquin*, M. D., de la paroisse de *Ste. Geneviève*, dans le comté de *Jacques Cartier*, demandant une allocation pour le mettre en état de publier un ouvrage sur l'agriculture et le distribuer.

Du conseil municipal du township de *North Crosby*, dans le comté de *Leeds*, demandant qu'il ne soit adopté aucunes mesures pour réunir le dit township au comté de *Lanark*.

De MM. *Ross et Cie.* et autres, de la cité de *Québec*, demandant qu'aucune compagnie de chemin de fer ne puisse traverser les canaux, en obstruer la navigation, ni faire aucun ouvrage dans leur voisinage, jusqu'à ce qu'un examen complet, et un rapport favorable aient été faits par des ingénieurs à cet égard.

D'*Alexander Symmers*, dernièrement économiste de l'hôpital général de *Montréal*, demandant une enquête sur les affaires et administration du dit hôpital.

Du conseil municipal du comté d'*Essex*, demandant une allocation pour parachever le chemin connu sous le nom de "*Chemin Talbot*."

De *John Bee* et autres, des huitième, neuvième et dixième rangs du township de *Hope*, demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour changer l'arpentage fait par *G. A. Stewart*, écuyer, du dit township.

Du conseil municipal des comtés unis de *Northumberland* et *Durham*, demandant un acte pour obliger certaines villes et townships de prendre sous leur contrôle leurs propres chemins, et les municipalités qui ont pris le contrôle de leurs chemins, de payer l'intérêt sur le coût d'iceux, et de décharger les municipalités qui n'ont point ouvert de chemins publics, de toute responsabilité à l'égard de ces chemins, autre que celle de payer leur part des fonds dépensés pour la construction des chemins de comté.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport de la compagnie du chemin de fer du nord du *Canada*, jusqu'au 31 décembre, 1859.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour abroger les actes qui incorporent l'institut des artisans de *Toronto*, et qui permettent au dit institut de s'incorporer en vertu de l'acte général qui incorpore les instituts d'artisans," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. de *Blaquière*, il a été ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Allan*, de *Blaquière*, *Campbell* et *McDonald*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu, pour la considération des nouveaux amendements proposés par le comité spécial auquel a été renvoyé de nouveau le bill intitulé "Acte pour protéger davantage le bois debout."

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Tessier*.

Que les dits amendements et bill soient renvoyés à un comité de toute la Chambre, présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors, en conséquence, ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur les dits amendements et bill.

Après quelques temps, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Mills* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné les dits amendements et bill en entier, et l'avait chargé de faire rapport de plusieurs amendements additionnels au bill, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements additionnels, avec ensemble les amendements proposés par le comité spécial, étant lus, deux fois, par le Greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et lu la troisième fois, demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour accorder une subvention additionnelle à la ligne canadienne de steamers, et pour prolonger la ligne télégraphique jusqu'à " *Belle Isle*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Jobin* et autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Mercredi, 21 mars, 1860.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, demandant de vouloir bien consentir à la nomination d'un comité collectif au sujet de la papeterie fournie aux députés, à l'ouverture de chaque session, et informant leurs honneurs que cette Chambre a nommé M. *Gowan*, M. *Langevin* et M. *Jobin*, membres du comité permanent des dépenses contingentes, comme devant agir, de la part de cette Chambre, comme membres de ce comité collectif.

Ordonné, que M. *Jobin* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY, G. A.

Et alors ils se sont retirés.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 22 Mars, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les Honorables Messieurs.

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panel,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De Blaquièrre,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Quesnel,</i>	
<i>De La Terrière,</i>	<i>Matheson,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table.

Par l'honorable M. *Armstrong* ; du conseil municipal de la paroisse de *St. Marcel*, dans

le comté de *Richelieu* ; du conseil municipal de la ville de *Sorel* ; du conseil municipal de la ville ou bourg de *William Henry* ; et du conseil municipal de la paroisse de *St. Aimé*, dans le dit comté de *Richelieu*.

Par l'honorable M. *Matheson* ; de *Peter Maitland (Reeve)*, au nom d'une assemblée publique des contribuables dans le township de *Montague*.

Par l'honorable M. *Panet* ; d'*Henry Crawford* et autres, de cette partie de la municipalité de *St. Gabriel de Valcartier*, comté de *Quebec*, située au nord-ouest de la rivière *Jacques Cartier*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; de l'institut littéraire de *St. Jean Port-Joli*.

Par l'honorable M. *Patton* ; du conseil municipal du comté de *Simcoe* ; de *J. R. Ardagh M. D.*, et autres, médecins praticiens ; de *Judge Gowen* et autres résidents ; et des préfets et *Reeves* du comté de *Simcoe*.

Par l'honorable M. *Walker* ; de la chambre de commerce de *Québec*.

Par l'honorable M. *Masson* ; de *J. L. de Bellefeuille* et autres, du comté des *Deux Montagnes*.

Par l'honorable M. *Prince* ; de l'institut des artisans de *St. Thomas*.

Par l'honorable M. *Patton* ; des maire et conseillers de ville de la ville de *Ste. Catharine*

Par l'honorable M. *de Blaquière* ; de l'Université de *Toronto*.

Par l'honorable Orateur ; de la société littéraire et historique de *Québec*.

Par l'honorable M. *Allan* ; de l'école de médecine de *Toronto*, en liaison avec l'Université de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues .

De l'union *St. Joseph* de *Montréal*, et des commissaires d'écoles de la paroisse de *St. Joseph de la Pointe-Lévy*, demandant, séparément, une allocation.

Trois pétitions, du préfet du comté de *Québec*, et des maires des municipalités locales du dit comté, demandant que l'acte pour l'extention des limites de la cité de *Québec*, ne devienne pas loi ;

Aussi demandant l'abrogation de l'acte 20e Vict. chap. 125. " Pour diviser la commission des chemins à barrières de *Québec* en deux commissions distinctes, et pour établir " d'autres dispositions à cet égard."

Et aussi demandant une enquête sur l'administration de la commission des chemins à barrières de *Québec*.

Deux pétitions de la corporation de la cité de *Toronto*, demandant que l'acte relatif aux institutions municipales dans le *Haut-Canada*, soit amendé.

Et aussi demandant un acte pour l'autoriser à passer un règlement pour prélever une taxe sur les compagnies d'assurance contre le feu.

Deux pétitions de l'institut-canadien de *Toronto*, demandant l'abrogation des droits sur les livres.

Et aussi demandant que le montant entier de l'allocation annuelle accordée ci-devant au dit institut, lui soit continué.

Du révérend *Henry Wilkes, D. D.* et autres, de *Montréal*, demandant à être incorporés sous le nom de " Société du fonds des ministres, veuves et orphelins congrégationalistes."

De *John Lovell*, de *Montréal*, imprimeur et éditeur, demandant une allocation pour publier une version en anglais des " Relations des Jésuites."

Du bureau provisoire de la compagnie du Pont International, demandant une extension de sa charte.

Des juges de paix des comtés unis de *Stormont, Dundas et Glengarry*, demandant que la 161e section de l'acte 22e *Victoria*, chap. 100, pour amender et refondre la loi du Jury dans le *Haut-Canada*, soit amendée de manière à accorder aux shérifs une rémunération équitable.

De *Robert Rickaby* et autres de *Glenloyd*, dans le comté de *Megantic*, demandant une concession gratuite des lots de terre sur lesquels ils sont maintenant établis.

Du conseil municipal du comté de *Brome*, demandant l'érection de chacun des comtés de *Shefford*, *Missisquoi* et *Brome* en district judiciaire séparé.

De *John Hall Thompson*, préfet du comté d'*Ontario*, demandant une loi prohibitive des liqueurs.

De *O. S. Strange* et autres, de *Kingston*, demandant qu'aucune compagnie de chemin de fer ne puisse traverser les canaux, obstruer la navigation sur iceux, ni faire aucun ouvrage dans leur voisinage, jusqu'à ce qu'un examen complet, et un rapport favorable aient été faits par des ingénieurs à cet égard.

De *L. C. Lussier* et autres de la municipalité locale de *St. Joachim de Chateauguay*, demandant une allocation pour la reconstruction d'un pont sur la rivière *Chateauguay*.

De *William E. Price*, et autres, du township de *Jouquières*, dans le comté de *Chicoutimi*, demandant une allocation pour construire un pont sur la *Rivière-aux-Sables*.

Sur motion de l'honorable *M. Ferrier*, secondé par l'honorable *M. Ferrie*, il a été ordonné, que la pétition de *John Lovell*, de *Montréal*, imprimeur et éditeur, lue ce jour, soit renvoyée au comité des deux Chambres sur la bibliothèque.

L'honorable *M. Seymour*, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Sauvel*, a informé la Chambre que l'honorable *Eusèbe Cartier*, Membre du comité, a été absent pendant l'espace d'une heure après le temps fixé pour la réunion du dit comité, aujourd'hui.

Ordonné, que le dit honorable *Eusèbe Cartier*, soit présent à sa place, en cette Chambre, demain.

D'honorable *M. Simpson*, du comité collectif des deux Chambres relatif aux impressions de la législature, a présenté ses troisième, quatrième et cinquième rapports.

Ordonné, qu'ils soient reçus; et

Ils ont été alors lus par le Greffier, comme suit :

Le comité collectif relatif aux impressions de la législature, a l'honneur de présenter son troisième rapport, comme suit :

Le comité a examiné avec soin les documents mentionnés dans les motions suivantes, pour impression, savoir :—

Par l'honorable *M. Vankoughnet*,—Rapport du commissaire des terres de la couronne pour 1859, avec ses appendices.

Le comité recommande que 1000 copies du rapport soient imprimées immédiatement, et distribuées pour l'usage des Membres, et qu'aussitôt que possible 1250 autres copies du rapport, avec ses appendices, soient aussi imprimées pour distribution.

Par *M. Dunbar Ross*,—Reprise en considération de la réponse à une adresse relative à l'expulsion de *R. H. Russell*, écr., de la commission de la paix.

Le comité recommande de nouveau que cette réponse ne soit pas imprimée.

Le comité collectif relatif aux impressions de la législature, a l'honneur de présenter son quatrième rapport, comme suit :

Le comité a examiné avec soin le sujet de la publication d'un "Miroir du Parlement" qui lui a été renvoyé, et en est venu à la conclusion suivante :

Que dans l'opinion de ce comité, il n'est pas à propos de prendre aucune mesure relative à la publication et à l'impression des débats du Parlement, durant la présente session.

Le comité collectif relatif aux impressions de la législature, a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Le comité a examiné avec soin la pétition d'*Alfred Dredge*, qui lui a été renvoyée, et a l'honneur de faire rapport, qu'il ne peut pas recommander la demande de la dite pétition.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour mieux assigner le douaire dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois d'hui en huit.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Résolu, que les honorables Messieurs *Seymour*, *Patton* et *Christie*, soient nommés pour agir de la part de cette Chambre, comme Membres d'un comité collectif des deux Chambres, au sujet des impressions de la Législature, au lieu et place de l'honorable M. *Hollis Smith*, absent, et des honorables Messieurs *Mills* et *Panet*, qui désirent être déchargés de servir à l'avenir sur le dit comité.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'Assemblée Législative, par un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre de la résolution précédente.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que l'honorable M. *Patton* soit ajouté au comité spécial relatif à la banqueroute et à l'insolvabilité.

L'honorable M. *Murney* est entré.

L'honorable M. *Morris* a présenté, à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour rendre légal le mariage avec la sœur de l'épouse décédée."

Le dit bill a été lu la première fois.

Alors l'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*.

Que le dit bill soit lu la seconde fois, d'hui en huit.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour étendre la juridiction des cours de comté."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour permettre le rapport de verdicts dans les procès par jury, quoique le jury ne soit pas unanime."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour protéger davantage le bois debout" a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour pourvoir à l'élection de l'Orateur du Conseil Législatif."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*.

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre, présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill en dernier lieu mentionné.

Après quelque temps, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Moore* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour accorder une subvention additionnelle à la ligne canadienne de steamers, et pour prolonger la ligne télégraphique jusqu'à *Belle-Isle*"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour changer et amender l'acte d'incorporation de l'institut des artisans, de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Ferrier*, *Leslie* et *Quesnel*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 23 Mars, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Matheson,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table.

Par l'honorable M. *Christie* ; de *Barton Farr*, du township de *Camboro*, dans le comté de *Haldimand* ; des agents des divers circuits wesleyens dans les comtés de *Brant* et *Oxford* ; et des membres en office du circuit de *Mount-Pleasant*, assemblés en sessions trimestrielles.

Par l'honorable M. *Renaud* ; de *H. Lappare*, de la cité de *Montréal*, notaire ; et de *H. Brunet* et autres, de la paroisse de *St. Timothée*, dans le comté de *Beauharnois*.

Par l'honorable M. *Leslie* ; de *Ashley Hibbard* et autres.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de *E. Griffin* et autres, de la cité d'*Ottawa* ; et des membres en office du circuit wesleyen de *Merrickville*, assemblés en sessions trimestrielles.

Par l'honorable M. *Tessier* ; du conseil municipal du township de *New Richmond*, dans le comté de *Bonaventure*.

Des maire et secrétaire-trésorier, du conseil municipal du dit township de *New Richmond* ; et de *Malcolm Fraser* résident sur le chemin *Kempt*.

Par l'honorable M. *Boulton* ; de *J. Cameron* et autres, du comté de *Northumberland* ; de *George Tice* et autres, du dit comté ; de *William Cothingham* et autres ; et de *Thomas C. Patrick* et autres, du comté de *Victoria*.

Par l'honorable M. *Masson* ; de *Martin Lemay* et autres, des parties des townships de *Ireland* et *Woolfstown* faisant partie de la paroisse de *St. Ferdinand* de *Halifax* ; de *Jean-Baptiste Moreau* et autres, des paroisses de *St. Jean*, *Ste. Marguerite* de *Blairfindie*, et *St. Valentin*, dans le comté de *St. Jean* ; et du conseil municipal du village de *Terrebonne*.

Par l'honorable Orateur ; du révérend *S. Belleau* et autres, de la paroisse de *Ste. Croix*, dans le comté de *Lotbinière*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet* ; D'*Allan Gilmour* et Cic., et autres intéressés dans le commerce de bois du *Canada*.

Par l'honorable M. *Patton* ; de *W. McConkey*, président d'une assemblée publique des habitants de *Barrie* ; de l'institut des artisans de *Collingwood* ; du conseil de ville de *Collingwood* ; du conseil municipal du comté de *Grey* ; et de *Wm. Mann* et autres, de *Barrie*.

Par l'honorable M. *Panet* ; de *C. Arcand* et autres, de la paroisse de *St. Charles des Grondines* et autres paroisses, navigateurs.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues.

De l'hospice de la maternité de l'université dans la cité de *Montréal*, et de l'association de la bibliothèque commerciale de *Montréal*, demandant, séparément, une allocation.

Du comité local d'administration de la compagnie anglaise et canadienne des mines ; de *Herbert Williams* et autres, du township de *Leeds*, dans le comté de *Megantic* ; et du révérend *W. Richardson* et autres, de la seigneurie de *Ste. Croix*, dans le comté de *Lotbinière*, demandant, séparément, une allocation pour compléter le chemin du township de *Leeds* à la station *Méthot*, sur la ligne du chemin de fer du *Grand Tronc*.

De la nouvelle compagnie de gaz de la cité de *Montréal*, demandant un acte pour l'autoriser à augmenter son capital.

Du bureau protestant des commissaires d'écoles de la cité de *Montréal*, demandant une allocation pour construire une maison d'école.

De la milice active du *Haut-Canada*, demandant que la loi de la milice soit amendée.

Du conseil municipal du comté de *Missisquoi*, demandant que les comtés de *Shefford*, *Missisquoi* et *Brome* soient érigés chacun d'eux, en district judiciaire séparé, et que les deniers auxquels a droit le district de *Bedford*, soient également partagés entre les dits comtés, pour l'érection de bâtisses de district.

Du révérend *F. McDonnell* et autres, de *Stoneham* et du *Lac Beauport*, demandant une allocation pour l'ouverture d'un chemin.

De l'institut des artisans et de l'association de la bibliothèque de *Perth* ; demandant la continuation de l'allocation annuelle en faveur du dit institut.

De *George Bartlett* et autres, du comté de *Shefford*, demandant une loi prohibitive des liqueurs.

Deux pétitions de la corporation de la cité de *Montréal*, demandant un acte pour autoriser la dite corporation à acquérir un terrain pour servir de terminus dans la dite cité, pour la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*.

Et aussi demandant l'abrogation de l'acte 18 *Victoria*, chap. 162, pour amender les dispositions des divers actes pour l'incorporation de la cité de *Montréal*, et pour établir un système de taxation plus équitable et plus judicieux.

De *Thomas Robison* et autres, de *Kingston*, demandant que l'acte relatif aux compagnies à fonds social soit amendé, de manière à permettre aux compagnies d'expédition de faire des placements dans les fonds des banques incorporées, ou d'accorder un acte spécial d'incorporation à la "compagnie d'expédition britannique et américaine."

De *Joseph Paré* et autres, de *St. Vincent de Paul*, dans le comté de *Laval*, demandant une allocation en faveur de "l'hôpital du comté de *Laval*."

De *Samuel Smith Macdonell* et autres, de *Windsor, Amherstburg, Sandwich, Hamilton* et *Toronto*, et de *Boston* et *New-York*, dans les *Etats-Unis d'Amérique*, demandant à être incorporés sous le nom de "compagnie des améliorations de *Windsor*."

De l'institut des artisans de *Kingston*, demandant la continuation de son allocation annuelle.

D'*Edouard Stœcklin*, ingénieur, ci-devant de *Fribourg, Suisse*, demandant un acte de naturalisation.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Sauvel*, a informé la Chambre que l'honorable *Eusèbe Cartier*, Membre du comité, a été absent pendant l'espace d'une heure après le temps fixé pour la réunion du dit comité, aujourd'hui ; et a soumis l'affidavit suivant :

PROVINCE) *Augustin Norbert Morin*, de la cité de *Québec*, juge de la cour
DU) supérieure, étant assermenté sur les Saints Evangiles, dépose et dit :
CANADA) que l'honorable *Eusèbe Cartier*, de *St. Hyacinthe*, a eu le malheur
d'être frappé de cécité, dans le cours de l'été dernier, et qu'à l'époque où le
déposant l'a vu pour la dernière fois, savoir, à la fin de septembre, aussi dernier,
les symptômes d'amélioration n'étaient pas assez considérables pour faire espérer
une guérison prochaine ; de plus, que depuis cette dernière époque, des correspondances
fréquentes avec les parents du dit honorable *Eusèbe Cartier*, donnent
au déposant tout lieu de croire qu'il demeure à peu près dans le même état.

Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,)

A. N. MORIN.

Assermenté devant moi, en la cité de *Québec*, dans le district de *Québec*, le vingt-troisième jour de mars, mil huit cent soixante.

(Signé,)

J. MAGUIRE, J. P.

Alors sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. de *La Terrière*, il a été

Ordonné, que l'honorable *Eusèbe Cartier* étant absent de son siège en cette Chambre pour cause de maladie grave, comme il appert par l'affidavit filé avec le rapport du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition de *Jean Baptiste Lamère, William McNaughton* et *Thomas McCarthy*, se plaignant d'une élection et rapport irréguliers de l'honorable M. *Jean Baptiste Guévremont*, pour le collège électoral de *Sauvel*, soit déchargé de servir davantage sur le dit comité.

L'honorable M. *Allan*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour abroger les actes qui incorporent l'institut des artisans de *Toronto*, et qui permettent au dit institut de s'incorporer en vertu de l'acte général qui incorpore les instituts d'artisans," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport

avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus deux fois par le Greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport au bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du pont international."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Sur motion l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que la pétition présentée hier par les chancelier, vice-chancelier et sénat de l'université de *Toronto*, soit renvoyée au comité collectif sur les impressions de la législature, afin qu'elle soit imprimée dans les deux langues, pour l'usage des Membres.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, que la prestation du serment par les Membres du comité général d'élections soit remise à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour pourvoir à l'élection de l'Orateur du Conseil Législatif."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du pont international," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Christie*, *Crawford* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Prince* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour accorder une subvention additionnelle à la ligne canadienne de steamers, et pour prolonger la ligne télégraphique jusqu'à *Belle-Isle*."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*.

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est formé en comité de toute la Chambre sur le bill mentionné en dernier lieu.

Après quelque temps, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Crawford* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

Ordonné, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois, présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois, en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce bill, sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 26 Mars, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Paton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Mitheson,</i>	<i>Prince,</i>	
<i>De La Ferrière,</i>			

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative pour prier cette honorable Chambre de donner effet à son ordre permanent, no. 27, communiqué à cette Chambre le 21 juin 1841, réservant une place pour les Conseillers Législatifs qui désirent entendre les débats de la dite Chambre, et de plus de s'enquérir si la place ainsi réservée l'est pour l'usage exclusif du Conseil Législatif.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table.

Par l'honorable M. *Murney*; de *John Stevenson* et autres, reeves, député-reeves et conseillers municipaux des comtés de *Lennox* et *Addington*.

Par l'honorable M. *Ferrier*; d'*A. S. Lyman*, de la cité de *New-York*.

Par l'honorable M. *Campbell*; de *James A. Henderson* et autres, membres du barreau du *Haut-Canada*.

Par l'honorable M. *Patton*; du conseil provisoire du comté de *Peel*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*; de *R. W. Heneker* et autres, de *Sherbrooke*.

Par l'honorable M. *Masson*; de *Séraphin Leblanc* et autres, de l'*Assomption*, dans le comté de *Montcaim*.

Par l'honorable M. *Boulton*; de *Charles Perry* et autres, du comté de *Peterborough*.

Par l'honorable M. de *Blaquière*; du très révérend Lord Evêque le *Huron*, et autres.

Par l'honorable M. *McDonald*; de *Daniel McPhail* et autres, de *Fullarton*.

Par l'honorable M. *Matheson*; de l'institut des artisans de *Smith's Falls*; et de *William Wallace*, reeve, et autres, du township de *Ross*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché*; de *Joseph Thiboutot*, de *Ste. Anne*, dans le comté de *Kamouraska*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues.

Du conseil municipal de la paroisse de *St. Marcel*; du conseil municipal de la paroisse de *St. Aimé*, dans le comté de *Richelieu*; et du conseil municipal de la ville de *Sorel*, demandant séparément une allocation pour creuser la rivière *Yamaska*.

Du conseil municipal de la ville ou bourg de *William Henry*, dans le comté de *Richelieu*; demandant à être incorporé sous le titre de " Ville de *Sorel*."

De *Peter Mailland*, reeve, au nom d'une assemblée publique des contribuables du township de *Montague*; demandant qu'aucun bill relatif à la dette de la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*, aux municipalités, ne devienne loi, jusqu'à ce qu'un appel soit fait aux contribuables des comtés de *Lanark* et *Renfrew*.

De *William Crawford* et autres, de cette partie de la municipalité de *St. Gabriel* de *Valcartier*, situé au nord-ouest de la rivière *Jacques Cartier*; demandant à être érigée en municipalité séparée.

De l'institut littéraire de *St. Jean Port Joli*; demandant une allocation.

Du conseil municipal du comté de *Simcoe*, demandant un amendement à la loi pour mettre sur un pied d'égalité, quant au temps et au mode de paiement des taxes, les propriétaires de terres non-résidants, et ceux qui occupent leurs terres.

De *J. R. Ardagh*, M. D. et autres, médecins-praticiens; de *Judge Gowan* et autres, résidents, et des préfet et reeves du comté de *Simcoe*; demandant un acte pour prescrire les qualifications des praticiens en médecine et chirurgie, dans le *Haut-Canada*.

De la chambre de commerce de *Québec*, demandant que l'acte pour incorporer les pilotes pour le havre de *Québec* et au-dessous, ne devienne pas loi.

De *J. L. de Bellefeuille* et autres, du comté des *Deux-Montagnes*; demandant que la pétition de *J. B. Bélanger* et autres, pour être indemnisés de leurs pertes durant la rébellion de 1837 et 1838, soit reçue favorablement.

De l'institut des artisans de *St. Thomas*; demandant la continuation de l'allocation annuelle en faveur du dit institut.

Des maire et conseil de ville de *Ste. Catharine*; demandant que les personnes qui n'ont pas payé leurs taxes ne puissent pas voter aux élections municipales, et que les conseillers n'aient pas le droit d'autoriser aucune dépense de deniers après l'élection de leurs successeurs.

Des chancelier, vice-chancelier et sénat de l'université de *Toronto*; demandant qu'aucune mesure ne soit passée pour partager la dotation de la dite Université avec d'autres institutions.

De la société littéraire et historique de *Québec*, demandant une allocation pour se procurer un logement d'une manière permanente, tel qu'il a été accordé à l'institut canadien de *Toronto* et à la société d'histoire naturelle de *Montréal*.

De l'école de médecine de *Toronto*, affiliée à l'université de *Toronto*; demandant une allocation semblable à celle accordée aux autres écoles de médecine de la Province.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le district d'*Iberville*, pour l'année 1859.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est commesuit :

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour pourvoir davantage à la sureté des passagers à bord des bateaux à vapeur," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Christie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le dit bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du pont international," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois, en conséquence

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Montarville*, a informé la Chambre que l'honorable M. *Frederick A. Quesnel*, un des Membres du comité, ne s'est pas présenté dans le cours d'une heure après le temps fixé pour la réunion du dit comité, aujourd'hui

L'honorable M. *Quesnel* s'est levé de son siège et a déclaré qu'il n'avait pu assister au comité spécial, en conséquence du retard dans l'arrivée des chars, et a demandé à être excusé.

Et l'honorable M. *Quesnel* ayant vérifié ce que dessus sous serment, il a été

Ordonné, que la déclaration ci-dessus soit considérée comme excuse suffisante.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à l'élection de l'Orateur du Conseil Législatif," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Alors sur motion de l'honorable M. *VanLoughnet*, secondé par l'honorable M. *Morris*, Certains mots ont été ajoutés au dit bill.

Et la question étant mise de nouveau, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour abroger les actes qui incorporent l'institut des artisans de *Toronto*, et qui permettent au dit institut de s'incorporer en vertu de l'acte général qui incorpore les instituts d'artisans," a été lu la troisième fois.

Alors l'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que ce bill passe, et que son titre soit : " Acte pour abroger les actes qui incorporent l'institut des artisans de *Toronto*, et pour permettre au dit institut de s'incorporer en vertu de l'acte général qui incorpore les instituts d'artisans."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé le bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour étendre la juridiction des cours de comtés."

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour permettre le rapport de verdicts dans les procès par jury, quoique le jury ne soit pas unanime."

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'honorable *Sir E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que l'envoi du message ordonné d'être transmis ce jour à l'Assemblée Législative, au sujet d'une place réservée par l'Assemblée Législative pour l'usage du Conseil Législatif, soit remis à demain.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte au sujet de la ligne de division entre le *Haut* et le *Bas-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Kierzkowski*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi 27 Mars,

Les Membres présents ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur,

Les honorables Messieurs

Alexander,
Allan,
Armand,
Armstrong,
Boulton,
Campbell,
Christie,
Crawford,
De Blaquière,

De La Terrière,
Duchesnay, E. H. J.
Ferrie,
Ferrier,
Guévremont,
Kierzkowski,
Knowlton,
Masson,
Matheson,

McDonald,
Mills,
Moore,
Morris,
Murney,
Panet,
Patton,
Perry,
Prince,

Quesnel,
Seymour,
Simpson,
Smith, Harmaunus,
Smith, Hollis,
Taché, Sir E. P.,
Tessier,
Vankoughnet,
Walker.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table.

Par l'honorable M. *Moore* ; du major *Mark Whitcomb* et autres, du township de *Shefford* ; et du conseil municipal du comté de *Shefford*.

Par l'honorable M. *Christie* ; de la division *St. Laurent* des fils de tempérance ; et du conseil municipal du comté de *Lambton*.

Par l'honorable M. *Perry* ; de *C. E. Bullock* et autres, du village de *Brighton*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; de la compagnie des mines du *St. Laurent*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith* ; de l'institut des artisans de *Mellourne*.

Par l'honorable M. *de Blaquièze* ; du conseil de la université de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Kierzkowski* ; du conseil municipal du comté de *Bogot*.

Par l'honorable M. *Walker* ; d'*Allan Gilmour et Cie.*, et autres marchands-propriétaires de navires, et autres intéressés dans le commerce de *Québec*.

Par l'honorable M. *Sir E. P. Taché* ; du conseil municipal du comté de *Kamouraska* ; et d'*Abraham Dubé* et autres, de la seigneurie de *Témiscouata*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet* ; de l'institut des artisans de *Goderich*.

Par l'honorable *E. H. J. Duchesnay* ; du révérend *J. Néligan* et autres, de la paroisse de *Ste. Marguerite*, dans le comté de *Dorchester*.

Par l'honorable Orateur ; de *Joseph Santee* et autres, de la paroisse de l'*Isle-Verte*, dans le comté de *Témiscouata*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *J. Cameron* et autres ; de *George Tice* et autres, du comtés de *Northumberland* ; de *William Cottingham* et autres ; et de *Thomas C. Patrick* et autres, du comté de *Victoria*, demandant séparément que les lois du *Haut-Canada* relatives au gibier soient amendées.

Des membres en office du circuit de *Merrickville*, assemblés en sessions trimestrielles ; des membres en office du circuit de *Mount-Pleasant*, et des agents des divers circuits westleyens dans les comtés de *Brant* et *Oxford*, demandant séparément un acte pour assurer au *Haut-Canada*, les avantages d'une université nationale nullement en liaison avec aucune croyance religieuse, et pour mettre sur un pied d'égalité tous les collèges, avec ou sans dénomination.

D'*Allan Gilmour et cie.*, et autres intéressés dans le commerce des bois du *Canada*, demandant l'abrogation de certaines conditions imposées aux conducteurs de radeaux passant sous les ponts de la branche nord de la rivière *Ottawa*.

De *Malcolm Fraser* ; demandant une allocation à raison de ce qu'il réside sur le chemin *Kempt*, et qu'il assiste les voyageurs qui y passent.

Du conseil municipal de *New Richmond*, demandant une allocation pour construire un pont.

Des maire et secrétaire-trésorier, de *New Richmond*, demandant que l'acte des pêcheries soit amendé.

D'*Ashly Hibbard* et autres, demandant à être incorporés sous le titre de " Compagnie de manufacture britannique-américaine."

Du conseil municipal du village de *Terrebonne*, demandant à être autorisé à prendre des actions dans " la compagnie de navigation de *Terrebonne*."

De *Henri Laparre*, de la cité de *Montréal*, notaire, demandant une indemnité pour pertes qu'il a souffertes en conséquence de l'acte de judicature de 1857.

De *E. Griffin* et autres, de la cité d'*Ottawa*, demandant qu'aucune compagnie de chemin de fer ne puisse obstruer la navigation des canaux, soit en les traversant ou en faisant aucun ouvrage dans leur voisinage, jusqu'à ce qu'un examen complet et un rapport favorable aient été faits par des ingénieurs à cet égard.

De *Barton Farr*, du township de *Canboro*, dans le comté de *Haldimand*, demandant à être indemnisé de ses pertes en conséquence des dommages causés à sa propriété par la construction d'une chaussée sur la Grande-Rivière au village de *Dunnville*.

De *Martin Lemoy* et autres, des parties des townships d'*Ireland* et *Woofstown*, comprises dans la paroisse de *St. Ferdinand* d'*Halifax*, demandant à être réunies au township d'*Halifax* sud, pour les fins municipales.

De *Jean Baptiste Moreau* et autres, des paroisses de *St. Jean*, *Ste. Marguerite de Blairfindie* et *St. Valentin*, dans le comté de *St. Jean*, demandant un acte pour valider et légaliser certains procédés à l'égard d'un cours d'eau et de l'égoûtément des terres dans le dit comté.

Du révérend *S. Belleau* et autres, de la paroisse de *Ste. Croix*, dans le comté de *Lotbinière*, demandant une allocation pour agrandir l'académie des jeunes demoiselles dans la dite paroisse.

De *William Mann* et autres, de *Barrie*, demandant que le droit de dix pour cent, sur les livres importés, soit abrogé.

Du conseil de ville de *Collingwood*, demandant une loi pour exempter la vente de certains biens, sur saisie-exécution.

De l'institut des artisans de *Collingwood*, demandant la continuation de son allocation annuelle.

Du conseil de comté de *Grey*, demandant certains amendements à la loi municipale pour pourvoir à une indemnité en faveur des membres des conseils de comté.

De *Thomas D. McConkey*, président d'une assemblée publique des habitants de *Barrie*, demandant la dissolution de l'union entre le *Haut* et le *Bas-Canada*, en réservant aux deux provinces, comme dépendances de l'Empire Britannique, la libre navigation du *St. Laurent*.

De *C. Arcand* et autres, de la paroisse de *St. Charles des Grondines*, pilotes, demandant que les bâtiments américains navigant sur les canaux canadiens, soient assujétis aux mêmes restrictions que celles imposées aux bâtiments de ce pays qui naviguent sur les canaux américains.

De *H. Brunet*, et autres, de la paroisse de *St. Thimothée*, dans le comté de *Beauharnois*, demandant une indemnité pour dommages causés à leurs propriétés par le débordement des eaux du canal *Beauharnois*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *St. François*, pour l'année 1859.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir *Papiers Parlementaires*.)

L'honorable *M. Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour changer et amender l'acte d'incorporation de l'institut des artisans de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier.

Sur motion de l'honorable *M. Ferrier*, secondé par l'honorable *M. Ferrie*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable *M. Seymour*, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Saurel*, a informé la Chambre que le rapport du commissaire nommé pour faire l'enquête concernant les allégués contenus dans la dite pétition, étant en français seulement, le comité l'avait chargé de demander la permission de s'ajourner jusqu'à ce que le dit rapport soit traduit dans la langue anglaise.

Ordonné, que le comité spécial sur la pétition de l'élection du collège électoral de

Saurel ait la permission de s'ajourner jusqu'à mardi, le trois d'avril prochain, à onze-heures de l'avant-midi, afin que l'enquête et le rapport du commissaire nommé pour faire l'enquête relative à cette élection, soient traduits en anglais.

L'honorable M. E. H. J. *Duchesnay*, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Montarville*, a fait rapport que le comité avait pris en considération le refus de l'honorable *Hypolite Guy*, l'un des juges de la cour supérieure de Sa Majesté pour le *Bas-Canada*, d'agir comme commissaire et de prendre l'enquête dans l'affaire de la dite élection contestée de *Montarville*, en conséquence de la multiplicité de ses devoirs judiciaires.

Le comité, afin de donner effet à la dite commission, a ordonné, du consentement du Membre siégeant et du pétitionnaire, que *Francis J. Johnson*, de la cité de *Montréal*, un des conseils en loi de Sa Majesté, soit choisi et nommé commissaire aux lieu et place du dit honorable *Hypolite Guy*, aux fins de procéder simultanément, à prendre l'enquête sur tous les faits énoncés en la pétition du pétitionnaire et dans la réponse du Membre siégeant, à icelle produite dans la dite affaire de l'élection contestée du dit collège électoral de *Montarville*.

Ordonné, qu'il soit permis au comité spécial sur la pétition d'élection de *Montarville* de s'ajourner jusqu'à ce que l'honorable Orateur de cette Chambre, par son warrant, qui sera émis en la manière prescrite par l'acte concernant les élections parlementaires contestées, ordonne au dit comité de se réunir et de prendre en considération les procédures de la dite commission.

L'honorable M. *Simpson*, du comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la législature, a présenté les sixième et septième rapports du dit comité.

Ordonné, qu'ils soient reçus, et

Ils ont été alors séparément lus, par le Greffier, comme suit:

Le comité collectif des deux Chambres sur les impressions de la législature, a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Le comité a examiné avec soin les documens mentionnés dans les motions suivantes, pour impressions, savoir :

Par l'honorable M. *Brown* ;—Réponse à une adresse—Etat des débetures émises en vertu de l'acte du fonds d'emprunt municipal, dans le *Bas-Canada*.

Le comité recommande l'impression de cette réponse.

Par l'honorable M. *de Blaquière* ; La pétition des chancelier, vice-chancelier et sénat de l'Université de *Toronto*, demandant qu'il ne soit passé aucune mesure pour partager la dotation de la dite Université avec d'autres institutions. Le comité recommande que cette pétition soit imprimée.

Par l'honorable M. *Brown* ; Réponse à une adresse.—Etat des dépenses de la Police dans le *Haut* et le *Bas-Canada* depuis l'union.

Réponse à une adresse,—Etat des sommes dues le premier janvier 1860, par les compagnies qui ont acquis du Gouvernement des chemins, ponts ou havres, dans le *Haut-Canada*, en 1849 et depuis.

Réponse à une adresse,—Etat des dépenses se rapportant aux quais au-dessous de *Québec*.

Réponse à une adresse,—Etat des fonds avancés sous l'acte du fond d'emprunt municipal. Le comité recommande que ces quatre réponses soient imprimées.

Par l'honorable M. *Brown* ;—Etat des sommes d'argent payées à M. *Baby* pour le compte des vapeurs remorqueurs. Le comité recommande l'impression de cette réponse, les comptes, en entier, avec résumé du reste.

Le comité collectif des deux Chambres sur les impressions de la législature, a l'honneur de présenter son septième rapport.

Le comité ayant examiné avec soin la question qui lui a été renvoyée au sujet des statuts refondus du *Canada* et du *Haut-Canada*, et ayant reçu des soumissions de l'imprimeur de la Reine et de M. *John Lovell*, quant au coût d'impression

d'iceux, a *Résolu*, comme recommandation au gouvernement, que 2000 copies des statuts refondus du *Canada*, et 2000 copies des statuts du *Haut-Canada*, en anglais, soient imprimées et reliées par M. *Lovell*, conformément à sa soumission, qui est la plus basse. Les dits volumes à être distribués par le gouvernement aux différents greffiers de la *paix*, pour être vendus au prix coutant.

L'honorable M. *de Blaquière* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour autoriser le recteur et les marguilliers de l'église de *St. Paul*, à *Woodstock*, à vendre et transférer certaines terres appartenant à la dite église. "

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour définir la responsabilité des personnes qui instrumentent comme notaires, (*Conveyancers*). "

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour mieux protéger le gibier dans le *Haut-Canada*, "

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Prince*, *Panet*, *Boulton*, *Moore*, *Simpson*, *Allan* et *Campbell*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faciliter dans le *Bas Canada*, l'euregistrement des titres aux immeubles et l'inscription des certificats de décharges exécutés devant témoins, "

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour pourvoir davantage à la sûreté des passagers à bord des bateaux à vapeur, " et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le Greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armstrong*,

Que le dit bill et les amendements soient imprimés et lus la troisième fois, demain.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport de la compagnie du *Richelieu* pour l'année 1859.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Papiers Parlementaires*.)

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 28 Mars, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De Blaquièrre,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de la société d'histoire naturelle de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Crawford* ; du conseil municipal de *Mura et Rama*.

Par l'honorable M. *Armand* ; de *Louis Paré* et autres, de la paroisse de *St. Vincent-de-Paul*.

Par l'honorable M. *Christie* ; de *William Valentine* et autres, de la société religieuse des amis ou *Quakers* ; et deux pétitions du conseil municipal du comté de *Norfolk*.

Par l'honorable M. *Dessaulles* : des sœurs de la charité directrices de l'Hôtel-Dieu de *St. Hyacinthe* ; et des dames religieuses de notre-dame de charité du Bon Pasteur, à *Montréal*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; de *Louis Fournier* et autres, du comté de *l'Islet*.

Par l'honorable M. *de La Terrière* ; de *Charles Trudel* et autres ; et de *C. P. Huot* et autres, de la *Baie St. Paul, St. Urbain, la Petite Rivière* et *l'Isle aux Coudres*.

Par l'honorable M. *Allan* ; de *James Meagher* et autres, de la cité de *Kingston* ; de *Hugh Maginnis* et autres, du comté de *Elgin* ; du révérend *A. H. Bethune* D. D. recteur de *Cobourg* et autres, du comté de *Northumberland* ; de *George H. Low*, et autres, du comté *Durham* ; d'*Alexander Workman*, maire et autres, de la cité d'*Ottawa* ; de *J. G. Browne* et autres, de *Peterborough* ; de *William Cook*, préfet, et autres, du comté de *Haldimand* ; d'*Allan Cameron* et autres, du comté de *Grey* ; de *John Harrington* et autres, du comté d'*Oxford* ; de *W. Tempest* et autres, de *South Ontario* ; et de *John Hyndman* et autres, du comté de *Huron*.

Par l'honorable M. *Kierzkowski* ; de l'institut des artisans du canton de *Chambly*.

Par l'honorable M. *Alexander* ; de *Jacob Hespeler* et autres, de *Preston*, dans le comté de *Waterloo*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet* ; de la corporation du village de *Richmond*, dans le comté de *Carleton*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith* ; du révérend *D. Falloon* D. D. et autres, du township de *Melbourne*, dans le comté de *Richmond*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues.

D'*A. S. Lyman*, de la cité de *New-York*, demandant l'extension à cette province d'un certain brevet pour une méthode améliorée d'effectuer la séparation des fibres du bois employé à la manufacture du papier.

De *James A. Henderson* et autres, membres du barreau du *Haut-Canada*, demandant que le bill relatif à la récusation des jurés en certains cas, devienne loi.

De *R. W. Heneker* et autres, de *Sherbrooke*, demandant l'abrogation de l'acte pour incorporer la " Compagnie de manufacture de *Sherbrooke*," et demandant un acte pour incorporer la " Compagnie de manufacture de coton de *Sherbrooke*."

De *Séraphin Le Blanc* et autres, de l'*Assomption*, dans le comté de *Montcalm*, demandant à être incorporés sous le nom de " Compagnie de navigation de l'*Assomption*."

De *William Wallace*, reeve, et autres, du township de *Ross*, demandant que la pétition du conseil municipal de *Lanark* et *Renfrew*, relative à la décharge demandée par la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*, ne soit pas accordée.

De *Charles Perry* et autres, du comté de *Peterborough*, demandant certains amendements à loi pour la conservation du gibier dans le *Haut-Canada*.

De *Joseph Thiboutot*, de la paroisse de *Ste. Anne*, dans le comté de *Kamouraska*, demandant certains arrêges de pension.

Du très révérend Lord Evêque de *Huron*, demandant un acte pour autoriser les titulaire et marguilliers de l'église *St. Paul*, à *Woodstock*, à aliéner un certain immeuble appartenant à l'église.

Du conseil provisoire du comté de *Peel*, demandant un acte déclarant illégal le choix de *Malton* comme ville de comté, et pourvoyant au choix de la ville du comté en conformité des désirs des contribuables.

De l'institut des artisans de *Smith's Falls*, demandant la continuation de son allocation annuelle.

De *Daniel McPail* et autres, de *Fullarton*, demandant une loi prohibitive des liqueurs.

Sur motion de l'honorable M. *Walker*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, que la pétition présentée à cette Chambre le 22 du courant, de la part de la chambre de commerce de *Québec*, et la pétition présentée à cette Chambre hier, de la part d'*Allan Gilmour & Cie.*, et autres, marchands, propriétaires de bâtiments, et autres intéressés dans le commerce de *Québec*, soient renvoyées au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer les pilotes pour et au-dessous du hâvre de *Québec*."

L'honorable M. *de La Terrière* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la nomination de commissaires pour s'enquérir de l'état des affaires de la Caisse d'économie de *St. Roch* de *Québec*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné que la pétition présentée à cette Chambre hier de la part du conseil de l'université de *Toronto*, soit renvoyée au comité collectif des deux Chambres, sur les impressions de la législature, en vue qu'elle soit imprimée pour l'usage des Membres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour pouvoir davantage à la sureté des passagers à bord des bateaux à vapeur ", a été lu troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ? Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour étendre la juridiction des cours de comtés."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Patton, Prince, Boulton, Campbell* et *Vankoughnet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé, " Acte pour permettre le rapport de verdicts dans les procès par jury au civil, quoique le jury ne soit pas unanime."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion.

Après débats.

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Ferrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier.—19.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Prince,</i>	

NON CONTENTS :

Les honorables Messieurs,

<i>Campbell,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Ferrier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Vankoughnet.—10</i>
<i>Gutvremont,</i>	<i>Mills,</i>		

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre, présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est formé en comité de toute la Chambre, sur le dit bill.

Après quelque temps, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Morris* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial, au bill intitulé " Acte pour changer et amender l'acte d'incorporation de l'institut des artisans de *Montréal*," et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le Greffier, et la question de concours mise, sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et lu la troisième fois, demain.

Un message de l'Assemblée Législative, par l'honorable M. le procureur-général *Cartier* et autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Mardi, 27 mars, 1860.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, informant leurs Honneurs que cette Chambre donnera effet à son ordre permanent, No. 26. qui réserve une place aux Conseillers Législatifs qui désirent entendre les débats de cette Chambre;

Ordonné, que l'honorable M. le procureur-général *Cartier* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté

Wm. B. LINDSAY,
G. A.

Et alors il se sont retirés.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 29 Mars, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'HONORABLE NARCISSE F. BELLEAU, ORATEUR.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Perry,</i>
<i>^lan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Masson,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Prince* ; deux pétitions du conseil municipal du comté de *Kent*.

Par l'honorable M. *Murney* ; de *Thomas White*, junior, et autres, de la ville de *Peterborough*.

Par l'honorable M. *Guévremont* ; du conseil municipal de la paroisse de *S. Barnabé*, dans le comté de *St. Hyacinthe*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de la division no. 4 des fils de la persévérance de la tempérance de *Huntingdon*.

Par l'honorable M. *Alexander* ; des reeves et députés reeves du comté de *Peel*.

Par l'honorable M. *Armand* ; de *F. X. Beauchamp*, maire et autres, du village *St. Louis*, et du village *St. Jean-Baptiste*.

Par l'honorable M. *Allan* ; d'*Edward Hodder*, M. D., et autres, de *Toronto* ; d'*Archibald Young*, et autres, du comté de *Lambton* ; et de *Thomas Cross* et autres, du comté de *Kent*.

Par l'honorable M. Tessier ; de Joachim Paquet, et autres, du township de Fleuriau, dans le comté de Rimouski ; et d'Ol. Robitaille, président de la caisse d'économie de notre dame, et autres, de la cité de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du major Mark Whitcomb, et autres, du township de Shefford ; et de la division St. Laurent no. 16, des fils de la tempérance, demandant séparément une loi prohibitive des liqueurs.

Du conseil municipal du comté de Shefford, demandant que la bâtisse publique maintenant en voie de construction à Nelsonville, soit discontinuée, et que la balance non-employée des deniers auxquels le district de Bedford a droit, soit répartie entre les comtés afin de défrayer l'érection de cours et de prisons en iceux.

De C. E. Bullock, et autres, du village de Brighton, demandant un acte pour exempter de la vente par saisie, certaine propriété immobilière.

Du conseil municipal du comté de Lambton, demandant un acte pour autoriser les shérifs à vendre les droits des acquéreurs de terres du gouvernement, qui doivent des arrérages de taxes, de la même manière qu'ils vendent maintenant d'autres terres, et pour légaliser les ventes déjà faites.

De la compagnie des mines du St. Laurent, demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

De l'institut des artisans de Melbourn demandant une allocation.

Du conseil municipal du comté de Bagot, demandant une allocation pour améliorer la navigation de la rivière Yamaska.

D'Allan Gilmour & Co., et autres marchands, propriétaires de bâtiments, et autres intéressés dans le commerce de Québec, demandant que le bill pour incorporer les pilotes pour le havre de Québec et au-dessous, ne devienne pas loi.

Du conseil municipal du comté de Kamouraska, demandant que J. Baptiste Martin reçoive le montant qu'il réclame pour ses services comme greffier du ci-devant conseil de district de Kamouraska.

D'Abraham Dubé, et autres, habitants des seigneuries de Témiscouata, demandant que l'acte seigneurial de 1854 et l'acte d'amendement seigneurial de 1855, soient amendés de manière à ce qu'ils ne soient pas dépossédés des terres qu'ils occupent maintenant, et qu'ils ne soient pas obligés de payer pour les dites terres une somme plus élevée que celle payable par les censitaires des seigneuries voisines.

De l'institut des artisans de Goderich, demandant la continuation de son allocation annuelle.

Du révérend J. Nelligan, et autres, de la paroisse de Ste. Marguerite, dans le comté de Dorchester, demandant une allocation pour un certain chemin.

De Joseph Santee, et autres, habitans de la paroisse de L'Isle Verte, dans le comté de Témiscouata, demandant une allocation pour continuer un chemin partant de l'église de la dite paroisse et traversant le township de Denonville dans le comté de Témiscouata.

La pétition de John Stevenson, et autres, reeves et députés-reeves et conseillers municipaux des comtés de Lennox et Addington, demandant la division des dits comtés de Frontenac, allait être lue, mais la remarque étant faite que divers appendices étaient annexés à icelle, l'honorable Orateur, avec la permission de la Chambre, a donné ordre les dits appendices en fussent détachés. Lesquels étant détachés.

La dite pétition a été alors lue par le Greffier.

L'honorable M. Patton, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour étendre la juridiction des cours de comté," a fait rapport qu'il avait examiné le

dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait, aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus deux fois par le Greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et lu la troisième fois demain.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport de la compagnie d'assurance britannique américaine, jusqu'au 31 décembre, 1859.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour permettre le rapport de verdicts dans les procès par jury au civil, quoique le jury ne soit pas unanime, " a été lu la troisième fois.

La question a été raise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour changer et amender l'acte d'incorporation de l'institut des artisans de *Montréal*, " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Vankoughnet* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé, " Acte pour mieux assigner le douaire dans le *Haut-Canada*. "

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative ; et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Campbell*, *Vankoughnet*, *Prince*, *Patton*, *Mills*, *Boulton*, et *Simpson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill, intitulé " Acte pour rendre légal le mariage avec la sœur d'une épouse décédée ".

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill, intitulé " Acte pour définir la responsabilité des personnes qui instrumentent, comme notaires (*conveyancers*). "

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince* ;

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton, Prince, Campbell, Vankoughnet* et *Allan*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 30 Mars, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table.

Par l'honorable M. *Masson* ; du conseil municipal de la partie Est du township d'*Abercrombie*, dans le comté de *Terrebonne*.

Par l'honorable M. *Mills* ; de l'honorable Sir *Allan N. MacNab* et autres, de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Christie* ; du conseil municipal du comté de *Lambton*, et de la corporation de la ville de *Guelph*.

Par l'honorable M. *Alexander* ; de *R. H. Carroll* et autres, du village d'*Ingersoll*, dans le comté d'*Oxford*.

Par l'honorable M. *Moore* ; de la division *Granby* des fils de la tempérance.

Par l'honorable M. *Prince* ; de *L. Réaume* et autres, du township de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex*.

Par l'honorable M. *Patton* ; d'*E. Browne* et autres, de *Hamilton* ; et de *Joseph Doyle* et autres, de *Kingston*, propriétaires de bâtiments.

Par l'honorable M. de *Blaquière* ; du très-révérend lord évêque de *Toronto* ; du clergé et des délégués laïques de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, assemblés en synode.

Par l'honorable M. *Allan* ; du très-révérend lord évêque de *Toronto*, du clergé des délégués laïques de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, assemblés en synode.

Par l'honorable M. *Walker* ; des syndics de l'école dissidente protestante de la paroisse de *St Colomb* de *Sillery*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet* ; deux pétitions de la Chambre de commerce d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Guévremont* ; du révérend *J. T. Lasnier* et autres, de la paroisse de *St. Zotique*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*; du conseil municipal du comté de *Norfolk*; de la corporation de l'asile *Finlay*, à *Québec*; du conseil municipal du township d'*Albion*; et de *John Supple* et autres, du township et village de *Pembroke*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la société d'histoire naturelle de *Montréal*, demandant une allocation.

Du conseil municipal de *Mara et Rama*, demandant l'établissement d'une cour de division dans la dite municipalité.

De *Louis Paré* et autres, de la paroisse de *St. Vincent de Paul*, demandant l'abrogation de l'acte 22ième *Victoria*, chap. 85, relatif à l'intérêt sur l'argent.

De *William Valentine*, et autres, membres de la société religieuse des Amis, ou *Quakers*, demandant que la 7ième section de l'acte 20, *Victoria*, chap. 66, relative aux mariages des *Quakers*, soit applicable à toute la province.

Deux pétitions du conseil municipal du comté de *Norfolk*, demandant certains changements au système actuel de perception des petites dettes, et aussi demandant certains amendements à la loi des cotisations.

Des filles de la charité, directrices de l'Hôtel-Dieu, de *St. Hyacinthe*, demandant la continuation de son allocation annuelle.

Des dames religieuses de notre-dame de charité du bon pasteur, *Montréal*, demandant une allocation.

De *Louis Fournier* et autres, du comté de *L'Islet*, demandant qu'une somme d'argent leur soit allouée pour le parachèvement du chemin *Elgin*.

De *Charles Trudel* et autres, des paroisses de la *Baie St. Paul* et de *St. Urbain*, dans le comté de *Charlevoix*, demandant l'ouverture d'un chemin entre la côte *St. Flavien* et le Chemin des Caps,

De *C. P. Huot* et autres, de la *Baie St. Paul*, *St. Urbain*, la *Petite-Rivière* et *L'Isle aux Coudres*, dans le comté de *Charlevoix*, demandant une allocation pour construire un pont sur la *Rivière du Gouffre*."

De *James Meagher* et autres, de la cité de *Kingston*; de *Hugh Maginnis* et autres, du comté d'*Elgin*; du révérend *A. H. Bethune*, D. D. recteur de *Cobourg*, et autres, du comté de *Northumberland*; de *George H. Low*, et autres, du comté de *Durham*; d'*Alexander Workman*, maire, et autres, de la cité d'*Ottawa*; de *J. G. Brown* et autres, de *Peterborough*; de *William Cook*, préfet, et autres, du comté d'*Haldimand*; d'*Allan Cameron* et autres, du comté de *Grey*; de *John Harrington* et autres, du comté d'*Oxford*; de *William Tempest* et autres, de *South Ontario*; et de *John Hyndman* et autres, du comté de *Huron*,—demandant séparément un acte pour régler les qualifications des praticiens en médecine et en chirurgie, dans le *Haut-Canada*.

De l'institut des artisans du canton de *Chambly*, demandant une allocation.

De *Jacob Hespeler* et autres, du village de *Preston*; demandant qu'il soit adopté des mesures pour venir en aide à la municipalité de *Preston*; en conséquence de ses dettes actuelles, contractées pour encourager la construction de chemins de fer.

Du conseil municipal du village de *Richmond*; demandant l'incorporation de "La compagnie du chemin de fer central du *Canada*."

Du révérend *D. Falloon* et autres, de *Melbourne*; demandant un acte pour incorporer le séminaire des filles à *Melbourne*.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé, "Acte pour définir la responsabilité des personnes qui instrumentent comme notaires (*Conveyancers*.)" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu. et

Les amendements étant alors lus deux fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *de Blaquièrre* a présenté à la Chambre un bill intitulé, " Acte pour rendre plus générale la patrique de la vaccination."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du conseil de l'université de *Toronto*, pour l'année 1859.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir *Papiers Parlementaires*.)

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé " Acte pour abolir le douaire en certains cas."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été *Résolu*, 1o. Que par l'acte de la législature passé en 1851, (14 et 15 *Victoria*, ch., 73) il a été déclaré qu'il était de la plus haute importance pour la prospérité de cette province qu'il fut construit un chemin de fer principal (grand tronc) depuis la frontière ouest du *Canada*, jusqu'à la frontière est, et de là, traversant les colonies du *Nouveau-Brunswick* et de la *Nouvelle-Ecosse*, jusqu'au port d'*Halifax*;

2o. Que par le même acte, il fut déclaré qu'une étendue de dix milles de terrain de chaque côté du chemin projeté sur le domaine de la couronne, serait approprié pour aider à cette entreprise;

3o. Que depuis 1851, il a été construit avec la garantie de la province, 900 milles de ce grand tronc de chemin ferré depuis *Sarnia*, extrémité ouest du *Canada*, jusqu'à la *Rivière-du-Loup*, dont 500 milles dans le *Haut-Canada* et 400 milles dans le *Bas-Canada*;

4o. Que pour compléter cette ligne de la *Rivière-du-Loup* à l'extrémité ou frontière est du *Canada*, il reste à faire 150 milles de ce chemin;

5o. Que la continuation de ce chemin est de la plus grande importance nationale aux relations entre la *Grande Bretagne* et les colonies de l'*Amérique du Nord*, indépendamment des intérêts commerciaux et maritimes des colonies du *golfe St. Laurent*.

6o Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général fondée sur les résolutions précédentes, pour le prier de communiquer de nouveau avec les Gouvernements du *Nouveau Brunswick* et de la *Nouvelle Ecosse*, sur l'à propos de faire, en tel temps qui sera trouvé opportun, une représentation conjointe et simultanée des trois Provinces pour demander au Gouvernement Impérial une aide en faveur de cette entreprise, pour assurer l'exécution de ce chemin de fer intercolonial, destiné à devenir la grande voie de communication de l'*Atlantique* au *Pacifique*.

Ordonné, que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*.

Qu'il est important pour la navigation du fleuve *St. Laurent*, de constater si le port du *Beauport* et celui de la *Pointe aux Peres* (160 milles à l'Est de *Québec*) ou aucun autre port en *Canada*, à l'Est de *Québec*, sont des havres où les navires à vapeur d'outre-mer peuvent se rendre en aucune partie de la saison, durant laquelle la navigation est ordinairement interrompue au port de *Québec*, et à l'Ouest de *Québec*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative; et il a été

Ordonné, que la résolution précédente soit renvoyée à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Tessier* Sir *E. P. Taché*, de *La Terrière*, *Armstrong* et *Crawford*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé, " Acte pour étendre la juridiction des cours de comté, " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte au sujet de la ligne de division entre le *Haut* et le *Bas-Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte pour faciliter dans le *Bas Canada*, l'enregistrement des titres aux immeubles et l'inscription des certificats de décharge exécutés devant témoins. "

Sur motion de l'honorable M. *Moore* secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain en huit.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte pour autoriser le ministre et les marguilliers de l'église de *St. Paul à Woodstock*, à vendre certaines terres appartenant à la dite église. "

L'honorable M. *de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois, présentement.

Après de courts débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *de Blaquière*, *Prince* et *Alexander*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: " Acte pour incorporer la communauté des filles de *Ste. Anne*, de la paroisse de *S. Jacques l'Aschigan*, district de *Joliette*, pour les fins de l'éducation, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armand*, secondé par l'honorable M. *Panet*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: " Acte pour établir un étalon de poids pour le foin et la paille, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armand*, secondé par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé, " Acte

“ pour incorporer le lycée de *Compton*, ” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que lorsque cette Chambre s'ajournera mercredi prochain, elle soit ajournée au mardi suivant, à trois heures de l'après-midi.

L'honorable M. *Patton* a proposé en amendement, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,

Que tous les mots après “ s'ajournera ” jusqu'à la fin de la motion principale soient retranchés et les mots suivant insérés “ lundi prochain, elle soit ajourné à mercredi le onze avril. ”

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours étant mise sur icelle, elle a été résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 2 Avril, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dessalles,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De Beaujeu,</i>			

PBIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Armstrong* ; du conseil municipal de la paroisse de *Verchères* ; et du révérend *J. M. Limoges*, et autres, de *Sorel*.

Par l'honorable M. *Alexander*, de la corporation du *Gore* de *Toronto*, dans le comté de *Peel*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith* ; de *John H. Graham*, et autres, de *Richmond*.

Par l'honorable M. *Dessalles* ; du conseil municipal de la paroisse de *St. Simon*, dans le comté de *Bagot*.

Par l'honorable M. *Allan*; de la société d'horticulture de *Toronto*; et de *Thomas Haggard* et autres, des comtés de *York* et *Peel*.

Par l'honorable M. *Tessier*; de la société charitable des dames Catholiques romaines de *Québec*; et de *S. Drolet* et autres, de *Québec*.

Par l'honorable M. *McDonald*; de *Water Milne* et autres, de *Nithburg*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*; du révérend *L. Rousseau* et autres; et de *William Henderson* et autres, des townships de *Buckland* et *Frampton*.

Par l'honorable M. *Christie*; de *Charles Whitlaw* et autres, de la ville de *Paris* deux pétitions de *Thomas Conboy* et autres, du township d'*Onondaga*; de *John Tennant*, et autres, du township de *Brantford*; du conseil municipal du comté de *Brant*; et du conseil municipal du township de *Vaughan*.

Par l'honorable M. *Patton*; du maire et de la corporation de *Collingwood*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché*; de *D. S. Ballantyne*, et autres, des paroisses *Notre-Dame-Bonsecours de L'Islet*, et de *St. Cyrille de Lessard*; et de *O. E. Casgrain* et autres, du comté de *L'Islet*.

Par l'honorable M. *Harmaunus Smith*; du conseil municipal du comté de *Wentworth*, et de l'institut des artisans de *Dundas*.

Par l'honorable M. *Vanhoughnet*; de *George W. Osborne*, et autres, du *Haut Ottawa*; de la compagnie métropolitaine du gaz et de l'eau de *Toronto*; d'*Alexander Smart*, et autres, du township de *Clarendon*, dans le comté de *Pontiac*; du conseil municipal du dit township de *Clarendon*, dans le comté de *Pontiac*; et de l'institut des artisans de *Richmond*, dans le comté de *Carleton*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Deux pétitions du conseil municipal du comté de *Kent*, demandant que le bill pour changer les bornes actuelles entre les comtés de *Kent* et *Lambton*, ne devienne pas loi.

Et aussi demandant un acte pour venir en aide à ceux qui éprouvent des pertes par le fait d'incendiaires.

De *Thomas White, junior*, et autres, de la ville de *Peterborough*, demandant une dotation pour le collège *Victoria*.

Du conseil municipal de la paroisse de *St. Barnabé*, dans le comté de *St. Hyacinthe*, demandant une allocation pour l'amélioration de la rivière *Yamaska*.

De la division no. 4 de la persévérance de *Huntingdon*, des fils de la tempérance, demandant une loi prohibitive des liqueurs.

Des reeves et députés reeves, du comté de *Peel*, demandant qu'il ne soit adopté aucune mesure pour changer le choix de *Malton* comme ville de comté du dit comté.

De *F. X. Beauchamp*, maire, et autres, du village de *St. Louis* et du village de *St. Jean-Baptiste*, demandant qu'ils ne soient obligés de payer le péage sur les chemins à barrières dans les environs de *Montréal*, qu'une fois par jour.

D'*Edward Hodder, M. D.*, et autres, de la cité de *Toronto*; d'*Archibald Young*, et autres, du comté de *Lampton*; et de *Thomas Cross* et autres, du comté de *Kent*, demandant, séparément, un acte pour régler les qualifications des praticiens en médecine et en chirurgie dans le *Haut-Canada*.

D'*Ol. Robitaille*, président de la caisse d'économie notre dame, et autres, de la cité de *Québec*, demandant que la commission des chemins à barrières, de la Rive Nord soit déchargée de la dette de £40,000, contractée pour les chemins de la Rive Sud, et la consolidation de la dette de la dite commission.

De *Joachim Paquet*, et autres, de *Ste. Luce*, colons du township *Fleuriau*, dans le

comté de *Rimouski*, demandant un octroi gratuit de leurs terres dans le dit township de *Fleuriau*, ou que les dites terres leur soient accordées pour moitié du prix maintenant fixé et chargé.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre certains rapports des municipalités du *Haut-Canada*.

Aussi, des rapports municipaux du *Bas-Canada*.

Et aussi, un rapport de la banque de la cité de *Montréal*, faisant voir les nom et résidence de chaque actionnaire, le nombre des actions et leur valeur nominale, pour lesquelles chaque actionnaire est responsable aux créanciers de la banque.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif, pour la présente session, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier comme suit :

CONSEIL LÉGISLATIF,
Chambre de comité, 2 avril, 1860.

Le comité chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, a l'honneur de présenter son premier rapport :

Votre comité a pris en considération la requête que lui a adressée dame veuve *Jean George Couillard*, demandant qu'il lui soit accordé une somme égale à trois mois du salaire que recevait son mari, en son vivant, Greffier des journaux français de cet honorable conseil ; et demandant aussi d'être indemnisée des frais qu'elle a encourus pour son déménagement de *Toronto* à *Québec*, dans la proportion que l'aurait été son dit défunt mari suivant l'échelle établie par l'ordre en conseil, relatif au transport des officiers publics de *Toronto* à *Québec* ; et votre comité a l'honneur de recommander que le Greffier soit autorisé à lui payer les sommes demandées par la dite requête.

Votre comité recommande aussi qu'il soit fait demande à qui de droit, de la somme de douze mille piastres, pour mettre le Greffier en état de faire face aux dépenses contingentes de votre honorable Chambre, durant la présente année, et dont il rendra compte ci-après.

Le tout respectueusement soumis.

E. P. TACHÉ,
Président.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors l'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence d'émettre son warrant en faveur du Greffier de cette Chambre pour la somme de douze mille dollars, afin de mettre cet officier en état de faire face aux dépenses contingentes de cette Chambre, et dont il rendra compte ci-après.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les Membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *de Blaquièrre*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé "Acte pour autoriser les ministres et marguilliers de l'église de *St. Paul* à *Woodstock*, à vendre certaines terres appartenant à la dite église," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé "Acte pour mieux assigner le douaire dans le *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, vendredi en huit.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé "Acte relatif à la récusation des jurés en certains cas" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, vendredi en huit.

L'honorable M. *Panet* a présenté à la Chambre un bill intitulé "Acte pour prévenir les abus dans l'exécution des actes notariés."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, le dix du courant.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que le bill intitulé "Acte pour mieux assigner le douaire dans le *Haut-Canada*," soit imprimé, tel qu'amendé par le comité spécial, pour l'usage des Membres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé "Acte pour définir la responsabilité des personnes qui instrumentent, comme notaires, (*conveyancers*)," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé "Acte au sujet de la ligne de division entre le *Haut* et le *Bas-Canada*."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu, la seconde fois, en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Vankoughnet*, Sir *E. P. Taché*, de *La Terrière*, *Crawford* et *Campbell*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé "Acte pour abolir le douaire en certains cas."

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis de mardi en huit.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé "Acte pour incorporer la communauté des Filles de *Sainte-Anne*, de la paroisse de *St. Jacques l'Achigan*, district de *Joliette*, pour les fins de l'éducation."

Sur motion de l'honorable M. *Armand*, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*, il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill ; et que le dit bill soit lu la seconde fois le onze du courant.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé "Acte pour établir un étalon de poids pour le foin et la paille."

L'honorable M. *Armand* a proposé, secondé par l'honorable M. *Guévremont*, Que le dit bill soit maintenant lu pour la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Armand*, *Panet*, *de La Terrière* et *Campbell*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé "Acte pour incorporer le lycée de *Compton*."

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*, il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois, présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Moore*, *Knowlton* et *Hollis Smith*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

Que la résolution de cette Chambre passée vendredi, le 30 de mars dernier, relative à l'ajournement de cette Chambre, mercredi prochain, soit rescindée, et que quand cette Chambre s'ajournera demain, elle soit ajournée jusqu'à jeudi de la semaine prochaine.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS.

Les honorables Messieurs.

<i>Allan,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,—18.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>		

NON CONTENTS.

Les honorables Messieurs.

<i>Alexander,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Murney,"</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>DeBlaquière,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,—12.</i>

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 3 Avril, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De Beaujeu,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Mills* ; de la corporation de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith* ; de *Thomas Barron* et autres, du township de *Chatham*, dans le comté d'*Argenteuil* ; et d'*Edward Connelly* et autres, du township de *Weekham*, dans le district d'*Arthabaska*.

Par l'honorable M. *Panet* ; de la corporation de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Prince* ; trois pétitions du conseil municipal du comté de *Kent* ; de la société d'agriculture de la division Est de *Middlesex* ; de *Peter Crossett*, du township de *Southwold*, dans le comté d'*Elyin*, bourgeois ; des président, directeurs et de la compagnie du havre de *Port Burwell* ; et de *Bridget O'Hara*, veuve de feu *Timothy Neary*, en son vivant, un des messagers du Conseil Législatif.

Par l'honorable M. *Murney* ; de l'association de la bibliothèque et de l'institut des artisans de *Peterborough*.

Par l'honorable M. *Allan* ; du conseil municipal des comtés-unis de *York* et *Peel*.

Par l'honorable M. *Guévremont* ; de *Siffrois Denys*, médecin vétérinaire, de la paroisse de *St. Simon*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; de *John R. Martin*, et autres ; de *L. N. Hall* et autres, de *John Dewar* et autres ; de *William R. Miller* ; et de *J. Sinclair*, et autres.

Par l'honorable M. *de La Terrière* ; du révérend *Clovis Gagnon* et autres, des *Eboulements*, *Settrington* et *St. Irénée*, dans le comté de *Charlevoix*.

Par l'honorable M. *Armand* ; de la société historique de *Montréal* ; et de *L. A. Moreau, R. Bellemare* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; de *William Nelson* et autres, de *Downie*, dans le comté de *Perth*.

Par l'honorable Orateur ; de l'association littéraire et scientifique et institut des artisans, du comté de *Bellechasse* ; du révérend *P. Pouliot* et autres, de la paroisse de *St. Gervais* et *Protais*, dans le dit comté de *Bellechasse* ; et de *J. Jolivet*, maire, et autres, des paroisses de *St. Gervais*, *St. Raphael* et *St. Lazare* ; et des townships de *Buckland* et *Mailloux*, dans le dit comté de *Bellechasse*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal de la partie Est du township d'*Abercombie*, dans le comté de *Terrebonne*, demandant que le prix des terres dans la dite partie Est du township soit réduit à leur valeur actuelle, et que les intérêts échus leurs soient remis.

De Sir *Allan N. McNab*, et autres, contribuables de la ville de *Hamilton*, demandant que des mesures soient adoptées pour venir en aide à la dite cité relativement à sa dette.

Du conseil municipal du comté de *Lambton*, demandant l'abrogation de l'acte de la dernière session, annexant certaines parties des townships de *Sombra* et *Dawn*, au comté de *Kent*.

Du conseil municipal de la ville de *Guelph*, demandant un acte pour consolider la dette de la dite ville.

Du révérend *J. T. Lasnier*, et autres, de la paroisse de *St. Zotique*, demandant une allocation additionnelle pour achever les travaux de réparation au chemin public le long du rivage du *Lac St. François*, dans la dite paroisse.

Du conseil municipal du comté de *Norfolk*, demandant qu'aucuns changements ne soient faits à la loi actuelle des écoles.

Du conseil municipal du township d'*Albion*, demandant qu'il ne soit adopté aucunes mesures pour changer le choix dernièrement fait de *Malton* comme chef-lieu du comté de *Peel*.

Des syndics de l'école protestante dissidente de la paroisse de *St. Colomb de Sillery*, demandant qu'une certaine partie de la paroisse ne fasse pas partie des limites de la cité de *Québec*, tel qu'il est proposé de les étendre.

De *R. H. Carroll* et autres, du village d'*Ingersoll*, demandant un acte pour incorporer le dit village.

De la division de *Granby* des fils de la tempérance, demandant une loi prohibitive des liqueurs.

De *L. Rhéaume* et autres, du township de *Sandwich*, demandant un changement dans la ligne de division du dit township, telle que proposée, au cas de la division du dit township en deux municipalités.

De *S. Browne* et autres, de *Hamilton*, et de *Joseph Doyle* et autres, de *Kingston*, demandant séparément une allocation pour l'établissement d'un havre à *Inverhuron*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de *Chicoutimi* et *Beauce*, pour l'année 1859.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit.

(Voir *Papiers Parlementaires*.)

L'honorable *M. Campbell*, du comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la Législature, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été

Alors lu par le Greffier, comme suit :—

Le comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la Législature, a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Le comité a examiné avec soin les documents mentionnés dans les motions suivantes pour impression, savoir :—

Par l'honorable *M. Brown*,—Réponse à l'adresse pour un état des balances au crédit des fonds spéciaux de la province, et sur quelles garanties, etc., les dites balances ont été placées. Le comité recommande l'impression de cette réponse.

Réponse à l'adresse pour copie de la commission en vertu de laquelle *M. Allan Neil McLean* a dernièrement été nommé inspecteur des terres de la couronne et des réserves du clergé dans le *Haut-Canada*, ainsi que la lettre contenant ses instructions. Le comité recommande l'impression de cette réponse sous forme de papier parlementaire seulement.

Par l'honorable M. de *Blaquière*,—pétition du conseil de l'Université de *Toronto*; demandant que la dotation en faveur de la dite Université ne soit pas dévisée. Le comité recommande l'impression de cette pétition.

Par M. *Dunbar Ross*,—pétition d'*Alfred Dredge*, et

Par M. *Daly*,—pétition de *J. E. Linton*, de *Stratford*, comté de *Perth*; demandant un acte pour défendre la manufacture et la vente des liqueurs enivrantes, excepté pour des fins mécaniques ou de chimie. Le comité recommande que ces pétitions ne soient pas imprimées.

Par l'honorable M. *Cameron*,—pétition du révérend *Joseph Stinson*, D. D., président, et du révérend *E. B. Harper*, secrétaire, de la part de la conférence de l'église méthodiste wesleyenne du *Canada*; demandant une enquête au sujet du fonctionnement de l'acte de 1853, relatif à l'Université. Le comité recommande l'impression de cette pétition.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour mieux protéger le gibier dans le *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. de *Blaquière*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, de vendredi en huit.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

Ordonné, que le comité spécial sur la pétition d'élection d'*Alma*, ait la permission de s'ajourner jusqu'à jeudi, le dix-septième jour d'avril courant, à dix heures et demi du matin.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. de *La Terrière*, il a été

Ordonné, que le comité spécial sur la pétition d'élection de *Saurel*, ayant obtenu le consentement du pétitionnaire et du Membre siégeant, ait la permission de s'ajourner jusqu'à vendredi, le treizième jour d'avril courant, à 11 heures du matin.

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le temps fixé pour recevoir les pétitions pour bills privés soit prolongé d'hui à quinze jours.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que le bill intitulé : " Acte relatif à la récusation des jurés en certains cas," soit imprimé, tel qu'amendé par le comité spécial, pour l'usage des Membres.

L'honorable M. *Allan* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender davantage l'acte d'incorporation de la compagnie métropolitaine du gaz et de l'eau de la cité de *Toronto*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi en huit.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser les ministres et marguilliers de l'église de *St. Paul*, à *Woodstock*, à vendre certaines terres appartenant à la dite église," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour rendre " légal le mariage avec la sœur d'une épouse décédée."

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis d'hui en quinze.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée à jeudi en huit, à trois heures de l'après-midi.

Jeudi, 12 Avril, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De Beaujeu,</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Panet* ; deux pétitions de la corporation de la cité de *Québec* ; des président et membres de la société de l'école britannique et canadienne de *Québec* ; du conseil municipal de la paroisse de *St. Antoine de la Baie du Febvre* ; du maire et des conseillers de la municipalité de *Ste. Foye*, dans le comté de *Québec* ; et d'*Edouard Durand* et autres, du township de *Tewkesbury* et de la paroisse de *St. Jacques de Stoneham*, dans le comté de *Québec*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; de *D. Murray* et autres, de *Québec* ; et de *Thomas Burn* et autres, qui ont servi dans la milice incorporée de *Québec*, durant la dernière guerre contre les *Etats-Unis d'Amérique*.

Par l'honorable Orateur ; de *Joseph Jolivet* et autres, des paroisses de *St. Gervais*, *St. Lazare*, *St. Charles*, et *St. Raphaël* ; et des townships de *Buckland* et *Maillox*, dans le comté de *Bellechasse*.

Par l'honorable M. *Christie* ; du conseil municipal du comté de *Haldimand* ; de *John Young Bowen*, M. D., et autres, de *Brantford* ; d'*Elam Stimson* et autres, de *St. George* ; et de *Robert Christie*, M. D., et autres, de *Paris*.

Par l'honorable M. *Alexander* ; de *George Evans* et autres ; de *Walton Gardam* et autres ; de *Thomas Graham* et autres ; de *William Hanna* et autres, du comté de *Peel* ; et de l'association de la presse canadienne.

Par l'honorable M. *de La Terrière* ; du révérend *Joseph Hudon* et autres, des townships de *Charlévoix* et *Roberval*, dans le comté de *Chicoutimi* ; du révérend *Clovis Gagnon* et..

autres, des townships de *Settrington* et *De Salles*; et du conseil municipal de la paroisse de *St. Joachim*, dans le comté de *Montmorency*.

Par l'honorable M. *Allan*; de *George Herrick*, M. D., et autres, de la cité de *Toronto*; et d'*A. Hall*, M. D., et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Walker*; deux pétitions du maire et des conseillers municipaux de la municipalité des townships d'*Irlande* et *Coleraine*, dans le comté de *Mégantic*; de *Thomas Barwis*, maire, et autres, de la dite municipalité des townships d'*Ireland* et *Coleraine*; et de la chambre de commerce de *Québec*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché*; du révérend *Joseph Matte*, et autres, du township d'*Halifax Sud*; et du révérend *F. Brunet* et autres, du township d'*Halifax Nord*, dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable *E. H. J. Duchesnay*; du révérend *Z. Rousseau* et autres, des townships de *Buckland* et *Frampton*, dans le comté de *Dorchester*; et d'*Alexander Cathcart* et autres, résidants sur le chemin *Kennebec*, dans le comté de *Beauce*.

Par l'honorable M. *Ferrier*; de la division No. 4, de l'union *St. Michel* de l'ordre des fils de la tempérance, établie à *Athelstan*, dans le comté de *Huntingdon*.

Par l'honorable M. *Perry*; de *Samuel Van Stone* et autres, du township de *Darlington*; et du conseil municipal du dit township de *Darlington*.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Après quelque temps, la Chambre a repris sa séance.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table.

Par l'honorable M. *Harmannus Smith*; de l'institut des artisans de *Dundas*; de la Faculté de Médecine du collège *Mc Gill*; et des conseils municipaux de *Grantham*, *Wendover* et *Simpson*.

Par l'honorable M. *Ferrier*; de *Joshua Breadner* et autres, de *Hinchinbroke*, dans le comté de *Huntingdon*.

Par l'honorable M. *Tessier*; de *J. B. Dubeau* et autres, de la cité de *Québec*; du conseil municipal de la paroisse de *St. Germain de Rimouski*; de *Charles Robin et Cie.*, et autres, du comté de *Gaspé*; du révérend *E. Payment* et autres; et de *Jérémie Bedard*, maire, et autres, de *Charlesbourg*, dans le comté de *Québec*.

Par l'honorable M. *Patton*; de *Thomas D. McConkey*, président, et de *Dalton McCarthy*, secrétaire d'une assemblée publique des habitants du comté de *Simcoe*.

Par l'honorable M. *Mills*; du bureau des commissaires de l'aqueduc de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Leslie*; de la compagnie des mines de *Montréal*; et de la compagnie du chemin de fer de *Carillon* et *Grenville*.

Par l'honorable M. *Walker*; d'*Allan Gilmour et Cie.*, et autres marchands résidants à *Québec*.

Par l'honorable M. *Campbell*; de *Cephes H. Miller* et autres; de *David R. Weer* et autres, du comté d'*Addington*; de la chambre de commerce de la cité de *Kingston*; et de la corporation de la dite cité de *Kingston*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues.

Du révérend *J. M. Lamoignon* et autres, de *Sorel* et des paroisses voisines, demandant un acte d'incorporation de l'hôpital de *Sorel*, sous le nom de "L'Hôpital-Général du district de *Richelieu*."

De la corporation du *Gore* de *Toronto*, demandant qu'aucunes mesures ne soient prises pour changer le dernier choix fait de *Malton* comme ville de comté du comté de *Peel*.

De *John H. Graham* et autres, de *Richmond*, demandant un acte pour exempter du droit de port, les papiers à l'usage des écoles du dimanche.

Du conseil municipal de la paroisse de *St. Simon*, dans le comté de *Bagot*, demandant une allocation de \$10,800 pour l'amélioration de la navigation de la rivière *Yamaska*.

De la société charitable des dames catholiques romaines de *Québec*, demandant que son allocation annuelle soit continuée.

Du conseil municipal du township de *Vaughan*, demandant un acte pour légaliser certaines routes dans le dit township, et pour pourvoir à la manière dont seront déterminées à l'avenir les autres réserves pour routes et autres lignes de division des lots, dans le dit township.

De *Thomas Hoggard* et autres, des comtés-unis de *York* et *Peel*, demandant un acte pour définir les qualifications des praticiens en médecine et chirurgie, dans le *Haut-Canada*.

Du maire et de la corporation de *Collingwood*, demandant un amendement à la loi de cotisation, de manière à ce que les terres des non-résidents soient mises sur le même pied que celles des résidents, quant aux taxes et à la corvée.

Deux pétitions de *Thomas Conboy* et autres, du township d'*Onondaga*, demandant la dissolution de l'union législative existante entre le *Haut* et le *Bas-Canada*; et aussi, demandant l'abrogation de l'acte 22e *Victoria*, ch. 18, imposant de nouveau une taxe sur les journaux.

De *John Tennant* et autres, du township de *Bradford*, demandant l'abrogation de l'acte 22e *Victoria*, ch. 18, imposant de nouveau une taxe sur les journaux.

Du conseil municipal du comté de *Brant*, demandant certains amendements à la loi relative aux enquêtes des coroners.

De *Stanislas Drolet* et autres, de la cité de *Québec*, demandant que des mesures soient prises avant les chaleurs pour empêcher les inhumations dans le cimetière anglais, rue *St. Jean*, en dehors des murs, à l'avenir, excepté dans les voûtes.

De *Walter Milne* et autres, du village de *Nithburg* et environs, demandant une loi prohibitive de liqueurs.

De *William Anderson* et autres, des townships de *Buchland* et *Frampton*, dans le comté de *Dorchester*, demandant une allocation pour ouvrir et continuer un certain chemin.

De *Charles Whitlaw* et autres, de la ville de *Paris*, dans le comté de *Brant*, demandant la dissolution de l'union législative existante entre le *Haut* et le *Bas-Canada*.

De *D. S. Ballantyne* et autres, des paroisses de *Notre Dame de Bonsecours de l'Islet* et *St. Cyrille de Lessard*, demandant une allocation pour continuer le chemin *Arago*, depuis la seigneurie de *St. Cyrille de Lessard* au chemin *Taché*, pour les fins de la colonisation.

De *O. E. Casgrain* et autres, du comté de *l'Islet*, demandant une allocation pour construire un phare sur le quai et débarcadère à *l'Islet*, aussi qu'un gardien du dit phare soit nommé, et qu'une taxe soit imposée sur les batiments qui se serviront du dit quai, afin de payer les dépenses de tels gardien et phare, et autres dépenses accessoires.

Du conseil municipal du comté de *Wentworth*, demandant un amendement à la loi actuelle du jury.

Des propriétaires de la compagnie métropolitaine du gaz de *Toronto*, demandant une acte pour leur transférer tous les droits et privilèges appartenant à la dite compagnie.

De *Alexander Smart* et autres, du township de *Clarendon*, dans le comté de *Pontiac*, et du conseil municipal du dit township de *Clarendon*, demandant séparément un acte pour définir les lignes actuelles de division du dit township.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport annuel des chancelier, vice-chancelier et sénat de l'université de *Toronto*.

Aussi, certains rapports municipaux du *Bas-Canada*.

Et, aussi, un rapport de l'actif et du passif de la banque de la Cité, *Montréal*, jusqu'au 31 mars, 1860.

Aussi, l'état des affaires au comptant du boursier de l'université de *Toronto* et du collège du *Haut-Canada*.

Et aussi un rapport des baptêmes, mariages et sépultures du district de *Québec*, pour l'année 1859.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :
(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé "Acte pour incorporer les pilotes pour le havre de *Québec* et au-dessous," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu,
Et les dits amendements ont été alors lus par le Greffier.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, mardi prochain, et que, dans l'intervalle, le bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des Membres.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé, "Acte pour incorporer le lycée de *Compton*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. *de Blaquière*, a présenté à la Chambre un bill intitulé "Acte pour amender l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*, en ce qui concerne l'émission des licences de boutiques et d'auberges dans les cités."

Le dit bill a été lu la première fois.
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a présenté à la Chambre un bill intitulé, "Acte pour régler l'éducation des apothicaires, chimistes et droguistes, et la vente des poisons."

Le dit bill a été lu la première fois.
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé "Acte pour pouvoir à la nomination de commissaires pour s'enquérir des affaires de la caisse d'économie de *St. Roch de Québec*."

Sur motion de l'honorable M. *de La Terrère*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été,

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé, "Acte pour rendre plus générale la pratique de la vaccination."

L'honorable M. *de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,
La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *de Blaquière*, *Sir E. P. Taché*, *Ferrier*, *Campbell*, *Tessier*, *Harmannus Smith*, *de La Terrère*, *Allan*, *Fergusson* et *Gordon*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Ordonné, qu'il soit permis au dit comité d'envoyer quérir personnes et papiers.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faciliter dans le *Bas-Canada*, l'enregistrement des titres aux immeubles et l'inscription des " certificats de décharges exécutés devant témoins."

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Murney*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour prévenir " les abus dans l'exécution des actes notariés."

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour abolir le " donaire en certains cas."

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte concernant la vente et l'administration des terres publiques," et informer cette " Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande " le concours du Conseil Législatif."

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier comme suit :—

Page 5, ligne 46—Après le mot " si " retranchez " l'occupant " et insérez " l'acquéreur."

" 6 " 10—Après le mot " à " retranchez " l'occupant " et insérez " l'acquéreur."

" 10 " 46—Après le mot " concession " insérez " vente."

" 10 " 47—Après le mot " passation " insérez " aussi bien qu'aux terres dont il " aura été disposé après sa passation."

" 10 " Après la 36e clause, insérez ce qui suit comme 37e clause :—" Toute " compensation accordée en vertu des 23e et 24e clauses du présent " acte (excepté lorsque des terres sont spécialement affectées pour " cet objet par le commissaire des terres de la couronne) et toutes les " réclamations à cet égard seront considérées comme choses mobi- " lières et traitées comme telles."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés, et

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé aux amendements faits au bill dernièrement mentionné, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour diviser le township de *Windsor*, dans le comté de *Richmond*, en deux municipalités " distinctes", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour incorporer l'association des beaux arts de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour consolider la dette du comté de *Middlesex*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 13 Avril, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De Beaujeu,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable Sir *E. P. Taché*; de *Thomas Simard* et autres, pilotes du fleuve *St. Laurent*.

Par l'honorable M. *Simpson*; du conseil municipal des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*; de *William Heron* et autres; deux pétitions de *Thomas Leduc* et autres, d'*Ashburn*, dans le comté d'*Ontario*; et de la corporation municipale de la ville de *Bowmanville*.

Par l'honorable M. *Campbell*; de *A. Hooper* et autres, *reeves* et députés *reeves* du comté d'*Addington*; et d'*Alexander Cowan* et autres, de la cité de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Ferrier*; de la maison de refuge et école d'industrie, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Tessier*; de *Jonathan Noble, snr.*, résidant au lieu nommé "*La Fourche*," sur le chemin de *Kempt*, dans le comté de *Rimouski*.

Par l'honorable M. *Simpson*; de la corporation municipale du township d'*Ops*, dans le comté de *Victoria*.

Par l'honorable M. *Alexander*; de *Henry Lemmon* et autres, du comté de *Brant*.

Par l'honorable M. *Walker*; de la chambre de commerce de *Québec*.

Par l'honorable M. *de La Terrière*; de *L. Otis* et autres, des comtés de *Chicoutimi* et *Charlevoix*; et de *Joseph Hamel* et autres, arpenteurs du *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *Guévremont*; de *Joseph Pilon*, président, et *P. Samuel Gendron*, secrétaire-trésorier, de la société d'agriculture du comté de *Bagot*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*; du préfet et des maires des diverses municipalités du comté de *Beauce*.

Par l'honorable M. *Christie*; des corporations municipales des villages de *Brighton* et *Colborne*; et des townships de *Percy*, *Brighton*, *Cramache*.

Par l'honorable M. *Goodhue*; de *Mad. Gilluly*, supérieure de l'institut de "*Mount Hope*," sous la direction des "*Dames du Sacré Cœur*," pour l'éducation des jeunes demoiselles, dans la cité de *London*.

Par l'honorable M. *Tessier*; de l'honorable *George René Savcusc de Beaujeu*, membre de l'honorable Conseil Législatif, résidant en la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Simpson*; de *James Holmes Hopkins*, de *Lindsay*, dans le comté de *Victoria*,

Par l'honorable M. *Vankoughnet*; de la société d'agriculture du comté de *Verchères*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues.

De la corporation de la cité de *Hamilton*, demandant que des mesures soient prises pour venir en aide à la ville, au sujet de l'état actuel de sa dette, et à toutes autres municipalités qui n'ont encore reçu aucune assistance du fonds d'emprunt municipal.

D'*Edward Connelly* et autres, du township de *Weekham*, dans le district d'*Arthabaska*, demandant que la réunion projetée d'une partie du dit township à la municipalité des townships de *Grantham*, *Wendover* et *Simpson*, n'ait pas lieu.

Trois pétitions du conseil municipal du comté de *Kent*, demandant un acte accordant aux magistrats de police dans les cités le pouvoir de disposer sommairement de certaines accusations criminelles; aussi, demandant l'abrogation de l'acte 22 *Victoria*, chap. 98, pour amender la loi relative aux petits délits; et aussi, demandant certains amendements à la loi de cotisation.

De *Peter Crosset*, du township de *Southwold*, dans le comté d'*Elgin*, demandant un octroi de terre en considération de ses services durant la guerre de 1812 et 13.

Des président, directeurs et compagnie du havre de *Port Burwell*, demandant un acte pour déclarer que l'ancienne "*Compagnie du havre de Port Burwell*" n'existe plus, et transporter à la présente compagnie les propriétés de l'ancienne.

De la corporation de la cité de *Québec*, demandant un acte pour empêcher, à l'avenir les inhumations dans le "*cimetière anglais*," situé sur la rue *St. Jean*, en dehors des murs.

De *Bridget O'Hara*, veuve de *Timothy Neary*, en son vivant, un des messagers du Conseil Législatif, demandant une allocation.

De l'institut des artisans et association de la bibliothèque de *Peterborough*, demandant que son allocation annuelle soit continuée.

Du conseil municipal des comtés-unis d'*York* et *Peel*, demandant la division des dits comtés d'avec la cité de *Toronto*, pour les fins judiciaires, et demandant aussi certains amendements à l'acte municipal du *Haut-Canada*.

De *Siffrois Denys*, vétérinaire, de la paroisse de *St. Simon*, demandant que des diplômes ou licences soient accordés aux vétérinaires; qu'une école vétérinaire soit établie dans le *Bas-Canada*, et qu'une allocation soit faite pour le soutien de la dite école.

De *John R. Martin* et autres, membres du barreau du *Haut-Canada*, demandant que le bill relatif à la récusation des jurés en certains cas, devienne loi.

Du révérend *Clovis Gagnon* et autres, des *Eboulements*, *Settrington* et *St. Irénée*, dans le comté de *Charlevoix*, demandant la construction d'un pont sur la rivière du *Gouffre*.

De la société historique de *Montréal*, demandant une allocation pour mettre la dite société en état de payer certains frais d'impression ; et une autre allocation pour payer le prix d'achat des manuscrits et livres de feu *Jacques Viger*, écrivain.

De *L. A. Moreau*, *R. Bellemare* et autres, de *Montréal*, demandant une allocation pour mettre le *Cabinet de lecture paroissial de Montréal*, en état de payer sa dette.

De *William Nelson* et autres, de *Downie*, dans le comté de *Perth*, demandant une loi prohibitive des liqueurs.

De l'institut des artisans et de l'association littéraire et scientifique du comté de *Bellechasse*, demandant une allocation afin de mettre le dit institut en état de se procurer une bibliothèque et chambre de lecture.

Du révérend *P. Pouliot* et autres, de la paroisse de *St. Gervais* et *Protais*, dans le comté de *Bellechasse*, demandant l'abrogation de l'acte 16e Vict., chap. 80 " Pour modifier les lois d'usure," et que le taux de l'intérêt sur l'argent soit limité à six pour cent.

De *Jos. Jolivet*, maire, et autres, des paroisses de *St. Gervais*, *St. Raphaël*, *St. Lazare*, et des townships de *Buckland* et *Mailloux*, dans le comté de *Bellechasse*, demandant que le chef-lieu du dit comté de *Bellechasse* soit fixé en la paroisse de *Gervais*, au lieu de la paroisse de *St. Michel*.

De la société d'agriculture de la division Est du comté de *Middlesex*, demandant l'abrogation de la 65e section de l'acte 22 Vict., chap. 32, au sujet de la division des terres appartenantes aux sociétés d'agriculture.

De *L. N. Hall*, et autres ; de *John Dewar* et autres ; de *William R. Miller* et autres ; et de *J. Sinclair* et autres, demandant séparément la passation du bill pour la récusation des jurés.

L'honorable *M. Vankoughnet* a présenté à la Chambre un état des propriétés vendues par les sœurs de la congrégation de Notre Dame de *Montréal*, depuis le 21 juin 1858, au 30 juin 1859, et renfermant un état supplémentaire pour les années 1856 et 1858.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir *Papiers Parlementaires*.)

L'honorable *Orateur* a présenté à la Chambre, un rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Montréal*, pour l'année 1859.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir *Papiers Parlementaires*.)

Sur motion de l'honorable *M. de Blaquière*, secondé par l'honorable *M. Knowlton*, il a été.

Ordonné, que l'honorable *M. Goodhue* soit ajouté au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour rendre plus générale la pratique de la vaccination."

L'honorable *M. Moore* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour pouvoir à l'élection des officiers et directeurs de la société d'agriculture du comté de *Missisquoi*, pour l'année 1860."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer le *Lycée de Compton*."

L'honorable *M. Moore* a proposé, secondé par l'honorable *M. Ferrie*,

que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement, afin qu'il soit amendé.

La question de concours étant mise sur la dite motion ille a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le dit bill.

Après quelque temps, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Knowlton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, avec certains amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu; et

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier comme suit:

Page 1, ligne 16,—Retranchez "acquérir."

" 1, " 17,—Retranchez depuis "point" jusqu'à "l'occupation" dans les 17e et 18e lignes.

" 1, " 19,—Retranchez "acquérir."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé: "Acte pour mieux assigner le douaire dans le *Haut-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

Ordonné, qu'il sois remis à lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé, "Acte relatif à la récusation des jurés en certains cas" et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le Greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, il ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que les dits bills et amendements soient imprimés et lus la troisième fois, lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé: "Acte pour mieux protéger le gibier dans le *Haut-Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, qu'ils soient renvoyés de nouveau au comité spécial auquel a été renvoyé le dit bill, pour qu'ils soient considérés ultérieurement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender davantage l'acte d'incorporation de la compagnie métropolitaine du gaz et de l'eau, dans "la cité de *Toronto*."

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Allan*, *Vankoughnet*, *Patton* et *Campbell*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour abolir le douaire en certains cas."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois;

Après de long débats,
La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Boulton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Taché, Sir E. P.—11</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Prince,</i>	

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs.

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Walker.—24</i>

Ainsi elle a passé dans la négative.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte relatif au “ 96e chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada.*”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 16 Avril, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Guvremont,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Seymour* ; du conseil municipal du township de *Cavan*, dans les comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*.

Par l'honorable M. *Boulton*; du conseil municipal du township de *Clarke*, dans les dits comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*.

Par l'honorable M. *Simpson*; du révérend *Michael O'Brien*, directeur et autres, membres de l'association littéraire de *St. Patrice* de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Mills*; de la compagnie du chemin de fer de *Hamilton* et *Port Dover*.

Par l'honorable M. *Leslie*; de *Robert Simpson*, maire, et autres, de *St. Andrews*, dans le comté d'*Argenteuil*.

Par l'honorable M. *Ferric*; de la corporation de l'hôpital-général de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Alexander*; de *C. J. Baldwin* et autres; de *Luke Abbey* et autres; de *Robert Hart* et autres, du comté de *Peel*; du conseil municipal du township de *Toronto*, dans le dit comté de *Peel*; de *John McKays* et autres, de la ville de *Woodstock*; et de la corporation du village de *Preston*, dans le comté de *Waterloo*.

Par l'honorable M. *Moore*; de la quarante-huitième division des fils de la tempérance établie dans le village de *Philipsburg*; et de *L. Bourdon* et autres, de la paroisse de *St. Romuald* de *Farnham*, dans le district de *Bedford*.

Par l'honorable M. *Morris*; de *Robert Pedon* et autres, du township de *Beckwith*, dans les comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*.

Par l'honorable M. *Guvremont*; du conseil municipal de la paroisse de *Ste Rosalie*, dans le comté de *Bagot*; du conseil municipal de la paroisse de *St. Barnabé*, dans le comté de *St. Hyacinthe*; et du conseil municipal de la paroisse de *Ste. Hélène*, dans le dit comté de *Bagot*.

Par l'honorable M. *Christie*; de *A. H. Cook*, M. D., et autres, de *Mohawk*.

Par l'honorable M. *Tessier*; de *Jonathan Noble*, junior, et autres, de la paroisse de *Métis* et de ses environs.

Par l'honorable M. *Boulton*; de *John Fowler*, de la ville de *Cobourg*.

Par l'honorable M. *Campbell*; de la chambre de commerce de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Ferrier*; des fils de la tempérance, division No. 35, établie à *Durham*; et du conseil municipal de la paroisse de *St. Guillaume*, dans le comté de *Drummond*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*; du conseil municipal du comté de *Norfolk*.

Par l'honorable M. *McDonald*; de *P. R. Jarvis* et autres, marchands et commerçants de la ville de *Stratford*, dans le comté de *Perth*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues.

Deux pétitions de la corporation de la cité de *Québec*, demandant la considération favorable des allégués faits dans les pétitions dernièrement présentées par les diverses municipalités de la partie nord du district de *Québec*, au sujet de la dette de £40,000 imposée à la commission des chemins à barrières de *Québec*, rive nord, pour confection des chemins dans le comté de *Lévy*, rive sud;

Et aussi demandant qu'un chemin soit ouvert entre la dite cité et le lac *St. Jean*, en passant par la paroisse de *Charlesbourg* et par le township de *Stoneham*.

De la société d'école britannique et canadienne de *Québec*, demandant une allocation.

Du conseil municipal de la paroisse de *St. Antoine* de la *Baie du Febvre*, dans le comté d'*Yamaska*, demandant une allocation de \$10,800, pour améliorer la navigation de la rivière *Yamaska*, à partir de son embouchure, jusqu'au village *St. Aimé*.

De la municipalité de la paroisse de *Ste. Foye*, demandant que des mesures soient prises pour faire macadamiser la route de "*Bridgewater*" en la dite paroisse.

D'*Edouard Durand* et autres, du township de *Tewkesbury*, et de la paroisse de *St. Jacques* de *Stoneham*, dans le comté de *Québec*, demandant une allocation de £400 pour

compléter le chemin de *Stoneham* qui conduit à *St. Jacques de Stoneham et Tewkesbury*, et recommandant *Pierre Bidégaré*, cultivateur, de *Stoneham*, comme conducteur et surintendant de la construction du dit chemin.

De *D. Murray, junior*, et autres, de *Québec*, demandant que la considération des résolutions de l'inspecteur général relatives à l'établissement d'une banque nationale d'émission, soit remise à une session future du parlement.

De *Thomas Burn* et autres, de *Québec*, qui ont servi dans la milice durant la dernière guerre, demandant qu'une adresse soit présentée à Sa Majesté la Reine, afin d'obtenir des médailles commémoratives de leurs services durant cette époque mémorable.

De *Joseph Jolivet*, maire et autres, des paroisses de *St. Gervais, St. Lazare, St. Charles, St. Raphaël*, et des townships de *Buckland* et *Mailloux*, dans le comté de *Bellechasse*; demandant une allocation additionnelle de \$400,000 pour les fins de la colonisation, et qu'un chemin transversal de vingt milles de longueur, soit fait à partir des septième et huitième rangs du township de *Buckland*, à aller au chemin *Taché*.

Du conseil municipal du comté de *Haldimand*; demandant que le taux de l'intérêt soit limité à 7 ou 8 pour cent.

De *John Young Bown, M. D.*, et autres, de *Brantford*, demandant la dissolution de l'union législative du *Haut* et du *Bas-Canada*.

D'*Elam Stimson* et autres, de *St. George*; et de *Robert Christie, M. D.*, et autres, de la ville de *Paris*, demandant séparément l'abrogation de l'acte qui impose de nouveau un taux de port sur les journaux.

De *George Evans* et autres; de *Walter Gardam* et autres; de *Thomas Graham* et autres; et de *William Hanna* et autres, du comté de *Peel*; demandant séparément qu'aucune législation ultérieure n'ait lieu au sujet de la ville de comté du dit comté de *Peel*.

De l'association canadienne de la presse, demandant l'abrogation du taux de port sur les journaux.

Du révérend *Joseph Hudon* et autres, des townships de *Charlevoix* et *Roberval*, dans le comté de *Chicoutimi*; demandant le parachèvement du chemin de la *Grand Baie*, lac *St. Jean*, à la rivière *Metabetshouan*, et la continuation de ce chemin à travers les townships de *Charlevoix* et *Roberval*, jusqu'à la tête du lac *St. Jean*.

Du révérend *Clovis Gagnon* et autres, des townships de *Settrington* et de *Salles*, demandant une allocation pour compléter le chemin *Settrington* et de *Salles*.

De la municipalité de la paroisse de *St. Joachim*, dans le comté de *Montmorency*, demandant que la commission des chemins à barrières de *Québec Nord*, soit déchargée de la dette de £40,000, dont elle est responsable pour la construction de chemins sur la rive sud, dans le comté de *Lévy*, et demandant qu'elle soit autorisée à consolider sa dette.

De *George Herrick, M. D.*, et autres, de *Toronto*; et de *A. Hall, M. D.*, et autres, de *Montréal*, demandant un acte pour régler les qualifications des praticiens en médecine et en chirurgie.

Trois pétitions du conseil municipal de la municipalité d'*Irlande* et *Coleraine*, demandant que le bill pour annexer une partie du township d'*Irlande* au township d'*Halifax* ne devienne pas loi, aussi demandant une allocation pour bâtir un pont sur la *Rivière à la Truite*.

De la chambre de commerce de *Québec*, demandant que la considération des résolutions de l'inspecteur général au sujet de l'établissement d'une banque nationale d'émission, soit remise à une session future du Parlement.

Du révérend *Joseph Matte* et autres, du township de *Somerset Sud*; et du révérend *F. Brunet* et autres, du township de *Halifax Nord*, dans le comté de *Mégantic*, demandant l'ouverture d'un chemin à partir de la station du grand tronç à *Somerset*, et traversant les townships de *Somerset, Halifax, Irlande* et *Coleraine*.

D'*Alexander Cathcart* et autres, résidents sur le chemin de *Kennebec*: demandant une allocation pour reconstruire certains ponts.

De *Joshua Breadner* et autres, de *Hinchinbrooke*, et de la division No. 4 de l'union de *St. Michael* des fils de la tempérance, établie à *Athelston*, dans le comté de *Huntingdon*, demandant séparément une loi prohibitive des liqueurs.

De *Cephes H. Miller* et autres; de *David R. Weir* et autres, du comté d'*Addington*; de la chambre de commerce de *Kingston*; et de la corporation de la cité de *Kingston*, demandant séparément qu'il ne soit passé aucune mesure pour séparer les comtés de *Lennox* et *Addington*, du comté de *Frontenac*.

De *Samuel Vanstone* et autres, du township de *Darlington*; et du conseil municipal du dit township de *Darlington*, demandant séparément un acte pour obliger les villes et townships qui ont donné des garanties pour achats de chemins faits avec les deniers provenant du fonds d'emprunt municipal, de prendre sous leur contrôle leurs chemins respectifs et de payer l'intérêt sur le coût d'iceux aux trésoriers de comtés.

De la faculté de médecine du collège *Mc Gill*, demandant que son allocation annuelle soit continuée.

Du conseil municipal de *Grantham*, *Wendover* et *Simpson*, demandant que pouvoir lui soit accordé d'imposer une taxe sur chaque lot de terre dans la dite municipalité, pour la construction d'un pont; et aussi pour prélever un péage sur le dit pont.

De *J. B. Dubeau* et autres, de *Québec*, demandant que la considération des résolutions du ministre des finances au sujet du département du trésor provincial, soit remise à une session future du Parlement.

De *Charles Robin et Cie.*, et autres, du comté de *Gaspé*, demandant à ne pas être affectés par le dernier règlement relatif au louage des pêcheries à des particuliers.

Du conseil municipal de la paroisse de *St. Germain de Rimouski*, demandant une allocation pour le parachèvement de la jettée à *St. Germain de Rimouski*, et pour l'établissement d'une lumière sur icelle.

Du révérend *E. Payment* et autres, de *Charlesbourg*, demandant que les conseils de comté soient obligés de prendre de plus grandes précautions à l'égard de l'octroi des licences pour la vente des liqueurs enivrantes et pour la punition des personnes qui vendent des boissons sans licence.

Du maire et des conseillers de la municipalité de *Charlebourg*, demandant une allocation pour la réparation des ponts sur les rivières *Noire*, *Des Hurons* et *Jaune*, et aussi pour réparer le chemin *Stoncham*.

De *Thomas D. McConkey*, président, et d'*Alton McCarty*, secrétaire, d'une assemblée publique des habitants du comté de *Simcoe*, demandant une allocation pour la construction du canal de la *Baie Georgienne*, et qu'aucune allocation ultérieure ne soit accordée au canal d'*Ottawa*, jusqu'à ce que les avantages de ces deux routes aient été constatés par une enquête régulière.

Du bureau des commissaires de l'aqueduc de la cité de *Hamilton*, demandant un amendement à l'acte qui les autorise à construire un aqueduc.

D'*Allan Gilmour et Cie.*, et autres, de *Québec*, demandant que le bill pour incorporer les pilotes pour le havre de *Québec* et au-dessous, ne devienne pas loi.

De la compagnie des mines de *Montréal*; et de la compagnie du chemin de fer de *Carleton* et *Grenville*, demandant séparément que leurs actes d'incorporation soient amendés.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état de l'actif et passif de la banque d'épargnes de la cité de *Montréal*, jusqu'au 12 avril 1860.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir *Papiers Parlementaires*.)

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une lettre d'*A. McDonald*, écuyer, exprimant ses remerciements pour une somme d'argent qu'il a reçu des honorables membres de cette Chambre, pour rencontrer les dépenses encourues au sujet de la visite de ses élèves aveugles au *Canada*.

La dite lettre a été alors lue par le Greffier.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été renvoyé de nouveau le bill intitulé : "Acte pour mieux protéger le gibier dans le *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill et les amendements proposés à icelui, et l'avait chargé de faire rapport de divers autres amendements au dit bill, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits nouveaux amendements ont été alors lus par le Greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, que les dits nouveaux amendements, ainsi que les amendements déjà proposés au dit bill, soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *de Blaquière*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour rendre plus générale la pratique de la vaccination," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, avec divers amendements, qu'il soumettrait, aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus deux fois par le Greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois, demain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité collectif des deux Chambres, au sujet des impressions de la législature, a présenté ses neuvième et dixième rapports.

Ordonné, qu'ils soient reçus, et

Il ont été alors lus par le Greffier, comme suit :

Le comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la législature, a l'honneur de faire son neuvième rapport.

Le comité a soigneusement examiné les documents mentionnés dans les motions suivantes, pour impressions :—

Par l'honorable M. *Dorion*; réponse à une adresse; état des dépenses encourues pour la publication des rapports judiciaires pour le *Bas-Canada*. Le comité recommande l'impression de cette réponse.

Par M. *W. F. Powell*; rapport en liaison avec les études faites du canal de navigation d'*Ottawa*. Le comité recommande l'impression de ce rapport, mais sans la carte qui l'accompagne.

Le comité recommande aussi que le rapport, (préliminaire) des inspecteurs de prisons, soit imprimé, et que les documents annexés à ce rapport, savoir :—les rapports des prisons de réforme et de l'asile provincial des aliénés, soient aussi imprimés, et que le rapport au sujet du pénitencier, soit imprimé en abrégé.

Le comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la législature, a l'honneur de faire son dixième rapport.

Qu'en obéissance à l'ordre du 11 avril, savoir : Que le septième rapport soit renvoyé de nouveau au comité, avec instruction de s'enquérir, si, en faisant imprimer un nombre de volumes excédant le nombre proposé, en langues anglaise et française requis pour le *Bas-Canada*, le prix en serait réduit, le comité ayant pris des informations de M. *Lovell*, trouve qu'une réduction considérable serait faite sur le prix, comme il est spécifié dans sa soumission, et qui est comme suit :—

1. Pour les premiers 2000 des statuts refondus du *Canada*, comme par ma première soumission, par copie - - - - - \$1 80
Pour chaque copie additionnelle et au-dessus de 2000 - - - - - 1 36
 2. Pour les premiers 2000 des statuts refondus du *Haut-Canada*, comme par ma première soumission, par copie - - - - - 1 60
Pour chaque copie additionnelle au-dessus de 2000 - - - - - 1 21
 3. Pour les premiers 2000 des statuts refondus du *Canada*, en français, par copie - - - - - 1 84
Pour chaque copie additionnelle au-dessus de 2000 - - - - - 1 39
 4. Pour les premiers 2000 des statuts refondus du *Bas-Canada*, en anglais, 1104 pages, par copie - - - - - 1 52
Pour chaque copie additionnelle au-dessus de 2000 - - - - - 1 22
 5. Pour les premiers 2000 des statuts refondus du *Bas-Canada*, en français, 1104 pages, par copie - - - - - 1 52
Pour chaque copie additionnelle au-dessus de 2000 - - - - - 1 22
- Si les statuts du *Bas-Canada* font plus ou moins de 1104 pages, une augmentation ou une réduction de \$16 sera faite par chaque 8 pages, en l'un ou l'autre cas.

Le comité recommande aussi que, s'il existe aucun doute savoir si les dits statuts peuvent être cités dans les cours comme étant loi, il soit passé un acte pour les déclarer légaux.

L'honorable M. *Allan* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour étendre à la province du *Canada* le brevet d'invention accordé à *William Edward Newton*, pour divers perfectionnements qu'il a inventés ou découverts dans la manière d'effectuer la séparation des fibres de bois pour en manufacturer du papier, et pour la séparation d'autres substances dans les mêmes ou autres buts."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Alexander* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour incorporer la société de manufacture de laine et de coton de *Woodstock*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Simpson* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer la ville de *Lindsay*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, que la pétition de *Bridget O'Hara*, veuve de feu *Timothy Neary*, en son vivant un des messagers du Conseil Législatif, demandant du secours, soit renvoyée au comité spécial nommé pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre, pour la présente session.

L'honorable M. *de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Qu'il soit résolu : 1. Comme il a été prouvé sans réplique que le trajet de ce continent à la *Grande Bretagne* et au continent de l'*Europe*, est de beaucoup plus court par la voie directe des provinces de l'*Amérique du Nord* que par celle de *New-York*, il devient d'une importance vitale pour la prospérité future du *Canada*, de ne rien négliger pour faire adopter généralement, dans l'intérêt du commerce, cette voie qui a été si grandement améliorée.

2. Que la province du *Canada* possède la plus courte, la moins chère et la meilleure ligne pour le transport des immenses produits agricoles de l'ouest de l'*Amérique*, et peut offrir les mêmes avantages à une grande partie des cotons à destination de l'*Europe*.

3. Que cette ligne peut également prendre les arrangements nécessaires pour le transport, en *Europe*, des bois de construction de toute sorte, y compris les mats de première qualité

et les douves en assez grande quantité pour suffire aux besoins de la *Grande-Bretagne* et de ses colonies des Indes Occidentales, et à ceux de la *France* et de l'*Espagne*; ainsi que des bois de pin très recherchés dans la *Grande-Bretagne*, pour les besoins domestiques, et qu'il est difficile de se procurer dans les autres pays.

4. Que le récent traité de commerce conclu entre Sa Majesté la Reine et l'Empereur des Français, s'il est pleinement mis à effet, offre (avec l'assistance divine) la plus sûre et la meilleure garantie du maintien de la paix future du monde, tout en cimentant, entre deux nations grandes et puissantes, ces liens étroits et durables qui devront faire disparaître les anciens sentiments d'hostilité et les remplacer par des relations amicales, resserrées par l'intérêt mutuel.

5. Que le traité en question ne s'étend pas encore aux possessions coloniales de l'un ou de l'autre pays, à une seule exception, mais Sa Majesté Impériale ayant déjà cherché à connaître si des relations commerciales directes avec l'*Amérique Britannique du Nord* ne produiraient pas des avantages réciproques pour la *France* et la *Grande-Bretagne*; et ayant, dans ce but, nommé pour consul de Sa Majesté dans l'*Amérique Britannique*, un monsieur d'une grande expérience en affaires commerciales, il paraîtrait fort désirable que ces avances rencontrassent des démarches correspondantes pour conclure des arrangements qui en eux-mêmes contribueraient si éminemment à la prospérité des deux pays.

6. Que la *France* offre à l'industrie canadienne, si les prohibitions qui existent en *France* sont abolies, un marché constant pour les navires de construction canadienne, d'excellente qualité, propres au commerce français, et dont le prix est de beaucoup moins élevé que celui auquel on pourrait les faire construire en *Europe*; aussi un marché illimité pour les bois de toute espèce, y compris les mats et les douves, et pour réaliser les profits que nous pouvons tirer de pêcheries qui ne sauraient être surpassées; d'un autre côté, la *France* peut fournir en échange toutes productions requises et d'un besoin général pour cette province, susceptibles d'une grande étendue, et de consommation toujours augmentante.

7. Que ce commerce vaste et avantageux, s'il était établi, développerait promptement plusieurs des ressources naturelles les plus productives du *Canada*, augmenterait sa population et sa richesse, provoquerait l'immigration et le défrichement du sol dans ses parties les plus éloignées, et couronnerait de succès les efforts déployés par le gouvernement canadien pour ouvrir la province dans toutes les directions, et particulièrement la vallée de l'*Ottawa*, le territoire du lac *Supérieur* et le nord et l'est du *Bas-Canada*.

8. Que l'un des moyens d'atteindre ce grand but est de compléter toutes les routes de transit du commerce.

9. Qu'à cette fin, il est essentiel d'élargir le canal *Welland*, de manière à ce que les navires qui déchargent aujourd'hui à *Buffalo*, sur le lac *Erié*, les trois quarts des céréales qui passent par ce lac à destination des bords de la mer, à *New-York*, en conséquence de l'insuffisance des dimensions des écluses de ce canal, puissent faire leur trajet par la voie des eaux britanniques.

10. Le commerce canadien souffre les mêmes désavantages dans le transport des mats, des bois et des douves exportés du *Haut-Canada*. Il est indispensable, pour transporter ces articles à travers le territoire britannique, d'avoir des navires d'une bien plus grande dimension que ceux qui peuvent seuls aujourd'hui passer par ce canal. L'usage de tels navires, en réduisant le fret au plus bas prix, est l'une des conditions essentielles pour lutter avec avantage contre *New-York*, dans cette branche de commerce.

11. Que dans le même but, les péages sur les canaux canadiens ne devraient pas excéder ceux perçus sur les canaux des *Etats-Unis*; la nécessité de s'assurer le commerce et de le faire prospérer devant naturellement l'emporter sur les conditions du revenu à tirer de ces travaux.

12. Que l'élargissement du Canal *Welland*, grandement nécessaire, comme on n'en peut douter, ne peut produire les avantages qu'on doit en espérer, si l'on ne fait en même temps creuser les écluses des eaux inférieures, comme l'indique le rapport habile et instructif de l'honorable M. *Rose*, commissaire des travaux publics, et ériger sans délai des phares à certains endroits dans le golfe *St. Laurent*, mesure sur laquelle il insiste avec beaucoup de force; et il est évident que ce qui est nécessaire pour le développement du commerce en descendant le fleuve, s'applique également au trafic qui nous vient des bords de la mer pour prendre la route de l'ouest. Les eaux canadiennes devraient être dans toute leur étendue navigables pour les navires de long cours, afin qu'ils puissent se rendre au port de destination sans décharger en chemin une partie de leur cargaison. On encouragerait de la sorte les entreprises de construction de navires, partiellement commencées, mais susceptibles de grands développements, dans tout le *Canada*, si ces améliorations nécessaires étaient conduites à bonne fin

13. Qu'avec la politique commerciale actuelle de la *Grande-Bretagne*, qui abolit entièrement tous les obstacles au libre échange, en autant qu'elle y est concernée, mais dont l'action nuit directement aux intérêts de l'*Amérique Britannique du Nord*, dans une de ses ressources les plus importantes et les plus fertiles, celle des bois, il semblerait juste et naturel d'appliquer les mêmes principes à ces provinces, et de laisser leur industrie prendre un libre cours vers les marchés où elle peut attendre le succès; toutes restrictions imposées par la législature de l'empire au développement de l'*Amérique Britannique du Nord* devraient donc être sans retard et pour toujours abolies, par la raison majeure et incontestable que les possessions britanniques doivent être gouvernées et peuvent plus sûrement être conservées par la pleine jouissance des lois et des privilèges britanniques.

14. Que le *Canada*, tout en protestant de vouloir interposer ses intérêts, au cas où ils seraient contraires à des traités existants entre la *Grande-Bretagne* et des états étrangers, s'adresse naturellement et demande à la mère-patrie la permission d'exercer ces droits et de jouir de ces privilèges en commun avec ses frères de la *Grande-Bretagne*; au nombre desquels droits et privilèges, et le plus important, est la liberté de porter au marché le plus avantageux le fruit de ses travaux, et de faire ses achats à l'endroit où le prix est le moins élevé.

Pour toutes ces raisons, il est proposé qu'une humble adresse, fondée sur ces résolutions, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien, de l'avis de son conseil, prendre telles démarches qui seront nécessaires, ayant égard à l'accomplissement des engagements publics déjà contractés et au maintien du crédit de la province, pour réaliser les différents objets ci-dessus énoncés, de la manière que Son Excellence croira convenable.

Après de longs débats.

La dite motion, du consentement de la Chambre, a été retirée.

L'honorable M. *de La Terrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*.

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre tous les papiers et procédures de l'association dite "Institut Littéraire et des Artisans," de la paroisse de *St. Alphonse*, dans le township de *Bagot*, ainsi qu'un état des sommes d'argent reçues chaque année par la dite société, et indiquant de quelle manière ces sommes d'argent ont été appropriées.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Walker* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*.

Que lors de la considération, demain, du bill pour incorporer les pilotes pour le havre de *Québec* et au-dessous, tel qu'amendé par le comité spécial, permission soit accordée aux pétitionnaires contre le dit bill, d'être entendus par leur conseil à la barre de cette Chambre.

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*.

Qu'après le mot "Chambre" les suivants soient ajoutés "et aussi que les parties demandant la passation du dit bill, soient entendues par leur conseil à la barre de cette Chambre."

Sur quoi il s'est élevé des débats, et

Sur motion de l'honorable M. *Walker*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, que les débats ultérieurs sur la dite motion d'amendement soient remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé, "Acte pour incorporer le lycée de *Compton*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé "Acte relatif à la récusation des jurés en certains cas," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé "Acte pour amender l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*, en ce qui concerne l'émission de licences de boutiques et d'auberges dans les cités.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour pouvoir à la nomination de commissaires pour s'enquérir des affaires de la caisse d'économie de *St. Roch de Québec*."

L'honorable M. *de La Terrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*.

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été décidée dans la négative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour prévenir les abus dans l'exécution des actes notariés."

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, il a été remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer l'association des arts de *Montréal*."

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Ferrier*, *Leslie* et Sir *E. P. Taché*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour mieux assigner le douaire dans le *Haut-Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que les dits bill et amendements soient renvoyés de nouveau au comité spécial, auquel le dit bill a été renvoyé en premier lieu, pour être amendés de nouveau.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre cinquante huit des statuts refondus du *Canada*, relativement au placement de fonds par les compagnies d'assurance," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : "Acte

“ pour amender le chapitre dix-sept des statuts refondus du *Haut-Canada*, relatif à la nomination de constables,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour lever tous doutes quant à la validité des mariages célébrés dans le *Bas-Canada*, par la société religieuse des amis communément appelée *Quakers*, et pour d'autres fins,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été *Ordonné*, que les honorables Messieurs *Tessier* et *Boulton*, soient ajoutés au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte au sujet de la ligne de division entre “ le *Haut* et le *Bas-Canada*.”

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte relatif à l'administration des terres et des propriétés des sauvages.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Mills*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 17 Avril, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Patton,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay A. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet.</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Gordon,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Patton*; de *William Yellowhead*, chef des sauvages *Chippawa* et autres; de *John McDonald* et autres, du village d'*Ingersoll*; et de *George J. Bolster* et autres, de *Nottawasaga*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; du révérend R. V. *Rogers*, ministre, et des marguilliers, au nom de la congrégation de l'église *St. James*, dans la cité de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Allan* ; du bureau de direction de *Knox's College*, à *Toronto*.

Par l'honorable M. *de La Terrière* ; du conseil municipal d'*Hébertville*, dans le comté de *Chicoutimi*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; d'*Alexis Caron*, maire du township de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Allan* ; de A. T. *Augusta* et autres, membres de l'association pour l'éducation des personnes de couleur en *Canada* ; et du très révérend lord évêque et du clergé du diocèse de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Crawford* ; de J. S. *Merwin*, président, et A. *Jones*, secrétaire de la ci-devant compagnie d'assurance sur les eaux intérieures du *St. Laurent*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; de *Joseph Larkin* et autres, du township de *King*, dans le comté de *York*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet* ; du conseil municipal de l'*Isle du Calumet*, dans le comté de *Pontiac*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues.

De *Thomas Simard* et autres, pilotes, pour le fleuve *St. Laurent*, demandant qu'il leur soit permis d'être entendus par conseil à la barre de la Chambre, en faveur du bill pour incorporer les pilotes pour le havre de *Québec*, et au-dessous.

Du conseil municipal des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*, demandant qu'aucun bill affectant l'administration intérieure des affaires locales des dits comtés-unis, ne devienne loi.

De *William Heron* et autres, d'*Ashburn* dans le comté d'*Ontario*, demandant la dissolution de l'union, et à sa place l'établissement de deux gouvernements locaux ou plus.

Deux pétitions de *Thomas Leduc* et autres, d'*Ashburn*, dans le comté d'*Ontario*, demandant une loi prohibitive des liqueurs ; et aussi que des mesures soient prises pour mieux faire observer le dimanche.

D'A. *Hooper* et autres, reeves et députés reeves du comté d'*Addington*, demandant que le bill pour séparer les comtés unis de *Lennox* et *Addington*, du comté de *Frontenac*, ne devienne pas loi.

D'*Alexander Cowan* et autres, de la cité de *Kingston*, demandant la dotation de l'université du collège *Victoria*.

De la maison de refuge et école d'industrie de *Montréal*, demandant une allocation.

De *Jonathan Noble*, senior, de *La Fourche*, sur le chemin *Kempt*, dans le comté de *Rimouski*, demandant que son allocation annuelle lui soit payée depuis le premier juillet 1840, et les arrérages d'icelle, jusqu'au 1er juillet 1846.

Du conseil municipal du township de *Ops*, dans le comté de *Victoria* ; demandant que le bill pour incorporer la ville de *Lindsay* soit amendé, et que la dite ville soit responsable envers le dit township d'*Ops*, de sa juste part d'une certaine dette.

De *Henry Lemmon* et autres, du comté de *Brant*, demandant un acte de banqueroute, ou qu'il soit donné au juge, en vertu de la loi relative aux débiteurs insolvables, le pouvoir d'accorder une décharge des dettes.

De la chambre de commerce de la cité de *Québec*, demandant que le bill pour la division de la cité en districts électoraux séparés, soit amendé.

De L. *Otis* et autres, des comtés de *Chicoutimi* et *Charlevoix*, demandant la construction d'un pont sur la rivière *Malbaie*.

De *Joseph Hamel* et autres, arpenteurs du *Bas-Canada*, demandant un acte pour mettre cette profession sur un pied plus efficace.

De la société d'agriculture du comté de *Bagot*, demandant qu'une licence soit accordée au major *Williams* pour la pratique de l'art vétérinaire, et qu'une école vétérinaire soit établie, avec une allocation annuelle, dans le dit comté de *Bagot*.

Du préfet et des maires des diverses municipalités du comté de *Beauce*, demandant un acte pour suspendre l'octroi des licences pour la coupe des bois dans le dit comté de *Beauce*.

Des corporations municipales des villages de *Brighton* et *Colborne*, des townships de *Percy*, *Brighton* et *Cramache*, et de la ville de *Bowmanville*, demandant séparément qu'il ne soit passé aucun bill dans le but de restreindre le mode de répartition des frais de construction des chemins faits sous l'autorité de l'acte du fond d'emprunt municipal du *Haut-Canada*.

De Mad. *Gilluly*, supérieure et autres, de l'institut de *Mount Hope*, dans la cité de *London*, sous la direction des dames du "Sacré Cœur," pour l'éducation des jeunes demoiselles, demandant un acte d'incorporation.

De l'honorable *George René Saveuse de Beaujeu*, membre de l'honorable Conseil Législatif, résidant dans la cité de *Montréal*, demandant que, par la ligne de division projetée entre les deux sections de la province, sa propriété ne soit pas placée partie dans le *Haut* et partie dans le *Bas-Canada*, mais demeure telle qu'à présent.

De *James Holmes Hopkins*, de *Lindsay*, dans le comté de *Victoria*, demandant une enquête sur les affaires de la banque du *Haut-Canada*.

De la société d'agriculture du comté de *Verchères*, demandant que le bois debout soit mieux protégé.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'association des arts de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. *Armand*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour établir un étalon de poids pour le foin et la paille," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Armand*, secondé par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*, il a été Ordonné, que la pétition de l'honorable *George René Saveuse de Beaujeu* soit renvoyée au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte au sujet de la ligne de division entre le *Haut* et le *Bas-Canada*."

L'honorable M. *Alexander* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des compagnies à fonds social pour des fins de manufacture et autres objets."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois d'hui en huit!

L'honorable M. *Walker* est entré.

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Murney*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, sous le plus court délai possible, copie de toute correspondance qui peut avoir été échangée entre le gouvernement et aucune personne ou personnes, relativement à la nomination d'un juge pour le nouveau district d'*Algoma*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été.

Ordonné, que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte pour rendre plus générale la pratique de la vaccination, " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: " Acte relatif au chapitre quatre-vingt-six des statuts refondus pour le *Haut-Canada*."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence,

Ordonné, que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois, demain.

Les honorables Messieurs *Masson*, *Hollis Smith* et *Quesnel* sont entrés.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le terme fixé pour recevoir les pétitions pour bills privés, et les bills privés de l'Assemblée Législative, soit prolongé d'hui en quinze.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte pour rendre légal le mariage avec la sœur d'une épouse décédée."

L'honorable M. *Morris*, a proposé, secondé par M. *Moore*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après un long débats,

L'honorable M. *de Blaquière* a proposé en amendement, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*.

De retrancher le mot " maintenant " et après " fois " insérer " d'hui en six mois."

Après un long débat.

La question de concours étant mise sur l'amendement, la Chambre s'est divisé et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Guèvremont,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>De La Ferrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Vankoughnet.—27.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Murney,</i>	

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

*Ferrie,
Ferrier,
Knowlton,*

*Moore,
Morris,*

*Patton,
Prince,*

*Simpson,
Smith, Hollis.—9.*

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour incorporer les pilotes pour le hâvre de Québec et au-dessous "

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture de bill intitulé : " Acte pour régler l'éducation des pharmaciens, des chimistes et des droguistes et la vente des poisons. "

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour diviser le township de *Windsor*, dans le comté de *Richmond*, en deux municipalités distinctes," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Moore, Hollis Smith* et *Knowlton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour consolider la dette du comté de *Middlesex*," a été lu la seconde fois."

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Campbell, Boulton, Alexander* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour pourvoir à l'élection des officiers et directeurs de la société d'agriculture du comté de *Missisquoi*, pour l'année 1860."

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Ordonné, que les autres items qui restent sur les ordres de ce jour soient remis à demain.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que les honorables Messieurs *Boulton* et *Crawford* soient exemptés de servir davantage sur le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte au sujet de la ligne de division entre le *Haut* et le *Bas-Canada* " et que les honorables Messieurs *Christie* et *Perry* soient ajoutés au dit comté spécial.

Alors, sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 18 Avril, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet.</i>
<i>De Blaquière,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Allan* ; de *John K. Johnston*, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Leslie* ; du révérend *J. J. Vinet*, de la paroisse du *Sault-au-Récollet*, et autres, propriétaires des ponts de péage sur la *Rivière-des-Prairies*.

Par l'honorable *Sir E. P. Taché* ; des commissaires d'école de la paroisse de *St. Ferdinand de Halifax*, dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de *B. Smith* et autres, du township de *Durham*, dans le comté de *Drummond*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; du conseil municipal du comté de *Rimouski*.

Par l'honorable M. *Patton* ; de *George Hall* et autres, de l'assemblée de l'église de *Williams* en union avec l'église presbytérienne du *Canada* ; et de *James Allan* et autres, du township d'*Eckfrid*, dans le comté de *Middlesex*.

Par l'honorable M. *Dessaulles* ; de *L. H. Holton*, et autres, directeurs provisoires de la compagnie métropolitaine d'assurance contre le feu, de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal du township de *Cavan*, et du conseil municipal du township de *Clarke*, dans les comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*, demandant séparément qu'aucunes mesures ne soient adoptées relativement à tout ce qui pourrait avoir rapport à la construction des chemins à gravier au moyen de l'emprunt fait au fonds d'emprunt municipal.

Du révérend *Michael O'Brien*, directeur, et autres, de l'association littéraire de *St. Patrice* de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation.

De la compagnie du chemin de fer de *Hamilton* et *Port Dover*, demandant que son acte d'incorporation soit amendé.

De *Robert Simpson*, maire, et autres, de *St. Andrews*, dans le comté d'*Argenteuil*, demandant une allocation pour l'amélioration de la "*Rivière du Nord*," dans le dit comté.

De la corporation de l'hôpital-général de *Montréal*, demandant que son allocation annuelle soit augmentée.

De *C. J. Baldwin* et autres ; de *Luke Abbey* et autres ; de *William Graham* et autres,

du comté de *Peel*, demandant séparément qu'aucune législation ultérieure n'ait lieu relativement au choix de la ville de comté, du dit comté.

Du conseil municipal du township de *Toronto*, dans le comté de *Peel*, demandant, que si le choix dernièrement fait de la ville de comté du dit comté est changé, le dit comté soit réuni au comté de *York*, pour toutes les fins judiciaires.

De *John McKay* et autres, de la ville de *Woodstock*, demandant à être incorporés sous le titre de "Compagnie de manufacture de laine et de coton de *Woodstock*."

Du conseil municipal du village de *Preston*, demandant que des mesures soient prises pour venir en aide à la dite corporation au sujet de l'état actuel de sa dette, et à toutes autres municipalités qui n'ont encore reçu aucun secours à même le fonds d'emprunt municipal.

De la quarante-huitième division des fils de la tempérance établie dans le village de *Philipsburg*, demandant une loi prohibitive des liqueurs.

Du président et du secrétaire de l'association académique de *St. Romuald de Farnham*, dans le district de *Bedford*, demandant un acte d'incorporation de la dite association sous le nom de "l'Académie de *St. Romuald de Farnham*."

De *Robert Peden* et autres, du township de *Beckwith*, dans les comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*, demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour diminuer la responsabilité de la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*, à l'égard d'un certain prêt fait par les dits comtés à la dite compagnie.

Des conseils municipaux des paroisses de *Ste. Rosalie* et *Ste. Hélène*, dans le comté de *Bagot*, demandant séparément une allocation de \$10,800 pour l'amélioration de la navigation de la rivière *Yamaska*, depuis son embouchure jusqu'au village de *St. Aimé*.

D' *A. H. Cook*, M. D. et autres, de *Mohawk*, *C. W.*, demandant l'abrogation de la taxe sur les journaux.

De *Jonathan Noble*, junior, et autres, de la paroisse de *Métis* et environs, demandant une allocation pour reconstruire certains ponts sur le chemin de *Kempt*.

De *John Fowler*, de la ville de *Cobourg*, demandant qu'aucunes mesures ne soient adoptées par la législature qui pourraient léser ses droits en sa qualité de locataire de la compagnie de chemin de fer de *Cobourg* et *Peterborough*.

De la chambre de commerce de *Kingston*, demandant que la séparation des townships de *Palmerston*, *Clarendon*, *Olden* et *Oso*, d'avec celui de *Frontenac*, n'ait pas lieu.

Des fils de la tempérance, division No. 30, établie à *Durham*, demandant une loi prohibitive des liqueurs.

Du conseil municipal de la paroisse de *St. Guillaume*, dans le comté de *Drummond*, demandant une allocation de \$10,800 pour améliorer la navigation de la rivière *Yamaska*, depuis son embouchure jusqu'au village de *St. Aimé*.

De *P. R. Jarvis* et autres, de *Stratford*, dans le comté de *Perth*, demandant un acte pour exempter de la vente par saisie certains biens à l'usage de la famille; et aussi que la récolte sur pied soit exemptée de la vente sur exécution.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le district d'*Arthabaska*, pour l'année 1859.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit:—

(Voir *Papiers Parlementaires*.)

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour diviser le township de *Windsor*, dans le comté de *Richmond*, en deux municipalités "distinctes" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte relatif aux compagnies d'assurance non incorporées dans les limites de cette province. "

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif au quatre-vingt-seizième chapitre des statuts refondus du *Haut-Canada*, " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association des arts de *Montréal*, " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour établir un étalon de poids pour le foin et la paille, " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour incorporer les pilotes pour le hâvre de *Québec*, et " au-dessous. "

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain, et qu'il soit alors le premier item sur les ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour étendre à la province du *Canada* le brevet d'invention accordé à *William Edward Newton*, pour divers perfectionnements qu'il a inventés ou découverts dans la manière d'effectuer la séparation des fibres de bois pour en manufacturer du papier et pour la séparation d'autres substances, dans les mêmes ou autres buts. "

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de la manufacture de laine et de coton de *Woodstock*. "

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *McDonald*,

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *McDonald*.

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Alexander, Vankoughnet, Moore* et *Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte pour amender l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*, en ce qui concerne l'émission de licences de boutiques et d'auberges dans les cités," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre cinquante-huit, des statuts refondus du *Canada*, en ce qui a rapport au placement de fonds par les compagnies d'assurance," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Allan, Campbell* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre dix-sept des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, relativement à la nomination des cons-tables," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Patton, Vankoughnet* et *Simpson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour lever les doutes qui existent sur la validité des mariages célébrés dans le *Bas-Canada*, par la société religieuse des *Amis*, communément appelée *Quakers*, et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Christie, Moore* et *Dessaulles*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à l'élection d'officiers et de directeurs de la société d'agriculture du comté de *Missisquoi*, pour l'année 1860," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Moore, Knowlton* et *Hollis Smith*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des nouveaux amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour mieux protéger le gibier dans le *Haut-Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 19 Avril, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De Blaquière,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Morris* ; de *William Eccles* et autres, actionnaires dans la compagnie du pont suspendu et du chemin de *Ste. Catherine* ; et du conseil de ville de la ville de *Brockville*.

Par l'honorable M. *Campbell* ; du comité exécutif du bureau des syndics de l'Université de "Queen's College."

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; de *John P. Richmond* et autres, du township de *New Ireland*, dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; de la chambre des notaires du district de *Québec*.

Par l'honorable M. *Masson* ; de *Thomas Wood* et autres, du township de *Halifax Sud* dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable Orateur ; d'*Eugène Duret* et autres, de la paroisse de *St. Eloi*, dans le comté de *Témiscouata*.

Par l'honorable M. *Patton* ; de la corporation de *Southampton*.

Par l'honorable M. *Crawford* ; de *C. Leggo, junior*, et autres, du village de *Merrickville*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De *William Yellowhead*, chef de la tribu des sauvages *Chippawa*, et autres, demandant que *François Antoine* et *Edouard Gaudaur*, de la dite tribu, obtiennent certains privilèges.

De *John McDonald* et autres, du village d'*Ingersoll*, demandant que le dit village ne soit pas incorporé.

De *George J. Bolster* et autres, du township de *Nottawasaga*, demandant un acte pour diviser le dit township en deux municipalités, à être dénommées *Nottawasaga Nord* et *Nottawasaga Sud*.

Du révérend *R. V. Rogers*, ministre, et des margueilliers de l'église *St. James*, à *Kings-ton*, demandant que le bill intitulé "Acte pour rendre légal le mariage avec la sœur d'une épouse décédée," ne devienne pas loi.

Du bureau des directeurs de "Knox's College," *Toronto*, demandant que la dotation de

'Université de *Toronto* soit conservée intacte et non partagée avec aucune institution sectaire.

Du conseil municipal d'*Hébertville*, dans le comté de *Chicoutimi*, demandant à changer le tracé du chemin *Kinogami*.

D'*Alexis Caron*, maire, et autres, du township de *Macnider*, demandant une allocation de \$2,000 pour ouvrir et achever un certain chemin.

De *A. T. Augusta* et autres, membres de l'association pour l'éducation des personnes de couleur, demandant un acte pour abroger les dispositions des statuts refondus du *Haut-Canada*, chapitre 65, relatives aux écoles séparées pour les personnes de couleur.

Du très-révérend lord évêque et clergé du diocèse de *Toronto*, demandant qu'on ne passe aucune mesure tendant à mitiger la rigueur de la loi au moyen de laquelle la sainteté du mariage et le bonheur de la vie domestique ont été préservés depuis si longtemps, et que le bill maintenant introduit dans le parlement pour légaliser certains mariages ne devienne pas loi.

De *J. S. Merwin*, président, et de *A. Jones*, secrétaire de la ci-devant compagnie d'assurance sur les eaux intérieures du *St. Laurent*, demandant le renouvellement de sa charte.

De *Joseph Larwin* et autres, du township de *King*, demandant que l'arpentage de la septième concession du dit township, fait par *George Lount*, soit légalisé et confirmé.

Du conseil municipal de *l'Île-au-Catoumet*, dans le comté de *Pontiac*, demandant une allocation pour l'ouverture d'un chemin.

L'honorable M. *Christie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour lever les doutes qui existent sur la validité des mariages célébrés dans le *Bas-Canada* par la société religieuse des amis, communément appelée " Quakers," et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé, " Acte pour pourvoir à l'élection d'officiers et de directeurs de la société d'agriculture du comté de *Missisquoi*, pour l'année 1860," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Allan* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif à la cotisation de la propriété dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*, en ce qui concerne l'émission de licences de boutiques et d'auberges dans les cités," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Vankoughnet* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé: "Acte pour incorporer les pilotes pour le hâvre de Québec et au-dessous."

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*,

Que les dits bill et amendements soient renvoyés à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est formée en un comité sur les dits amendements et bill.

Après quelque temps, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Leslie* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris en considération les dits amendements et avait aussi examiné le dit bill, y avait fait quelques progrès, et l'avait chargé de demander qu'il lui soit permis de siéger de nouveau.

Ordonné, qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau demain, et que le dit ordre soit le premier ordre du jour après les mesures du gouvernement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé "Acte pour amender l'acte concernant la représentation du peuple dans l'Assemblée Législative," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: "Acte relatif au fonds d'amortissement pour le rachat de l'emprunt impérial garanti." auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé "Acte pour fixer la ligne de concession entre le Gore A et la huitième concession du township de *Grimmsby*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé "Acte pour amender l'acte intitulé "Acte pour incorporer le village de *New Hamburg*, dans le comté de *Waterloo*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à l'élection de l'Orateur du Conseil Législatif," et informer cette Chambre, que l'Assemblée Législative a passé le dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer le Lycée de *Compton*," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements, faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé "Acte pour prévenir la vente sans licence des liqueurs enivrantes dans les territoires non organisés de cette province," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. de *Blaquière*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé "Acte pour constituer en corporation la société *St. George de Montréal*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 17 courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, aussitôt que possible, copie de toute correspondance qui peut avoir été échangée entre le gouvernement et aucune personne ou personnes, relativement à la nomination d'un juge pour le nouveau district d'*Algoma*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 20 Avril, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

Alexander,
Archambault,
Armand,
Armstrong,
Boulton,
Campbell,
Christie,
Crawford,
De Beaujeu,

De Blaquière,
De La Terrère,
Dessaulles,
Duchesnay, A. J.,
Duchesnay, E. H. J.,
Fergusson,
Ferrie,
Ferrier,
Gordon,

Knowlton,
Leslie,
Masson,
Mills,
Moore,
Morris,
Murney,
Panet,
Patton,

Perry,
Quesnel,
Seymour,
Simpson,
Smith, Harmannus,
Smith, Hollis,
Taché, Sir E. P.,
Vankoughnet.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Goodhue* ; de la chambre de commerce de *London*.

Par l'honorable M. *Masson* ; de *Henri Benoit* et autres, de *St. Hubert*, dans la paroisse de *St. Antoine de Longueuil*, dans le comté de *Chambly*.

Par l'honorable M. *Simpson* ; du conseil municipal du township d'*East Whitby*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de *Joseph Tourigny* et autres, et de *Louis Foisy* et autres de la paroisse de *St. Christophe d'Arthabaska*, dans le comté d'*Arthabaska*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; du révérend *T. Brunet*, et autres, du township d'*Halifax Nord*.

Par l'honorable M. *de La Terrière* ; du révérend *A. Beaudry* et autres, de la *Malbaie, Ste. Agnès* et *St. Fidèle*, dans le comté de *Charlevoix*.

Par l'honorable M. *Christie* ; de *Daniel McNaughton* et autres, du township d'*Onondaga*, dans le comté de *Brant*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues.

De *John R. Johnston*, de la cité de *Toronto* ; demandant qu'aucune allocation ne soit accordée à aucune institution d'éducation dirigée par une majorité sectaire.

Du révérend *J. J. Vinet*, de la paroisse du *Sault au Récollet* et autres, propriétaires de ponts de péages, demandant que les dispositions légales relatives au passage des radeaux sous les dits ponts, ne soient pas abrogées.

Des syndics et autres, de la paroisse de *St. Ferdinand d'Halifax*, demandant un acte pour légaliser les procédés des dits commissaires, depuis l'année 1856 jusqu'à ce jour.

De *B. Smith* et autres, du township de *Durham*, dans le comté de *Drummond*, demandant une loi prohibitive des liqueurs.

Du conseil municipal du comté de *Rimouski*, demandant que des mesures soient adoptées pour assurer la construction du chemin de fer intercolonial.

De *George Hall* et autres, de l'assemblée de l'église de *Williams*, et de *James Allan* et autres, du township d'*Eckfrid*, dans le comté de *Middlesex*, demandant séparément une loi prohibitive des liqueurs.

De *L. H. Holton* et autres, directeurs provisoires de la compagnie d'assurance métropolitaine contre le feu, demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour consolider la dette du comté de *Middlesex*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, sans amendement.

Les honorables Messieurs *McDonald*, *Prince* et *Goodhue* sont entrés.

L'honorable M. *Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé de nouveau le bill intitulé : " Acte pour mieux assigner le douaire dans le *Haut-Canada*," pour être amendé

de nouveau, a fait rapport qu'il avait de nouveau examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, avec plusieurs nouveaux amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant regu, et

Les dits nouveaux amendements ont été alors lus par le Greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que les amendements au dit bill soient pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill, intitulé: "Acte pour amender le chapitre dix-septième des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, relativement à la nomination de constables," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, que le bill intitulé: "Acte pour incorporer la communauté des filles de *Sainte Anne*, de la paroisse de *St. Jacques l'Achigan*, district de *Joliette*, pour les fins de l'éducation," soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Les honorables Messieurs *Tessier* et *Allan* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant la représentation du peuple dans l'Assemblée Législative."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion.

Après des débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Et l'honorable M. *Moore* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Alors, l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

Que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Objection étant faite à la dite motion.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence,
Et la question étant mise, ce bill passera-t-il?
La Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont pris comme suit:—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armand,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet.—27.</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Perry,</i>	

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Morris.—7.</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>McDonald,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité sur les amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé: "Acte pour incorporer les pilotes pour le hâvre de Québec et au-dessous" et aussi sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Leslie* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné les dits bill et amendements, et l'avait chargé de faire rapport de divers nouveaux amendements, qu'il soumettrait, aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits nouveaux amendements étant alors lus deux fois par le Greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et lu la troisième fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte relatif au fonds d'amortissement pour le rachat de l'emprunt impérial garanti," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication, annonçant l'intention de Son Excellence le Gouverneur-Général de se rendre à cette Chambre, lundi prochain, à trois heures et demie de l'après-midi, pour sanctionner, au nom de Sa Majesté, certains bills passés par les deux Chambres de la législature.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour prévenir la vente sans licence des liqueurs enivrantes dans les territoires non organisés de cette province," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le dit bill;

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Gordon* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement, *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé "Acte pour faciliter, dans le *Bas-Canada*, l'enregistrement des titres aux immeubles et l'inscription des certificats de décharge exécutés devant témoins."

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*, il a été, *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé "Acte pour amender l'acte pour incorporer la ville de *Lindsay*."

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été, *Ordonné*, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Simpson*, *Seymour*, *Campbell*, et *Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé "Acte pour régler l'éducation des pharmaciens, des chimistes et des droguistes, et la vente des poisons."

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois;

Après un court débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir *E. P. Taché*, et des honorables Messieurs *de La Terrière*, *Harmaunus Smith*, *Patton* et *Tessier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender le chapitre deux des statuts refondus du *Canada*, intitulé "Acte concernant la représentation du peuple dans l'Assemblée Législative," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer le collège des *Trois-Rivières*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser la vente de l'emplacement de l'église *St. George*, dans la ville de *Guelph*,

“ dans le comté de *Wellington*, l'acquisition d'un autre emplacement au lieu d'icelui, et le prélèvement de deniers par hypothèque sur ce dernier, afin d'y construire une nouvelle église, ” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour consolider la dette de la ville de *Bowmanville*, ” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour étendre à la province du *Canada*, le brevet d'invention accordé à *William Edward Newton*, pour divers perfectionnements qu'il a inventés ou découverts dans la manière d'effectuer la séparation des fibres du bois pour en manufacturer du papier, et pour la séparation d'autres substances dans les mêmes ou autres buts. ”

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours étant mise sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Allan*, *Patton*, *Christie*, *Morris*, *Campbell*, *Moore* et *McDonald*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour prévenir les abus dans l'exécution des actes notariés. ”

L'honorable M. *Panet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armand*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Panet*, *Knowlton*, *de La Terrière*, *Armstrong*, *E. H. J. Duchesnay*, *Dessaulles*, et *Tessier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte des chemins de fer. ”

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte relatif aux compagnies d'assurance non incorporées dans les limites de cette province. ”

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des nouveaux amendements proposés par le comité spécial, au bill intitulé : “ Acte pour mieux protéger le gibier dans le *Haut-Canada*, ” et

Les dits nouveaux amendements étant lus de nouveau par le Greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour fixer la " ligne de concession entre le Gore A et la huitième concession du township de *Grimsby*."

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été *Ordonné*, que la cinquante-septième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Seymour*, *Mills* et *Simpson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé " Acte pour incorporer le village de *New Hamburg*, dans le comté de *Waterloo*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Alexander*, *Christie* et *Seymour*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour consti- " tuer en corporation la société *St. George de Montréal*."

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'honorable M. *Panet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour établir de " meilleures dispositions pour l'administration des biens des mineurs, personnes absentes ou " interdites, ou autres dans le *Bas-Canada*, qui sont incapables d'administrer leurs propres " biens."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain,

Alors sur motion de l'honorable M. *Quesnel*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi

Lundi, 23 Avril, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet.</i>

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif au fonds d'amortissement pour le rachat de l'emprunt impérial garanti," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour prévenir la vente sans licence des liqueurs enivrantes dans les territoires non organisés de cette province," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que Conseil Législatif a passé ces bills, sans amendement.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral d'*Alma*, a fait son rapport final.

1. Que l'honorable *Joseph F. Armand*, le Membre siégeant est dûment élu.
2. Que ni la pétition, ni la défense du Membre siégeant ne sont frivoles ou vexatoires.
3. Que la première résolution a été décidée sur la division suivante :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Armstrong, *Crawford,* *Dessaulles,* *Moore,*

NON-CONTENTS :

L'honorable M.

Boulton.

Que sur la seconde résolution, le comité a été unanime.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le très honorable Sir *Edmund Walker Head*, baronnet, l'un des membres du très honorable conseil privé de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du

Canada, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc.

Etant assis dans le fauteuil, sur le trône.

L'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge noire, d'informer l'Assemblée que " c'est le plaisir de Son Excellence, qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue avec son Orateur.

Le Greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être passés, comme suit :

Acte pour amender l'acte concernant la représentation du peuple dans l'Assemblée Législative.

Acte pour pourvoir à l'élection de l'Orateur du Conseil Législatif.

Acte pour accorder une subvention additionnelle à la ligne canadienne de *steamers*, et pour prolonger la ligne télégraphique jusqu'à *Belle-Isle*.

Acte pour lever les doutes qui existent sur la validité des mariages célébrés dans le *Bas-Canada*, par la société religieuse des Amis, communément appelés *Quakers*, et pour d'autres fins.

Acte pour diviser le township de *Windsor*, dans le comté de *Richmond*, en deux municipalités distinctes.

Acte pour établir un étalon de poids pour le foin et la paille.

Acte pour incorporer la société des arts de *Montréal*.

Acte pour incorporer le lycée de *Compton*.

Acte concernant la vente et l'administration des terres publiques.

Acte pour consolider la dette du comté de *Middlesex*.

Acte pour amender le chapitre dix-sept des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, relativement à la nomination des constables.

Acte relatif au fonds d'amortissement pour le rachat de l'emprunt impérial garanti.

Acte pour prévenir la vente sans licence des liqueurs enivrantes, dans les territoires non organisés en cette province.

La sanction royale a été prononcée sur chacun de ces bills séparément, par le Greffier de cette Chambre, comme suit :

" Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur Général sanctionne ce bill."

L'Assemblée Législative s'en étant allée, il a plu à Son Excellence de se retirer.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table.

Par l'honorable M. *Crawford* ; de *Charles B. Crysler* et autres, de *Gananoque*.

Par l'honorable M. *Patton* ; de *James Telfs Conway*, reeve, et autres, du village de *Southampton*.

Par l'honorable M. *Alexander* ; de la compagnie du chemin de fer d'*Eastwood* et *Berlin*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de *John Dougall* et autres, officiers en charge, de la société de tempérance de *Montréal*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* ; du conseil municipal de la paroisse de *Ste. Claire*, dans le comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. *Christie* ; de *A. H. Cook*, M. D., et autres, du township de *Brant*, dans le comté de *Brant* ; de *James Oswald* et autres, du township de *Burford*, dans le dit comté de *Brant*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; du conseil municipal du comté de *Rimouski* ; de l'institut catholique romain de *St. Roch*, dans la cité de *Québec* ; et de l'honorable *P. Winter*, juge de la cour supérieure, et autres, du comté de *Gaspé*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *William Eccles* et autres, actionnaires de la compagnie du chemin de *St. Catharines* et du Pont Suspendu, demandant que la loi soit amendée à l'effet de permettre la formation d'une compagnie pour l'achat du chemin construit par la dite compagnie.

Du conseil de ville de la ville de *Brockville*, demandant que le bill devant la législature, intitulé " Acte pour amender de nouveau l'acte pour incorporer la compagnie du chemin " de fer de *Brockville* et *Ottawa*," ne devienne pas loi.

Du comité exécutif du bureau des syndics du " *Queen's College*," *Kingston*, demandant qu'une seule institution d'éducation ne soit pas dotée à l'exclusion des autres.

De *John P. Richmond* et autres, du township de *New Ireland*, demandant l'ouverture d'un certain chemin.

De la chambre des notaires du district de *Québec*, demandant que le bill intitulé " Acte " pour prévenir les abus dans l'exécution des actes notariés " ne devienne pas loi.

De *Thomas Wood* et autres, du township de *Halifax Sud*, demandant l'ouverture d'un certain chemin.

De la municipalité locale de la paroisse de *St. Eloi*, dans le comté de *Témiscouata*, demandant une allocation pour l'ouverture d'un certain chemin ; et aussi pour la construction de deux ponts, l'un sur la rivière *Mariequaipe*, et l'autre sur le ruisseau appelé " *Ruisseau Ferré*."

De la corporation du village de *Southampton*, dans le comté de *Bruce*, demandant que le choix de la ville de comté du dit comté, fixé par l'acte 22 *Victoria*, ch. 111, ne soit pas changé.

De *C. Leggo*, junior, et autres, du village de *Merrickville*, demandant un acte pour incorporer le dit village.

L'honorable M. *Allan*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte " pour amender le chapitre cinquante-huit des statuts refondus du *Canada*, relativement " au placement de fonds par les compagnies d'assurance, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 10,—Retranchez depuis " dans," où se mot se rencontre la première fois, jusqu'à " chapitre," dans la 11e ligne, et insérez " le."

" 1, " 15,—Retranchez depuis " chartes," et insérez " charte."

" 1, " 15,—Retranchez depuis " Actes," et insérez " Acte."

" 1, " 20,—Retranchez depuis " année " jusqu'à la fin du bill, et insérez " mais " sujet au droit de prendre un taux d'intérêt plus élevé, le dit acte " continuera à s'appliquer à toutes les dites compagnies."

Dans le préambule,—Retranchez depuis " considérant " jusqu'à " à ces causes," ces deux mots inclus.

Les dits amendements étant lus deux fois par le Greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte " pour fixer la ligne de concession entre le *Gore A* et la huitième concession du township de " *Grimby*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Simpson*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé, " Acte pour amender l'acte pour incorporer la ville de *Lindsay*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait, aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus deux fois par le Greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été *Ordonné*, que le dit bill les dits amendements soient imprimés et lus la troisième fois, demain.

L'honorable M. *Alexander*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé," Acte pour incorporer le village de *New Hamburg*, " dans le comté de *Waterloo*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour exempter certains effets d'être saisis, en paiement de dettes. "

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Allan* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender le seizième paragraphe de la vingt-septième section de l'acte des écoles communes du " *Haut-Canada*. "

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill, intitulé, " Acte pour autoriser l'établissement de bureaux de commissaires des frontières dans le " *Haut-Canada*. "

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été *Ordonné*, que la pétition de la chambre des notaires du district de *Québec*, soit renvoyée au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour prévenir les abus dans " l'exécution des actes notariés. "

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*.

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence qu'il lui plaise de faire mettre devant cette Chambre,

1. Une liste des ports d'entrée qui ont été abolis depuis le premier janvier 1859.
2. Une liste des ports susdits actuellement existants, où, suivant les derniers rapports officiels, le revenu perçu n'a pu suffire pour couvrir les frais de bureau.

Après débats :

La dite motion, avec la permission de la Chambre, a été retirée.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 21 ultimo, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre un rapport des particularités suivantes, relatives aux cours de division du *Haut-Canada*.

1. Le nombre des cas dans chaque comté, où l'honoraire pour audition a été augmenté sous l'autorité de la 3me section, 16 Vict., ch. 177.
2. Le montant total de tels honoraires pour audition, augmentés, et tels que chargés contre les parties.
3. Le montant total des sommes pour lesquelles des poursuites ont été entrées dans les diverses cours de division de chaque comté.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été *Ordonné*, que la dite réponse soit renvoyée au comité collectif sur les impressions de la législature.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer les pilotes pour le hâvre de *Québec* et au-dessous, " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Masson* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé " Acte concernant l'administration des terres et biens des sauvages."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre demain, et qu'il soit alors le premier item sur les ordres de ce jour.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé, " Acte pour amender l'acte relatif à la cotisation de la propriété dans le *Haut-Canada*, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. *A. J. Duchesnay* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial, au bill intitulé, " Acte pour mieux assigner le douaire dans le *Haut-Canada*. "

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander*, que les dits amendements soient agréés.

L'honorable M. *Patton* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Christie*,

De retrancher le mot " agréés " et d'insérer " avec le bill, renvoyés à un comité de toute la Chambre, présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Knowlton* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné les dits amendements et bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la communauté des filles de *St. Anne*, de la paroisse de *St. Jacques L'Achigan*, district de *Joliette*, pour les fins de l'éducation. "

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faciliter, dans le *Bas-Canada*, l'enregistrement des titres aux immeubles et l'inscription des certificats de décharge exécutés devant témoins. "

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser la vente de l'emplacement de l'église *St. George*, dans la ville de *Guelph*, dans le comté de *Wellington*, l'acquisition d'un autre emplacement au lieu d'icelui, et le prélèvement de deniers par hypothèque sur ce dernier, afin d'y construire une nouvelle église, " a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Blaquière*, *Allan* et *Gordon*, qu'il s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre deux des statuts refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant la représentation du peuple dans l'Assemblée Législative, " a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial, composé des honorables Messieurs *Christie*, *Vanloughnet*, *Patton* et *Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill, intitulé : " Acte pour consolider la dette de la ville de *Bowmanville*, "

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues, en autant qu'elles ont rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Simpson*, *Crawford*, *Boulton* et *Seymour*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte des chemins de fer. "

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Alexander, Patton, Crawford, Ferrier, Campbell, Vankonghnet* et *Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour constituer en corporation " la société *St. George de Montréal*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Ferrier, Leslie* et *Ferrie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que l'honorable M. *Hollis Smith* soit ajouté au comité spécial auquel a été renvoyé le bill, intitulé : " Acte pour prévenir les abus dans l'exécution des actes notariés."

L'honorable M. *Panet* a présenté à la Chambre un bill, intitulé : " Acte relatif au partage des biens acquis dans le *Bas-Canada* par des personnes mariées en pays étrangers."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 24 Avril, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De Blaquière,</i>			

PRÉSENTS :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Hollis Smith* ; d'*Alexander McDonald* et autres, du comté de *Stanstead* ; et du conseil municipal du township de *Durham*.

Par l'honorable M. *Masson* ; de *Charles Dion*, artiste-photographe, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Allan* ; de *J. Thomas Smith* et autres, du village de *Yorkville*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la chambre de commerce de *London*, demandant le renvoi à une future session du parlement de la considération des résolutions du ministre des finances, relatives au département du trésor.

De *Henri Benoit* et autres, de *St. Hubert*, dans la paroisse de *St. Antoine de Longueuil*, dans le comté de *Chambly*, demandant que la dite paroisse soit divisée en deux municipalités séparées, et que le territoire de *St. Hubert* soit détaché de la dite paroisse et érigé en municipalité séparée.

Du conseil municipal d' *East Whitby*, demandant que la charte de la compagnie du chemin de *Port Whitby* et du *Lac Huron*, ne soit pas renouvelée.

De *Joseph Tourigny* et autres, de la paroisse de *St. Christophe d'Arthabaska*, dans le comté d' *Arthabaska*, demandant que la dite paroisse soit érigée en municipalité de village séparée, sous le nom de " *Demersville*."

De *Louis Foisy* et autres, de la paroisse de *St. Christophe d'Arthabaska*, demandant que la dite paroisse soit divisée en deux municipalités séparées, et que tous les lots au nord du village d' *Arthabaska*, forment une municipalité séparée.

Du révérend *F. Brunet* et autres, du township d' *Halifax Nord*, demandant une extension de délai pour le paiement du prix d'achat du lot 23, dans le cinquième rang du dit township, dû au gouvernement,

Du révérend *A. Beaudry* et autres, de *Malbaie, Ste. Agnès et St. Fidèle*, dans le comté de *Charlevoix*, demandant la construction d'un pont sur la rivière du *Gouffre*.

De *Daniel McNaughton* et autres, du township d' *Onondaga*, dans le comté de *Brant*, demandant la dissolution de l'union existante entre le *Haut* et le *Bas-Canada*.

L'honorable *M. de Blaquière*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte pour autoriser la vente de l'emplacement de l'église *St. George*, dans la ville de *Guelph*, dans le comté de *Wellington*, l'acquisition d'un autre emplacement au lieu d'icelui, " et le prélèvement de deniers par hypothèque sur ce dernier, afin d'y construire une " nouvelle église," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. de Blaquière*, secondé par l'honorable *M. Ferguson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable *M. Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte pour constituer en corporation la société *St. George de Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Ferrier*, secondé par l'honorable *M. Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable *M. Simpson*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte pour consolider la dette de la ville de *Bowmanville*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre " cinquante-huit des statuts refondus du *Canada*, relativement au placement de fonds par " les compagnies d'assurance," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incor- " porer la ville de *Lindsay*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif à la " cotisation de la propriété dans le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*,

que le dit bill passe, et que le titre soit : " Acte pour amender le dixième paragraphe de " la neuvième section du cinquante-cinquième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour mieux assigner le douaire " dans le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Les honorables Messieurs *Prince*, *Guévremont*, *Quesnel* et *Armand* sont entrés.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le bill intitulé : " Acte concernant l'administration des terres et biens des sau- " vages."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Tessier* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus deux fois par le Greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux compagnies à fonds social pour des fins de manufactures et autres objets," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le collège des *Trois-Rivières*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir *E. P. Taché*, et des honorables Messieurs *Armand* et *Panet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif aux compagnies d'assurance non incorporées dans les limites de cette province," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Patton*, *Hollis Smith*, Sir *E. P. Taché*, *Ferrier*, *Vankoughnet* et *Campbell*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour établir de meilleures dispositions pour l'administration des biens des mineurs, personnes absentes ou interdites, ou autres dans le *Bas-Canada*, qui sont incapables d'administrer leurs propres biens."

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour exempter certains effets de saisie en paiement de dettes."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la communauté des filles de *Ste. Anne*, de la paroisse de *St. Jacques l'Achigan*, district de *Joliette*, pour les fins de l'éducation," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au même comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer le collège des *Trois-Rivières*."

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour régler l'évocation des causes des cours de comté," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender un acte concernant les procureurs," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant la société des hommes de loi du *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte relatif aux avocats," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 25 Avril, 1860.

Les Membres présents ont été:—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrère,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Walker.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; de l'institut polytechnique de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Fergusson* ; de *John Bruce, reeve* du township de *Brant*.

Par l'honorable M. *Masson* ; du bâtonnier du barreau du *Bas-Canada*, section du district de *Montréal* ; de *N. Trudeau* et autres, des townships de *Roxton* et *Milton*, dans le comté de *Shefford* ; de *E. M. Hart*, avocat, et autres, membres du barreau des *Trois-Rivières* ; de *J. Dorion* et autres, de *St. Ours* ; de *Frederick Andrews*, ex-bâtonnier, et autres,

membres du barreau de *Québec*; de *Michel Langevin* et autres, de la paroisse de *St. Roch de Richelieu*; du révérend *J. D. Michon* et autres, des townships de *Roxton* et *Milton*, dans le comté de *Shefford*; de *Joseph Duguay* et autres, de la paroisse de *St. Antoine de la Baie*, dans le comté d'*Yamaska*; du révérend *A. A. Marcoux* et autres, de la paroisse de *St. Zéphirin de Courval*, dans le dit comté d'*Yamaska*.

Par l'honorable *M. Alexander*; de la compagnie du chemin de fer occidental; et du bureau des arts et manufactures pour le *Haut-Canada*,

Par l'honorable *M. Patton*; deux pétitions du conseil municipal du township de *Bruce*; d'*Eli Crawford* et autres; de *Joseph Wylie* et autres; de *P. Adamson* et autres; de *B. W. B. Dixie* et autres; d'*O. Hammond* et autres; et de *George Watson*, du comté de *Peel*.

Par l'honorable *M. Quesnel*; des commissaires d'écoles de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable *M. Guévremont*; du révérend *J. Bailly* et autres, de *St. Pierre les Becquets*; du révérend *Louis Thos. Fortier* et autres; et d'*Ovide Rousseau*, de la paroisse de *St. Jean Baptiste de Nicolet*, dans le comté de *Nicolet*.

Par l'honorable *M. Ferrier*; d'*Elie Lagnon* et autres, de la paroisse de *St. Christophe d'Arthabaska*, dans le comté d'*Arthabaska*.

Par l'honorable *M. Simpson*; de la grande division des fils de la tempérance, *Canada Est*; de la division *Itouard*, No. 1, des fils de la tempérance établie à *Montréal*; et de la division *Victoria* No. 10, des fils de la tempérance du *Canada Est*, établie à *Lachute*, dans le comté d'*Argenteuil*.

Par l'honorable *M. Allan*; de *Thomas Galt*, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable *M. Christie*; de *John Tennant* et autres, du township de *Brantford*.

Par l'honorable *M. Vankoughnet*; de l'honorable *René Edouard Curon*, de la cité de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *Charles B. Cryesler* et autres, du village de *Gananoque*, dans le comté de *Leeds*, demandant un acte pour incorporer le dit village.

De *James Telfer Conaway* et autres, du village de *Southampton*, demandant une allocation pour la construction d'un havre de refuge sur le *Lac Huron*.

De la compagnie du chemin de fer d'*Eastwood* et *Berlin*, demandant une extension du délai fixé pour commencer la construction du dit chemin de fer.

De *John Dougall* et autres, membres ou officiers de la société de tempérance de *Montréal*, demandant une loi prohibitive des liqueurs.

Du conseil municipal de la paroisse de *Ste. Claire*, dans le comté de *Dorchester*, demandant une allocation pour construire un pont sur la rivière des *Abénaquis*.

D'*A. H. Cook*, M. D. et autres, du township de *Brantford*, dans le comté de *Brant*, demandant la dissolution de l'union du *Haut* et du *Bas-Canada*.

De *James Oswald*, et autres, du township de *Burford*, dans le comté de *Brant*, demandant que la ligne de division entre les 13^e et 14^e concessions du dit township, tirées par l'arpenteur provincial *Wonham*, soient déclarées être la véritable ligne des dites concessions.

Du conseil municipal du comté de *Rimouski*, demandant une étude des havres du *Bic*, *Rimouski*, *Pointe-aux-Pères* et *Métis*, afin d'établir un havre dans le bas du *St. Laurent* qui sera accessible pendant neuf ou dix mois de l'année, et aussi l'extension, jusque là, du chemin de fer du grand tronc.

De l'institut catholique romain de *St. Roch de Québec*, demandant une allocation.

De l'honorable *P. Winter* et autres, du comté de *Gaspé*, demandant que le chef-lieu du dit comté ne soit pas changé.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la communauté des filles de *Ste. Anne*, de la paroisse de *St. Jacques* " *L'Achigan*, district de *Joliette*, pour les fins de l'éducation," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer le collège des *Trois-Rivières*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Alexander*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte des chemins de fer," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus la seconde fois par le Greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte relatif aux compagnies d'assurance non incorporées dans les limites de cette province," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus deux fois par le Greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Murney*, il a été *Ordonné*, que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte au sujet de la ligne de division entre le *Haut* et le *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu et

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain, et que dans l'intervalle, le bill tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des Membres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant l'administration des terres et biens des sauvages," a été lu la troisième fois, et

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

Le dit bill a été amendé.

La question a été alors mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux " compagnies à fonds social, pour des fins de manufacture et autres objets, " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Simpson*, du comité collectif des deux Chambres, au sujet des impressions de la législature, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :—

Le comité conjoint des deux Chambres, au sujet des impressions de la Législature, a l'honneur de présenter son onzième rapport :—

Le comité a examiné avec soin les documents mentionnés dans les motions suivantes pour impressions :—

Par M. *McMicken*,—pétition du président et du bureau des syndics de l'Université du *Queen's College* de *Kingston* ;

Par M. *Starnes*,—rapports des différentes banques chartées, avec les noms des actionnaires d'icelles, etc. ;

Par l'honorable M. *Brown*,—réponse à une adresse : correspondance avec le gouvernement impérial sur le sujet du tarif canadien, ou l'acte des douanes du *Canada*. Le comité recommande que les documents ci-dessus soient imprimés.

Par l'honorable M. *Patton*,—réponse à une adresse au sujet des cours de division du *Haut-Canada*. Le comité recommande que ce rapport soit imprimé en abrégé.

Le comité recommande aussi que les rapports suivants soient imprimés pour l'usage des membres :

Réponse à une adresse : état des frais de l'administration de la justice dans le *Haut* et le *Bas-Canada*.

Réponse à une adresse : correspondance au sujet de l'opération ou de l'abolition du traité de réciprocité.

Que la réponse à une adresse au sujet de la nomination aux emplois publics depuis juillet 1858, soit imprimée en abrégé.

Le comité recommande aussi que les documents suivants soient imprimés comme " *Papiers Parlementaires*."

Message au sujet du fonds d'amortissement et de la consolidation de la dette publique.

Message sur le transport des malles entre l'Europe et l'Amérique par les steamers canadiens.

Rapport du sénat de l'Université de *Toronto* et du Conseil du collège de l'Université de *Toronto*, accompagnés des comptes.

Réponse à une adresse : terres vendues par le collège du *Haut-Canada* et l'école royale de grammaire, depuis le 31 décembre 1855.

Réponse à une adresse : état des droits sur la coupe de bois, reçus dans les comtés de *Montmagny*, *L'Islet*, *Kamouraska*, *Témiscouata*, *Rimouski*, *Bonaventure*, *Gaspé*, *Chicoutimi* et *Saguenay*, et aussi

Rapport pour le comté d'*Ottawa*.

Réponse à une adresse au sujet du nouveau district d'*Algoma*.

Réponse à une adresse : indiquant les noms de tous ceux auxquels ont été accordées des patentes ou des licences pour des minières ou autres terres, sur les rives nord du lac *Huron* et du lac *Supérieur*.

Réponse à une adresse : droits perçus pour la distillerie du whisky et la fabrication de la bière, et le nombre de gallons manufacturés dans la province, pendant les années 1857, 1858 et 1859.

Le comité recommande aussi que les documents suivants soient imprimés comme "papiers parlementaires," mais en abrégé.

Réponse à une adresse : dépenses faites pour chemins et ponts dans le *Haut-Canada*, par *David Gibson*, écuyer, surintendant des chemins de colonisation. Comptes de la Trinité de *Québec* et de *Montréal*, pour l'année expirée le 31 décembre 1859.

Rapport sur les honoraires et émoluments perçus, par les régistateurs de comtés dans le *Haut-Canada*.

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés : Rapport des cautionnements et garanties enregistrés au bureau du régistateur provincial, entre le 29 janvier 1859, et le 28 février 1860.

Réponse à une adresse : état des concessions gratuites de terres depuis 1857.

Réponse à une adresse : état du fonds d'emprunt des incendiés de *Québec*, au 31 décembre 1859.

Réponse à une adresse : correspondance entre le gouvernement du *Canada* et celui des *Etats-Unis*, au sujet de l'extradition de *Tyler*, député maréchal des *Etats-Unis*.

Réponse à une adresse : noms des personnes inscrites sur la commission de la paix émanée pour chaque comté du *Haut-Canada*.

Rapports municipaux pour le *Haut* et le *Bas-Canada*.

Rapports des baptêmes, mariages et sépultures des districts de *Montréal*, *Gaspé*, *Trois-Rivières*, *Beauharnois*, *Iberville* et *Bedford* pour l'année 1859.

Le tout respectueusement soumis.

L'honorable M. *Harmannus Smith* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé "Acte pour exempter certains effets de saisie en paiement de dettes."

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Quesnel*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

Alors l'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Quesnel*, Que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance,

L'honorable M. *Archambault* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus deux fois par le Greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Quesnel*, il a été Ordonné, que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du pont international," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour déclarer le mode suivant lequel seront tirées les lignes latérales de la première concession, ancien arpentage du township de *Cumberland*, dans le comté de *Russell*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour prolonger les délais accordés à la compagnie du télégraphe de *Montréal*, pour étendre sa ligne jusqu'à la côte *Atlantique* et à travers l'*Atlantique*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Quesnel*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé " Acte pour constituer en corporation la compagnie de navigation de *Chambly*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Quesnel*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Quesnel*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 26 Avril, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Masson* ; de *John Booth*, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Guévremont*; du conseil municipal de la paroisse de *Ste. Rosalie*, dans le comté de *Bagot*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

D' *Alexander McDonald* et autres, du comté de *Stanstead*, demandant une loi prohibitive des liqueurs.

Du conseil municipal du township de *Durham*, demandant qu'une partie du dit township ne soit pas érigée en municipalité séparée.

De *Charles Dion*, de la cité de *Montréal*, artiste photographe, demandant une allocation pour le mettre en état de publier des paysages du *Canada*.

De *J. Thomas Smith* et autres, du village de *Yorkville*, demandant que des mesures soient adoptées par la législature pour empêcher que les corps non réclamés, des personnes décédées à la suite de maladies contagieuses, ne soient livrés pour des fins anatomiques.

L'honorable M. *Prince* a présenté à la Chambre un bill, intitulé : " Acte pour diviser le township de *Sandwich*, dans le comté d' *Essex*, en deux municipalités."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Les honorables Messieurs *Patton*, *Moore*, *Ferrier* et *Vankoughnet* sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la communauté des filles de *Ste. Anne*, de la paroisse de *St. Jacques L'Achigan*, district de *Joliette*, pour les fins de l'éducation " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le collège des *Trois-Rivières*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte des chemins de fer," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Les honorables Messieurs *Panet*, de *La Terrière*, *Harmaunus Smith*, *Allan* et *Simpson* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture dit bill, intitulé : " Acte relatif aux compagnies d'assurance non incorporées dans les limites de cette province."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armstrong*,

Que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre, présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Walker* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le

dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu deux fois par le Greffier, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée

L'honorable M. *Allan*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte qui incorpore la compagnie métropolitaine du gaz et de l'eau, dans la cité de *Toronto*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus la deux fois par le Greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Allan*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour étendre à la province du *Canada*, le brevet d'invention accordé à *William Edward Newton*, pour divers perfectionnements qu'il a inventés ou découverts dans la manière d'effectuer la séparation des fibres de bois pour en manufacturer du papier, et pour la séparation d'autres substances dans les mêmes ou autres buts," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le Greffier.

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que le dit amendement soit agréé.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris, comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.—22.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Panet,</i>	
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Patton,</i>	

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughm.,</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Walker.—16.</i>

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la Législature, a présenté ses douzième et treizième rapports.

Ordonné, qu'ils soient reçus, et

Ils ont été alors lus par le Greffier, comme suit :—

Le comité conjoint des deux Chambres au sujet des impressions de la Législature, a l'honneur de présenter les deux résolutions suivantes, comme son douzième rapport.

1. *Résolu*, que dans l'opinion de ce comité, les comptes pour impression et reliure devraient être séparés des comptes contingents, et comprendre la dépense des deux Chambres sous ce chapitre, et être vérifiés par le Greffier du comité des impressions, et payés seulement sur son certificat.

2. *Résolu*, qu'à l'avenir la distribution de tous rapports, comptes publics, cartes, livres et brochures imprimés par la Législature, soient distribués en égal nombre aux membres des deux branches de la Législature.

Le tout respectueusement soumis.

Le comité conjoint des deux Chambres au sujet des impressions de la Législature, a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Le comité a examiné avec soin les documents mentionnés dans les motions suivantes pour impression, savoir :—

Par M. McGee.—RAPPORT du comité spécial sur l'émigration, avec les témoignages y annexés. Le comité recommande qu'il soit imprimé 3000 copies de ce rapport en anglais, et 1500 en français.

Par l'honorable M. Brown.—RAPPORT indiquant la recette et la dépense annuelles de la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*. Le comité recommande que ce rapport soit imprimé comme papier parlementaire seulement.

Le tout respectueusement soumis.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour abroger une certaine disposition dans l'acte se rapportant au *replevin*. "

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*.

La pétition de l'honorable *René Edouard Caron*, de la cité de *Québec*, demandant que les résolutions adoptées contre lui, le 16 mars, 1857, et les procédures y relatives, soient reconsidérées, et lors de la reconsidération d'icelles il lui soit permis d'être entendu, a été lu par le Greffier.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*.

Que la dite pétition soit renvoyée à un comité spécial composé de l'honorable Sir *E. P. Taché* et des honorables Messieurs *Morris*, *Tessier*, *Patton* et du moteur, pour faire la recherche de précédents et faire rapport d'iceux.

Après un long débat.

Les question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour exempter, certains effets de saisie en paiement de dettes, " a été lu la troisième fois.

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Que le dit bill soit amendé en ajoutant les mots suivants après le mot " jours " dans le quatrième paragraphe de la quatrième section, " et n'excédant pas en valeur la somme de quarante dollars. "

Objection étant faite à la dite motion.

Après des débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*, Qu'à la fin du cinquième paragraphe de la quatrième section, les mots suivants soient ajoutés " une paire de chevaux ou une paire de bœufs et attelage nécessaire, employés aux travaux de l'agriculture ou du commerce, pourvu que la valeur de tels chevaux, bœufs et attelage, n'excède pas cent cinquante dollars. "

Objection étant faite à la dite motion.

Après débats,

La question de concours étant mise sur icelle, la Chambre s'est divisée et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Allan,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet.—11.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Prince,</i>	

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Archambault,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Morris,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay A. J.,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier.—24.</i>

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question a été alors mise, le bill en dernier lieu mentionné, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser l'établissement de bureaux de commissaires des frontières dans le *Haut-Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour régler l'évocation des causes des cours de comté, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant les procureurs, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant la société des hommes de loi du *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé " Acte pour restreindre les inhumations dans un certain cimetièrre en la cité de Québec," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour révoquer certaines dispositions de l'acte de procédure du droit commun," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender le neuvième chapitre des statuts refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant la civilisation et l'émancipation des sauvages." auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender les clauses de l'indemnité des membres formant partie du chapitre trois des statuts refondus du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour pourvoir au paiement par certaines municipalités dans les comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*, où certains chemins en pierre ont été faits par les comtés-unis susdits, de la juste part des frais de construction de ces chemins, et pour transmettre la propriété de ces chemins aux dites municipalités," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte vingt-deuxième *Victoria*, chapitre quatre-vingt-dix, concernant la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer les dames de l'asile des orphelins protestants de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : "Acte relatif au commerce avec les pays étrangers," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquère*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation des mines du *St. Laurent*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer des comtés de *Drummond* et *Arthabaska*." auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé ; "Acte pour constituer en corporation, la compagnie des mines sud-est du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte relatif aux avocats," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour faciliter dans le *Bas-Canada* l'enregistrement des titres aux immeubles, et l'inscription des certificats de décharges exécutés devant témoins."

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour déclarer le mode suivant lequel seront tirées les lignes latérales de la première concession, ancien arpentage, du township de *Cumberland*, dans le comté de *Russell*."

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, que la cinquante-septième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial, composé des honorables Messieurs *Seymour*, *Crawford* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour prolonger les délais accordés à la compagnie du télégraphe de *Montréal*, pour étendre sa ligne jusqu'à la côte *Atlantique* et à travers l'*Atlantique*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant pour la seconde lecture du bill, intitulé : "Acte pour constituer en corporation la compagnie de navigation de *Chambly*."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. A. J. *Duchesnay*, il a été

Ordonné, que la cinquante-septième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Campbell*, A. J. *Duchesnay* et *Armstrong*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte au sujet de la ligne de division entre le Haut et le Bas-Canada."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender le seizième paragraphe de la vingt-septième section de l'acte des écoles communes du Haut-Canada."

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 27 Avril, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Panel,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Leslie,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Hollis Smith* ; de la corporation de l'université de "Bishop's College" ; et de *Robert Kerr* et autres, du township d'*Halifax*, dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de *J. Redpath* et autres, de la cité de *Montréal* ; et de la division *Gough* des fils de la tempérance, établie à *Québec*.

Par l'honorable M. *Patton* ; de *James Reid*, *reeve* d'*Egremont*, et autres ; de *J. McDo-*

nald et autres, de *Normanby*; de *Thomas Campion* et autres; de *Thomas Fleming* et autres, du dit township d'*Egremont*, dans le comté de *Grey*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*; de la corporation de la cité d'*Ottawa*; d'*Alexander Workman*, maire, de la dite cité d'*Ottawa*, et autres, concernés dans le commerce de bois; de *Robert Conroy* et autres, d'*Aylmer*; de la corporation du village de *Southampton*; de *Daniel Hilliard* et autres, de *Pakenham*; du président du collège de *Chambly*; et de *John Supple* et autres, de la cité d'*Ottawa*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De l'institut polytechnique de *Montréal*, demandant l'établissement d'écoles pour l'enseignement de l'agriculture et des arts.

De *John Bruce*, reeve du township de *Brant*, demandant que le pouvoir de choisir la ville de comté du comté de *Bruce*, soit laissé au conseil provisoire.

Du bâtonnier du barreau du *Bas-Canada*, section du district de *Montréal*, demandant un acte pour abolir la taxe pour la publication des décisions des tribunaux et autoriser les conseils de section à nommer les rapporteurs.

De *N. Trudeau* et autres, des townships de *Roxton* et *Milton*, dans le comté de *Shefford*, de *E. M. Hart*, avocat, et autres, membres du barreau des *Trois-Rivières*; de *Louis Mogé* et autres, de *St. Ours*; de *Frédéric Andrews*, ex-bâtonnier, et autres membres du barreau, *Québec*; de *Michel Langevin* et autres, de la paroisse de *St. Roch de Richelieu*; du révérend *J. D. Michon* et autres, des townships de *Roxton* et *Milton*, dans le dit comté de *Shefford*; de *Joseph Duguay* et autres, de la paroisse de *Antoine de la Baie*, dans le comté d'*Yamaska*; du révérend *A. A. Marcoux* et autres, de la paroisse de *St. Zéphirin de Courval*, dans le dit comté d'*Yamaska*, demandant séparément que le bill de judicature soit passé avec certaines modifications, et qu'une certaine partie du comté d'*Yamaska* soit réunie au district des *Trois-Rivières*.

De la compagnie du grand chemin de fer occidental, demandant qu'une limitation de la taxe sur la propriété dans la ville d'*Hamilton* pour le sortien de son aqueduc, soit introduite dans le bill maintenant devant la législature.

Du bureau des arts et manufactures, demandant une allocation comme aide à l'exhibition annuelle tenue dans le *Haut-Canada*.

Deux pétitions du conseil municipal du township de *Bruce*; d'*Eli Cranford* et autres; de *Joseph Wright* et autres; de *P. Adamson* et autres; de *B. W. B. Dixie* et autres; d'*O. Hammond* et autres; et de *George Watson*, du comté de *Peel*, demandant que le choix dernièrement fait de la ville de comté du dit comté soit changé.

Des commissaires d'écoles de la cité de *Montréal*, demandant une allocation pour les fins de l'éducation dans la dite cité.

Du révérend *J. Bailey* et autres, de la paroisse de *St. Pierre les Becquets*; du révérend *Louis Thomas Fortier* et autres, et de *Joseph Ovide Rousseau*, de la paroisse de *St. Jean Baptiste de Nicolet*, demandant séparément une allocation de quatre mille piastres pour la reconstruction d'un pont vis-à-vis l'église de *Nicolet*.

D'*Elie Gagnon* et autres, de la paroisse de *St. Christophe d'Arthabaska*, dans le comté d'*Arthabaska*, demandant que la partie nord-ouest de la dite paroisse ne soit pas incorporée comme "village de *Victoraville*," et que le conseil municipal de la dite paroisse de *St. Christophe d'Arthabaska* soit organisé aussitôt que possible.

De la grande division des fils de la tempérance, *Canada Est*; de la division *Horsard*, No. 1, des fils de la tempérance établie à *Montréal*; et de la division *Victoria*, No. 10, des fils de la tempérance, *Canada Est*, établie à *Lachûte*, dans le comté d'*Argenteuil*, demandant séparément une loi prohibitive des liqueurs.

De *Thomas Galt*, de la cité de *Toronto*, demandant un acte pour légaliser et déclarer

obligatoire un certain règlement passé par la corporation de la dite cité, relatif à l'émission de débentures.

De *John Tennant* et autres, du township de *Brantford*, demandant la dissolution de l'union entre le *Haut* et le *Bas-Canada*.

De l'honorable *René Edouard Caron*, de la cité de *Québec*, demandant que les résolutions adoptées contre lui le 16 mars 1857, et autres procédures y relatives, soient prises de nouveau en considération, et qu'alors il lui soit permis d'être entendu.

L'honorable *Sir E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour régler l'éducation des pharmaciens, des chimistes et des droguistes, et la vente des poisons," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier.

Sur motion de l'honorable *Sir E. P. Taché*, secondé par l'honorable *M. Harmaunus Smith*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, lundi prochain, et que, dans l'intervalle, le bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des Membres.

L'honorable *M. Campbell* a proposé, secondé par l'honorable *M. A. J. Duchesnay*,

Que le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de navigation de *Chambly*," soit déchargé, et que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Masson*, *Archambault*, *Armand* et du moteur, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable *M. Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé, "Acte relatif au chemin de fer du Nord du *Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable *M. Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte relatif aux amendes."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable *M. Panet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour prévenir les abus dans l'exécution des actes notariés," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus deux fois par le Greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable *M. Panet*, secondé par l'honorable *M. Armstrong*, il a été

Ordonné, que ledit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable *M. Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour étendre et amender l'acte chapitre quatre-vingt-neuf des statuts refondus du *Canada*, intitulé : "Acte concernant le traité entre Sa Majesté et les *Etats-Unis d'Amérique* pour l'arrestation et l'extradition de certains délinquants."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte relatif à certaines réserves des terres de l'artillerie dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour régler l'évocation des causes des cours de comté," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender un acte concernant les procureurs," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant la société des hommes de loi du *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux avocats," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte qui incorpore la compagnie métropolitaine du gaz et de l'eau dans la cité de *Toronto*," a été lu la troisième fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Fatton*,

Certains amendements ont été faits au dit bill.

Ordonné, que les dits bill et amendements soient imprimés.

La question a été alors mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Gordon* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour étendre à la province du *Canada*, le brevet d'invention accordé à *William Edward Newton*, pour divers perfectionnements qu'il a inventés ou découverts dans la manière d'effectuer la séparation des fibres de bois pour en manufacturer du papier, et pour la séparation d'autres substances dans les mêmes ou autres buts."

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. *Tessier* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*,

De retrancher tous les mots après " soit " et insérer " renvoyé de nouveau au même comité spécial auquel il a été d'abord renvoyé, pour faire rapport de nouveau sur icelui."

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour prolonger les délais accordés à la compagnie du télégraphe de *Montréal*, pour étendre sa ligne jusqu'à la côte *Atlantique* et à travers l'*Atlantique*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser l'établissement de bureaux de commissaires des frontières dans le *Haut-Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour révoquer certaines dispositions de l'acte de procédure du droit commun."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Alexander*, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le neuvième chapitre des statuts refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant la civilisation et l'émancipation des sauvages," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McDonald* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le Greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 11.—Retranchez " haut."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender les clauses de l'indemnité des membres, formant partie du chapitre trois des statuts refondus du *Canada*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Allan* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif au commerce avec les pays étrangers."

L'honorable M. *Vankoughnet*, a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le dit bill.

Quelques temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *de Beaujeu* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour restreindre les inhumations dans un certain cimetière en la cité de *Québec*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Tessier*, de *La Terrière* et *Archambault*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour abroger une disposition de l'acte relatif au replevin," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Patton*, *Vankoughnet* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association des arpenteurs provinciaux et institut des ingénieurs civils," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser la corporation de la cité de *Montréal* à acquérir un terrain pour faire un terminus pour le Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Masson*, secondé par l'honorable M. *Archambault*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour permettre à la nouvelle compagnie de gaz de la cité de *Montréal*, d'augmenter son capital," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour annexer la municipalité locale de *Notre Dame du Portage* à la municipalité du comté de *Témiscouata*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer l'école des filles de *Melbourne*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer l'académie de *St. Romuald de Farnham*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour valider certains chemins latéraux dans le township de *Vaughan*, et pour pourvoir à la définition d'autres réserves et lignes de chemin dans le dit township," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte au sujet de la ligne de division entre le *Haut* et le *Bas-Canada*."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, que les dits amendements soient agréés.

Après de longs débats,

L'honorable M. *de Beaujeu* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Patton*, de retrancher les mots après " amendements," et d'ajouter les suivants, " ne soient pas agréés, mais que le dit comité siège de nouveau pour amender le bill de manière à établir la ligne provinciale entre la *Nouvelle-Longueuil* et le township de *Lancaster*, conformément

“ ment à l'arrêt du conseil supérieur de Québec du 11e jour de mai, 1676, telle qu'elle a été tirée par *Hyacinthe Lemaire Saint Germain*, arpenteur, comme il appert par son procès-verbal du vingt-huitième jour de septembre 1798, et suivant les instructions du gouvernement actuel données à *E. T. Fletcher*, écuyer, arpenteur, portant date, le 14 décembre, 1858.”

Objection étant faite à la dite motion.

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans la négative,

Et la motion principale étant de nouveau proposée, savoir :

Que les dits amendements soient agréés.

L'honorable M. *Tessier* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Masson*,

Que tous les mots après “ que ” soient retranchés, et les suivants insérés : “ le premier paragraphe de la quatrième section du bill dernièrement mentionné soit amendé, en ajoutant à la fin d'icelui les mots suivants : “ Appel pourra être interjetté à la cour du banc de la reine pour le *Bas-Canada*, de toute décision du dit commissaire en faveur de la partie lésée par leur jugement ou décision.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

Et la motion principale étant de nouveau proposée, savoir :

Que les dits amendements soient agréés :

L'honorable M. de *Beaujeu* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Patton*,

De retrancher tous les mots après “ que ” dans la dite motion, et d'y insérer les suivants, “ comme le bill maintenant rapporté, affecte des intérêts privés et particulièrement les intérêts du propriétaire de la seigneurie de la *Nouvelle-Longueuil*, contre tous les principes qui régissent la propriété privée, que le dit propriétaire de la *Nouvelle-Longueuil* soit entendu par conseil à la barre de cette honorable Chambre, avant que le dit bill soit lu la troisième fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte relatif au partage des biens acquis dans le *Bas-Canada*, par des personnes mariées en pays étrangers,” il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill, intitulé : “ Acte pour établir de meilleures dispositions pour l'administration des biens des mineurs, personnes absentes, ou interdites ou autres, dans le *Bas-Canada* ; ” il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour pouvoir au paiement par certaines municipalités, dans les comtés-unis de *Northumberland* et *Durham* où certains chemins empierrés ont été faits par les comtés-unis susdits de la juste part des frais de construction de ces chemins, et pour transporter la propriété des chemins aux dites municipalités, ” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Seymour*, *Simpson*, *Perry*, *Morris*, *Patton*, *Boulton* et *E. H. J. Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte d'incorporation des mines du *Saint Laurent*, ” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial des honorables Messieurs *Tessier*, *Masson* et de *Beaujeu*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender le seizième paragraphe de la vingt-septième section de l'acte des écoles communes du Haut-Canada."

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faciliter dans le Bas-Canada l'enregistrement des titres aux immeubles, et l'inscription des certificats de décharge exécutés devant témoins."

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Allan*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures après-midi.

Lundi, 30 Avril, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Allan,</i>	<i>De La Terrère,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Patton,</i>	
<i>De Blaquièrre,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *de Blaquièrre* ; du conseil municipal du village de *New Market*.

Par l'honorable M. *Mills* ; de l'assemblée de l'église de l'*Ascension*, dans la cité d'*Hamilton* ; et de la congrégation de l'église de *St. Andrew, Hamilton*.

Par l'honorable M. *Goodhue* ; de la corporation de la cité de *London*.

Par l'honorable M. *Patton* ; de la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*.

Par l'honorable M. *de La Terrère* ; de *John Ryan* et autres, de la cité de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *John Booth*, de la cité de *Toronto* ; demandant un acte pour faciliter la liquidation des affaires des compagnies à fonds social dans un état d'insolvabilité.

Du conseil municipal de la paroisse de *Ste. Rosalie*, dans le comté de *Bagot*, demandant que le bill pour détacher de la dite paroisse cette partie qui a été annexée à la paroisse de *St. Hyacinthe*, pour des fins ecclésiastiques, ne devienne pas loi.

L'honorable M. *Simpson* est entré.

L'honorable M. *Seymour* a présenté le rapport final du comité spécial sur la pétition de l'élection de *Saurcl*.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
30 avril, 1860.

Le comité spécial nommé pour décider du mérite de la pétition de *Jean-Baptiste Lamère*, *William McNaughton* et *Thomas McCarthy*, se plaignant d'une élection et rapport irréguliers de l'honorable *Jean-Baptiste Guévremont*, pour le collège électoral de *Saurcl*, a l'honneur de faire rapport des résolutions suivantes comme étant sa décision finale :—

1. *Résolu*, Que la déclaration de qualification de l'honorable *Jean-Baptiste Guévremont*, le membre siégeant, ne contient pas une description correcte et précise des terres et ténements formant sa qualification foncière, tel que requis par le statut.

2. *Résolu*, Que les terres et ténements de l'honorable *Jean-Baptiste Guévremont*, le membre siégeant, sur lesquels il base sa qualification foncière, ne sont pas de la valeur de huit mille piastres, en sus et à part de toutes rentes, hypothèques, charges et redevances dues ou payables sur et par iceux, ou affectant iceux, tel que requis par le statut.

3. *Résolu*, Que l'honorable *Jean-Baptiste Guévremont*, le membre siégeant, n'est pas légalement élu membre pour le collège électoral de *Saurcl*.

4. *Résolu*, Que ni la pétition, ni la défense du membre siégeant, n'est frivole et vexatoire.

Votre comité fait aussi rapport, en conformité à la 90e section des statuts refondus du *Canada*, chapitre 7, de la résolution sur laquelle le comité s'est divisé, avec les noms des membres votant dans l'affirmative et la négative.

Le tout respectueusement soumis,

B. SEYMOUR,
Président.

PROCÉDÉS DU COMITÉ.

Question sur laquelle le comité s'est divisé.

CHAMBRE DE COMITÉ,
16 avril, 1860.

Membres présents :

L'honorable M. BENJAMIN SEYMOUR, Président,
" *George Alexander*,
" *George W. Allan*,
" *Marc P. de Sales La Terrère*,

Résolu, Que les témoignages des témoins non compris sur la liste, et pris *de bene esse* par le commissaire, soient rejetés, mais que les témoignages de *Dubord* et *Bérard*, exclus par le commissaire et pris aussi *de bene esse*, soient reçus et lus devant le comité."

Le comité s'étant divisé sur la susdite résolution, les noms ont été pris comme suit :

CONTENTS.

L'honorable M. *Seymour*,
" *Alexander*,
" *de La Terrère*.

NON-CONTENT.

L'honorable M. *Allan*.

L'honorable M. *Vankoughnet* est entré.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour déclarer le mode suivant lequel seront tirées les lignes latérales de la première concession, ancien arpentage, du township de *Cumberland*, dans le comté de *Russell*,"

a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour abroger une disposition de l'acte relatif au *Replevin*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Simpson*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour pouvoir au paiement par certaines municipalités dans les comtés-unis de *Nor-thumberland* et *Durham*, où certains chemins empierrés ont été faits par les dits comtés-unis " de la juste part des frais de construction de ces chemins, et pour transmettre la propriété de ces chemins aux dites municipalités," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois, présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif au commerce avec les pays étrangers," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le neuvième chapitre des statuts refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant la civilisation et l'émanicipation des Sauvages," a été lu tel qu'amendé, la troisième fois.

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que ce qui suit soit ajouté à la section du dit bill, " pourvu toujours que nulle pénalité ne sera encourue par aucune personne pour hospitalité exercée sous son toit, ou ailleurs, envers des sauvages, si l'ivresse ne s'en suit pas et si telle hospitalité a été accordée sans récompense ou sans espérance d'une récompense, soit en argent, effets, ou par échange, ou par tout autre moyen quelconque."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

Et la question étant alors mise, le bill dernièrement cité passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Les honorables Messieurs *Masson*, *Alexander* et *McDonald* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte au sujet de la " ligne de division entre le *Haut* et le *Bas-Canada*,"

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Pant,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Lestie,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Walker.—26.</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>McDonald,</i>		

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Tessier.—6.</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Masson,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

Le dit bill a été amendé comme suit :

Page 4, ligne 9, retranchez depuis " Actes " jusqu'à " chaque " dans la ligne 16, et insérez :

4. Le Gouverneur pourra accorder aux commissaires nommés en vertu du présent acte, les pouvoirs que le treizième chapitre des statuts refondus du *Canada*, autorise à être conférés aux commissaires nommés en vertu de cet acte ; et le paragraphe de la première section du dit acte, numéro deux, s'y appliquera.

Ordonné, que les dits bill et amendement soient imprimés.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Dissentient (*voir protêt*) AA.

AA.

1°.—Parceque les dispositions du dit bill sont inconstitutionnelles et violent les droits des particuliers.

2°.—Parceque des propriétaires dans le *Bas-Canada* seront, par les dites dispositions, dépouillés de leurs propriétés contre leur gré.

3°.—Parceque le dit bill attaque directement les droits de propriétaires dans le *Bas-Canada* et les subordonne aux prétendues réclamations de simples possesseurs.

4°.—Parceque au lieu de laisser le règlement des réclamations de ceux qui se prétendent en possession de parties des dites propriétés, et le montant de la compensation à être payée aux propriétaires, à la décision des tribunaux ordinaires, le gouvernement nomme une commission spéciale pour régler toutes les question que font naître les dispositions du dit bill.

5°.—Parceque le dit bill portera préjudice aux propriétaires de terres dans le *Bas-Canada*, dont aucun n'a de propriétés à l'ouest de la ligne de division mentionnée au dit bill (si la dite ligne est tirée suivant la loi qui existe aujourd'hui et suivant les titres des dits propriétaires ; c'est-à-dire, franc nord-ouest) lesquels, en conséquence, seront les

seuls à souffrir, n'y ayant point, dans le *Haut-Canada*, de propriétaires qui se trouvent dépouillés par l'opération du bill.

6°.—Parceque aucune autorité n'a le pouvoir de dépouiller les individus de leurs biens, contre leur gré, et de les contraindre d'accepter la décision de commissaires spéciaux, sans droit d'appel aux tribunaux.

Saveuse de Beaujeu,
U. J. Tessier,
James Patton,
A. J. Duchesnay,
Edouard Masson,
P. U. Archambault.

Québec, 1er Mai, 1860.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour révoquer certaines dispositions de l'acte de procédure du droit commun," a été lu la troisième fois.

Alors sur motion de l'honorable M. Patton, secondé par l'honorable M. Morris,

Le dit bill a été amendé comme suit :

Page 1, dernière ligne.—" Dans toute action pendante dans aucune des cours supérieures du droit commun de Sa Majesté, dans le *Haut-Canada*, dans laquelle le montant de la demande est constaté par la signature du défendeur, et dans toute action pour aucune dette à l'égard de laquelle un juge de l'une ou de l'autre des cours supérieures sera convaincu que la cause peut-être jugée sans inconvénient dans la cour de comté, tout juge de l'une ou de l'autre des dites cours supérieures, pourra ordonner que la dite cause soit jugée dans la cour de comté du comté où la dite action a été portée, et la dite action y sera jugée en conséquence et le record sera complété comme dans les autres causes, et l'ordre ordonnant que la cause soit portée et entendue devant la cour de comté sera annexé au record, et le procès aura lieu dans la dite cour de comté de la même manière que les causes ordinaires y sont entendues, et le jugement pourra être enregistré dans toute telle action le cinquième jour à compter de la reddition du verdict, à moins que le juge saisi de la cause n'inscrive au dos du record un certificat sous son seing constatant que la cause est une de celles qui, dans son opinion, aurait dû être entendue devant la cour où elle avait été portée, auquel cas il ne sera pas enregistré de jugement avant le cinquième jour du terme des cours supérieures qui suivra la date du certificat."

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour prévenir les abus dans l'exécution des actes notariés,"

L'honorable M. Panet a proposé, secondé par l'honorable M. Armand,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte relatif à certaines réserves des terres de l'artillerie dans le *Haut-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. Vankoughnet, secondé par l'honorable M. Knowlton, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour autoriser l'établissement de bureaux de Commissaires des Frontières, dans le *Haut-Canada*."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Vankoughnet*, *Crawford*, *Morris*, *Seymour*, *Christie*, *Boulton* et *Murney*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender le seizième paragraphe de la vingt-septième section de l'acte des écoles communes du *Haut-Canada*."

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Allan*, *Vankoughnet*, *Morris*, *Patton* et de *Blaquière*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour diviser le township de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex*, en deux municipalités," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Prince*, *Gordon*, *Goodhue*, *Patton* et *Murney*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé: "Acte pour régler l'éducation des pharmaciens, des chimistes et des droguistes, et la vente des poisons," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte relatif au chemin de fer du nord du *Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendus en autant qu'elles ont rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Patton*, *Vankoughnet* et *Prince*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte relatif aux amendes," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Patton*, *Vankoughnet* et *Prince*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'académie de *St. Romuald de Farnham*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Moore*, *Leslie* et *Knowlton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé; "Acte pour légaliser certains chemins latéraux dans le township de *Vaughan*, et pour pourvoir à la définition d'autres réserves et lignés de chemins dans le dit township,"

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été *Ordonné*, que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues, en autant qu'elles ont rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Christie*, *Vankoughnet* et *Patton* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: Acte relatif au partage des biens acquis dans le *Bas-Canada* par des personnes mariées en pays étrangers,"

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. *Seymour* a proposé, secondé par l'honorable M. *Allan*,

Que l'honorable Orateur émane son *warrant*, adressé au clerc de la couronne en chancellerie, pour l'émission d'un nouveau *writ* pour l'élection d'un Conseiller Législatif pour représenter la division électorale de *Saurcl*, au lieu et place de *Jean-Baptiste Guévremont*, écuyer, dont l'élection a été déclarée nulle.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer le président et les syndics de la commune de *Berthier*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Archambault*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie Britannique Américaine de placement, et lui accorder certains pouvoirs," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 1^{er} Mai, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De Blaquière,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *A. J. Duchesnay* ; de l'institut des artisans de *St. Césaire*, dans le comté de *Rouville*.

Par l'honorable M. *Renaud* ; du révérend P. M. *Mignault* et autres, de *Chambly*.

Par l'honorable M. *Masson* ; d'*Aimé Cinq-Mars* et autres, navigateurs de la paroisse de *St. Louis de Lotbinière* ; et du révérend J. *Bte. Perras* et autres, de la paroisse de *St. Jean d'Eschaillons*, dans le comté de *Lotbinière*.

Par l'honorable M. *de La Terrière* ; du révérend J. B. *Gagnon* et autres, des townships de *Harvey*, *Tremblay* et *Simard*, dans le comté de *Chicoutimi*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la corporation de *Bishop's College, Lennoxville* ; demandant une allocation.

De *Robert Kerr* et autres, du township de *Halifax*, dans le comté de *Mégantic*, demandant qu'une certaine partie du dit township soit réunie au township d'*Irlande*, pour les fins municipales.

De *J. Redpath* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant que le bill pour changer le système actuel de taxation dans la dite cité ne devienne pas loi.

Des fils de la tempérance de *Québec*, division *Gough* ; demandant une loi prohibitive des liqueurs.

De *J. McDonald* et autres, du township de *Normanby* ; de *James Reid* et autres ; de *Thomas Campion* et autres, et de *Thomas Flemming* et autres ; demandant séparément certains changements à la loi actuelle des écoles.

De la corporation de la cité d'*Ottawa* ; demandant que des mesures soient adoptées pour venir en aide à la dite cité, et aux autres corporations se trouvant dans la même position par rapport aux dettes contractées pour chemins de fer.

De *Robert Conroy* et autres, d'*Aylmer* ; de *John Supple* et autres, de la cité d'*Ottawa* ; et de *Daniel Hilliard* et autres, de *Palckenham* ; demandant séparément un acte pour faire disparaître toutes obstructions à la navigation de la *Rivière des Prairies*.

Du conseil municipal du village de *Southampton*, dans le comté de *Bruce*, demandant que le pouvoir actuellement possédé par les conseils de townships de passer des règlements pour le soulagement des indigents, soit accordé aux conseils des villages incorporés.

Du président du collège de *Chambly*, demandant une allocation.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre une copie des statistiques de la *Nouvelle Zélande* pour 1858, compilées sur les documents officiels.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour diviser le township de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex*, en deux municipalités distinctes," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement étant alors lu deux fois par le Greffier, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'académie de *St. Romuald de Farnham*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Allan*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender le seizième paragraphe de la vingt-septième section de l'acte des écoles communes du *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Tessier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour restreindre les inhumations dans un certain cimetière en la cité de *Québec*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Page 1, ligne 36—Après " objet " insérez " Pourvu toujours qu'après la passation de l'acte notarié mentionné dans la présente clause, l'entretien des clôtures du dit cimetière sera à la charge de la corporation de la cité de *Québec*."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*, il a été *Ordonné*, que le dit amendement soit grossoyé, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Tessier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation des mines du *St. Laurent*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Page 1, ligne 7—Après " suit " insérez clause A.

CLAUSE A.

La troisième clause de l'acte d'incorporation de la dite compagnie est amendée à l'effet que le fonds capital de la compagnie est et sera de quinze mille louis courant, divisé en sept mille cinq cents parts; pourvu toujours que le dit fonds capital pourra être augmenté jusqu'à la somme de cent mille louis, en la manière pourvue au dit acte.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Masson*, il a été.

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé et le dit bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte relatif au chemin de fer du nord du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*, que le dit bill soit imprimé et maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte relatif aux amendes," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Simpson*, du comité collectif des deux Chambres, au sujet des impressions de la Législature, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Le comité conjoint des deux Chambres au sujet des impressions de la Législature a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Le comité a examiné avec soin les documents mentionnés dans les motions suivantes pour impression, savoir :—

Par l'honorable M. *Brown*.—Réponse à une adresse, Etat relatif au paiement des pertes occasionnées par la rébellion.—Le comité recommande que cette réponse soit imprimée dans les papiers parlementaires seulement.

Par M. *Walker Powell*.—Réponse à une adresse rapport des Greffiers de la paix de chacun des comtés ou union de comtés du *Haut-Canada*, des noms des jurés, etc., choisis en 1859 pour l'année 1860.—Le comité recommande que cet état soit imprimé en abrégé.

Par M. *Bureau*.—Rapport du comité spécial nommé pour s'enquérir des moyens les plus propres à attirer l'émigration en cette province, etc.—Le comité recommande que ce rapport et les témoignages y annexés soient imprimés.

Par l'honorable M. *Brown*.—Réponse et la réponse supplémentaire à une adresse, avec les papiers et rapports relatifs à la consolidation de la dette publique. Le comité recommande que ces documents soient imprimés.

Le comité recommande aussi que la réponse suivante, étant un état des honoraires perçus pour le fonds des honoraires du *Haut-Canada*, et des traitements des juges et des recorders de comté pour l'année 1859, soit imprimée dans les papiers parlementaires seulement, et que la réponse à l'adresse pour un état relatif au montant de deniers publics annuellement octroyés aux sociétés d'agriculture du *Haut* et du *Bas-Canada*, et au montant souscrit par elles, ne soit pas imprimée.

L'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

1. Que l'acte d'union n'offre point de garanties suffisantes contre l'accroissement de la dette publique, et ne pourvoit point à la diminution des dépenses publiques, ni à la création d'un fonds d'amortissement pour payer la dette provinciale existante. Il appert par des rapports officiels de 1841, que la dette publique n'atteignait pas alors \$6,000,000, et que la dépense annuelle ne dépassait pas \$1,326,050, tandis que la dette publique est aujourd'hui de \$55,299,409 ; et que la dépense annuelle s'élève à \$11,403,587.

2. Que la dépense énormément croissante, l'augmentation des taxes et l'accroissement rapide de la dette publique demandent impérieusement des changements constitutionnels, et font vivement sentir la nécessité d'imposer des restrictions puissantes au pouvoir de l'exécutif de disposer des deniers publics sans l'autorisation du parlement, et à celui de la législature d'emprunter sur le crédit public.

3. Qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté demandant qu'il lui plaise autoriser Son Excellence le Gouverneur Général à prendre immédiatement des mesures pour faire élire, par les électeurs parlementaires de la province, 24 délégués (douze dans chaque section de la province) qui formeront une convention chargée de préparer une constitution pour le gouvernement futur du *Canada*, laquelle sera soumise aussitôt que rédigée à l'approbation du peuple de cette province, et ensuite à celle du parlement impérial.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux institutions municipales de *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour constituer en corporation la compagnie de manufacture britannique américaine," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender les clauses de l'indemnité des membres formant partie du chapitre trois des statuts refondus du *Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été alors mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé "Acte pour incorporer l'association des arpenteurs provinciaux et institut des ingénieurs civils."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte relatif à certaines réserves des terres de l'artillerie dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Simpson*, de la part du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé: "Acte pour régler l'éducation des pharmaciens, des chimistes et des droguistes, et la vente des poisons," et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le Greffier et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *de La Terrère*, il a été.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour incorporer les dames de l'asile des orphelins protestants de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer des comtés de *Drummond* et *Arthabaska*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Ferrier, Moore et Knowlton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour constituer en corporation " la compagnie des mines du sud-est du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Ferrier, Moore et Knowlton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser la corporation de " la cité de *Montréal* à acquérir un terrain pour faire un terminus pour le grand tronc du " chemin de fer du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Masson, Ferrier, Armstrong, Archambault et Armand*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour permettre à la nouvelle " compagnie du gaz de la cité de *Montréal* d'augmenter son capital," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Ferrier, Leslie et Ferrie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'école des filles " de *Melbourne*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Moore Knowlton et Ferrie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faciliter " dans le *Bas-Canada* l'enregistrement des titres aux immeubles, et l'inscription des certificats de décharge exécutés devant témoins."

Le dit bill a été retiré avec la permission de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender " l'acte vingt-deuxième *Victoria*, chapitre quatre-vingt-dix, concernant la compagnie du " chemin de fer des rivières *Niagara et Détroit*."

Sur motion de l'honorable M^r *Patton*, secondé par l'honorable M. *Renaud*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif au partage " des biens acquis dans le *Bas-Canada* par des personnes mariées en pays étrangers."

Et aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : Acte pour établir de meilleures dispositions pour l'administration des biens des mineurs, personnes absentes ou interdites, ou " autres dans le *Bas-Canada*, qui sont incapables d'administrer leurs propres biens."

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*, il a été *Ordonné*, qu'ils soient remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie " Britannique Américaine de placements et lui accorder certains pouvoirs," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Patton, Vankoughnet et Crawford*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée.

 Mercredi, 2 Mai, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	
<i>Crawford,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>	
<i>De Blaquière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de *C. S. Cherrier* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Crawford* ; du conseil municipal du township d'*Oxford*, dans le comté de *Grenville*.

Par l'honorable M. *Prince* ; de la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*.

Par l'honorable M. *Patton* ; de *Thomas Brown, Reeve*, et des conseillers du township de *Saugeen*, dans le comté de *Bruce* ; d'*Alpheus Clarridge* et autres, du comté de *Peel* ; du conseil municipal du township de *Sunnidale*, dans le comté de *Simcoe* ; de *J. Valentine, Reeve*, et des conseillers du township de *Greenock*, dans le comté de *Bruce* ; et de *John M. Lumsden, Reeve* des townships-unis d'*Arran, Amabel* et *Albemarle*, dans le dit comté de *Bruce*.

Par l'honorable M. *Allan* ; deux pétitions de la corporation de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; de la corporation de la cité de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal du village de *Newmarket*, demandant qu'aucun acte pour changer l'acte d'incorporation du dit village ne devienne loi.

De l'assemblée de l'église de l'*Ascension* et de la congrégation de l'église de *St. André*, dans la cité de *Hamilton*, demandant séparément un acte pour pourvoir à mieux faire observer le dimanche.

De la compagnie du chemin de fer du nord du *Canada*, demandant un acte qui comprenne les dispositions de l'ordre en conseil du 12 mai, 1859.

De *John Ryan* et autres, de *Québec*, demandant que des affirmations soient substituées aux serments, quant à certaines sectes religieuses ; et l'enregistrement dans quelque bureau civil des baptêmes, mariages et sépultures, et que la loi de divorce maintenant en force en *Angleterre*, soit introduite en ce pays.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer des comtés de *Drummond* et *Arthabaska*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour permettre à la nouvelle compagnie de gaz de la Cité de *Montréal* d'augmenter son capital," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour constituer en corporation la compagnie des mines du sud-est du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'école des filles de *Melbourne*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie britannique américaine de placement et lui accorder certains pouvoirs," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement,

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Les honorables Messieurs *A. J. Duchesnay* et *E. H. J. Duchesnay* sont entrés.

L'honorable M. *Allan*, du comité spécial auquel a été renvoyé de nouveau le bill intitulé: "Acte pour étendre à la province du *Canada*, le brevet d'invention accordé à *William*

“ *Edward Nexton*, pour divers perfectionnements qu’il a inventés ou découverts dans la manière d’effectuer la séparation des fibres de bois pour en manufacturer du papier, et “ pour la séparation d’autres substances dans les mêmes ou autres buts, ” pour être considéré de nouveau a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill, et d’après le témoignage reçu, qu’il était prêt à recommander de ne pas procéder ultérieurement sur le dit bill.

L’honorable M. *de Blaquière* a proposé, secondé par l’honorable M. *Vankoughnet*,
Que le dit rapport soit maintenant adopté.

Après débats,

L’honorable M. *Prince* a proposé en amendement, secondé par l’honorable M. *Patton*,
De retrancher les mots “ soit maintenant ” et d’insérer “ ne soit pas, ” au lieu d’iceux,
et après le mot “ adopté ” d’ajouter “ mais que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s’est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Taché, Sir E. P.—12.</i>

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.—21.</i>
<i>Duchesnay A. J.,</i>			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, la Chambre s’est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.—21.</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>			

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Taché, Sir E. P.—12.</i>

Ainsi elle a été résolue dans l’affirmative, et

L’honorable M. *Christie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour valider certains chemins latéraux dans le township de *Vaughan*, et pour pouvoir à “ la définition des réserves et lignes de chemins dans le dit township, ” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Christie*, secondé par l’honorable M. *Morris*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Masson*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser la corporation de la cité de *Montréal* à acquérir un terrain pour faire un " terminus pour le grand tronc du chemin de fer du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu.

Et le dit amendement a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Page 1, ligne 39.—Retranchez depuis " à " jusqu'à " pour " dans la 40me ligne, et insérez " six."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Masson*, secondé par l'honorable M. *Archambault*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, pour représenter respectueusement à Son Excellence les avantages de convoquer le parlement plus à bonne heure, et pour lui exprimer l'espoir qu'il sera dorénavant convoqué pour la dépêche des affaires pas plus tard que le 20 janvier de chaque année.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif à certains réserves des terres de l'artillerie dans le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour restreindre les inhumations dans un certain cimetière en la cité de *Québec*," a été tel qu'amendé lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation des mines du *St. Laurent*," a été tel qu'amendé lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour régler l'éducation des apothicaires, des chimistes et des droguistes et la vente des poisons," a été lu la troisième fois,

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Cauchon* et autres, comme suit :—

. ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Mercredi, 2 mai, 1860.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de vouloir bien envoyer à cette Chambre les témoignages pris devant un comité de l'honorable Conseil sur le bill intitulé : " Acte pour incorporer les pilotes pour le havre " de *Québec* et au-dessous."

Ordonné, que l'honorable M. *Cauchon* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté.

W. B. LINDSAY,
Greffier de l'Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager.

Alors l'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*,

Que l'enquête prise par le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer les pilotes pour le havre de *Québec* et au-dessous," soit transmise à l'Assemblée Législative, tel que demandé par son message.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie porte la dite enquête à l'Assemblée Législative et demande qu'elle soit remise à cette Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux " institutions municipales du *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer " l'association des arpenteurs provinciaux et institut des ingénieurs civils,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour étendre " et amender l'acte, chapitre quatre-vingt-neuf, des statuts refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant le traité entre Sa Majesté et les *Etats-Unis d'Amérique*, pour l'arrestation et l'extradition de certains délinquants."

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Qu'il soit remis à vendredi prochain.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le président et " les syndics de la commune de *Berthier*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Armstrong*, *E. H. J. Duchesnay*, *Panet* et *Armand*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour constituer " en corporation la compagnie de manufacture *Britannique Américaine*."

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Leslie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence,

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Ferrier, Moore, Knowlton* et *Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu, pour la seconde lecture du bill, intitulé : " Acte pour amender l'acte vingt-deux *Victoria*, chapitre quatre-vingt-dix, concernant la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*."

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif au partage des biens acquis dans le *Bas-Canada* par des personnes mariées en pays étrangers," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Panet, A. J. Duchesnay, Tessier* et *Armand*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour établir de meilleures dispositions pour l'administration des biens des mineurs, personnes absentes ou interdites ou autres dans le *Bas-Canada*, qui sont incapables d'administrer leurs propres biens," a été lu la seconde fois."

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Panet, E. H. J. Duchesnay* et *Armstrong*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été,

Ordonné, que le terme fixé pour recevoir des pétitions pour bills privés et les bills privés de l'Assemblée Législative, soit prolongé d'une semaine à compter de ce jour.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant les ports francs d'entrée," auquel il demande le concours de cette Chambre. Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la société des fonds d'annuité et de garantie de la Banque de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Crawford*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender le neuvième chapitre des statuts refondus du *Canada*, intitulé : " Acte relatif à la civilisation et l'émancipation des sauvages."

Et aussi le bill intitulé : " Acte pour révoquer certaines dispositions de l'acte de procédure du droit commun," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements fait par le Conseil Législatif, à chacun des ces bills, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender le dixième paragraphe de la neuvième section du cinquante-cinquième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*," et informer cette Chambre que

l'Assemblée a passé le dit bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du Conseil Législatif.

Le dit amendement a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Dans le titre, page 1, ligne 3.—Après “ *Canada* ” insérez “ concernant la cotisation de la propriété dans le *Haut-Canada*.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour autoriser le recteur et marguilliers de l'église de *St. Paul à Woodstock*, de “ vendre certaines terres appartenantes à la dite église,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill, avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 23.—Après le mot “ fut ” biffez jusqu'à “ marguilliers ” dans la ligne 25, et insérez “ transportée aux.”

Page 1, ligne 26.—Après le mot “ manière ” insérez “ et pour les fins.”

Page 1, ligne 28.—Après le mot “ suit ” insérez ce qui suit comme clause A.

CLAUSE A.

“ Le lopin de terre décrit dans la dite patente et maintenant connu comme les lots “ numérotés un, deux, trois, quatre et cinq, du côté Est de la rue *Light*, et les lots numérotés un, deux, trois, quatre et cinq du côté Ouest de la rue *Graham*, dans la dite ville “ de *Woodstock* seront et sont par le présent transportés aux marguilliers en charge de la “ dite église de *St. Paul à Woodstock* et à leurs successeurs en pleine propriété.”

Page 1, ligne 29.—Retranchez “ le ministère et ” et après “ les ” insérez “ dits ” et retranchez depuis “ charge ” jusqu'à “ après ” dans la ligne suivante et insérez “ pourront “ avec le consentement par écrit du ministre de la dite église et aussi.”

Page 1, ligne 31.—Après “ église ” insérez “ mais pas autrement.”

Page 1, ligne 32.—Après “ fin ” retranchez “ jusqu'à vendre ” dans la ligne 33, et insérez “ pourront.”

Page 1, ligne 34.—Après “ ou ” retranchez “ à ” et après “ d'icelles ” dans la ligne 35, retranchez jusqu'à “ a ” dans la ligne 40.

Page 1, ligne 43.—Après “ sur ” retranchez “ telles ventes ou baux le dit ministre et ” et insérez “ toute vente ou ventes faites par.”

Page 1, ligne 44.—Après “ marguilliers ” retranchez jusqu'à “ les ” dans la ligne 45, et insérez “ ils devront avec le même consentement obtenu d'abord, placer.”

Page 1, ligne 45.—Après “ ventes ” retranchez “ ou baux.”

Page 1, ligne 46.—Après “ et ” retranchez “ les approprieront ” et insérez “ appro-prieront les produits annuels d'icelles avec les rentes de toutes les parties louées.”

Page 2, ligne 5.—Après “ autre ” insérez les clauses B et C qui suivent.

CLAUSE B.

“ Les marguilliers sans le consentement mentionné dans la section, confirmeront toutes “ les ventes et baux de toute partie du dit lopin, consenti avant ce jour par le dit ministre, “ si les personnes en faveur desquelles les ventes ou les baux ont été faits, désirent obtenir “ telle confirmation.”

CLAUSE C.

“ Le porteur de tout bail ou instrument censé être un bail ne désirant pas qu'il soit con-firmé, pourra, dans les trois mois après la passation du présent acte, donner aux mar-guilliers ou à l'un ou à l'autre d'entr'eux, un avis par écrit de son intention d'annuler tel “ bail ou instrument (qui là dessus deviendra nul), et tel avis ainsi donné aura l'effet d'un “ abandon en faveur des dits marguilliers, de tout intérêt quelconque que la personne qui “ le fait pourra avoir en vertu du dit bail ou autrement, et les biens dont il y est fait “ mention seront possédés comme il y est pourvu par le présent acte.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour abroger les actes qui incorporent l'institut des artisans de *Toronto* et pour permettre au dit institut de s'incorporer en vertu de l'acte général qui incorpore les instituts " d'artisans," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :

A la suite de la clause 4, insérez les suivantes comme clauses A et B.

CLAUSE A.

" Rien de ce que contenu dans le présent acte n'invalidera ni n'infirmera aucunement les droits ou les réclamations d'aucune personne qui, au moment de la passation de cette déclaration et liste, pourra avoir des réclamations ou des demandes contre la dite corporation ou envers laquelle celle-ci pourra être alors endettée ; mais à l'égard de telles réclamations, demandes et dettes, la nouvelle corporation sera censée être la même que celle qui existe aujourd'hui."

CLAUSE B.

" Le présent acte sera réputé acte public."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Rose* et autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Mercredi, 2 mai, 1860.

Résolu, Qu'un message soit envoyé à l'honorable Conseil Législatif, priant leurs Honneurs de permettre à l'honorable *Donald McDonald*, de comparaître comme témoin devant le comité spécial, chargé d'examiner les matières relatives à la construction d'un havre de refuge à un point convenable entre *Port Sarnia* et le Cap *Hurd*, à dix heures A. M., demain.

Ordonné, que l'honorable M. *Rose* porte le dit message à l'honorable Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,

Greffier de l'Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messenger.

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Résolu*, qu'il soit permis à l'honorable *Donald McDonald*, de comparaître, s'il le juge à propos, comme témoin, devant le comité spécial de l'Assemblée Législative, chargé d'examiner les matières relatives à la construction d'un havre de refuge entre le *Port Sarnia* et le Cap *Hurd*, tel que demandé par l'Assemblée dans son message de ce jour.

Ordonné, que la résolution précédente soit communiquée à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

L'honorable M. *McDonald* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faciliter la liquidation des affaires des compagnies de commerce incapables de faire face à leurs engagements pécuniaires. "

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 3 Mai, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Lu Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Crawford*; de *N. Sparks* et autres.

Par l'honorable M. *Matheson*; de *Greville Tosach*, du township de *Ramsay*, dans les comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*; de *Louis Labrègue* et autres, des townships de *Lambton*, *Price*, *Aylmer* et *Gayhurst*, dans le comté de *Beauce*.

Par l'honorable M. *Christie*; du presbytère de *London*, en union avec l'église presbytérienne du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De l'institut des artisans de *St. Oésaire*, comté de *Rouville*, demandant une allocation.

Du révérend *P. M. Mignault* et autres, de *Chambly*, demandant une allocation pour réparer le "*Fort Chambly*," et pour autres objets.

D'*Aimé Cinq-Mars* et autres, navigateurs de la paroisse de *St. Louis de Lotbinière*, dans le comté de *Lotbinière*, demandant qu'ils soient mis sur un pied d'égalité avec les navigateurs des *Etats-Unis*, relativement à la navigation des canaux de cette province.

Du révérend *J. Baptiste Perras* et autres, de la paroisse de *St. Jean d'Eschaillons*, dans le comté de *Lotbinière*, demandant une allocation pour construire une maison d'école dans la dite paroisse.

Du révérend *J. B. Gagnon* et autres, des townships *Harvey*, *Tremblay* et *Simard*, demandant une allocation pour construire un pont sur la rivière *Valin*, dans le township *Tremblay*.

L'honorable M. *Armstrong*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer le président et les syndics de la Commune de *Berthier*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Masson*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre, pour la présente session, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et :

Il a été alors lu par le Greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,
CHAMBRE DE COMITÉ, 3 mai, 1860.

Le comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif, pour la présente session, a l'honneur de présenter son second rapport.

Votre comité a examiné les comptes du Greffier, depuis le premier jour de mai, 1858, étant le jour auquel la dernière audition de ses comptes s'est étendue, jusqu'au 31 décembre dernier.

Le jour premièrement mentionné, il y avait une balance au crédit du Greffier de douze mille cinq cent soixante-et-deux piastres et quarante-et-un centins (\$12,562 41), en sus de laquelle il a déboursé depuis cinquante deux mille cent cinquante sept piastres et vingt trois centins (\$52,157 23) pour l'emploi desquel les sommes il a rendu compte à la satisfaction de votre comité, appuyé de pièces justificatives numérotées depuis un jusqu'à trois cents quarante-cinq inclusivement.

Ces deux sommes faisant ensemble soixante quatre mille sept cent dix-neuf piastres, soixante-quatre centins (\$64,719 64) composent le côté du crédit du compte du Greffier avec votre honorable Chambre, pour la période de temps ci-haut mentionnée.

Le côté du débit du dit compte est composé des sommes reçues par le Greffier durant la même période, se montant en tout à soixante neuf mille cinq cent trente-six piastres et cinq centins (\$69,536 5), laissant une balance au crédit de la Chambre, le 31 décembre dernier, de quatre mille huit cent six piastres et quarante-et-un centins (\$4,806 41.)

Le tout respectueusement soumis.

E. P. TACHÉ,
Président.

L'honorable M. Ferrier du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de manufacture britannique américaine," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit:—

Page 3, ligne 11.—Retranchez depuis "par" jusqu'à "actionnaires" et insérez "pas moins de quinze," et après "actionnaires" insérez "qui posséderont ensemble au moins deux cents actions; et il sera donné aux actionnaires un avis d'au moins vingt jours de chaque telle assemblée, en envoyant à chacun d'eux par la poste ou autrement un avis écrit ou imprimé énonçant distinctement le but dans lequel telle assemblée est convoquée, et aucun sujet ou affaire qui n'aura pas été ainsi énoncé ne sera débattu, conclu ou réglé à telle assemblée."

Page 4, ligne 15.—Retranchez depuis "province" jusqu'à "l'administration" dans la 20^{me} ligne, et insérez clause A.

CLAUSE A.

"La compagnie pourra devenir partie à des lettres de change ou billets promissoires pour des sommes de pas moins de cent piastres, et tout tel billet promissoire fait ou endossé, et toute telle lettre de change tirée, acceptée ou endossée par le président ou le vice-président de la compagnie et contresigné par le secrétaire-trésorier ou par le commis ou secrétaire ou trésorier d'icelle, en vertu de l'autorisation d'un quorum des directeurs, seront obligatoires pour la compagnie; et tout tel billet promissoire ou lettre de change ainsi fait, tiré, accepté ou endossé par le président ou le vice-président de la compagnie, et contresigné par le secrétaire-trésorier ou par le commis ou secrétaire ou trésorier d'icelle, sera considéré avoir été ainsi dûment fait, tiré, accepté ou endossé suivant le cas, à moins que le contraire ne soit démontré; et il ne sera pas nécessaire d'apposer le sceau de la compagnie à tel billet promissoire ou lettre de change; et les officiers de la compagnie qui signeront ou contresigneront iceux ou telle acceptation ou endossement d'iceux ne seront pas en conséquence assujétis individuellement à aucune responsabilité

“ quelconque ; mais la compagnie n'émettra aucun billet ou lettre de change payable au porteur ou destiné à être mis en circulation ou de nature à être mis en circulation comme argent ou comme billets de banque.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois par le Greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois demain.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que les honoraires payés au Greffier sur le bill intitulé : “ Acte pour étendre à la province du *Canada*, le brevet d'invention accordé à *William Edward Newton*, pour divers perfectionnements qu'il a inventés ou découverts dans la manière d'effectuer la séparation des fibres de bois pour en manufacturer du papier, et pour la séparation d'autres substances dans les mêmes ou autres buts,” lui soient remboursés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Masson*, du comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la Législature, a présenté son quinzième rapport :—

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Le comité conjoint des deux Chambres, au sujet des impressions de la Législature, a l'honneur de présenter son QUINZIÈME RAPPORT :—

Le comité désire en premier lieu attirer l'attention de la Chambre sur le rapport d'un sous-comité du dit comité, annexé au présent et marqué A, lequel établit le fait que les dépenses de la Législature pour impressions, papier à imprimer, reliure et lithographie, ont été d'environ 50 pour cent de moins en 1859, qu'elles n'avaient été en 1857 et 1858 ; et le comité éprouve beaucoup de satisfaction de pouvoir dire qu'une grande réduction dans les mêmes chapitres de dépense a été effectuée dans les divers départements publics. Pour l'année 1858, le comité a estimé le coût total des services ci-dessus pour l'exécutif et la Législature, à \$350,000. Pour l'année 1859, les comptes publics indiquent que la dépense totale des divers départements pour les mêmes services, a été de

Et le rapport du sous-comité constate que celles de la Législature (comprenant la papeterie des deux Chambres) se montent à	\$115,567 17
---	--------------

Fesant un total de	\$229,663 71
--------------------	--------------

Donnant une réduction de	\$120,336 29
--------------------------	--------------

Les nouveaux contrats conclus par le dit comité ont pris effet le premier jour de janvier de la présente année, et par ces contrats et réglemens annexés au présent rapport, marqués B, et dont l'adoption est recommandée à votre honorable Chambre, il sera encore effectué une réduction telle que votre comité espère que la dépense de la Législature pour 1860 n'atteindra pas la somme de \$60,000.

Afin de mettre à exécution et de perpétuer le plan d'économie que votre comité se glorifie d'avoir introduit, votre comité croit de son devoir de réitérer la recommandation contenue dans le 5e rapport de la dernière session, savoir :—

“ Que les impressions, la reliure, les annonces et la papeterie requises par le

“ gouvernement, la législature et les divers départements publics devraient être placées sous un seul et même système d’administration, et constamment contrôlées et réglées par un officier compétent, qui agirait d’après des contrats réguliers dans tous les cas où le système des contrats serait praticable.

“ Le comité désire, en terminant, exprimer sa profonde reconnaissance envers le président pour l’assiduité et le soin qu’il a apportés durant la vacance dans l’accomplissement des nombreux devoirs dont il s’est chargé.”

A.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ.

Au Comité Collectif des Impressions.

Le soussigné composant le sous-comité, auquel ont été renvoyés les différents comptes d’impressions de l’an dernier, prend la liberté de faire rapport :—

Que les dépenses de l’Assemblée Législative, en 1859, pour l’impression, le papier à imprimer, la reliure et la lithographie, se décomposent comme suit :—

Payé à John Lovell,	\$51,114 68
“ Rollo Campbell - - - - -	3,854 53
“ Louis Perrault, - - - - -	3,437 83
“ Alfred Dredge, - - - - -	15,278 15
“ John Ellis, - - - - -	3,087 00
“ Desbarats et Derbshire, - - - - -	15,257 09

Ce qui donne un total de - - - - - \$92,029 28

Les paiements faits pour ce service les deux années précédentes, s’élevaient en 1857, à \$183,217 61, et en 1858, à \$173,543 20.

Les dépenses du Conseil Législatif, en 1859, pour l’impression, le papier à imprimer, la reliure et la lithographie, se décomposent comme suit :—

Robert Beaty, - - - - -	\$5,362 79
John Lovell, - - - - -	3,751 53
Desbarats et Derbshire, - - - - -	2,292 94
Estimation de la reliure, le compte n’étant pas encore présenté - - - - -	1,800 00

\$13,207 26

Les paiements faits pour le même service s’élevaient, en 1857, à \$21,641 51, et en 1858, à \$17,436 47.

Il est digne de remarque que presque un quart de la dépense totale de 1859 est due à la publication de deux rapports : ceux du professeur Hind et de M. Dawson. Le premier a coûté \$11,494 36, et l’autre \$10,395 54. Le tirage ordonné était de 6,000 exemplaires pour le rapport avec cartes de M. Dawson, et de 3,000 pour celui du professeur Hind ; mais, comme le dit M. Lovell, en conséquence des ordres donnés par le comité permanent des impressions, il y a quelques années, ordres que les comités de ce parlement ignoraient, le nombre ordonné a été considéré comme surplus de la quantité ordinaire stipulé par les règles permanentes, et le résultat a été que 11,620 jeux de cartes accompagnant le rapport de M. Dawson, et 8,620 jeux de cartes accompagnant celui du professeur Hind, ont été imprimés par M. Lovell. Du rapport de M. Dawson, 8,400 exemplaires et autant de jeux de cartes furent reliés séparément, comme les 5,400 exemplaires du rapport avec cartes du professeur Hind. Les 3,220 exemplaires restant de chaque jeu de cartes se trouvent dans l’appendice des journaux de l’Assemblée Législative qui est encore entre les mains de M. Lovell ; et d’après un état soumis aux soussignés par M. Lovell, il paraît que sur les 8,400 exemplaires

du rapport et des cartes reliés séparément, de M. Dawson il en a été distribué le nombre suivant:—

Livrés à M. Spink, pour être distribués aux membres de l'Assemblée Législative, (47 exemplaires pour chaque député)	6107	exemplaires.
Livrés à M. Taylor, pour être distribués au Conseil Législatif, (environ 14 exemplaires pour chaque conseiller)	600	“
Remis à M. Dawson, M. P. P.	396	“
Remis à des officiers publics et aux traducteurs, par ordre de M. Spink	183	“
Nombre entre les mains de M. Lovell, à distribuer	1097	“
Manquant,	17	“

8,400 exemplaires.

Et des 5,400 exemplaires du rapport avec cartes de Hind et reliés séparément, ci-suit, d'après la même autorité, la distribution qui en a été faite:—

Envoyés à M. Spink, pour les membres de l'Assemblée, (9 exemplaires pour chaque député)	1209	exemplaires.
Envoyés au professeur Hind	40	“
Envoyés à J. B. Robinson et John Cameron, écuyers, M. P. P.,	73	“
Envoyés à M. Taylor, pour le Conseil Législatif, (sur ce nombre il en reste encore 282 à délivrer)	600	“
Entre les mains de M. Lovell	3478	“

5,400 “

Le comité fait aussi remarquer que bien que l'appendice et une aussi grande partie des exemplaires reliés, soient encore à livrer, tout l'ouvrage se trouve payé. M. Spink n'a pas tenu compte du nombre d'exemplaires qu'il a envoyés à chaque membre de l'Assemblée, mais les députés peuvent dire s'ils ont reçu la quantité portée au compte du parlement. Il faut que le comité décide de quelle manière seront distribués les milliers d'exemplaires qui restent, et qu'il prescrive comment à l'avenir il sera tenu compte de la distribution d'ouvrages aussi dispendieux.

Les soussignés croient de leur devoir d'attirer l'attention du comité collectif sur la dépense considérable qu'entraîne la publication des rapports des surintendants de l'instruction. Celui du *Bas-Canada* a coûté, l'an dernier, \$3,165, et celui du *Haut-Canada* \$5,334. Chacun de ces rapports est imprimé dans les deux langues; mais les soussignés ne peuvent comprendre la nécessité d'une édition française du rapport du *Haut-Canada*. D'ailleurs, ils ont des doutes sur les avantages que peut produire la publication annuelle de documents aussi volumineux. On ne peut certainement nier la nécessité de publier chaque année les transactions monétaires de ces départements, mais les soussignés croient que le reste de la matière contenue dans ces deux longs rapports pourrait se publier à des intervalles plus éloignés et sous une forme beaucoup plus abrégée.

Les soussignés croient devoir signaler à l'attention du comité un autre fait qui les a frappés dans les comptes qui leur ont été soumis; c'est le chiffre élevé des sommes qui sont demandées par les imprimeurs à titre de “changements,” pour corrections faites au texte des documents après que les dits documents ont été remis aux mains des imprimeurs. Cette coutume est des plus préjudiciables et ne saurait être tolérée.

Les soussignés prennent de plus la liberté de faire observer le fait assez singulier que pas un des comptes de papeterie fournie aux deux branches de la Législature ne leur a été soumis. D'après un état qui leur a été transmis par le comptable, ils voient que les comptes de papeterie pour l'Assemblée Législative se montaient en 1857 à \$5,679; en 1858 à \$6,884, et en 1859 à \$4,430. Les comptes de la même espèce contre le Conseil Législatif se montaient, suivant les journaux de ce corps, en 1857, à \$4,813, et en 1858 à \$4,087. Les soussignés n'ont aucune information quant à ceux de 1859.

Les soussignés avaient encore réservé, pour les commenter, un grand nombre d'items dans les comptes qui ont été soumis à leur considération ; mais les sujets de plainte et de censure appartenant au passé et ne pouvant plus se produire à l'avenir, si le système adopté par le comité à la dernière session et exposé dans son 5e rapport, fonctionne avec exactitude et efficacité, ils croient plus à propos de s'abstenir d'observations ultérieures.

JOHN SIMPSON, M. A. L.

J. M. FERRES, M. A. L.

J. SIMPSON, M. C. L.

G. ALEXANDER, M. C. L.

26 avril 1860.

—
B.

RÈGLEMENTS.

1. Que tous les comptes d'impression, papier à imprimer, reliure et lithographie de la Législature, pour la session actuelle et les suivantes, soient payés par le comptable de l'Assemblée Législative, sur le certificat du Greffier de ce comité que ces comptes ont été dûment examinés et comparés avec les contrats, et qu'ils ont été trouvés corrects.

2. Que tous ordres pour ouvrage législatif non compris dans les stipulations des contrats, seront donnés seulement par ce comité lorsque le parlement sera en session, et durant la vacance par le Greffier de ce comité, à la demande du Greffier de la branche de la Législature pour laquelle tel ouvrage sera nécessaire, dont le paiement sera aussi fait par le comptable de l'Assemblée Législative, sur le certificat du Greffier de ce comité.

3. Qu'aucun officier public ou autre personne qui présentera des rapports ou autres documents à la Législature, n'aura le droit d'y faire aucun changement après qu'ils auront été présentés à l'une ou à l'autre Chambre du parlement.

4. Que tout ouvrage non compris dans les contrats actuels sera fait par convention spéciale conclue avec quelque personne compétente par ce comité, lorsque le parlement sera en session, et par le Greffier durant chaque vacance.

5. Que lorsque ce comité donnera l'ordre d'imprimer ou de relier un nombre spécifié de rapports ou de documents de quelque nature que ce soit, ce nombre ne sera excédé sous aucun prétexte.

6. Qu'il sera du devoir du Greffier des archives de l'Assemblée Législative et de l'officier du Conseil chargé de ce faire, de veiller à ce que la distribution de tous les documents parlementaires se fasse conformément à l'ordre prescrit par ce comité, et de garder un compte exact du nombre d'exemplaires de chacun de ces rapports et documents qu'il recevra de l'imprimeur ou du relieur, et une note des dates où il les recevra, et aussi des dates où ils seront adressés, et le nombre d'exemplaires donnés ou envoyés à chaque personne.

7. Qu'à l'avenir il ne sera pas publié de version française du rapport du surintendant de l'instruction publique pour le *Haut-Canada* ; et qu'il soit recommandé aux surintendants de l'instruction pour le *Haut* et le *Bas-Canada*, respectivement, de raccourcir leurs rapports en adhérant autant qu'ils le croiront utile à l'idée émise à ce sujet dans le rapport de votre sous-comité.

Ordonné, que le dit rapport reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser la corporation de la cité de *Montréal* à acquérir un terrain pour faire un terminus pour le Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association des arpenteurs provinciaux et institut des ingénieurs civil," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Vankoughnet*, *Morris*, *Armstrong*, *Sir E. P. Taché* et *Masson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte vingt-deuxième *Victoria*, chapitre quatre-ving-dix, concernant la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Prince*, *Gordon*, *Christie*, *Crawford* et *Knowlton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les ports francs d'entrée,"

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Fergusson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société des fonds d'annuités et de garantie, de la Banque de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Crawford*, *Morris* et *Ferrier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte relatif au havre du Port *Burwell*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour établir et confirmer les lignes latérales des lots dans le township de *Clarendon*, dans le comté de *Pontiac*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Crawford*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Crawford*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la consolidation et liquidation de certaines dettes de la ville de *Guelph*, " qui ne tombent pas sous l'acte relatif au fonds consolidé d'emprunt municipal," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Masson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour constituer en corporation l'association littéraire de *St. Patrice de Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Masson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour abroger un acte intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie manufacturière de *Sherbrooke*, et pour incorporer la compagnie de fabrication du coton de *Sherbrooke*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Hollis Smith*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Christie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender le chapitre deux des statuts refondus du *Canada*, intitulé: "Acte concernant la représentation du peuple dans l'Assemblée Législative," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit:—

Page 1, ligne dernière.—Après "*Waterloo*," insérez clauses A. et B.

CLAUSE A.

"La mention expresse au dit chapitre, tel qu'amendé par le présent ou au chapitre deux des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, de certaines villes et villages comme étant enclavés dans certains comtés ou divisions dans le *Haut-Canada*, dans lesquels ils auraient été enclavés respectivement sans cette mention expresse en vertu des dispositions générales à cet effet, contenues aux dits chapitres, n'empêchera pas les dites dispositions de s'appliquer aux cas des villes et villages qui ne sont pas mentionnés expressément dans l'un ou l'autre des dits chapitres."

CLAUSE B.

"Et attendu que par erreur le township de *Morrison*, dans la division nord du comté de *Simcoe* a été dénommé dans les dits deux actes, township de *Robinson*; en conséquence, l'énumération des townships enclavés dans la division nord du dit comté au dixième paragraphe de la huitième section de l'acte cité en premier lieu, et l'énumération des townships enclavés dans le dit comté au vingtième paragraphe de la première section de l'acte ci-dessus cité en second lieu, seront amendés respectivement en retranchant de chacune d'elles le mot "*Robinson*," et en insérant au lieu d'icelui le mot "*Morrison*."

DANS LE TITRE DU BILL.

Retranchez depuis "amender" jusqu'à "concernant," et insérez "l'acte," et après "Législative" insérez "et l'acte relatif à la division territoriale du *Haut-Canada*."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 4 Mai, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blaquière,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Goodhue,</i>		

PRIÈRES :

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Christie* ; de *A. H. Cook*, M. D., et autres, de la ville de *Brantford* ; et de l'institut des artisans de *Brantford*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; deux pétitions de la chambre de commerce de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Armand* ; de *D. Pelletier* et autres, membres d'un comité d'une section de l'institut canadien français de *Montréal*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* ; du révérend *L. T. Bernard* et autres, des paroisses de *St. Alselme*, *Ste. Claire* et *St. Malachi* ; et du révérend *L. T. Bernard* et autres, du comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. *Prince* ; de *J. M. Willington* et autres, de *Brighton*, *Colborne* et environs ; de *Joseph Dodd* et autres ; de *John Callaghan* et autres ; de *Thomas Clarridge* et autres ; de *Joseph Wright* et autres ; de *Joseph Hampill* et autres ; de *Joachim Diderich Hagaman* et autres ; et de *John Scott* et autres, du comté de *Peel*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *C. S. Cherrier* et autres, de *Montréal*, demandant que le bill pour pourvoir à un nouveau système de taxation dans la dite cité, ne devienne pas loi.

Du conseil municipal du township d'*Oxford*, dans le comté de *Grenville*, demandant que des mesures soient adoptées pour venir à son aide, ainsi qu'à l'aide des autres municipalités qui se trouvent dans la même position, au sujet de leurs dettes encourues à l'égard des chemins de fer.

De la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara et Détroit*, demandant un amendement à sa charte.

D'*Alpheus Clarridge* et autres, du comté de *Peel*, demandant que le choix dernièrement fait de *Malton* comme ville de comté du dit comté, soit changé.

Du conseil municipal du township de *Sunnidale*, demandant un acte pour mettre sur un pied d'égalité, quant au paiement des taxes, les propriétaires résidents et non-résidents.

De *Thomas Brown*, reeve, et autres, du township de *Saugeen*; de *J. Valentine*, reeve, et autres, du township de *Greenock*; et de *John M. Iumsden*, reeve, et autres, des townships-unis d'*Arran*, *Amabel* et *Albermarle*, dans le comté de *Bruce*, demandant séparément que la ville de comté du dit comté soit choisie conformément aux dispositions du statut de 1858.

Deux pétitions de la corporation de la cité de *Toronto*, demandant que la loi municipale, en autant qu'elle se rapporte aux cités, soit amendée de manière que la moitié seulement des membres se retirera du conseil annuellement et pourront être réélus, et que le maire soit élu par la majorité du conseil et pris parmi les échevins élus par les électeurs municipaux; et aussi que la corporation ait le pouvoir de fixer le nombre des hommes de police à être maintenus par la dite cité, ainsi que le salaire à être accordé à la dite police pour ses services.

De la corporation de la cité de *Québec*, demandant un certain amendement à son acte d'incorporation.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des baptêmes, mariages et sépultures du district de *Montmagny*, pour l'année 1859.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit:—

(Voir *Papiers Parlementaires*.)

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre, pour la présente session, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit:—

CONSEIL LÉGISLATIF,
CHAMBRE DE COMITÉ, 4 mai, 1860.

Le comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif, pour la présente session, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Il a été présenté à votre comité un compte de quatre-vingt-six piastres et soixante-sept centins, (\$86.67,) par Messieurs *Thompson* et Cie., de cette ville, pour deux mille cinq cent numéros de la publication connue sous le nom de "Miroir du Parlement," fourni pendant la présente session, aux membres de votre honorable Chambre.

Votre comité recommande que cette somme soit payée à Messieurs *Thompson* et Cie., mais qu'à l'avenir, il ne soit plus souscrit à cette publication au nom de la Chambre.

Il a aussi été présenté à votre comité un compte de quatre cent piastres (\$400) par M. *Théophile Hamel*, peintre de cette ville, pour le portrait qu'il a fait de l'honorable juge en chef *Bowen*, ci-devant Orateur du Conseil Législatif de la ci-devant province du *Bas-Canada*. Votre comité recommande aussi que cette somme soit payée.

Il a aussi été présenté à votre comité un compte de huit piastres et quatre-vingt-cinq centins (\$8.85) de *René Kimber*, écuyer, gentilhomme, huissier de la verge-noire, pour certains articles d'ameublement qui ont été placés dans son bureau. Votre comité recommande que cette somme soit payée.

Certains officiers et employés de votre honorable Chambre ont présenté des pétitions à votre comité, demandant d'être mis, par rapport au traitement, sur un pied d'égalité avec

les officiers et employés correspondants en titre de l'Assemblée Législative ; et votre comité recommande à ce sujet que M. *John McGillevray McLean*, employé dans le bureau du Greffier, et M. *Antoine Alphonse Boucher*, traducteur français additionnel et Greffier des comités, reçoivent, chacun, une augmentation de cent piastres (\$100) par année, à compter du premier janvier de la présente année.

Votre comité s'est aussi informé du prix auquel l'imprimeur de la reine pourrait fournir aux membres de cette honorable Chambre, des exemplaires reliés des statuts refondus du *Canada* et des statuts refondus pour le *Haut* et pour le *Bas-Canada*, respectivement, et il a été fait réponse à votre comité, que ces statuts seraient fournis moyennant quatre piastres (\$4) l'exemplaire relié.

Votre comité recommande que cette offre soit accordée.

Le tout respectueusement soumis.

E. P. TACHÉ,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été *Ordonné*, que le second rapport du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre, présenté hier, soit maintenant adopté.

L'honorable M. *Crawford*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société des fonds d'annuités et de garantie de la banque de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Crawford*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence,

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Les honorables Messieurs *Vankoughnet*, *Harmannus Smith*, *McDonald*, *Moore* et *Tessier* sont entrés.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*, il a été

Ordonné, que tous les rapports du comité collectif des deux Chambres, au sujet des impressions de la Législature, présentés durant la présente session, soient pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. *Panet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte relatif au partage des biens acquis dans le *Bas-Canada* par des personnes mariées en " pays étrangers," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le mémoire de l'honorable *René Edouard Caron*, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,
CHAMBRE DE COMITÉ, 3 mai, 1860.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le mémoire de l'honorable *René Edouard Caron*, demandant que les résolutions adoptées contre lui le 16 mars 1857, et qui se trouvent dans les journaux de votre honorable Chambre, soient prises de nouveau en considération par votre honorable Chambre, a l'honneur de faire rapport :

1. Qu'il a trouvé que le dit honorable *René Edouard Caron* a été appelé à votre honorable Chambre le neuvième jour de juin 1841, et qu'en conséquence de son mandat, il est devenu l'un des Membres de votre honorable Chambre, et y a pris son siège comme tel.

2. Que le 15^e jour d'août, 1853, le dit honorable *René Edouard Caron* a été nommé juge de la cour supérieure pour le *Bas-Canada*, conformément au statut provincial passé dans la douzième année du règne de Sa Majesté, chapitre 38, et qu'il est en conséquence entré en fonctions comme tel juge et a continué de les exercer jusqu'au 27^e jour de janvier 1855, époque à laquelle il a été appelé à siéger comme juge de la cour du banc de la Reine, créée par le statut provincial passé dans la 12^e année du règne de Sa Majesté, chapitre 37.

3. Que le dit honorable *René Edouard Caron* a rempli les devoirs de la charge mentionnée en dernier lieu, depuis l'époque de sa nomination à icelle jusqu'au 4^e jour de février 1859, qu'il a été nommé l'un des commissaires pour la codification des lois du *Bas-Canada*, gardant toujours, comme il la garde aujourd'hui, sa position de juge, quoique l'exercice actuel de ses fonctions judiciaires soit suspendu, pendant le temps de ses travaux de codification.

4. Que depuis l'époque à laquelle le dit honorable *René Edouard Caron* a été appelé comme susdit à votre honorable Chambre, comme membre d'icelle, jusqu'au moment où il a été nommé, comme susdit, juge de la cour supérieure du *Bas-Canada*, lui le dit honorable *René Edouard Caron* a régulièrement assisté aux séances de votre honorable Chambre, et n'a pas été pendant le dit temps, deux sessions consécutives sans assister à votre honorable Chambre.

5. Qu'il se trouve dans le premier des actes ci-dessus mentionnés en vertu duquel le dit honorable *René Edouard Caron* a été nommé juge comme susdit, une clause comme suit :

“ Qu'aucun de ces juges ne pourra siéger au Conseil Exécutif, ni au Conseil Législatif, ni à l'Assemblée Législative, ni occuper aucun autre emploi rétribué sous la couronne, tant qu'il sera ainsi juge.”

6. Qu'il se trouve dans le second des actes ci-dessus mentionnés en vertu duquel le dit honorable *René Edouard Caron* a été nommé juge de la cour du banc de la Reine, une clause, comme suit :

“ Qu'aucun de ces juges ne pourra siéger au Conseil Exécutif, ni au Conseil Législatif, ni à l'Assemblée Législative, ni occuper aucun autre emploi rétribué sous la couronne.”

7. Que le 12 mars, 1857, pendant que le parlement provincial était en session, le message suivant de son Excellence le Gouverneur-Général, a été communiqué à votre honorable Chambre :

“ *Edmund Head.*”

“ L'attention du Gouverneur-Général ayant été appelée par une adresse du Conseil Législatif, sur l'absence de l'honorable *René Edouard Caron* et de l'honorable *Louis Méthot*, pendant les deux dernières années, recommande que ce sujet soit pris en considé-

ration par le Conseil Législatif, dans le but de mettre à effet les dispositions de la 7e clause du statut 3 et 4 *Victoria*, chap. 35."

"Hôtel du Gouvernement,"
Toronto, 12 mars, 1857.

8. Que le 16 mars 1857, votre honorable Chambre, après s'être formée en comité de privilèges, pour prendre le dit message en considération, a adopté les résolutions suivantes, rapportées par le dit comité, savoir :

"*Résolu*, qu'il appert par les journaux de cette Chambre que l'honorable *René Edouard Caron*, et l'honorable *Louis Méthot*, se sont absentés de leurs sièges dans cette Chambre pendant deux sessions consécutives de la législature, sans avoir obtenu la permission de s'absenter ainsi, soit de Sa Majesté ou du Gouverneur Général de cette province, et qu'en conséquence les sièges du dit honorable *René Edouard Caron* et du dit honorable *Louis Méthot*, sont devenus vacants."

"*Résolu*, en conséquence, qu'en conformité à la huitième section de l'acte impérial, intitulé : "Acte pour réunir les provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et pour le gouvernement du *Canada*," cette Chambre maintenant déclare, détermine et statue que les sièges du dit honorable *René Edouard Caron* et du dit honorable *Louis Méthot*, dans cette Chambre, sont vacants."

9. Qu'il n'a pas été donné avis au dit honorable *René Edouard Caron* que telles procédures allaient être prises contre lui, ou relativement à son siège, et qu'il n'a pas été entendu, et qu'on ne lui a pas donné l'occasion d'être entendu contre, ou relativement à icelles, ou pour réclamer son siège, ou son droit à icelui, dans votre honorable Chambre.

10. Que votre comité a fait des recherches et ne trouve qu'un seul précédent dans le cas d'un juge qui accepte une charge comme tel, étant Membre de votre honorable Chambre ; et ce cas est celui de l'honorable *Robert Baldwin Sullivan* qui, alors qu'il était juge, s'est absenté pendant plus de deux sessions consécutives, de son siège dans votre honorable Chambre, et en conséquence les résolutions suivantes ont été adoptées par votre honorable Chambre, le douzième jour de juin, 1851, tel qu'il appert par vos journaux, savoir :

"*Résolu*, que vu qu'il appert par les journaux de cette Chambre, que l'honorable *Robert Baldwin Sullivan* s'est absenté de son siège dans cette Chambre, pendant deux sessions consécutives de la Législature, et que le dit *Robert Baldwin Sullivan* n'a pas obtenu permission de s'absenter ainsi, soit de Sa Majesté, ou du Gouverneur Général de cette province, et signifiée à cette Chambre, en conséquence de quoi le siège du dit honorable *Robert Baldwin Sullivan* est devenu vacant ;"

"*Résolu*, en conséquence, qu'en conformité à la huitième section de l'acte impérial, intitulé : "Acte pour réunir les provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et pour le gouvernement du *Canada*," cette Chambre maintenant déclare, détermine et statue que le siège de l'honorable *Robert Baldwin Sullivan*, dans ce Conseil, demeure vacant."

11. Qu'il n'apparaît pas qu'il ait été donné au dit M. *Sullivan* avis de telles procédures ou de l'intention de les prendre, ni qu'il ait été entendu sur le sujet.

12. Que quoique plusieurs autres sièges dans votre honorable Chambre aient été déclarés vacants en vertu des dispositions de l'acte du parlement impérial, passé dans la session tenue dans dans les troisième et quatrième années du règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour réunir les provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et pour le gouvernement du *Canada*," pour défaut, de la part des Membres, d'assister à votre honorable Chambre pendant deux sessions consécutives, sans permission à cet effet, cependant, il n'apparaît pas que, dans aucun cas, excepté celui seul de feu l'honorable *John Macdonald*, il ait été donné avis des procédures ou de l'intention de les prendre à l'effet de rendre tel siège vacant, à la personne concernée, ni qu'elle ait en aucun cas été entendue sur le sujet, pour réclamer son siège ; et votre honorable Chambre a, dans tous ces cas, excepté celui du dit honorable *John Macdonald* procédé *ex parte*. Le cas du dit honorable *John Macdonald* se trouve dans les journaux de votre honorable Chambre des années 1847 et 1848.

13. Que votre comité n'a pas trouvé d'autres précédents ou autorités qui se rapportent au sujet du dit mémoire.

Le tout respectueusement soumis.

P. M. VANKOUGHNET,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport et le mémoire du dit honorable *René Edouard Caron* soient renvoyés au comité chargé de considérer les ordres et usages de cette Chambre, et les privilèges du parlement, et que le dit comité s'assemble lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les ports francs d'entrée," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le président et les syndics de la commune de *Berthier*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour constituer en corporation la compagnie de manufacture britannique américaine," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre deux des statuts refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant la représentation du peuple dans l'Assemblée Législative," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faciliter la liquidation des affaires des compagnies de commerce incapables de faire face à leurs engagements pécuniaires,"

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour étendre et amender l'acte chapitre quatre-vingt-neuf des statuts refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant le traité entre Sa Majesté et les *Etats-Unis d'Amérique*, pour l'arrestation et extradition de certains délinquants,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit retiré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : Acte relatif au hâvre " de *Port Burwell*,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour établir et confirmer les " lignes latérales de lots dans le township de *Clarendon*, dans le comté de *Pontiac*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Crawford*, *Matheson* et *A. J. Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte " pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Crawford*, *Ferrier*, *Matheson*, *Morris* et *Murney*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la consolidation " et liquidation de certaines dettes de la ville de *Guelph*, qui ne tombent pas sous l'acte " relatif au fonds consolidé d'emprunt municipal," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Christie*, *Prince* et *Alexander*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour constituer en corporation " l'association littéraire *St. Patrice de Montréal*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Christie*, *Masson* et *Armstrong*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour abroger " un acte intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie manufacturière de *Sherbrooke*, et " pour incorporer la compagnie de fabrication du coton de *Sherbrooke*,"

L'honorable M. *Hollis Smith* a proposé, secondé par l'honorable M. *Tessier*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Hollis Smith*, *Moore* et *Ferrier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de l'Assemblée Législative, par M. *Buchanan* et autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Vendredi, 4 mai 1860.

Résolu, qu'un message soit envoyé à l'honorable Conseil Législatif, priant leurs Honneurs de permettre aux honorables Messieurs *George J. Goodhue* et *George Alexander*, deux de ses Membres, de comparaître comme témoins devant le comité spécial chargé d'examiner l'état financier et les dettes des diverses municipalités.

Ordonné, que M. *Buchanan* porte le dit message à l'honorable Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,

Greffier de l'Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager.

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, qu'il soit permis aux honorables Messieurs *Goodhue* et *Alexander* de comparaître, s'ils le jugent à propos, comme témoins devant le comité spécial de l'Assemblée Législative, chargé d'examiner l'état financier et les dettes des diverses municipalités, tel que demandé par son message de ce jour.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à l'élection des officiers et des directeurs de la société d'agriculture du comté de *Missisquoi*, pour l'année mil huit cent soixante," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier comme suit :

A la fin de la clause 2, insérez la suivante comme clause A.

CLAUSE A.

"Le présent sera réputé acte public."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre cinquante-huit des statuts refondus du *Canada*, relativement au placement de fonds par les compagnies d'assurance."

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour autoriser la corporation de la cité de *Montréal* à acquérir un terrain pour faire un terminus pour le Grand Tronc du chemin de fer du *Canada*."

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour restreindre les inhumations dans un certain cimetière en la cité de *Québec*."

Et aussi, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation des mines du *Saint Laurent*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à chacun de ces bills, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour accorder certains pouvoirs à la municipalité locale de *Grantham, Wendover et Simpson*, dans le comté de *Drummond*, quant au pont à *Drummondville*, sur la rivière *St. François*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer l'association de l'asile *Ste. Brigitte de Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Taché*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer central du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Crawford*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser *Alexandre Donald Austin Eneas McDonald* et autres, à vendre et transporter certaines terres à *Thomas Galt*, nonobstant leur inhabilité," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été *Ordonné*, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Prince*, *Vankoughnet*, *Murney*, *Matheson* et *Crawford*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Boulton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte relatif à la vente de terres pour taxes dans les comtés-unis de *Peterborough* et *Victoria*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures après-midi.

Lundi, 7 Mai, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>		<i>Walker.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'Honorable M. *Goodhue* ; du *Reeve* du village de *St. Thomas*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *N. Sparks* et autres, demandant un acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer central du *Canada*.

De *Greville Tosach*, du township de *Ramsay*, dans les comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*, demandant que l'acte pour diminuer les obligations de la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*, au sujet d'un certain prêt d'argent fait par les dits comtés à la dite compagnie de chemin de fer, ne devienne pas loi.

De *Louis Labrègue* et autres, des townships de *Lambton, Price, Aylmer* et *Gayhurst*, dans le comté de *Beauce*, demandant qu'aucune licence pour coupe de bois dans les limites des dits townships ne soit accordée à qui que ce soit.

Du presbytère de *London*, en union avec l'église presbytérienne du *Canada*, demandant qu'aucune mesure tendant à affaiblir l'efficacité, tel qu'existant actuellement, du collège de l'Université, ne soit adoptée.

L'honorable M. *Crawford*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'Honorable M. *Crawford*, secondé par l'Honorable M. *Boulton*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Crawford*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour établir et confirmer les lignes latérales de lots dans le township de *Clarendon*," dans le comté de *Pontiac*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'Honorable M. *Crawford*, secondé par l'Honorable M. *A. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Christie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour constituer en corporation l'association littéraire *St. Patrice* de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'Honorable M. *Christie*, secondé par l'Honorable M. *Armstrong*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Langevin* et autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Vendredi, 4 mai 1860.

Résolu, qu'une conférence avec l'Honorable Conseil Législatif soit demandée sur des matières concernant les privilèges du parlement, et pour communiquer à leurs Honneurs des états des faits d'après lesquels le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer central du *Canada*," transmis au Conseil Législatif, a été passé par cette Chambre.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, communiquant à leurs Honneurs la résolution précédente, et demandant la dite conférence.

Ordonné, que M. *Langevin* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,

Greffier de l'Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser *Alexander Donald Austin*, *Eneas McDonald* et autres, à vendre et transporter certaines terres à *Thomas Galt*, nonobstant leur inhabileté," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été, Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *A. J. Duchesnay*, avec la permission de la Chambre a présenté une pétition de la part de la compagnie de navigation et du chemin de fer de la rive nord, demandant que le bill pour incorporer la compagnie de chemin de fer central du *Canada*, dans sa forme actuelle, ne devienne pas loi.

Ordonné, que la pétition soit maintenant lue :

Laquelle pétition a été alors lue par le Greffier, et

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Seymour*, du comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la législature, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :—

Le comité conjoint des deux Chambres sur le sujet des impressions de la législature, a l'honneur de présenter son SEIZIÈME RAPPORT.

Le comité a soigneusement examiné les documents mentionnés dans les motions suivantes pour impression :

Par l'honorable M. *Cameron*,—Réponse à une adresse,—Rapport d'ingénieurs sur le sujet du terminus du grand tronc à *Montréal*. Le comité recommande que ce rapport soit imprimé.

Par M. *Cimon*,—Rapport du comité spécial nommé pour s'enquérir de la mise en pratique de l'acte des pêcheries de 1858. Le comité recommande que le rapports et les témoignages y annexés, soient imprimés

Par M. *Cimon*,—Rapport du comité spécial nommé pour prendre en considération le sujet des employés des divers départements publics. Le comité recommande que la considération de ce rapport soit remise jusqu'à ce que l'enquête soit terminée.

L'honorable M. *Vankoughnet*, avec la permission de la Chambre, a présenté une pétition de la part d'*Alexander Workman* et autres, de la cité d'*Ottawa*, demandant qu'une mesure soit prise et adoptée pour venir en aide à la dite cité au sujet des dettes par elle contractées pour chemins de fer.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la consolidation et liquidation de certaines dettes de la ville de *Guelph*, non comprises dans l'acte relatif au fonds d'emprunt municipal consolidé."

Alors l'honorable M. *Christie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la consolidation et liquidation de certaines dettes de la ville de

“ *Guelph*, qui ne tombe pas sous l’acte relatif au fonds consolidé d’emprunt municipal, ” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Christie*, secondé par l’honorable M. *Prince*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l’honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l’honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, que le bill envoyé de l’Assemblée Législative le vingt-sept du mois dernier, et intitulé : “ Acte pour annexer la municipalité locale de *Notre Dame du Portage*, à la “ municipalité du comté de *Témiscouata*, ” soit lu la seconde fois demain.

Ordonné, que les étrangers laissent la Chambre et que les portes soient fermées.

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est ajournée à loisir, et s’est mise en comité des privilèges sur le rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le mémoire de l’honorable *René Edouard Caron*, et aussi sur le dit mémoire du dit honorable *René Edouard Caron*.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L’honorable Orateur a alors informé la Chambre que comme président du dit comité, il était prêt à faire rapport de la résolution adoptée par le dit comité, aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

La dite résolution a été alors lue par le Greffier, comme suit :

Résolu, Que le Conseil a déjà décidé, sous l’autorité de la 8e section de l’acte communément appelé : “ Acte d’Union, ” passé par le parlement impérial, dans les 3e et 4e années du règne de Sa Majesté, chapitre 35, que le siège du pétitionnaire dans cette Chambre était devenu et était vacant; et ayant déjà jugé la question, le comité est d’opinion qu’il ne peut plus revenir sur cette décision.

Ordonné, que cette résolution soit adoptée, et que copie en soit adressée au pétitionnaire par le Greffier de cette Chambre.

Ordonné, que les portes soient ouvertes.

Un message de l’Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour constituer en corporation la compagnie de manufacture Britannique Américaine. ”

Et aussi le bill intitulé : “ Acte pour amender le chapitre deux des statuts refondus du “ *Canada*, intitulé : “ Acte relatif à la représentation du peuple dans l’Assemblée Législative, ” et informer cette Chambre que l’Assemblée a acquiescé aux amendements faits aux dits bills sans amendement.

Un message de l’Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : “ Acte “ pour remettre en vigueur et étendre la charte de la compagnie d’assurance maritime des “ eaux du *St. Laurent*, ” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Morris*, secondé par l’honorable M. *Gordon*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l’Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : “ Acte “ pour incorporer la compagnie de navigation de la rive Nord du *St. Laurent*, ” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Ferrier*, secondé par l’honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: " Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de compagnie de navigation de *Terre-bonne* et l'*Assomption*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Masson*, secondé par l'honorable M. *Archambault*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: " Acte pour incorporer la chambre des fabricants de bois d'*Ottawa*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Crawford*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: Acte pour incorporer et accorder certains pouvoirs à l'association des prêts agricoles du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable de M. *Boulton*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: " Acte pour incorporer la ville d'*Ingersoll*, et la diviser en quartiers," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: " Acte pour incorporer la compagnie d'améliorations de *Windsor*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: " Acte pour amender et refondre les actes constituant la charte de la banque de *Gore*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson*, secondé par l'honorable M. *Harmannus Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: " Acte pour incorporer la ville de *Sorel*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: " Acte pour amender l'acte intitulé: " Acte pour la construction d'un aqueduc dans la cité de *Hamilton*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Harmanus Smith*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender et étendre l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Carleton* et *Grenville*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer le village de *Merrickville*, dans le comté de *Grenville*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Crawford*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer l'hôpital-général du district de *Richelieu*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Montreal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du troisième rapport du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre, pour la présente session,

Sur motion de l'honorable *Sir E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que le dit ordre soit déchargé, et que le dit rapport soit renvoyé de nouveau au dit comité spécial pour considération ultérieure.

L'ordre du jour étant lu pour la considération de tous les rapports du comité collectif des deux Chambres sur les impressions de la législature, (depuis No. 1, jusqu'à 15, inclusive-ment) présentés à cette Chambre durant la présente session,

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité

spécial au bill intitulé : " Acte relatif au partage des biens acquis dans le *Bas-Canada* par des personnes mariées en pays étrangers,"

Et les dits amendements étant lus de nouveau par le Greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, il a été *Ordonné*, que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faciliter la liquidation des affaires des compagnies de commerce incapables de faire face à leur engagements pécuniaires,"

L'honorable M. *McDonald* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*, que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *McDonald*, *Vankoughnet*, *Prince*, *Morris*, *Crawford*, *Moore*, *Armstrong*, *Ferrier* et *Perry*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif au havre de *Port Burwell*,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour conférer certains pouvoirs à la municipalité locale de *Grantham*, *Wendover* et *Simpson*, dans le comté de *Drummond*, quant au pont à *Drummondville*, sur la rivière *St. François*,"

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Ferrier*, *Knowlton* et *Hollis Smith*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association de l'asile de *Ste. Brigitte de Québec*,"

L'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armand*, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir *E. P. Taché*, et des honorables Messieurs *Panet* et *E. H. J. Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer central du *Canada*,"

L'honorable M. *Crawford* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*,

que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif à la vente de terres pour taxes, dans les comtés-unis de *Peterboro'* et *Victoria*,"

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été Ordonné, Que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Boulton*, *Matheson*, *Harmaunus Smith*, *Morris* et *Gordon*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 8 Mai, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de Messieurs *Frothingham* et *Workman* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Christie* ; de *Charles McFie* et autres, membres du " Lycée de tempérance " organisé dans le township d'*Ekfrid*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *A. H. Cook*, M. D., et autres, de la ville de *Brantford*, demandant qu'une pension soit accordée à la veuve de feu *Launcelot Adams*, qui a été assassiné dans l'exécution de son devoir, comme postillon de la malle, le 14 avril 1860.

De l'institut des artisans de *Brantford*, demandant que son allocation annuelle lui soit continuée.

Deux pétitions de la chambre de commerce de *Montréal*, demandant que le bill pour incorporer les pilotes pour le havre de *Québec* et au-dessous, et aussi pour et au-dessus du dit havre, ne devienne pas loi.

De *D. Pelletier* et autres, membres du comité d'une section de l'institut canadien français de *Montréal*, demandant la modification de l'acte 20 *Victoria*, chapitre 30, et que les

instituts des artisans aient le pouvoir de nommer douze Membres effectifs pour composer le bureau des arts.

Du révérend *L. T. Bernard* et autres, des paroisses de *St. Anselme*, *Ste. Claire* et *St. Malachie*, demandant une allocation pour améliorer le chemin qui traverse le township de *Frampton*.

Du révérend *L. T. Bernard* et autres, du comté de *Dorchester*, demandant une allocation pour les fins de la colonisation dans le dit comté.

De *J. N. Wellington* et autres, de *Brighton*, *Colborne*, et environs, demandant la dotation du collège *Victoria*.

De *Joseph Dodd* et autres; de *John Callaghan* et autres; de *Thomas Clarridge* et autres; de *Joseph Wright* et autres; de *Joël Hempill* et autres; de *Joachim Diederich Hagaman* et autres; et de *John Scott* et autres, du comté de *Peel*, demandant séparément que le choix dernièrement fait de *Malton*, comme ville de comté du dit comté, soit changé.

L'honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte relatif à la vente de terres pour taxes, dans les comtés-unis de *Peterboro'*, et *Victoria*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant alors lu la seconde fois par le Greffier, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour conférer certains pouvoirs à la municipalité locale de *Gratham*, *Wendover* et *Simpson*, dans le comté de *Drummond*, quant au pont à *Drummondville*, sur la Rivière *St. François*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hollis Smith*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour abroger un acte intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie manufacturière de *Sherbrooke*, et pour incorporer la compagnie de manufacture de coton de *Sherbrooke*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le Greffier comme suit :

Page 6, ligne 11.—Retranchez depuis "promissoires" jusqu'à "le" dans la 18e ligne, et insérez "pour des sommes de pas moins de cent piastres, et tout tel billet promis-soire fait et endossé, et toute telle lettre de change tirée, acceptée ou endossée par le président ou le vice-président de la compagnie, et contresignées par le secrétaire ou le trésorier d'icelle en vertu de l'autorisation d'un quorum des directeurs, seront obligatoires pour la compagnie; et tout tel billet promissoire ou lettre de change ainsi fait, tiré, accepté ou endossé par le président ou le vice-président de la compagnie et contresigné

“ par le secrétaire ou le trésorier d'icelle, sera considéré avoir été dûment fait, tiré, accepté ou endossé, suivant le cas, à moins que le contraire ne soit démontré; et il ne sera pas nécessaire d'apposer le sceau de la compagnie à tel billet promissoire ou lettre de change; et les officiers de la compagnie qui signeront ou contresigneront iceux ou telle acceptation ou endossement d'iceux, ne seront pas en conséquence assujettis individuellement à aucune responsabilité quelconque; mais la compagnie n'émettra aucun billet ou lettre de change payable au porteur ou destiné à être mis en circulation, ou de nature à être mis en circulation comme argent ou comme billets de banque.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Hollis Smith*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été *Ordonné*, Que le dit amendement soit grossoyé et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: “Acte pour incorporer l'association de l'asile de *Ste. Brigitte de Québec*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le Greffier, comme suit:

Page 2, ligne 27.—Après “cours,” insérez “de plus.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été *Ordonné*, que le dit amendement soit grossoyé, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “Acte relatif au partage des biens acquis dans le *Bas-Canada*, par des personnes mariées en pays étrangers,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: “Acte pour annexer la municipalité locale de *Notre-Dame du Portage* à la municipalité du comté de *Témiscouata*,”

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été *Ordonné*, que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir *E. P. Taché*, et des honorables Messieurs *E. H. J. Duchesnay* et *Armand*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: “Acte pour remettre en vigueur et étendre la charte de la compagnie d'assurance maritime des eaux du *St. Laurent*,”

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été *Ordonné*, que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Morris*, *Gordon* et *Crawford*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Les honorables Messieurs *Murney*, *DeBeaujeu* et *Kierzkowski* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer " la compagnie de navigation de la rive nord du *St. Laurent*,"

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir *E. P. Taché*, et des honorables Messieurs *Ferrier*, *Masson*, *Archambault* et *Armand*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de " Compagnie de navigation de *Terrebonne* et *l'Assomption*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Masson*, Sir *E. P. Taché*, *Ferrier*, *Archambault* et *Armand*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la chambre " des fabricants de bois d' *Ottawa*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Crawford*, *Boulton* et *Matheson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer " et accorder certains pouvoirs à l'association des prêts agricoles du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, que la quarante neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Boulton*, *Perry* et *Seymour*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer " la ville d' *Ingersoll*, et la diviser en quartiers,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. *Tessier* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'améliorations de *Windsor*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Prince*, *Christie*, *Murney*, *Armstrong* et *Crawford*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : Acte pour amender et refondre les " actes constituant la charte de la banque de *Gore*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Fergusson*, *Harmaunus Smith*, *Alexander*, *Morris* et *Ferrier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la ville de " *Sorel*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Armstrong, Archambault, Moore, Masson et Ferrier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender un acte intitulé : " Acte pour la construction d'un aqueduc dans la cité d'*Hamilton*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Harmaunus Smith, Ferrie, Crawford, Fergusson et Alexander*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Montréal et Champlain*,"

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que la cinquante-septième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Ferrier, Leslie et Crawford*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender et étendre l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Carillon et Grenville*,"

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Leslie*,
Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Leslie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Ferrier, Crawford et Leslie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer le village de *Merrickville*, dans le comté de *Grenville*,"

L'honorable M. *Crawford* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Crawford* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*,

Que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Crawford, Morris et Matheson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer l'hôpital-général du district de *Richelieu*,"

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Quesnel*, il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir *E. P. Taché*, et des honorables Messieurs *E. H. J. Duchesnay* et *Panet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Montréal*,"

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que la quarante neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill.

Alors l'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par M. *Allan*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Ferrier*, *Prince* et *Vankoughnet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour étendre aux cités certaines dispositions de l'acte de cotisation actuellement applicables aux comtés."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 9 Mai, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Cransford,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De Blaquière,</i>	<i>Knowlton,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mise sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de *William Stephen* et Cie., et autres ; de *Henry Musson* et autres ; et de *John Gardner* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable Orateur ; du comité en charge de l'asile militaire du *Canada*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; de *C. F. Fournier* et autres, maires des municipalités du comté de l'*Islet*.

Par l'honorable M. *Morris* ; de H. D. *Jessup*, maire de la ville de *Prescott*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet* ; du conseil municipal du village de *Renfrew* ; et de la corporation de la cité d'*Hamilton*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du *reeve* du village de *St. Thomas* ; demandant que le dit village soit incorporé comme ville.

De la compagnie de la navigation et du chemin de fer de la rive Nord ; demandant que le bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer central du *Canada*, dans sa forme actuelle, ne devienne pas loi.

D'*Alexander Workman* et autres, de la cité d'*Ottawa* ; demandant qu'une mesure soit adoptée pour venir en aide à la dite cité au sujet de sa dette à l'égard des chemins de fer.

L'honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer et accorder certains pouvoirs à l'association des prêts agricoles du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois : présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'améliorations de *Windsor*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois présentement.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Crawford*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer le village de *Merrickville*, dans le comté de *Grenville*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Crawford*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Crawford*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la chambre des fabricants de bois d'*Ottawa*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Crawford*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Fergusson*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les actes constituant la charte de la banque de *Gore*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Armstrong*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la ville de *Sorel*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier comme suit :

Page 1, ligne 8.—Après " terrain," insérez " à raison et pour l'avancement des affaires qu'elle peut maintenant transiger d'après la loi."

Page 1, ligne 9.—Retranchez depuis " acquérir " jusqu'à " et " dans la 11e ligne, et après " disposer " insérez " de tems à autre."

Page 1, ligne 12.—Après " navires " insérez " qui seront destinés uniquement à faire le commerce à ou d'aucun port situé à ou aux environs de ses mines ou locations actuelles " ou d'aucune d'elles, et pourra faire le commerce à toutes telles locations à raison et pour l'avancement de ses affaires."

Page 2, ligne 15.—Retranchez " régulièrement " et insérez " permanemment."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte

“ pour amender et étendre l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Carlton et Grenville*, ” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier comme suit :

Page 1, ligne 31.—Retranchez depuis “ ou ” jusqu'à “ manqueraient ” dans les 31e et 32e lignes, et insérez “ toute autre compagnie de chemin de fer qui pourra être incorporée “ pendant la présente session du parlement.”

Page 1, ligne 33.—Retranchez “ trois ” et insérez “ deux.”

Page 1, ligne 42.—Après “ canal ” insérez “ ni n'interviendra avec les privilèges d'aucun pont ou ponts de péages maintenant existant sur telles rivières, au moyen de la construction ou de l'adaptation d'aucun pont pour le passage d'aucune personne, animal ou voiture “ dans l'étendue des limites exclusives dépendant du ou des dits ponts, excepté du consentement du ou des propriétaires de tel pont ou ponts, ni au moyen de la construction “ d'aucun pont pour des fins de chemin de fer excepté seulement avec son ou leur consentement, ou après lui ou leur avoir payé ou offert telle compensation qui pourra lui ou leur “ être adjugée au cas de désaccord entre lui ou eux et la dite compagnie, laquelle compensation sera établie en la manière pourvue par la onzième section du dit acte des chemins “ de fer.”

Page 4, ligne 13.—Après “ les ” insérez “ obligations imposées et tous les.”

Page 4, ligne 14.—Retranchez depuis “ *Bytown* ” jusqu'à “ par ” dans la 15e ligne.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte “ pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Montréal et Champlain*, ” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Masson*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte “ pour incorporer certaines personnes sous le nom de compagnie de la navigation de *Terrebonne et l'Assomption*, ” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Masson*, secondé par l'honorable M. *Archambault*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Masson*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte “ pour constituer en corporation la compagnie de navigation de *Chambly*, ” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Masson*, secondé par l'honorable M. *Archambault*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement

Le bill a été alors lu la troisième fois en conséquence

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Harmaunus Smith*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender un acte intitulé : " Acte pour la construction d'un aqueduc dans " la cité d'*Hamilton*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Harmaunus Smith*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Morris*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte " pour remettre en vigueur et étendre la charte de la compagnie d'assurance maritime des " eaux du *St. Laurent*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour annexer la municipalité locale de *Notre-Dame du Portage* à la municipalité du " comté de *Témiscouata*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'hôpital-général du district de *Richelieu*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence,

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de navigation de la rive nord du *St. Laurent*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable *M. A. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable *M. Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'association des arpenteurs provinciaux et institut des ingénieurs "civils," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Vankoughnet*, secondé par l'honorable *M. Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Orateur a présenté le premier rapport du comité collectif des deux Chambres, pour l'administration de la bibliothèque du parlement.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier comme suit :

Les membres du comité collectif des deux Chambres au nom du Conseil Législatif, pour l'administration de la bibliothèque du parlement,

Ont l'honneur de faire rapport :—

Le comité a reçu un rapport de *M. George Coventry*, qui a été nommé lors de la dernière session, pour recueillir des documents relatifs à l'histoire du *Haut-Canada*, depuis son premier établissement jusqu'à ces derniers temps. Votre comité est heureux de pouvoir dire que les travaux et recherches de ce monsieur ont été suivis de beaucoup de succès. Il est parvenu à obtenir de diverses sources un certain nombre de documents intéressants ; il a eu le bonheur de recevoir, entre autres documents, une collection considérable de manuscrits, appartenant autrefois à feu le lieutenant colonel *Simcoe*, le premier lieutenant gouverneur du *Haut-Canada*, et relative aux événements publics qui se sont passés en cette province pendant son administration du gouvernement. Des remerciements sont dus au révérend *M. Simcoe*, à la libéralité duquel nous devons ces papiers, et qui nous a permis de transcrire toute partie d'iceux que nous désirerions conserver. Le comité a donné instruction à son secrétaire de prendre les mesures nécessaires pour obtenir des copies exactes de tous les manuscrits en question, à un prix qui ne devra pas excéder trois deniers par page ; lesquelles devront être ensuite reliées et déposées à la bibliothèque.

Afin de poursuivre des recherches si heureusement commencées, le comité s'est assuré de nouveau des services de *M. Coventry* pour une autre année, au même prix que pour l'année dernière, savoir : cent louis, payables par versements trimestriels, à compter du 10 mars dernier. *M. Coventry* fera ses efforts à l'avenir pour se procurer des documents manuscrits et imprimés sur les établissements français dans l'*Ohio*, jusqu'en 1759 : aussi, des papiers depuis cette époque jusqu'à la constitution du *Haut-Canada* en province séparée en 1791 ; et des papiers inédits sur la guerre avec les *Etats-Unis* de 1812 à 1815.

Dans le but de favoriser cette entreprise, le comité a résolu d'associer à *M. Coventry* pour la présente année, *J. P. Merritt*, écuyer, de *St. Catharines*, dont le zèle et l'énergie dans ces recherches historiques ont d'abord engagé le comité à sanctionner l'emploi des deniers publics pour cet objet. *M. Merritt* a récemment examiné les papiers qui se trouvent dans le département des manuscrits du musée britannique, et au bureau des papiers d'état de *Londres*, et s'est convaincu qu'ils contiennent beaucoup de choses intéressantes sur l'histoire des temps passés du *Canada* ouest. A la demande du comité, *M. Merritt* est

convenu de visiter de nouveau ces dépôts, et de se procurer des copies des documents qui pourront être de quelque valeur. Le comité recommande qu'une somme n'excédant point deux cents louis soit appropriée pour cet objet.

Le comité a pris en considération une pétition qui lui a été renvoyé par M. *John Lovell*, de *Montréal*, demandant de l'aide pour lui permettre de publier une version anglaise des *Relations des Jésuites*. M. *Lovell* a soumis au comité des spécimens de la version anglaise, qui paraissent avoir été exécutés avec beaucoup d'exactitude. Il se propose de publier l'ouvrage en 4 volumes, par intervalles, dans le cours des trois années prochaines, à un prix qui n'excèdera pas sept piastres pour tout l'ouvrage non relié. L'intérêt que montre en général la partie anglaise de la population de ce pays pour cet ouvrage curieux, a engagé le comité à recommander une ample souscription à cette édition. Comme l'aide seule du gouvernement a permis aux entrepreneurs de la réimpression de la version française d'exécuter leur entreprise, ainsi il est évident que, sans une aide semblable, il serait impossible pour M. *Lovell* d'encourir la dépense nécessaire pour traduire et publier la version anglaise, et qu'il serait imprudent de sa part de compter seulement sur les souscriptions privées. Le comité recommande en conséquence la souscription par la Chambre à cinq cent soixante douze exemplaires de l'ouvrage, aux conditions ci-dessus mentionnées, payables à la livraison de chaque volume imprimé; ces exemplaires devant être déposés à la bibliothèque du parlement et distribués d'après les ordres du comité.

A l'égard de la pétition de *L. F. Gouin*, des *Trois-Rivières*, auteur d'un "*New system of French and English Pronunciation*," le comité recommande l'achat d'un nombre d'exemplaires de cet ouvrage au montant de quarante piastres, pour encourager l'auteur, qui paraît avoir fait là un petit ouvrage qui lui fait beaucoup d'honneur, bien qu'il fût malheureusement privé de la vue.

Le comité recommande que les sommes affectées par ce rapport, soient payées à même les contingents de la Chambre, si le paiement en est autorisé.

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les comptes du Greffier depuis le premier janvier au huit du présent.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que les dits comptes soient renvoyés au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte relatif à la vente de terres pour taxes dans les comtés-unis de *Peterboro'* et *Victoria*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour abroger un acte intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie manufacturière de *Sherbrooke*, et pour incorporer la compagnie de fabrication du coton de *Sherbrooke*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'association de l'asile de *Ste. Brigitte de Québec*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour étendre aux cités certaines dispositions de l'acte de cotisation actuellement applicables aux comtés,"

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. *McDonald* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la ville d'*Ingersoll*, et la diviser en deux quartiers,"

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant certains droits de douane," auquel elle demande le concours de cette Chambre. Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte relatif aux marques des manufacturiers," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant l'inspection de la fleur et de la farine," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte relatif au quatre-vingt-seizième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 3.—Biffez depuis, " attendu " inclusivement, jusqu'à " à ces causes," dans la ligne 11, inclusivement

Page 1, ligne 14.—Après " le " biffez jusqu'à la fin de la clause et insérez ce qui suit : " l'acte intitulé : " Acte pour pourvoir à l'appréhension des délinquants fugitifs des pays étrangers et les livrer à la justice," et formant le chapitre quatre-vingt-seizième des " statuts refondus pour le *Haut-Canada*, est par le présent révoqué."

DANS LE TITRE.

Après "*Canada*," ajoutez " pour pourvoir à l'appréhension des délinquants fugitifs des pays étrangers."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre

que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte au sujet de la ligne de division entre le *Haut* et le *Bas-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Perry*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 10 Mai, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>		<i>Prince,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Murney* ; du conseil municipal du township de *Murray*, dans les comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*.

Par l'honorable M. *Allan* ; de MM. *Thompson* et Cie., contracteurs pour les impressions de la législature.

Par l'honorable M. *Prince* ; du conseil municipal du township de *Romney*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Frothingham* et *Workman* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant que le bill maintenant devant la législature concernant les compagnies d'assurances étrangères, ne devienne pas loi, mais que les compagnies soient obligées de publier annuellement des états assermentés de leur actif et passif, et en quoi consiste et comment est investi leur actif.

De *Charles McFie* et autres, membres du lycée de tempérance, organisé dans le township d'*Eckfrid* ; demandant une loi prohibitive des liqueurs.

L'honorable M. *McDonald*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faciliter la liquidation des affaires des compagnies de commerce incapables de faire face à leurs engagements pécuniaires," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier.

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain, et que dans l'intervalle, le bill, tel qu'il est proposé de l'amender par le dit comité spécial, soit imprimé pour l'usage des membres.

Sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été *Ordonné*, que le terme fixé pour recevoir les pétitions pour bills privés, et aussi pour recevoir des bills privés de l'Assemblée Législative, soit prolongé de dix jours à compter de cette date.

L'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Kierzkowski*,
Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de transmettre à cette Chambre une copie du contrat pour la construction de la cour de justice dans le district de *Rimouski*, y compris le cautionnement pour l'exécution de ce contrat.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre. se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Moore* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte pour incorporer l'association des arpenteurs provinciaux et institut des ingénieurs civils, " a été lu la troisieme fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte pour amender l'acte intitulé: " Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Montréal*, " a été, tel qu'amendé, lu la troisieme fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: " Acte pour amender et étendre l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Carillon* et *Grenville*. " tel qu'amendé,

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé de nouveau au comité spécial auquel il a été ci-devant renvoyé, pour qu'il soit amendé de nouveau.

Alors l'honorable M. *Ferrier*, du dit comité spécial auquel a été renvoyé de nouveau le dit bill intitulé: " Acte pour amender et étendre l'acte pour incorporer la compagnie du " chemin de fer de *Carillon* et *Grenville*, " a fait rapport qu'il avait de nouveau examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un nouvel amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit nouvel amendement a été alors lu par le Greffier, comme suit:

Page 1, ligne 42.—Après " voiture " dans l'amendement rapporté hier par votre comité, insérez " dans l'étendue des limites exclusives dépendant du ou des dits ponts, excepté du " consentement du ou des propriétaires de tel pont ou ponts, ni au moyen de la construction " d'aucun pont pour des fins de chemin de fer, excepté seulement avec son ou leur consen-

“ tement, ou après lui ou leur avoir payé ou offert telle compensation qui pourra lui ou leur être adjugée au cas de désaccord entre lui ou eux et la dite compagnie, laquelle compensation sera établie en la manière pourvue par la onzième section du dit acte des chemins de fer.”

Le dit nouvel amendement étant lu de nouveau par le Greffier, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit amendement soit grossoyé et le bill, tel qu'amendé de nouveau, lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé de nouveau, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour étendre aux cités certaines dispositions de l'acte de cotisation actuellement applicables aux comtés,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Vankoughnet*, *Allan* et *Prince*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte concernant certains droits de douanes,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte relatif aux marques des manufacturiers,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Kierzkowski*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu, pour la considération de tous les rapports du comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la législature, (depuis No. 1, jusqu'à 16 inclusivement) présentés à cette Chambre durant la présente session,

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Walker*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du rapport du comité collectif des deux Chambres chargé de l'administration de la bibliothèque du parlement,

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le dit rapport.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Ferrie* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit rapport en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif au havre de *Port Burwell*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Prince*, *Vankoughnet*, *Harmaunus Smith*, *Christie* et *Hamilton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant l'inspection de la fleur et de la farine," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Perry*, *Allan* et *Gordon*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer le village de *Terrebonne* et pour l'ériger en ville," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Masson*, secondé par l'honorable M. *Archangeault*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association de l'asile de *Ste. Brigitte de Québec*," et aussi le bill intitulé : Acte pour abroger l'acte intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de manufacture de *Sherbrooke*" et pour incorporer " la compagnie de manufacture de coton de *Sherbrooke*" et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte relatif à l'administration des terres et des biens des sauvages," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 29.—Après " conseil " insérez " de la tribu ou bande."

Page 1, ligne 30.—Après " effet " insérez " conformément à leurs règles."

Les dits amendements étant lus de nouveau par le Greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 11 Mai, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Walker,</i>
			<i>Wilson.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Prince* ; de *James Pickard* et autres ; de *L. H. Baldick* et autres ; de *Robert W. Copeland* et autres ; de *Michael Crawford* et autres ; de *Thomas Huggart* et autres ; et de *William W. Walker* et autres ; du comté de *Peel*.

Par l'honorable M. *Seymour* ; de *Henry W. Argue* et autres, du comté de *Durham*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *William Stephen* et Cie., et autres ; de *Thomas Musson* et autres ; et de *John Gardner* et autres, de *Montréal* ; demandant séparément un certain changement dans le système actuel de cotisation dans la dite cité.

Du comité en charge de l'asile militaire du *Canada* ; demandant une augmentation à son allocation annuelle.

Du conseil municipal du comté de l'*Islet* ; demandant une allocation pour les fins de la colonisation sur les chemins *Elgin, Arago* et *Taché*, dans le dit comté.

De *H. D. Jessup*, maire de la ville de *Prescott* ; demandant que des mesures soient adoptées pour venir en aide à la dite ville, au sujet de sa dette relative aux chemins de fer.

Du conseil municipal du village de *Renfrew* ; demandant que certains townships ne soient pas unis au comté de *Frontenac*.

De la corporation de la cité d'*Hamilton* ; demandant que lorsqu'il sera établi un institut pour les sourds et muets, il soit fixé à *Hamilton*.

L'honorable M. *Perry*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant l'inspection de la fleur et de la farine," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le Greffier comme suit :

Page 1, ligne 25.—Après " supérieure " insérez " extra."

Le dit amendement étant lu de nouveau par le Greffier, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Les honorables Messieurs *Vankoughnet, Hollis Smith, Morris, Allan, Murney* et *Harmannus Smith*, sont entrés.

L'honorable M. *Seymour*, du comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la législature, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le Greffier, comme suit :—

Le comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la Législature, a l'honneur de présenter son dix septième rapport.

Le comité demande la permission de soumettre le rapport annexé au présent, de son sous-comité, dont il recommande l'adoption par les deux Chambres.

Les soussignés auxquels, comme sous-comité, les sujets ci-après mentionnés, ont été renvoyés, ont l'honneur de faire rapport :—

Qu'après avoir murement considéré le sujet, ils recommandent l'adoption de l'échelle ci-jointe marquée A, ayant référence à la distribution des divers documents imprimés pour l'usage ou sous l'autorité de la Législature, et que des exemplaires en soient distribués par le Greffier de ce comité aux officiers y concernés, pour leur gouverne et direction.

Que les exemplaires du rapport de M. *Dawson* ainsi que ceux du rapport du professeur *Hinds*, qui restent à distribuer, le soient de la manière mentionnée en la recommandation ci-annexée, marquée B.

JOHN SIMPSON, M. A. L.,
J. M. FERRIES, M. A. L.,
GEORGE ALEXANDER, M. C. L.,
C. W. BENJAMIN, M. A. L.,
B. SEYMOUR, M. C. L.

A.—Echelle de la DISTRIBUTION des rapports et autres documents imprimés pour la Législature.

	Membres du Conseil Législatif		Chambres de comité du Conseil Législatif		Membres de l'Assemblée Législative		Chambres de comité de l'Assemblée Législative		Bibliothèque		Gouverneur Général, et Départements		Etats-Unis		Colonies		Grande Bretagne		Bibliothèques de loi		Collèges		Divers		Papier-nouvelles		Nombre à être retenu en mains		Imprimés	
	E.	F.	E.	F.	E.	F.	E.	F.	E.	F.	E.	F.	E.	F.	E.	F.	E.	F.	E.	F.	E.	F.	E.	F.	E.	F.	E.	F.	E.	F.
Comptes publics.....	300	150	20	10	510	240	50	25	25	6	50	25	4
Rep. du comm. et de la nav. {	180	75	20	10	540	240	111	87	50	25
Rapport des travaux publics. {	50	25	20	10	90	40	30	30	50	25
Rapport des terres de la cour.
Bureau de l'agriculture.....
Votes et délibérations de l'Assemblée Législative.....	300	150	50	25	270	120	20	10	20	10
Ordres du jour, do.....	200	115	20	10	450	200	20	10	50	25
Votes et délibérations du Conseil Législatif.....
Bills, documents, etc.....
*Rapport de l'éducation du H. C. (distribué tel que le dernier item.)
Rapport de l'éducation du B. C.
Journal et appendice du Conseil Législatif.....	160	75	20	10	90	40	20	10	20	10	20	10	20	5	40	6	4	10	10	4	10	10	20	10	80	60	500	250
Journal et appendice de l'Assemblée Législative.....	100	50	20	10	270	120	20	10	20	10	20	10	20	5	40	6	4	10	10	4	10	10	20	10	100	111	650	350

* 1 Exemplaire au Greffier de chaque municipalité du Haut-Canada; 1 à chaque surintendant local; 1 à chaque surintendant des Haut-Canada; 1 à chaque membre de la Législature; et la balance, après avoir fourni les départements, doit être envoyée au surintendant en chef pour distribution.

B

Il y a 1097 exemplaires, version française du rapport de M. *Dawson*, entre les mains de M. *Lovell*, et 400 autres entre celles de M. *Spink*, en tout 1497. On recommande d'en conserver 392 comme fonds de réserve; et que 17 exemplaires soient envoyés à chacun des 40 membres français de l'Assemblée Législative et des 25 membres français du Conseil Législatif.

Il y a 600 exemplaires, version anglaise, du même rapport, entre les mains de M. *Spink*. On recommande d'en conserver 300 exemplaires comme fonds de réserve et d'en envoyer 6 exemplaires à chacun des membres anglais du Conseil Législatif.

Il y a 1926 exemplaires, version anglaise, du rapport du professeur *Hinds*, entre les mains de M. *Lovell*, et 78 entre celles de M. *Spink*. On doit en réserver 324, et 12 exemplaires seront adressés à chacun des 90 membres anglais de l'Assemblée Législative et des 50 membres anglais du Conseil Législatif.

Il se trouve que M. *Lovell* a entre les mains 1552 exemplaires, version française, du même rapport. On doit en réserver 252, et 20 exemplaires doivent être envoyés à chacun des 40 membres français de l'Assemblée Législative et des 25 membres français du Conseil Législatif.

Les exemplaires à l'usage des membres de la Législature doivent être envoyés à leur destination directement par M. *Lovell* par l'entremise du bureau de poste, sous la direction du Greffier de ce comité. M. *Spink* en prendra un état et demeurera en possession du fonds de réserve.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant certains droits de douanes" a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte relatif aux marques des manufacturiers," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé: "Acte pour faciliter la liquidation des affaires des compagnies incorporées,"

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer le village de *Terrebonne*, et pour l'ériger en ville,"

L'honorable M. *Masson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Archambault*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence,

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable M. *Masson*, l'honorable Sir *E. P. Taché*, et des honorables Messieurs *Archambault*, *Kierzkowski* et *Armand*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant l'administration de la justice dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable *Matheson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour pouvoir davantage à la sûreté des passagers à bord des bateaux à vapeur," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :

Page 1, ligne 14.—Après " dire " insérez " les lacs *Ontario*, *Erie*, *St. Clair*, *Huron* et *Supérieure*, et les rivières et les eaux qui les relient."

Page 1, ligne 14.—Après " de " retranchez " la cité de *Québec*," et insérez " de la *Grosse Isle* ou station de la quarantaine."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender et étendre " l'Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer " de *Carillon* et *Grenville*."

Et aussi le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Montréal*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills, sans amendement.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour étendre aux cités certaines dispositions de l'acte de cotisation actuellement " applicables aux comtés, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus la seconde fois par le Greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Les honorables Messieurs *McDonald* et *Christie* sont entrés.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Brown* et autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Vendredi, 11 mai, 1860.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, demandant qu'il plaise à leurs Honneurs de permettre à l'honorable *John Hamilton*, de donner son témoignage, s'il le désire, devant le comité spécial de cette Chambre, nommé pour s'enquérir et faire rapport au sujet des inégalités dans les prix du fret et du transport des passagers par chemins de fer.

Ordonné, que l'honorable M. *Brown* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. Lindsay,
Greffier de l'Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messenger.

Sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Quesnel*, il a été *Ordonné*, qu'il soit permis à l'honorable M. *Hamilton* de comparaître, s'il le juge à propos, devant le comité, spécial de l'Assemblée Législative, nommé pour s'enquérir et faire rapport au sujet des inégalités dans les prix du fret et du transport des passagers par chemins de fer en cette province, tel que demandé par l'Assemblée dans son message de ce jour.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures après-midi.

Lundi, 14 Mai, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander</i> ,	<i>De La Terrière</i> ,	<i>Kierzkowski</i> ,	<i>Prince</i> ,
<i>Allan</i> ,	<i>Duchesnay A. J.</i> ,	<i>Knowlton</i> ,	<i>Seymour</i> ,
<i>Archambault</i> ,	<i>Duchesnay, E. H. J.</i> ,	<i>Leslie</i> ,	<i>Smith, Harmaunus</i> ,
<i>Armand</i> ,	<i>Ferrie</i> ,	<i>Masson</i> ,	<i>Smith, Hollis</i> ,
<i>Armstrong</i> ,	<i>Goodhue</i> ,	<i>Matheson</i> ,	<i>Taché, Sir E. P.</i> ,
<i>Boulton</i> ,	<i>Gordon</i> ,	<i>Morris</i> ,	<i>Vankoughnet</i> ,
<i>Christie</i> ,	<i>Hamilton</i> ,	<i>Perry</i> ,	<i>Walker</i> .
<i>Crawford</i> ,			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Seymour* ; de *John Washington Wallace*, de la cité d'*Hamilton*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal du township de *Murray*, dans les comtés-unis de *Northumberland* et *Durham* ; demandant qu'aucunes mesures ne soient prises ou adoptées par la législature relativement ou en opposition à aucune question résultant de la construction des chemins à gravier, en vertu d'un certain prêt obtenu du fonds d'emprunt municipal du *Haut-Canada*.

De MM. *Thompson* et Cie., entrepreneurs des impressions de la législature ; demandant une révision des clauses et termes de leur contrat.

Du conseil municipal du township de *Romney* ; demandant une allocation pour ouvrir certains chemins latéraux.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, en date du six mars dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état de tous les procès pendants le 31 décembre 1859, devant la cour de chancellerie du *Haut-Canada*, faisant voir la date à laquelle les dites causes ont été plaidées, et le nombre total des jugements rendus par la dite cour pendant l'année expirée le dit jour; si tels jugements ont été rendus cour siégeante, ou communiqués par l'entremise du régistrateur, et si par son entremise, mentionner si on a fait connaître aux parties intéressées les dates auxquelles tels jugements ont été rendus, et si le motivé des dits jugements a été communiqué avec eux.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit, savoir :—

(*Voir Archives.*)

L'honorable M. *Masson*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour incorporer le village de *Terrebonne*, et pour l'ériger en ville,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Masson*, secondé par l'honorable M. *Archambault*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Les honorables Messieurs *Moore*, *Murney*, *Wilson*, *Panct*, *Tessier* et *Quesnel* sont entrés.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

CONSEIL LÉGISLATIF,
CHAMBRE DE COMITÉ,
14 mai, 1860.

Le comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, a l'honneur de présenter son quatrième rapport :

Votre comité a, en conformité de l'ordre de renvoi du seize avril dernier, pris en considération la pétition de *Bridget O'Hara*, veuve de feu *Timothy Neary*, en son vivant l'un des messagers du Conseil Législatif, demandant qu'on lui vienne en aide; et en conformité de l'ordre de renvoi du sept du courant, votre comité a pris de nouveau en considération son troisième rapport; et votre comité recommande qu'il soit accordé une gratuité de cent piastres à la pétitionnaire, et que le dit rapport soit adopté.

Votre comité a aussi examiné les comptes du Greffier du 1er janvier dernier, au huit du courant.

Le jour en premier lieu mentionné, le Greffier avait en mains, au crédit de votre honorable Chambre, une balance de quatre mille huit cent six piastres quarante-et-un centins (\$4,806 41), tel qu'il appert par le second rapport de votre comité. Le Greffier a reçu depuis vingt-quatre mille cinq cent quarante-et-une piastres (\$24,541) faisant en tout vingt-neuf mille trois cent quarante-sept piastres et quarante-et-un centins (\$29,347 41) dont il avait à rendre compte.

Le Greffier a rendu compte à la satisfaction de votre comité, au moyen de pièces justificatives, numérotées depuis 1 à 227 inclusivement, d'une dépense dans l'intervalle ci-haut mentionné, de trente mille trois cent dix-neuf piastres, quarante-six centins (\$30,319 46), de sorte que le huit du courant, il était dû à cet officier par votre honorable Chambre une balance de neuf cent soixante-et-douze piastres et cinq centins (\$972 05).

Afin de couvrir cette somme et mettre le Greffier en état de faire face aux dépenses courantes de votre honorable Chambre, pendant le reste de la session et la vacance prochaine, votre comité recommande qu'il soit fait demande en lieu convenable, de telles sommes à être avancées au Greffier suivant qu'il en aura besoin, de temps à autre, d'ici au commencement de la prochaine session, et ne devant pas excéder en tout soixante-et-dix mille piastres (\$70,000).

Votre comité a remarqué dans les comptes du Greffier que des ouvrages de menuiserie, au montant de seize cents piastres (\$1600), et certains autres ouvrages exécutés dans cette partie de l'édifice du parlement, réservée à votre honorable Chambre, ont été portés au chapitre des dépenses contingentes.

Votre comité recommande qu'à l'avenir, on s'adresse au commissaire des travaux publics, lorsque des travaux de construction ou de réparation, ou des articles d'ameublement seront nécessaires pour le service de votre honorable Chambre.

Et quant à tels travaux ou articles d'ameublement qui auraient déjà été ordonnés pour et au nom de votre honorable Chambre, votre comité recommande que les comptes n'en soient payés qu'après avoir été examinés et approuvés par le commissaire des travaux publics.

Le tout respectueusement soumis.

E. P. TACHÉ,
Président.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,
Que le bill intitulé : " Acte pour incorporer la ville d'*Ingersoll* et la diviser en quatre tiers," soit remis sur les ordres du jour, et que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant l'administration de la justice dans le *Bas-Canada*," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération de tous les rapports du comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la législature, " depuis No. 1 jusqu'à 17 inclusivement," présentés à cette Chambre durant la présente session, et

Les premier, second, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième, onzième, douzième, treizième et quatorzième des dits rapports étant de nouveau lus par le Greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été *Ordonné*, qu'ils soient adoptés.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été *Ordonné*, que les seizième et dix-septième rapports du dit comité soient adoptés.

L'honorable M. *McDonald* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité pour la considération du rapport du comité collectif des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque,

L'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander*,

Que le dit rapport soit renvoyé de nouveau au dit comité collectif.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre, et il a été

Ordonné, que le dit rapport soit de nouveau renvoyé à un comité de toute la Chambre demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour faciliter la liquidation des affaires des compagnies de commerce incapables de faire face à leurs engagements pécuniaires,"

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Hermanus Smith*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient renvoyés à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur les dits amendements.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle demeure ajournée à sept heures et demie ce soir.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de la chasse du *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Wilson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre quatre-vingt-quinze des statuts refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant les loteries," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant les droits des possesseurs de bonne foi qui occupent des terres dans le *Haut-Canada*, en vertu de titres défectueux," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender la loi du *replevin* dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant les corps de police dans les cités et villes du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Hermanus Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé :

“ Acte relatif à certaines réserves des terres de l'artillerie dans le *Haut-Canada*,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte concernant l'inspection de la fleur et de la farine,” et pour informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à sept heures et demie ce soir.

A sept heures et demie, la Chambre a repris sa séance.

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De Lu Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wilson,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Masson,</i>		

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour protéger les colons en certains cas dans le *Bas-Canada*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Murney*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender les lois relatives au notariat,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Quesnel*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : “ Acte relatif à l'incorporation judiciaire des compagnies à fonds social pour certaines fins,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Murney*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

L'honorable M. *Vankoughnet* a informé la Chambre, que c'est l'intention de Son Excellence le Gouverneur Général, de proroger le parlement vendredi prochain, si l'état des affaires publiques le permet.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,
 Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle demeure ajournée à demain, à
 onze heures avant-midi, et que demain et tous les jours suivants durant cette session, cette
 Chambre s'assemble à onze heures avant-midi, et siège jusqu'à une heure de l'après-midi,
 à moins qu'elle ne s'ajourne autrement, pour se réunir de nouveau à trois heures, et aussi
 après l'ajournement ordinaire à six heures, pour se réunir de nouveau à sept heures et
 demie du même jour, et que chaque séance de chaque telle assemblée soit considérée être
 une séance distincte de cette Chambre, comme si telles séances eussent eu lieu en différents
 jours.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirma-
 tive, et

Ordonné, en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,
 La Chambre s'est ajournée à demain, à onze heures avant-midi.

Mardi, 15 Mai, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de Messieurs *Muir*, *Ewan* et autres ; et de *J. Redpath* et
 autres, de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *James Pickard* et autres ; de *L. H. Baldick* et autres ; de *Robert W. Copeland* et
 autres ; de *Michael Crawford* et autres ; de *Thomas Haggart* et autres ; et de *William W.*
Walker et autres, du comté de *Peel* ; demandant séparément que le choix dernièrement
 fait de *Malton*, comme ville de comté du dit comté, soit changé.

De *Henry W. Argues* et autres, du comté de *Durham* ; demandant la séparation du dit
 comté du comté de *Northumberland*.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé :
 "Acte pour changer et amender l'acte d'incorporation de l'institut des artisans de *Mont-*
réal," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec un amen-
 "dement, auquel elle demande le concours du Conseil Législatif.

Le dit amendement a été alors lu par le Greffier comme suit :—

Page 1, ligne 8.—Retranchez “ certains amendements,” et insérez à la place “ les amendements ci-après énumérés.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui il a été agréé.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce au dit amendement fait au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour lever tous doutes à l'égard de la validité du règlement numéro trois cent neuf, de la corporation de la cité de *Toronto*, et de certaines débetures émises sous son autorité,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte vingt *Victoria*, chapitre cent cinquante-quatre, concernant la compagnie du chemin de fer d'*Eastwood* et *Berlin*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie d'assurance métropolitaine contre le feu,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender le chapitre quarante-neuf des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, concernant les compagnies à fonds social pour la construction de chemins,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour annexer au comté de *Lévis*, pour les fins d'enregistrement, la partie de la paroisse de *St. Joseph de la Pointe Lévi*, ci-devant enclavée pour les fins électorales dans le comté de *Bellechasse*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer d'*Hamilton* et *Port Dover*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Harmannus Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : “ Acte

“ pour incorporer le village de *Victoriaville*, dans le comté d'*Arthabaska*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : “ Acte relatif aux terres des sauvages, dans le township de *Durham*, dans le comté de *Drummond*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette Chambre.

L'honorable M. *Ferrier* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte concernant les bureaux des arts et des manufactures.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte concernant l'administration de la justice dans le *Bas-Canada*,”

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Knowlton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander qu'il lui soit permis de siéger de nouveau.

Ordonné, qu'il soit permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Et une heure étant sonnée, l'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

A trois heures de l'après-midi, la Chambre s'est assemblée, et

Les Membres présents ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Mason,</i>	<i>Quesnel,</i>	

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De *John Walsingham Wallace*, de la cité d'*Hamilton* ; demandant que le bill intitulé :
“ Acte relatif aux droits des personnes qui occupent de bonne foi dans le *Haut-Canada*,
“ des terres en vertu de titres défectueux,” ne devienne pas loi.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité sur le bill intitulé : “ Acte concernant l'administration de la justice dans le *Bas-Canada*.”

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Knowlton*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Page 15, ligne 24.—Retranchez depuis “ foi ” jusqu'à “ aucune ” dans la 29^e ligne.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour incorporer la ville d'*Ingersoll*, et la diviser en quartiers,”

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

L'honorable M. *Vankoughnet*, avec la permission de la Chambre, a présenté une pétition du conseil municipal du village d'*Ingersoll*, demandant que ce bill ne devienne pas loi ; laquelle il a lu de son siège.

Ordonné, que la dite pétition reste sur la table.

La question étant alors mise sur la motion pour la seconde lecture du dit bill,

Elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Prince*, *Armstrong* et *Christie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des troisième et quatrième rapports du comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session, et

Les dits rapports étant lus de nouveau par le Greffier, il a été

Sur motion de l'honorable M. Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Seymour*,

Ordonné, que les dits rapports soient adoptés.

Alors l'honorable Sir *E. P. Taché* a proposé, secondé par l'honorable M. *Seymour*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence d'émettre son warrant en faveur du Greffier de cette Chambre, de temps à autre, jusqu'au premier jour de la session prochaine, pour telles sommes n'excédant pas eu tout celle de soixante et dix mille piastres, que cet officier pourra requérir pour rencontrer les dépenses contingentes de cette Chambre durant la présente année, et pour lesquelles il rendra compte ci-après.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme en comité sur le rapport du comité collectif des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque du parlement,

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*,
Que le dit rapport soit renvoyé de nouveau au dit comité collectif ;

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de la chasse " du *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Moore*, Sir *E. P. Taché*, et *Prince*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre quatre-vingt-quinze des statuts refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant les loteries," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les droits des possesseurs de bonne foi qui occupent des terres dans le *Haut-Canada*, en vertu de titres défectueux,"

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Prince*, *Christie* et *Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la loi du *Replevin* dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Allan*, *Vankoughnet*, *Prince* et *Murney*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les corps de police " dans les cités et villes du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *McDonald*, *Vankoughnet*, *Allan*, *Gordon*, *Prince* et *Perry*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour protéger " les colons en certains cas dans le *Bas-Canada*,"

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

L'honorable M. *Boulton* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Matheson*, De retrancher le mot " maintenant," et après le mot " fois " d'insérer " d'hui en trois " mois."

Après débats,

La question de concours étant mise sur la motion d'amendement, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Alexander,
Allan,
Armstrong,
Boulton,
Crawford,

Ferrie,
Ferrier,
Gordon,
Knowlton,
Leslie,

Matheson,
McDonald,
Murney,
Panet,
Quesnel,

Seymour,
Smith, *Hollis*,
Vankoughnet,
Walker.—19.

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Perry,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Tessier.—13.</i>
<i>De La Terrière,</i>			

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour la protection de l'aqueduc de Québec," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender ultérieurement l'acte d'incorporation de la ville des *Trois-Rivières*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armand*, secondé par l'honorable M. *Panet*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser *Joseph Ovide Rousseau* à construire un pont de péage sur la rivière *Nicolet*, dans la paroisse de *St. Jean-Baptiste de Nicolet*, vis-à-vis l'église de la dite paroisse, dans le comté de *Nicolet*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour confirmer et établir les présentes lignes latérales et routes dans les troisième, quatrième et cinquième concessions du township de *Beverly*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Harmaunus Smith*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la société du fonds pour les veuves et les orphelins des ministres congrégationalistes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer l'institut de *Mount Hope*, à *London*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Quesnel*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour étendre aux municipalités de paroisses et de townships les actes autorisant l'établissement des compagnies à fonds social pour l'approvisionnement de gaz et d'eau, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que l'honorable M. *Crawford* soit ajouté au comité auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant les corps de police dans les cités et villes du *Canada*."

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender les lois relatives au notariat, " a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Quesnel*, *Tessier* et *Panet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif à l'incorporation judiciaire des compagnies à fonds social pour certaines fins, "

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Murney*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Et six heures étant sonnées, l'honorable l'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à sept heures et demie ce soir, la Chambre l'ordonnant ainsi.

A sept heures et demie, la Chambre s'est assemblée, et

Les Membres présents ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>		

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Alexander* ; du conseil provisoire du comté de *Bruce* ; et de *S. M. Luke* et autres, du village de *Durham*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Muir Ewan* et autres, de *Montréal* ; demandant certains changements dans le système actuel de taxation de la dite cité.

De *J. Redpath* et autres, de *Montréal* ; demandant que les changements proposés au système actuel de taxation de la dite cité, ne soient pas adoptés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif à l'incorporation judiciaire des compagnies à fonds social, pour certaines fins, " a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Mes-

sieurs *Vankoughnet, Morris, Tessier, Sir E. P. Taché, Prince, Perry et Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer les pilotes pour le havre de *Québec* et au-dessous," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :—

Page 5, ligne 31.—Après "bâtiment" ajoutez "dans le fleuve *St. Laurent*."

Page 7, ligne 2.—Au lieu de "sept" insérez "quatre."

Page 7, ligne 4.—Au lieu de "sept" insérez "quatre."

Page 7, ligne 6.—Au lieu de "sept" insérez "quatre."

Page 7, ligne 15.—Effacez "le" et insérez "chaque pilote se rapportera au bureau de la corporation dans les quarante huit heures après son arrivée à *Québec*, ayant la charge d'un bâtiment, ou après avoir piloté un bâtiment descendant le fleuve; et il sera du devoir du secrétaire alors et là, d'inscrire son nom sur le rôle ou tableau des noms des membres de la dite corporation, et tout."

Page 7, ligne 17.—Après "membre" ajoutez "n'étant pas directeur," et après "corporation" effacez jusqu'à "qui" dans la ligne suivante, et insérez "dont le nom peut se trouver alors sur le rôle ou tableau susdit, et"

Page 7, ligne 31.—Après "livres" ajoutez "et de pas moins de deux livres dix chelins,"

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte concernant l'administration de la justice dans le *Bas-Canada*," tel qu'amendé,

L'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Archambault*,

Que le dit bill soit renvoyé de nouveau à un comité de toute la Chambre, avec instruction de retrancher la 27^e clause, prohibant de faire de nouveau la demande d'un bref d'*habeas corpus* devant un second juge, à moins que de nouveaux faits ne soient allégués.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

Alors l'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Quesnel*,

Que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité de toute la Chambre, avec instruction de retrancher la 50^e section, statuant qu'en matière d'enquête et de preuve par témoins, le témoignage d'un seul témoin sera suffisant pour prouver un fait.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Archambault,

Duchesnay, E. H. J. Moore,

Tessier,

Armstrong,

Kierzkowski, Quesnel,

Wilson.—10.

Duchesnay, A. J.

Masson,

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Alexander,

Ferrie,

Murney,

Smith, Harmanus

Allan,

Ferrier,

Panet,

Smith, Hollis,

Armand,

Knowlton,

Perry,

Taché, Sir E. P.

Boulton,

Leslie,

Prince,

Vankoughnet,

Christie,

Matheson,

Seymour,

Walker.—22.

Crawford,

Morris,

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Alors l'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Quesnel*,
Que le dit bill soit renvoyé de nouveau à un comité de toute la Chambre, avec intruc-
tion de retrancher la 51e section, statuant que tous les parents et alliés pourront être té-
moins en toutes causes en matière civiles.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée; et les
noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Wilson.—12.</i>

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Armand,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Walker.—20.</i>

Ainsi elle a été résolue dans la négative, et

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Le dit bill, tel qu'amendé en comité de toute la Chambre, a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable l'Orateur ayant informé la Chambre que, quoique le bill en dernier lieu mentionné, intitulé : " Acte concernant l'administration de la justice dans le *Bas-Canada*," a été hier, dans la séance de l'après-midi, ordonné d'être lu la troisième fois (tel qu'amendé), à la prochaine séance de la Chambre, le dit bill avait été néanmoins prématurément et par erreur porté à l'Assemblée Législative, il a été

Ordonné, que le Greffier se rende maintenant à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le dit bill, tel qu'amendé maintenant par le Conseil Législatif, a été hier porté par lui par erreur, et que le Conseil Législatif renvoie maintenant le dit bill et demande le concours de l'Assemblée Législative aux amendements faits à icelui.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour mettre les serviteurs publics de la province en état d'établir un fonds de retraite et " de secours annuels, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour ériger la division succursale de *St. Hubert*, en la paroisse *St. Antoine de Longueuil*, " comté de *Chambly*, en une municipalité séparée, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Wilson*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été.

Ordonné, que le bill reçu ce jour de l'Assemblée Législative, et intitulé : " Acte pour

“ amender l’acte incorporant la compagnie métropolitaine d’assurance contre le feu, ” soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte relatif aux terres des Sauvages dans le township de *Durham*, dans le comté de *Drummond*, ” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Vankoughnet*, *Sir E. P. Taché*, *Moore* et *Masson*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour lever tous doutes à l’égard de la validité du règlement numéro trois cent-neuf, de la corporation de la cité de *Toronto*, et de certaines débentures émises sous son autorité, ” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l’honorable M. *Prince*, secondé par l’honorable M. *Christie*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender l’acte vingt *Victoria*, chapitre cent cinquante-quatre, concernant la compagnie du chemin de fer d’*Eastwood* et *Berlin*, ” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l’honorable M. *Alexander*, secondé par l’honorable M. *McDonald*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender le chapitre quarante-neuf des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, concernant les compagnies à fonds social pour la construction de chemins, ” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Prince*, *Morris* et *Gordon*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour annexer au comté de *Lévis*, pour les fins de l’enregistrement, la partie de la paroisse de *St. Joseph de la Pointe Lévi*, ci-devant enclavée pour les fins électorales dans le comté de *Bellechasse*, ” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *E. H. J. Duchesnay*, *Panet* et *Armand*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Port Dover* et *Hamilton*, ”

Sur motion de l’honorable M. *Alexander*, secondé par l’honorable M. *Ferrié*, il a été Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu’elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Alexander*, *Christie* et *McDonald*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour incorporer le village de *Victoriaville*, dans le comté d’*Arthabaska*, ”

Sur motion de l’honorable M. *Ferrier*, secondé par l’honorable M. *Morris*, il a été Ordonné, qu’il soit remis à demain.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte relatif à la Chambre des arts et manufactures, ” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l’honorable M. *Ferrier*, secondé par l’honorable M. *Leslie*, il a été Ordonné, que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender le chapitre quatre

“ vingt-quinze des statuts refondus du *Canada*, intitulé : “ Acte concernant les loteries, ” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour la protection de l'aqueduc “ de *Québec*, ” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Tessier*, *A. J. Duchesnay* et *Wilson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender ultérieurement “ l'acte d'incorporation de la ville des *Trois-Rivières*, ” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Armand*, *E. H. J. Duchesnay* et *Panet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la société du “ fonds pour les veuves et les orphelins des ministres congrégationalistes, ” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Ferrier*, *Ferrie* et *Leslie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer l'institut de *Mount Hope*, à *London*, ” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir *E. P. Taché* et des honorables Messieurs *Crawford*, et *Panet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte “ relatif au havre du *Port Burwell*, ” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 16 Mai, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Walker,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal du village d'*Ingersoll*, demandant que l'incorporation du dit village comme ville, n'ait pas lieu.

L'honorable M. *Seymour*, du comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la législature, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

CHAMBRE DE CONFÉRENCE,

15 mai, 1860.

Le comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la Législature, a l'honneur de présenter son DIX-HUITIÈME RAPPORT :—

Le comité a soigneusement examiné les documents mentionnés dans les matières suivantes, pour impressions, savoir :

Par M. *Laberge*,—Réponse à une adresse, liste des sous-divisions du *Bas-Canada*, en paroisses et townships, depuis 1853. Le comité recommande que cette réponse soit imprimé, 750 copies en français et 250 copies en anglais.

Par l'honorable M. *Brown*,—Rapport du comité spécial au sujet des taux du frêt par chemin de fer, avec l'appendice qui l'accompagne.

Réponse à une adresse,—Etat de la recette et des déboursés etc., ayant rapport au fonds seigneurial. Le comité recommande que ces derniers documents soient imprimés.

Le comité a aussi l'honneur de faire rapport de la résolution suivante, comme suggestion :—

Résolu, que \$350 soient payées, annuellement à M. *Henry Hartney*, comme Greffier de ce comité à compter du 1er janvier dernier et à continuer à l'être aussi longtemps qu'en comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions, existera.

L'honorable M. *Quesnel* du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender les lois relatives au notariat, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Quesnel*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Allan*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender la loi du *Replevin*, dans le *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la société du fonds pour les veuves et les orphelins des ministres congrégationalistes," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Alexander*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer d'*Hamilton* et *Port Dover*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la ville d'*Ingersoll*, et la diviser en quartiers," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit amendé comme suit:—

Page 1, ligne 9.—Retranchez "le" et insérez "sujet à la quatrième clause du présent acte, le."

Page 1, ligne 36.—Après "chapitre" insérez clause A.

CLAUSE A.

"Le présent acte n'entrera pas en force à moins et jusqu'à ce que la majorité des contribuables ayant droit de voter aux élections municipales pour l'élection de conseillers pour le dit village, par un vote qui sera pris le trentième jour de juin prochain, à un poll qui sera ouvert et tenu entre dix heures du matin et quatre heures de l'après-midi du dit jour, lequel poll sera ouvert et tenu et les voix prises et enregistrées en la même manière et par les mêmes officiers que dans le cas d'une élection de conseillers municipaux pour le dit village, et les voix enregistrées à telle élection seront dûment attestées par le *reeve* du dit village au gouverneur en conseil qui, si la majorité des dits contribuables est en faveur du présent acte, déclarera par proclamations qu'icelui est devenu en force."

Page 1, ligne 37.—Retranchez “ 4 ” et insérez “ 5.”

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, Le préambule du dit bill a été amendé comme suit :

Page 1, ligne 6.—Après “ demande ” insérez “ pourvu que la majorité des contribuables ayant droit de voter aux élections municipales du dit village se prononce en faveur d'icelle, en la manière ci-après mentionnée. ”

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Tessier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour la protection de l'aqueduc de Québec, ” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Wilson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte de la chasse du Bas-Canada, ” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été lu alors par le Greffier, comme suit :

Page 1, ligne 10.—Retranchez depuis “ temps ” jusqu'à “ il ” dans la 15e ligne.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question de concours a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte relatif aux droits des personnes qui possèdent de bonne foi dans le Haut-Canada des terres en vertu de titres défectueux, ” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable *Sir E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'institut de *Mount Hope*, à *London*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable *Sir E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *McDonald*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant les corps de police dans les cités et villes du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

L'honorable M. *McDonald* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Perry* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Matheson*, De retrancher tous les mots après "soit" et d'insérer "renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement, afin de l'amender."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Tessier*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

L'honorable M. *Perry* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*,

Que le dit rapport soit maintenant reçu.

L'honorable M. *Ferrie* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

De retrancher le mot "maintenant" et après "reçu" d'insérer "à la prochaine séance de la Chambre."

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre quarante-neuf des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, concernant les compagnies à fonds social pour la construction des chemins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :

Page 2, dernière ligne.—Après "manière" insérez clauses A, B, C, D et E.

CLAUSE A.

"Toutes personnes au nombre de pas moins de cinq pourront se former en compagnie dans le but d'acheter tout chemin planchéié, macadamisé ou de graviers, de pas moins de deux milles de longueur, construit par aucune compagnie sur la voie ou le long de tout chemin public ou grand chemin ou réserve de chemin, ou sur ou le long de tout autre terrain, et aussi tous ponts, jetées ou quais en formant partie construit par aucune compagnie."

CLAUSE B.

"Nulle compagnie ne sera incorporée en vertu du présent acte :

"1. Avant que les actionnaires n'aient souscrit un nombre d'actions suffisant à leur avis pour acquérir la totalité de l'ouvrage ou des ouvrages pour l'acquisition desquels la compagnie est formée.

“ 2. Ni avant qu'ils aient fait un instrument à l'effet de la formule A, annexée au dit acte, avec les changements nécessaires, dans l'énonciation de l'objet que se propose la compagnie, et aussi avec référence aux dispositions du présent acte.

“ 3. Ni avant que la compagnie ou quelqu'un de ses membres, ou les directeurs nommés au dit instrument, aient payé au trésorier de la compagnie six pour cent sur le montant du fonds social mentionné au dit instrument, et aient enregistré tel instrument avec un reçu du trésorier de la compagnie pour tel paiement ou versement, en laissant l'original de l'instrument et du reçu entre les mains du régistrateur de tout comté où se trouve situé, en tout ou en partie, tel chemin ou autre ouvrage s'y rattachant.

CLAUSE C.

“ A l'avenir toutes et chacune les dispositions du dit acte qui ont rapport aux compagnies formées en vertu d'icelui, et à l'incorporation d'icelles, et aux instruments faits par les actionnaires d'icelles, s'étendront et s'appliqueront à telle compagnie, et à l'incorporation d'icelle et à l'instrument fait par les actionnaires d'icelle.

CLAUSE D.

“ Toute compagnie formée et dûment incorporée en vertu du dit acte, pourra vendre le chemin et les ouvrages construits par elle à toute compagnie formée et dûment incorporée en vertu du présent acte; et telle dernière compagnie, après tel achat ou après tout achat de tels chemin ou ouvrages en vertu d'aucun pouvoir accordé par telle première compagnie, ou en vertu de procédures judiciaires contre telle première compagnie, sera au lieu et place de telle première compagnie, et aura tous les pouvoirs et l'autorité qu'avait et qu'exerçait auparavant telle première compagnie relativement à tels chemin et ouvrages, et sera sujette à toutes et chacune les dispositions du dit acte; et la dix-septième section du dit acte s'appliquera à toutes telles ventes.”

CLAUSE E.

“ Le présent acte s'appliquera au *Haut-Canada* seulement.”

Les amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été

Ordonné, que les amendements soient grossoyés et le dit bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: “ Acte pour annexer au comté de *Lévi*, pour les fins de l'enregistrement, la partie de la paroisse *St. Joseph* de la *Pointe Lévy*, enclavée pour les fins électorales dans le comté de *Bellechasse*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Armand*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: “ Acte pour amender ultérieurement l'acte d'incorporation de la cité des *Trois-Rivières*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Armand*, secondé par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte " relatif aux jugements rendus par des tribunaux étrangers, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour incorporer certaines personnes sous le nom de compagnie du pont du *Haut* et du " *Bas-Canada*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour amender l'acte pourvoyant à la séparation du comté de *Peel* d'avec le comté de " *York*, et pour pourvoir au choix du chef-lieu, du comté de *Peel*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour régler la présidence des assemblées de fabrique dans les paroisses catholiques du " *Bas-Canada*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre:

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour amender et étendre les dispositions de l'acte vingt-deux *Victoria*, chapitre soixante-quatre, relatif à la ville de *Dundas*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Harmannus Smith*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour lever tous doutes à l'égard " de la validité du règlement No. trois cent neuf de la corporation de la cité de *Toronto*, " et de certaines débentures émises sous son autorité, " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte vingt " *Victoria*, chapitre cent cinquante-quatre, concernant la compagnie du chemin de fer " de *Eastoowd* et *Berlin*, " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif à la Chambre des arts et manufactures, " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour mettre les serviteurs publics de la province en état d'établir un fonds de retraite et de secours annuels. "

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre à la prochaine séance d'icelle.

Et une heure étant sonnée, l'honorable Orateur a alors déclaré la Chambre continuée à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

A trois heures de l'après-midi, la Chambre s'est assemblée, et

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panel,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Walker,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Wilson.</i>

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *S. L. M. Luke* et autres, du village de *Durham*, dans le comté de *Grey*; demandant des amendements à la loi des écoles.

Du conseil provisoire du comté de *Bruce*; demandant que le choix de la ville de comté du dit comté ne soit pas laissé aux contribuables, mais qu'il soit laissé au gouverneur en conseil en vertu des dispositions de l'acte 22 *Victoria*, chap. 111.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte relatif à l'application aux cités, de certaines dispositions de la loi de cotisation applicables aussi aux comtés, " et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender les dispositions des différents actes pour l'incorporation de la cité de *Mont-réal*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Armand, secondé par l'honorable M. A. J. Duchesnay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. Tessier, du comité spécial auquel a été renvoyée la résolution adoptée par cette Chambre le trente de mars dernier, pour constater si le port du *Bic* et celui de la *Pointe-aux-Pères* (160 milles à l'est de *Québec*) ou aucun autre port en *Canada*, à l'est de *Québec*, sont des havres où les navires à vapeur d'outre-mer peuvent se rendre en aucune partie de la saison durant laquelle la navigation est ordinairement fermée au port de *Québec* et à l'ouest de *Québec*, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le Greffier, comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,
CHAMBRE DE COMITÉ, 16 mai, 1860.

Présents :

L'honorable U. J. Tessier, président.

L'honorable Sir E. P. Taché,

L'honorable D. M. Armstrong,

“ M. P. de La Terrière,

“ George Crawford.

Le comité spécial ci-dessus nommé auquel a été renvoyée la résolution de votre honorable Chambre du trente mars dernier, “ énonçant qu'il est important pour la navigation du “ fleuve *St. Laurent*, de constater si le port du *Bic* et celui de la *Pointe-aux-Pères* (à 160 “ milles à l'est de *Québec*,) ou aucun autre port en *Canada* à l'est de *Québec*, sont des “ havres où les vaisseaux à vapeur d'outre-mer peuvent se rendre en aucune partie de la “ saison durant laquelle la navigation est ordinairement fermée au port de *Québec* et à l'ouest “ de *Québec*,” a l'honneur de présenter son rapport.

Pour obtenir les renseignements nécessaires sur le sujet soumis à sa considération, votre comité a assigné et examiné plusieurs témoins dans le but de constater l'époque à laquelle le fleuve *St. Laurent* est navigable l'automne et le printemps, depuis le golfe jusqu'au *Bic* ou à la *Pointe-aux-Pères*.

Il résulte de leurs témoignages que cette partie du fleuve est navigable trois semaines plus tard l'automne, et six ou sept semaines plus à bonne heure le printemps que la partie comprise entre le *Bic* et *Québec*.

L'importance d'avoir, dans le Bas *St. Laurent*, un port d'hiver et un havre de refuge où les vaisseaux remontant et descendant le fleuve *St. Laurent*, pourraient aborder en sûreté, a été depuis longtemps un sujet d'observations pour la presse et la Législature, et l'honorable commissaire des travaux publics y fait allusion comme suit dans son dernier rapport :—“ On recommande, dit-il, dans le but d'abrégé encore davantage le trajet de “ l'ouest par le *Canada*, qu'il soit pris des mesures pour s'assurer s'il est possible de naviguer “ sans danger, dans le golfe *St. Laurent*, pendant une période plus longue que cela se fait “ aujourd'hui, et si l'on peut trouver sur le territoire canadien un port accessible en tout “ temps de l'année. On croit que la glace du golfe offre pendant une grande partie de “ l'hiver moins d'empêchement à la navigation qu'à la saison avancée de l'automne et au “ commencement du printemps. Cette question qui est de quelque importance pour la “ province, pourrait être résolue en envoyant, pendant l'hiver, un steamer faire un voyage “ d'essai qui n'entraînerait que peu de frais.”

Cette question a aujourd'hui d'autant plus d'actualité et d'intérêt que le chemin de fer du Grand Tronc est déjà prolongé à 114 milles à l'est de *Québec*.

Il ne reste donc plus que 36 milles à faire pour se rendre au port du *Bic*, et dix autres milles pour atteindre la *Pointe-aux-Pères*.

C'est à ce dernier point que les vaisseaux à vapeur de la ligne océanique canadienne arrêtent à chaque voyage en montant et en descendant pour prendre ou mettre à terre leurs pilotes, et recevoir ou donner les dépêches à la station télégraphique établie à cet endroit.

Cette voie est destinée à prendre une importance encore plus grande, lorsque la ligne du télégraphe projeté sera prolongée jusqu'au détroit de *Belle Isle*, où l'on suppose que les vaisseaux d'Europe pourront parvenir dans l'espace de cinq jours.

Les avantages qui résulteraient pour le commerce et le transport des passagers de l'existence d'un port dans le bas *St. Laurent*, accessible pendant la plus grande partie de l'hiver, sont, par leur importance, de nature à justifier et à engager la législature à prendre les moyens propres à réaliser l'exécution de ce projet.

Votre comité s'est toutefois borné à recueillir des renseignements utiles sur le sujet qu'il avait à considérer, et il réfère aux témoignages pris devant lui.

Votre comité en est venu à la conclusion de recommander à votre honorable Chambre, qu'il soit présenté à Son Excellence le Gouverneur-Général, une adresse le priant de vouloir bien recommander qu'il soit fait une exploration des ports du *Bic*, de *Rimouki* et de la *Pointe aux Pères*, ou de toute autre place dans le bas *St. Laurent*, pour constater s'il est possible d'y construire un havre de refuge pour les vaisseaux naviguant dans le fleuve *St. Laurent* en bas du port du *Bic*, et ordonner que les gardiens des phares du bas *St. Laurent*, sous le contrôle du gouvernement, reçoivent instruction de prendre des observations sur l'état du golfe et du fleuve *St. Laurent*, pendant l'hiver, et qu'il soit fait tel essai pratique que Son Excellence jugera convenable afin de constater s'il est possible pour les vaisseaux à vapeur de naviguer avec sûreté, et à quelle époque, dans le bas *St. Laurent*, après la clôture l'automne, et avant l'ouverture le printemps, de la saison de navigation au port de *Québec*.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé)

U. J. TESSIER,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre à sa prochaine séance.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte vingt-deuxième *Victoria*, chapitre quatre-vingt-dix, concernant la " compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

L'honorable M. *Moore*, du comité collectif des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque du parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le Greffier, comme suit :—

Les membres, au nom du Conseil Législatif, du comité collectif des deux Chambres, pour la régie de la bibliothèque du parlement ;

Ont l'honneur de faire rapport :

Votre comité a repris son premier rapport en considération, et à l'honneur de le soumettre tel qu'il l'a amendé.

Le comité a reçu un rapport de M. *George Coventry*, qui a été nommé lors de la dernière session pour recueillir des documents relatifs à l'histoire du *Haut Canada*, depuis son premier établissement jusqu'à ces derniers tems. Votre comité est heureux de pouvoir dire que les travaux et recherches de ce monsieur ont été suivis de beaucoup de succès. Il est parvenu à obtenir de diverses sources, un certain nombre de documens intéressans ; il a eu le bonheur de recevoir, entr'autres documens, une collection considérable de manuscrits appartenant autrefois à feu le lieutenant colonnel *Simcoe*, le premier lieutenant-gouverneur du *Haut-Canada*, et relatif aux événements publics qui se sont passés en cette province pendant son administration du gouvernement. Des remerciements sont dus au révérend M. *Simcoe*, à la libéralité duquel nous devons ces papiers, et qui nous a permis de transcrire toute partie d'iceux que nous désirerions conserver. Le comité a donné instruction à son secrétaire de prendre les moyens nécessaires pour obtenir des copies exactes de tous les manuscrits en question, à un prix qui ne devra pas excéder trois deniers par page ; les quelles devront être ensuite reliées et déposées à la bibliothèque.

Ainsi de poursuivre des recherches si heureusement commencées, le comité s'est assuré

de nouveau des services de M. *Coventry*, pour une autre année, au même prix que pour l'année dernière, savoir ; cent louis, payables par versements trimestriels, à compter du 10 mars dernier. M. *Coventry* fera ses efforts à l'avenir pour se procurer des documents manuscrits, et imprimés sur les établissements français dans l'*Ohio*, jusqu'en 1790 ; aussi des papiers depuis cette époque jusqu'à la constitution du *Haut-Canada*, en province séparée en 1791, et des papiers inédits, sur la guerre avec les *Etats-Unis*, de 1812 à 1815.

Dans le but de favoriser cette entreprise, le comité a résolu d'associer à M. *Coventry*, pour la présente année, J. P. *Merritt*, écuyer, de *St. Catherines*, dont le zèle et l'énergie dans ces recherches historiques ont d'abord engagé le comité à sanctionner l'emploi des deniers publics pour cet objet. M. *Merritt* a récemment examiné les papiers qui se trouvent dans le département des manuscrits du musée britannique, et au bureau des papiers d'état de *Londres*, et s'est convaincu qu'ils contiennent beaucoup de choses intéressantes sur l'histoire des temps passés du *Canada* ouest. A la demande du comité, M. *Merritt* est convenu de visiter de nouveau ces dépôts, et de se procurer des copies des documents qui pourront être de quelque valeur. Le comité recommande qu'une somme n'excédant pas deux cents louis, soit appropriée pour cet objet.

A l'égard de la pétition de L. F. *Gouin*, des *Trois-Rivières*, auteur d'un "New system of French and English Pronunciation," le comité recommande l'achat d'un nombre d'exemplaires de cet ouvrage au montant de quarante piastres, pour encourager l'auteur qui paraît avoir fait là un petit ouvrage qui lui fait beaucoup d'honneur, bien qu'il fût malheureusement privé de la vue.

Votre comité suggère que les appropriations recommandées dans le rapport soient défrayées à même les contingents de la Chambre.

P. H. MOORE,
Président.

Librairie du parlement,
16 mai, 1860.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre vendredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en sur le bill intitulé : " Acte pour mettre les serviteurs publics de la province en état d'avoir un fonds de retraite et de secours annuels."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Masson*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander qu'il lui soit permis de siéger de nouveau.

Ordonné, qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour confirmer et établir les présentes lignes latérales et routes dans les troisième, quatrième et cinquième concessions du township de *Beverly*."

Sur motion de l'honorable M. *Harmannus Smith*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Harmannus Smith*, *McDonald* et *Christie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour étendre aux municipalités

“ de paroisse et de township les actes autorisant l'établissement de compagnies à fonds social pour l'approvisionnement de gaz et d'eau,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le-dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *E. H. J. D'Archesnay*, *Sir E. P. Taché* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour ériger la division succursale de *St. Hubert*, en la paroisse *St. Antoine de Longueuil*, comté de *Chambly*, en une municipalité séparée,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Wilson*, *Tessier* et *Kierzkowski*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie métropolitaine d'assurance pour le feu de *Toronto*,”

L'honorable *M. Ferrie* a proposé que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois, laquelle motion n'étant pas secondée, le bill est resté sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer le village de *Victoriaville*, dans le comté d'*Arthabaska*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Ferrier*, *Wilson* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte concernant les droits des possesseurs de bonne foi qui occupent des terres dans le *Haut-Canada*, en vertu de titres défectueux,”

Sur motion de l'honorable *M. Prince*, secondé par l'honorable *M. Boulton*, il a été ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer l'institut de *Mount Hope*, à *London*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender le chapitre quarante-neuf des status refondus pour le *Haut-Canada*, concernant les compagnies de fonds social pour la construction de chemin,” a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour recevoir le rapport du comité de toute la Chambre sur le bill intitulé : “ Acte concernant les corps de police dans les cités et villes du *Canada*,”

Les amendements rapportés ont été alors lus par le Greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 7.—Retranchez depuis “ cités ” jusqu'à “ dans ”

Page 2, ligne 10.—Retranchez depuis “ intérêt ” jusqu'à “ le ” dans la ligne 11.

Page 2, ligne 13.—Retranchez depuis “ conseil,” où il se rencontre pour la première fois jusqu'à “ décideront ” dans la 14e ligne.

Page 2, ligne 22.—Retranchez depuis “ police ” jusqu'à “ il ”

Page 3, ligne 18.—Retranchez depuis “ interruption ” jusqu'à “ que ” dans la ligne 19.

Page 3, ligne 20.—Retranchez depuis “ recommandation,” jusqu'à “ que ” dans la 22e ligne.

Page 3, ligne 34.—Retranchez depuis “ conseil,” où il se rencontre pour la première fois, jusqu'à “ pourvu ” dans la 35e ligne.

Page 3, ligne 43.—Retranchez depuis “ police ” jusqu'à “ le ” dans la 44e ligne.

Dans le préambule du bill, page 1, ligne 2, retranchez depuis " cités " jusqu'à " du. "

Dans le titre du bill, retranchez depuis " cités " jusqu'à " du. "

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,
Que le dit rapport soit maintenant reçu, que les amendements soient agréés et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois présentement.

L'honorable M. *Tessier* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Masson*,
De retrancher tous les mots après " maintenant " et d'insérer " renvoyé à un comité de " toute la Chambre. "

Après débats,

L'honorable M. *Morris* a proposé en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. *Moore*,

De retrancher tous les mots après " dit " et d'insérer " bill ne soit pas maintenant lu la " troisième fois. "

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Moore,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Armand,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Walker.—23.</i>
<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Renaud,</i>	

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Walker.—10.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>		

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif aux jugements rendus par les tribunaux étrangers, "

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Crawford*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, dans la version anglaise seulement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements dans la version anglaise seulement ont été alors lus par le Greffier.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été.

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de compagnie du Pont du *Haut et du Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Matheson*, *Crawford* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pourvoyant à la séparation du comté de *Peel* d'avec le comté de *York*, et pour pourvoir au choix du chef lieu du comté de *Peel*,"

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue des affirmatives, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Prince*, *Gordon Allan*, *Christie* et *Alexander*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour régler la présidence des assemblées de fabriques dans les paroisses catholiques du *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir *E. P. Taché*, et des honorables Messieurs *E. H. J. Duchesnay* et *Panet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender et étendre les dispositions de l'acte vingt-deuxième *Victoria*, chapitre soixante-quatorze, relatif à la ville de *Dundas*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Harmaunus Smith*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte relatif aux statuts refondus pour le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif à la division territoriale du *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour réduire le nombre des licences pour la vente en détail des boissons enivrantes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte relatif à la Chambre des arts et manufactures," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer la ville d'*Ingersoll*, et la diviser en quartiers,"

Aussi le bill intitulé : " Acte pour amender la loi de la chasse du *Bas-Canada*,"

Et aussi le bill intitulé : " Acte concernant l'administration de la justice dans le *Bas-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du gouvernement civil pour l'année 1860, et à certaines autres dépenses " se rattachant au service public ; et aussi pour prélever un emprunt sur le crédit du fonds " consolidé du revenu," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Armand*, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*, il a été

Ordonné, que le bill reçu hier de l'Assemblée Législative, et intitulé : " Acte pour autoriser *Joseph Ovide Rousseau* à construire un pont de péage sur la rivière *Nicolet*, " dans la paroisse de *St. Jean-Baptiste de Nicolet*, vis-à-vis l'église de la dite paroisse, " dans le comté de *Nicolet*," soit maintenant lu la seconde fois.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Armand*, *de La Terrière* et *Panct*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Et six heures étant sonnées, l'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à sept heures et demie ce soir, la Chambre l'ordonnant ainsi.

A sept heures et demie, la Chambre s'est assemblée, et

Les Membres présents ont été:—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>McDonald</i>	<i>Sejmour,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Renaud,</i>	

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte relatif aux jugements rendus par les tribunaux étrangers," a été, tel qu'amendé dans la version anglaise seulement, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements dans la version anglaise seulement, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte concernant les droits des possesseurs de bonne foi qui occupent des terres dans le *Haut-Canada*, en vertu de titres défectueux,"

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. *Sejmour* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Matheson*, De retrancher le mot "maintenant" et après "fois" d'insérer "d'hui en trois mois."

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion d'amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Sejmour,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Walker,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Wilson.—24.</i>

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Archambault,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>
<i>Boulton,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Tessier.—10.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Morris,</i>		

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte relatif aux status refundus pour le *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif à la " division territoriale du *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Vankoughnet*, *Perry*, *Murney Prince* et *Seymour*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Matheson*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte " pour incorporer certaines personnes sous le nom de compagnie du pont du *Haut* et du " *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Wilson*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte " pour ériger la division succursale de *St. Hubert* en la paroisse *St. Antoine* de *Longueuil*, " comté de *Chambly*, en une municipalité séparée," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Wilson*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour régler la présidence des assemblées de fabriques dans les paroisses catholiques " du *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte " pour incorporer le village de *Victoriaville*, dans le comté d'*Arthabaska*," a fait rapport

qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Harmannus Smith*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour confirmer et établir les présentes lignes latérales et routes, dans les " troisième, quatrième et cinquième concessions du township de *Beverly*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Harmannus Smith*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour étendre aux municipalités de paroisse et de township les actes " autorisant l'établissement de compagnies à fonds social pour l'approvisionnement de gaz " et d'eau," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Panet*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender " les dispositions des différents actes d'incorporation de la cité de *Montréal*,"

L'honorable M. *Armand* a proposé, secondé par l'honorable M. *Panet*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Alors l'honorable M. *Armand* a proposé, secondé par l'honorable M. *Panet*,

Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Quesnel*, *Renaud*, *Kierzkowski*, *Wilson*, *Ferrier*, *Masson* et du moteur.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que l'honorable M. *Leslie* soit ajouté au dit comité.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Renaud* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Que l'honorable M. *Archambault* soit ajouté au dit comité.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle et elle a été résolue dans l'affirmative. Alors l'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*, Que l'honorable M. *Armstrong* soit ajouté au dit comité. Objection étant faite à la dite motion, La question de concours a été mise sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative, et *Ordonné*, en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant l'abolition définitive des droits et devoirs féodaux," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Christie*, avec la permission de la Chambre, a présenté deux pétitions de *James Sharp* et autres, du township de *South Dumfries*; demandant la dissolution de l'union, et aussi l'abolition du droit de port sur les journaux.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du rapport du comité spécial nommé pour constater si le port du *Bic* et celui de la *Pointe-aux-Pères* (160 milles à l'est de *Québec*), ou aucun autre port en *Canada*, à l'est de *Québec*, sont des havres où les navires à vapeur d'outre-mer peuvent se rendre en aucune partie de la saison durant laquelle la navigation est ordinairement arrêtée au port de *Québec* et à l'ouest de *Québec*, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le Greffier,

L'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que le dit rapport soit imprimé dans les deux langues pour l'usage des membres, et qu'une copie d'icelui soit adressée au secrétaire provincial pour l'information du gouvernement.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour réduire le nombre des licences pour la vente en détail des boissons enivrantes," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Seymour*, *Ferrier* et *Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Seymour*,

La Chambre s'est ajournée à vendredi prochain, à onze heures du matin.

Vendredi, 18 Mai, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Walker,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Renaud,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Duchesnay A. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>	

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Par l'honorable M. *Matheson* ; du comité sur l'observation du dimanche, nommé par le synode de l'église *Presbytérienne* du *Canada*, en liaison avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. *Armand* ; d'*Isidore Proulx* et autres, de *l'Isle Bizard*, dans le comté de *Jacques Cartier* ; et de *Frs. Lemay* et autres, de la paroisse de *Ste. Anne*, dans le dit comté de *Jacques Cartier*.

Par l'honorable M. *Prince* ; de *Wm. H. Lee* et autres, officiers, clercs, et autres employés dans le gouvernement canadien et dans la législature.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre, le rapport de la compagnie de navigation de *Salaberry*, jusqu'au premier février 1860.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Papiers Parlementaires.*)

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour réduire le nombre des licences pour la vente en détail des boissons enivrantes," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, que le dix-huitième rapport du comité collectif des deux Chambres, au sujet des impressions de la législature, présenté à cette Chambre mercredi dernier, soit adopté.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte relatif aux terres des sauvages dans le township de *Durham*, dans le comté de *Drunmond*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif à la division territoriale du *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte relatif à l'incorporation judiciaire des compagnies à fonds social, pour certaines " fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :

Page 1, ligne 9.—Après " mines " insérez " la mécanique."

Page 1, ligne 14.—Après " ou " où ce mot se rencontre la 3e fois, insérez " comme " locaux."

Page 1, ligne 16.—Après " comme " insérez " locaux pour des."

Page 1, ligne 21.—Après " pêcheries " insérez " ou pour la transaction d'aucune affaire de transport et pour la construction, l'acquisition l'affrètement ou le louage de vaisseaux, " bateaux-à-vapeur, quais, chemins ou autres bien nécessaires au dit commerce de transport."

Page 1, ligne 35.—Retranchez depuis " compagnie " jusqu'à " le " dans la 38e ligne.

Page 4, ligne 24.—Après " foncière " insérez " moulins, machines et bâtisses quelconques."

Page 5, ligne 16.—Après " temps " insérez " n'excédant pas deux années."

Page 6, ligne 2.—Après " fin " insérez " et les directeurs sortant de charge en exerceront " les fonctions jusqu'à l'élection de leurs successeurs."

Page 6, ligne 8.—Après " compagnie " insérez " ni au présent acte."

Page 6, ligne 35.—Après " de " insérez " et à " et après " moment " retranchez " seulement."

Page 6, ligne 35.—Après " vigueur " insérez " pourvu toujours que le quart en valeur " des actionnaires de la compagnie auront en tout temps le droit de convoquer une assemblée spéciale d'icelle pour la transaction de toute affaire mentionnée dans telle requisition " et avis par écrit qu'ils pourront donner à cet effet."

Page 10, ligne 5.—Retranchez " dimanche," et insérez " dimanches," et après " d'obligation " insérez " réglés par le statut."

Page 12, ligne 23.—Après " remboursement " insérez clause A.

CLAUSE A.

" Les directeurs de la compagnie seront conjointement et solidairement responsables " envers les ouvriers, serviteurs et apprentis d'icelle, pour toutes dettes n'excédant pas une " année de gages dus pour services rendus à la compagnie, pendant qu'ils seront ainsi

“ respectivement directeurs ; mais aucun directeur ne sera sujet à une action pour icelles, à moins que la compagnie n’ait été poursuivie pour icelles dans une année après l’échéance de telle dette, ni à moins que tel directeur n’ait été poursuivi dans une année à compter de l’époque qu’il aura cessé d’être directeur, ni avant qu’une exécution contre la compagnie n’ait été rapportée sans être liquidée en tout ou en partie ; et le montant dû sur telle exécution sera le montant recouvrable avec dépens, contre les directeurs.”

Page 12, ligne 27.—Après “ poursuite ” insérez clause B.

CLAUSE B.

“ Toutes sommations ou brefs quelconques pourront être signifiés à la compagnie, en laissant copie d’iceux au bureau ou lieu principal d’affaires de la compagnie à une personne raisonnable en ayant la charge, ou ailleurs, au président ou au secrétaire d’icelle ; ou si la compagnie n’a pas de bureau ou lieu principal d’affaires connu, et n’a pas de président ou secrétaire connu, alors, un rapport en étant dûment fait, la cour ordonnera qu’il soit donné tel avis qu’elle jugera à propos pendant au moins un mois dans au moins un journal ; et telle publication sera considérée comme une signification valable à la compagnie.”

Page 12, ligne 34.—Après “ d’incorporation ” insérez “ et ordres de cour.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d’eux, ils ont été séparément agréés.

Alors sur motion de l’honorable M. *Vankouyhnct*, secondé par l’honorable M. *Knowlton*, il a été,

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu’amendé, lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu’amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l’Assemblée.

L’honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour amender l’acte pourvoyant à la séparation du comté de *Peel* d’avec le comté de *York*, et pour pourvoir au choix du chef-lieu du comté de *Peel*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec divers amendements, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :

Page 1, ligne 25.—Après “ prendre ” insérez “ de nouveau.”

Page 1, ligne 25.—Après “ *Peel* ” insérez “ conformément aux dispositions du dit acte sur la question de la séparation du dit comté d’avec celui de *York*, et aussi sur celle de la votation des dits électeurs municipaux.”

Page 1, ligne 37.—Après “ comté ” insérez “ sur la question de la séparation du dit comté de celui de *York*, en la manière et à l’effet pourvu au dit acte, tel qu’amendé, par le présent, et aussi sur celle de la votation des dits électeurs.”

Page 2, ligne 3.—Après “ acte ” insérez “ comme en dernier lieu mentionné, et toutes les dispositions de l’acte cité au préambule du présent acte, s’appliqueront à la votation à être prise sous l’autorité du présent acte, tel qu’en premier lieu mentionné.”

Page 2, ligne 27.—Après “ *Canada* ” insérez clause A.

CLAUSE A.

“ Les trois paragraphes précédents du présent acte, n’auront force et effet que dans le cas seulement qu’une majorité de voix enrégistrées sous l’autorité de cet acte, sur la question de la séparation, sera en faveur d’icelle.”

Dans le préambule du dit bill.

Page 1, ligne 16.—Après “ comté ” insérez “ pourvu que la majorité d’iceux soit encore en faveur de telle séparation.”

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*, que les dits amendements soient pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Armand*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser *Joseph Ovide Rousseau* à construire un pont de péage sur la rivière *Nicolet*, dans la paroisse de *St. Jean Baptiste de Nicolet*, vis-à-vis l'église de la paroisse, dans " le comté de *Nicolet*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Armand*, secondé par l'honorable M. *Panet*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*,

Qu'une humble adresse soit passée par cette Chambre, pour être présentée à son Altesse Royale le Prince de *Galles*, à son arrivée en ce pays, le félicitant sur sa visite au *Canada*, et que l'honorable Sir *E. P. Taché*, l'honorable M. *Morris* et le moteur, soient nommés un comité pour préparer la dite adresse et la soumettre à cette honorable Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Armand* a proposé secondé par l'honorable M. *Panet*,

Que dans la version française des minutes de mercredi dernier, le nom de l'honorable M. *Ferrier* soit substitué à celui de l'honorable M. *Tessier*, sur le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender les dispositions des différents actes d'incorporation de la cité de *Montréal*."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Alors l'honorable M. *Armand* a proposé, secondé par l'honorable M. *Panet*,

Que dans la version anglaise des minutes de mercredi dernier, le nom de l'honorable M. *Armstrong* soit retranché comme l'un des membres du dit comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender les dispositions des différents actes d'incorporation " de la cité de *Montréal*."

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans la négative.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que toutes les pétitions pour ou contre le bill en dernier lieu mentionné, soient renvoyées au même comité spécial auquel a été renvoyé le dit bill.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour diviser le township de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex*, en deux municipalités " et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 27.—Après “part” effacez jusqu’à “et” dans les deux lignes suivantes, et insérez “de la même manière, et d’après les mêmes moyens autant, que faire se peut, que dans le cas de la séparation d’un township moins ancien et d’un township plus ancien.”

Page 2, ligne 2.—Après “élection” ajoutez “et les procédés généralement à l’égard de telles élections et de toutes matières non spécialement prévues, seront les mêmes que dans le cas de la séparation d’un township moins ancien d’un plus ancien, sous l’autorité de l’acte concernant les institutions municipales du *Haut-Canada*, et *Sandwich Ouest* sera réputé avoir été le township plus ancien, et *Sandwich Est* sera réputé avoir été le township moins ancien.”

Page 2.—Après la “clause 3, telle qu’amendée,” insérez la clause A suivante :

CLAUSE A.]

“Le Greffier du dit township de *Sandwich*, fournira à l’officier-rapporteur du township de *Sandwich Est*, avant la dite élection, une copie du rôle de cotisation du township de *Sandwich* pour l’année courante de 1860, en autant que ce rôle contient la propriété imposable cotisée, ainsi que les noms des propriétaires, tenanciers et occupants d’icelle, dans la partie du dit township qui est par le présent constituée le township de *Sandwich Est*.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d’eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné que le Greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de l’Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : “Acte relatif aux jugements rendus par les tribunaux étrangers,” et informer cette Chambre que l’assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l’Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : “Acte relatif aux compagnies d’assurance non incorporées dans les limites de cette province,” et informer cette Chambre que l’Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 6.—Après “assurance” insérez “contre le feu.”

Page 1, ligne 15.—Après “compagnie” insérez “ou agent.”

Page 1, ligne 15.—Après “aura” ajoutez “ou.”

Page 1, ligne 29.—Après “icelles” ajoutez “ou que l’agent ou la personne qui requiert tel permis aura donné caution par le placement ou le dépôt réel de \$10,000, en pareilles actions ou effets, à l’effet que la compagnie qui requiert les primes, retiendra 75 pour cent sur toutes les primes à recevoir sur les risques dont elle s’est chargée dans les limites de cette province, jusqu’à ce que tel pourcentage atteigne, avec la dite somme de \$10,000, la pareille somme de \$50,000, et tel dépôt et tel cautionnement pourront être et seront confisquées au profit de Sa Majesté dans le cas où la compagnie ou l’agent violerait aucune des conditions ci-dessous imposées.”

Page 1.—Après la clause 2, telle qu’amendée” insérez la suivante comme clause 3 :

CLAUSE 3.

“L’agent de chaque compagnie qui n’aura pas déposé la dite somme de \$50,000 transmettra annuellement dans les trente jours qui suivront le premier jours de janvier de chaque année, des rapports en la manière ci-dessous prescrite sous serment, du montant des primes reçues par lui sur les risques dont la compagnie s’est chargée dans cette province, et déduction faite de 25 pour cent de ce montant et du montant net des pertes réellement payées, déposera et placera, avec tel rapport, en la manière prescrite par la deuxième clause du présent acte la balance de telle primes, jusqu’à ce que le montant d’icelle, avec la somme de \$10,000, ait atteint la somme de \$50,000.”

Page 1, ligne 36.—Effacez depuis “qu’après” jusqu’à “et” dans la 39e ligne, et insérez “que quinze mois après le jour où la compagnie pourra avoir donné avis qu’elle a cessé de transiger des affaires en cette province.”

Page 1, ligne 40.—Effacez après “appliquées” jusqu’à “pro,” ligne 41.

Page 1, ligne 41.—Effacez après “réclamations” jusqu’à “dûment” ligne 42.

Page 1, ligne 44.—Après “province” effacez “jusqu’à telle” dans la ligne suivante.

Page 2, ligne 2.—Après “final” insérez “Et la distribution des dépôts ou placements pourra, si elle est demandée dans le *Haut-Canada*, être faite par ordre en chancellerie, ou si elle est demandée dans le *Bas-Canada*, elle pourra être faite par répartition, ou exécution, par jugement ou ordre de distribution selon le cours régulier de la loi.”

Page 2, ligne 5.—Après “bureau” effacez jusqu’à “de.”

Page 2, ligne 7.—Après “a” effacez jusqu’à “agence” et insérez “sa principale” et après “*Canada*” effacez jusqu’à “une” dans la ligne 9, et insérez “ou si la principale agence est dans le *Bas-Canada*, chez le prothonotaire de la cour supérieure du district dans lequel est établie telle principale agence.”

Page 2, ligne 10.—Après “charte” effacez jusqu’à “de la première fois que le mot se présente,” et après “incorporation” ajoutez ou de l’instrument d’association.”

Page 3, ligne 2.—Après “en” effacez jusqu’à “dans” et insérez “donnera immédiatement avis régulier.”

Page 3, ligne 7.—Après “calendrier” insérez, “et pareil avis sera donné quand telle compagnie d’assurance cessera ou qu’elle donnera avis qu’elle cesse de transiger des affaires en cette province.”

Page 3, ligne 21.—Après “charte” insérez “acte d’incorporation ou instrument d’association.”

Page 3, ligne 31.—Après “susdit” insérez “en sus des rapports exigés par la troisième section du présent acte.”

Page 4, ligne 2.—Après “égard” effacez jusqu’à la fin de la clause.

Dans le titre.—Après “d’assurance” ajoutez “contre le feu.”

Sur motion de l’honorable M. *Ferrier*, secondé par l’honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre à sa prochaine séance.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: “Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d’argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du gouvernement civil, pour l’année mil huit cent soixante, et à certaines autres dépenses se rattachant au service public; et aussi pour prélever un emprunt sur le crédit du fonds consolidé du revenu.”

L’honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l’honorable M. *Knowlton*.

Que le dit bill soit lu la seconde fois, présentement.

Après débats,

L’honorable M. *Alexander* a proposé en amendement, secondé par l’honorable M. *Morris*,

Que dans l’opinion de cette Chambre il n’est pas opportun, prenant en considération les charges onéreuses sur le fonds consolidé du revenu de la province, d’abolir les droits de péage actuellement imposés sur les navires marchands naviguant sur les canaux provinciaux.

Après un long débat,

Une question d’ordre s’étant élevée,

L’honorable Orateur a déclaré la dite motion hors d’ordre, et elle a été retirée avec la permission de la Chambre.

La question étant alors mise sur la motion pour la seconde lecture du dit bill, elle a été résolue dans l’affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l’Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé: “Acte

“ pour amender l'acte passé durant la présente session, intitulé : “ Acte pour restreindre les inhumations dans un certain cimetière en la cité de *Québec*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour venir en aide à *Henry Lawe* et *William Ridout*, et pour autoriser le bureau des examinateurs à les examiner et les admettre comme arpenteurs dans le *Haut-Canada*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Harmaunus Smith*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*, en autorisant les conseils de comté à accorder à leurs membres leurs frais de voyage,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer la ville de *St. Thomas*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour mettre un terme aux mesures qui se pratiquent aux élections,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Walker*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender le seizième paragraphe de la vingt-septième section de l'acte des écoles communes du *Haut-Canada*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour protéger plus amplement le bois dans les forêts du *Bas-Canada*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour amender le chapitre quarante-neuf des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, concernant les compagnies à fonds social pour la construction des chemins,” et informer

cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour mieux protéger le bois debout," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 14.—Retranchez "vingt" et insérez "dix."

Page 1, ligne 17.—Retranchez "quatre cents" et insérez "cent."

Page 1, ligne 19.—Retranchez "deux années" et insérez "six mois."

Page 1, ligne 24.—Retranchez "vingt" et insérez "dix" et retranchez "illégalement."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la statistique annuelle des affaires judiciaires," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour étendre aux campagnes l'acte concernant les enquêtes sur les accidents causés par le feu," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. E. H. J. Duchesnay, secondé par l'honorable M. Panet, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte relatif au chemin de fer du nord du Canada," et aussi, le bill intitulé : "Acte relatif à la vente des terres pour taxes dans les comtés-unis de Peterborough et Victoria," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ces bills, sans amendement.

Et une heure étant sonnée, l'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

A trois heures après-midi, la Chambre s'est assemblée, et
Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Knoulton,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Walker,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renaud,</i>	<i>Wilson.</i>

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Deux pétitions de *James Sharp* et autres, du township de *South Dumfries*, dans le comté de *Brant*, demandant la dissolution de l'union, et l'abrogation des droits de port sur les journaux.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été *Ordonné*, que le comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre, reçoive instruction de considérer de nouveau la demande de Messieurs *Thompson* et *Cie.*, pour copies du *Miroir du Parlement* fournies à cette Chambre.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été *Ordonné*, que le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte vingt-deux *Victoria*, ch. 90, concernant la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*," soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender et étendre les dispositions de l'acte vingt-deux *Victoria*, ch. 74, relatif à la ville de *Dundas*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme en comité sur le bill intitulé : "Acte pour mettre les serviteurs publics de la province en état d'établir un fonds de retraite et de secours annuels,"

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*,

Que la Chambre se forme maintenant en comité sur le dit bill.

Après un long débat

Le dit bill a été retiré avec la permission de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant l'abolition définitive des droits et devoirs féodaux,"

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Quesnel*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence,

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Wilson*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Quesnel*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du second rapport du comité collectif des deux Chambres, pour l'administration de la bibliothèque du parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le Greffier, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le seizième paragraphe de la vingt-septième section de l'acte des écoles communes du *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Vankoughnet*, *Perry*, *Simpson* et *Crawford*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour protéger plus amplement le bois dans les forêts du *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Knowlton*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte relatif aux bureaux d'enregistrement et aux privilèges et hypothèques dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant les municipalités et les chemins dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour continuer pour un temps limité les différents actes et ordonnances y mentionnés, et pour autres objets," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence

Ordonné, que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé "Acte pour étendre la juridiction des cours de comté," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte relatif à l'incorporation judiciaire des compagnies à fonds social pour certains fins," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pourvoyant à la séparation du comté de *Peel* d'avec le comté d'*York*, et pour pourvoir au choix de la ville de comté du comté de *Peel*."

Et une question d'ordre s'étant élevée, savoir si le comité pouvait recommander des amendements à ce bill en la manière mentionnée au rapport,

L'honorable Orateur a décidé que le comité n'avait pas ce pouvoir.

Alors l'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*,

Que les dits amendements ne soient pas agréés, mais que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence,

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial chargé de préparer une adresse pour être présentée à son altesse royale le prince de *Galles*, à son arrivée à *Québec*, le félicitant sur sa visite au *Canada*, a présenté une adresse préparée par le dit comité.

Laquelle a été alors lue par le Greffier, comme suit :

A Son Altesse Royale *Albert Edouard*, Chevalier du Très-Noble Ordre de la Jarretière, Prince du Royaume-Uni, Prince de *Galles*, Duc de *Saxe*, Prince de *Cobourg et Gotha*, Duc de *Cornouailles*, Duc de *Rothsay*, Comte de *Chester*, Comte de *Carrick*, Comte de *Dublin*, Baron de *Renfrew*, Lord des Isles, Grand Sénéchal d'*Ecosse*.

QU'IL PLAISE À VOTRE ALTESSE ROYALE :—

Nous, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en Parlement, approchons de Votre Altesse Royale en vous réitérant l'assurance de notre dévouement et de notre attachement à la personne et à la couronne de votre Royale Mère, notre Reine bien-aimée.

Tout en regrettant que des devoirs d'état aient empêché Notre Souveraine de visiter cette partie considérable de ses vastes possessions, nous savons loyalement et vivement apprécier l'intérêt que Sa Majesté y témoigne en envoyant auprès de nous votre Altesse

Boyale, pour la représenter ; et nous nous réjouissons en commun avec tous ses sujets en cette Province, de la présence au milieu de nous de celui qui, à une époque future mais que nous espérons éloignée, doit régner sur l'Empire, et porter avec le même éclat la Couronne devenue son partage.

Quoique l'inauguration du Pont *Victoria*, ce grand ouvrage, connu du monde entier comme l'entreprise la plus gigantesque tentée dans les temps modernes par la science du génie civil, ait été l'occasion spéciale de la visite de Votre Altesse Royale, et si orgueilleux qu'en puissent être les Canadiens, nous ôsons cependant espérer que Votre Altesse Royale verra en *Canada*, bien d'autres preuves de grandeur et de progrès qui l'intéresseront au bonheur et à la prospérité de ses futurs sujets.

Jouissant sous les institutions qui nous sont garanties de toute liberté dans l'administration de nos propres affaires, et comme sujets anglais, participant de cœur et d'intérêt aux fortunes de l'Empire, à ses gloires et à ses succès, nous espérons et nous croyons que cette visite de votre Altesse Royale resserrera les liens qui unissent l'un à l'autre le souverain et le peuple du *Canada*.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

Ordonné, que la dite adresse soit adoptée.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements faits par l'Assemblée Législative au bill intitulé : " Acte relatif aux compagnies d'assurance non incorporées dans les limites de cette province. "

Les dits amendements étant lus de nouveau par le Greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, Que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour venir en aide à *Henry Lawe* et *William Ridout*, et pour autoriser le bureau des examinateurs à les examiner et les admettre comme arpenteurs dans le *Haut-Canada*, "

L'honorable M. *Harmanus Smith* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la troisième fois, présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*, en autorisant les conseils de comté à accorder à leurs membres leurs frais de voyage, "

L'honorable M. *Simpson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

L'honorable M. *Crawford*, a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Matheson*,

De retrancher le mot " maintenant " et après " fois " insérez " d'hui en trois mois. "

La question de concours étant mise sur la dite motion d'amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Archambault,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Smith, Harmaunus</i>	<i>Walker,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>	<i>Wilson.—14.</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Panet,</i>		

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Kierzkowski,</i>	<i>McDonald.—6.</i>		

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour lever tous doutes quant à la légalité de certains règlements ou procès-verbaux passés sous l'autorité des inspecteurs de clôtures et de fossés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Kierzkowski*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour mieux protéger le gibier dans le *Haut-Canada*,"

Aussi, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant les compagnies à fonds social pour les manufactures et autres objets,"

Aussi, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte des chemins de fer,"

Et aussi, le bill intitulé : " Acte pour exempter certains effets de saisie en paiement de " dettes," et informer cette Chanbre que l'assemblée a passé ces bills sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer " la ville de *St. Thomas*,"

L'honorable M. *Matheson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*,

Que les quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Matheson*, *Crawford* et *Alexander*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour mettre un " terme aux menées qui se pratiquent aux élections,"

L'honorable M. *Simpson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables

Messieurs *Simpson, Prince, Vankoughnet, Sir E. P. Taché et Ferrier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour étendre aux campagnes " l'acte concernant les enquêtes sur les accidents causés par le feu," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Matheson*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la ville de *St. Thomas*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Et six heures étant sonnées, l'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à sept heures et demie ce soir, la Chambre l'ordonnant ainsi.

A sept heures et demie, la Chambre s'est assemblée, et

Les Membres présents ont été :—

L'honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Knoulton,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Renaud,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>De La Terrière,</i>			

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour étendre aux campagnes " l'acte concernant les enquêtes sur les accidents causés par le feu," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour lever tous doutes quant à " la légalité de certains règlements et procès-verbaux passés sous l'autorité des inspecteurs " de clôtures et de fossés," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est formée en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Prince*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Kierzkowski*, secondé par l'honorable M. *Archambault*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la séparation du comté de *Durham* du comté de *Northumberland*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*,

Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Après débats,

L'honorable M. *Perry* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Simpson*, De retrancher le mot " maintenant " et après " fois," insérez " d'hui en trois mois."

Après débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion d'amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Archambault,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Wilson.—15.</i>
<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Hollis</i>	

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Armand,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Walker.—9.</i>
<i>Crawford,</i>			

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les municipalités et " les chemins dans le *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Vankoughnet*, *Knowlton*, *Armstrong*, *Quesnel*, *Ferrier*, *Leslie*, Sir *E. P. Taché*, *Renaud*, *Panet*, *Hollis Smith* et *E. H. J. Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif aux " bureaux d'enregistrement et aux privilèges et hypothèques dans le *Bas-Canada*,"

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité spécial mentionné en dernier lieu.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant les municipalités et les chemins du *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte dix-huit *Victoria*, chapitre cent quinze, concernant l'enregistrement des brevets d'étudiants en droit, et pour d'autres objets y mentionnés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte dix-huit *Victoria*, chapitre cent soixante, relatif aux chemins à barrières de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *de La Terrière*, il a été *Ordonné*, que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender le seizième paragraphe de la vingt-septième section de l'acte des écoles communes du *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :—

Page 3, ligne 14.—Retranchez depuis " d'icelles " jusqu'à " la " dans la 20e ligne.

Page 3, ligne 21.—Retranchez depuis " à " jusqu'à " nommera " et insérez " l'assemblée scolaire annuelle."

Page 3, ligne 23.—Retranchez " expirante " et insérez " alors courante " et après " nommeront " insérez : " avant le premier décembre de chaque année."

Page 3, ligne 37.—Après " reçus " insérez " et de soumettre les dits comptes avec un rapport détaillé sur iceux, à la prochaine assemblée scolaire annuelle."

Page 3, lignes 38 et 39.—Retranchez depuis " syndics " jusqu'à " au " et insérez " ils soumettront l'affaire à telle assemblée qui pourra soit la régler ou la référer."

Page 3, ligne 52.—Après " loi " insérez " et si les syndics omettent de convoquer telle assemblée publique, par avis émis pas plus tard que le 22 décembre, elle pourra être convoquée par deux électeurs qualifiés, et si les syndics négligent de nommer un auditeur ou en nomme un qui refuse d'agir, le surintendant local en nommera un pour eux "

Page 4, ligne 7.—Après “*Canada*” insérez “pourvu que les auditeurs nommés pour l’année 1861, examineront aussi les comptes pour l’année 1860.”

Page 4, ligne 27.—Après “syndics” insérez “et il sera de la même manière et aux mêmes fins loisible à tout conseil uni de syndics d’écoles communes et de grammaire de disposer, par vente ou autrement, d’aucun site d’école au propriété d’école appartenant au conseil unis ou aux syndics d’écoles communes ou d’écoles de grammaire, respectivement.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d’eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l’honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu’amendé, lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu’amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l’Assemblée.

L’honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour mettre un terme aux menées qui se pratiquent aux élections,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec divers amendements, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 10.—Retranchez depuis “suit” jusqu’à “les” dans la 34^{ème} ligne.”

Page 4, ligne 26.—Retranchez depuis “comité” jusqu’à “tout” dans la 32^e ligne.

Page 4, ligne 40.—Retranchez depuis “1860” jusqu’à la fin du bill.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d’eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l’honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu’amendé, lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu’amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l’Assemblée.

Un message de l’Assemblée Législative par son Greffier, avec un bill intitulé : “Acte pour la confirmation des titres aux propriétés foncières dans le *Haut-Canada*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Boulton*, secondé par l’honorable M. *Matheson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L’honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte relatif aux bureaux d’enregistrement et aux privilèges et hypothèques dans le *Bas-Canada*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l’honorable M. *Knowlton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Objection étant faite à la motion,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Wilson.—16.</i>

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Kierzkowski, *Tessier.—2.*

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Leslie*,

Que le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte passé dans la présente session, intitulé : " Acte pour restreindre les inhumations dans un certain cimetière dans la cité " de *Québec*," soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle demeure ajournée à samedi, le 19 du courant, à dix heures du matin.

Alors sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Tessier*,

La Chambre s'est ajournée.

Samedi, 19 Mai, 1860.

Les Membres présents ont été :—

L'Honorable NARCISSE F. BELLEAU, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Kierzkowski,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Lu Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Renaud,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES :

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été *Ordonné*, Que les honoraires payés sur le bill intitulé : " Acte pour amender davantage l'acte incorporant la compagnie métropolitaine du gaz et de l'eau dans la cité de *Toronto*," soient remis à *John Cameron*, écuyer, M. P. P., le promoteur du dit bill.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, Que l'adresse à Son Altesse Royale le *Prince de Galles*, adoptée par cette honorable Chambre, soit grossoyée et signée par l'honorable Orateur au nom de cette Chambre, et qu'elle soit présentée à Son Altesse Royale par l'Orateur accompagné de la Masse et par ceux des Membres de cette Chambre qui désireront être présents en cette occasion.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les municipalités et les chemins du *Bas Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte dix-huitième Victoria, chapitre cent soixante, relatif aux chemins à barrières de *Québec*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte passé dans la présente session, intitulé : ' Acte pour restreindre les inhumations dans un certain cimetière dans la cité de *Québec*,' " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé " Acte pour amender l'acte dix-huitième Victoria, chapitre cent quinze, concernant l'enregistrement des brevets d'étudiants en droit, et pour d'autres objets y mentionnés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, il a été *Ordonné*, Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour la confirmation des titres aux propriétés foncières dans le *Haut-Canada*,"

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Wilson*,
Que le bill intitulé " Acte pour pourvoir à la statistique annuelle des affaires judiciaires,"
soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et
Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que la quarante-sixième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle
a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre
que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Armand*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte
" pour amender les dispositions des différents actes pour l'incorporation de la cité de *Mont-*
" *réal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire
le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait
bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 41.—Retranchez depuis " mentionnés " jusqu'à " pourvu " dans la 3e
page, ligne 1re.

Page 5, ligne 39.—Retranchez depuis " huit " jusqu'à " nonobstant " dans la 6e page,
ligne 5me.

Page 9, ligne 16,—Retranchez depuis " d'iceux " jusqu'à " depuis " dans la 19e ligne,
et insérez, " qui n'auront pas été ci-devant enregistrés ou suffisamment décrits ou qui auront
" été à l'usage du public."

Page 10, ligne 17.—Retranchez depuis " règlements " jusqu'à " les " dans la page 13,
ligne 6.

Page 13, ligne 8.—Retranchez depuis " compétentes " jusqu'à " les " dans la page 15,
ligne 1er.

Page 15, ligne 41.—Retranchez depuis " délais " jusqu'à " se " et insérez " de quinze
" jours."

Page 17, ligne 24.—Retranchez depuis " acte " jusqu'à " en " dans la 34e ligne.

Page 23, ligne 30.—Retranchez " par " et insérez " pour."

Page 28, ligne 30.—Retranchez " au " et insérez " à l'inspecteur et."

Page 29, ligne ult.—Insérez clause A.

CLAUSE A.

" Rien de contenu au présent acte ne sera censé abroger aucun règlement ci-devant
" passé en vertu d'aucun acte ou partie d'acte ou disposition abrogée par le présent; et
" nonobstant telle abrogation, tout tel règlement maintenant en force aura la même force
" et le même effet que si le présent acte n'eût pas été passé, à moins et jusqu'à ce qu'icelui
" ne soit abrogé ou modifié en vertu du présent acte."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur
chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Armand*, secondé par l'honorable M. *Wilson*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu'amendé, lu la
troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre
que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le
concours de l'Assemblée.

L'honorable Orateur a fait rapport à la Chambre qu'il avait reçu une communication
officielle, l'informant que c'était l'intention de Son Excellence de proroger la présente
session de la législature, à deux heures cet après-midi.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de l'Assemblée Législative par son Greffier, pour rapporter le bill intitulé :
"Acte pour amender l'acte des écoles communes dans le *Haut-Canada*,"

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour prévenir la corruption aux élections,"

Et aussi le bill intitulé : "Acte pour amender les dispositions des actes d'incorporation
"de la cité de *Montréal*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ces bills, sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le très-honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, baronnet, l'un des membres du très-honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice Amiral d'icelles, etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le trône, l'Orateur a ordonné au Gentilhomme Huissier de la verge noire d'informer l'Assemblée que "c'est le plaisir de Son
"Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette chambre."

Laquelle étant venue,

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être séparément passés comme suit :--

Acte pour constituer en corporation la société *St. George* de *Montréal*.

Acte pour amender l'acte intitulé : "Acte pour incorporer le village de *New Hamburg*, dans le comté de *Waterloo*."

Acte pour fixer la ligne de concession entre le *Gore A* et la huitième concession du township de *Grimsby*.

Acte pour autoriser la vente de l'emplacement de l'église *St. George*, dans la ville de *Guelph*, dans le comté de *Wellington*, l'acquisition d'un autre emplacement au lieu d'icelui, et le prélèvement de deniers par hypothèques sur ce dernier, afin d'y construire une nouvelle église.

Acte pour consolider la dette de la ville de *Bowmanville*.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du pont international.

Acte pour incorporer la communauté des filles de *Ste. Anne*, dans la paroisse *St. Jacques de l'Michigan*, district de *Joliette*, pour les fins de l'éducation.

Acte pour incorporer le collège des *Trois-Rivières*.

Acte pour pourvoir au paiement, par certaines municipalités dans les comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*, où certains chemins empierrés ont été faits par les comtés-unis susdits, de la juste part des frais de construction de ces chemins, et pour transporter la propriété de ces chemins aux dites municipalités.

Acte pour déclarer le mode suivant lequel seront tirées les lignes latérales de la première concession, ancien arpentage, du township de *Cumberland*, dans le comté de *Russell*.

Acte relatif au commerce avec les pays étrangers.

Acte pour amender "l'Acte relatif aux avocats."

Acte pour amender "l'Acte concernant la société des hommes de loi du *Haut-Canada*."

Acte pour amender "l'Acte concernant les procureurs."

Acte pour régler l'évocation des causes des cours de comté.

Acte pour prolonger les délais accordés à la compagnie du télégraphe de *Montréal* pour étendre sa ligne jusqu'à la côte atlantique, et à travers l'Atlantique.

Acte pour amender le dixième paragraphe de la neuvième section du cinquante-cinquième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, ayant rapport à la cotisation de la propriété dans le *Haut-Canada*.

Acte pour révoquer certaines dispositions de l'acte de procédure du droit commun.

Acte pour incorporer l'académie de *St. Romuald de Farnham*.

Acte pour amender les clauses de l'indemnité des membres formant partie du chapitre trois des statuts refondus du *Canada*.

Acte pour amender l'acte pour incorporer les dames de l'asile des orphelins protestants de *Montréal*.

Acte pour amender le neuvième chapitre des statuts refondus du *Canada*, intitulé : "Acte concernant la civilisation et l'émancipation des sauvages."

Acte pour abroger les actes qui incorporent l'institut des artisans de *Toronto*, et pour permettre au dit institut de s'incorporer en vertu de l'acte général qui incorpore les instituts d'artisans.

Acte pour incorporer l'école des filles de *Melbourne*.

Acte pour permettre à la nouvelle compagnie de gaz de la cité de *Montréal* d'augmenter son capital

Acte pour valider certains chemins latéraux dans le township de *Vaughan*, et pour pourvoir à la définition d'autres réserves et lignes de chemins dans le dit township.

Acte pour autoriser le ministre et les marguilliers de l'église *St. Paul*, à *Woodstock*, à vendre certaines terres appartenant à la dite église.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer des comtés de *Drummond* et *Arthabaska*.

Acte pour incorporer la Compagnie *Britannique Américaine* de placement, et lui accorder certains pouvoirs.

Acte pour constituer en corporation la compagnie des mines du sud-est du *Canada*.

Acte pour restreindre les inhumations dans un certain cimetière en la cité de *Québec*.

Acte pour amender le chapitre cinquante-huit des statuts refondus du *Canada*, relativement au placement de fonds par les compagnies d'assurance.

Acte pour amender l'acte d'incorporation des mines du *St. Laurent*.

Acte pour incorporer la société des fonds d'annuités et de garantie de la banque de *Montréal*.

Acte concernant les ports francs d'entrée.

Acte pour autoriser la corporation de la cité de *Montréal* à acquérir un terrain pour faire un terminus pour le grand tronç du chemin de fer du *Canada*.

Acte pour pourvoir à l'élection d'officiers et de directeurs de la société d'agriculture du comté de *Missisquoi*, pour l'année mil huit cent soixante.

Acte pour incorporer le président et les syndics de la commune de *Berthier*.

Acte pour constituer en corporation la compagnie de manufacture *britannique américaine*.

Acte pour amender l'acte concernant la représentation du peuple dans l'Assemblée Législative, et l'acte ayant rapport à la division territoriale du *Haut-Canada*.

Acte pour amender de nouveau l'acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*.

Acte pour permettre à *Alexander Donald Austin*, *Æneas Macdonell* et autres à vendre et transporter certaine propriété foncière à *Thomas Galt*, nonobstant leur inhabilité.

Acte pour constituer en corporation l'association littéraire *St. Patrice* de *Montréal*.

Acte pour conférer certains pouvoirs à la municipalité locale de *Grantham*, *Wendover* et *Simpson*, dans le comté de *Drummond*, quant au pont à *Drummondville*, sur la rivière *St. François*.

Acte pour pourvoir à la consolidation et liquidation de certaines dettes de la ville de *Guelph*, qui ne tombent pas sous l'acte relatif au fonds consolidé d'emprunt municipal.

Acte pour établir et confirmer les lignes latérales des lots dans le township de *Clarendon*, dans le comté de *Pontiac*.

Acte pour incorporer le village de *Mirrickville*, dans le comté de *Grenville*.

Acte pour incorporer la chambre des fabricants de bois d'*Ottawa*.

Acte pour incorporer l'Hôpital Général du district de *Richelieu*.

Acte pour incorporer la compagnie d'amélioration de *Windsor*.

Acte pour amender et refondre les actes constituant la charte de la Banque de *Gore*.

Acte pour incorporer la ville de *Sorel*.

Acte pour constituer en corporation la compagnie de navigation de *Chambly*.

Acte au sujet de la ligne de division entre le *Haut* et le *Bas-Canada*.

Acte pour amender l'acte relatif aux institutions municipales du *Haut-Canada*.

Acte relatif au quatre-vingt-seizième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*.

Acte pour incorporer l'association des prêts pour les fins agricoles du *Canada*, et lui accorder certains pouvoirs.

Acte pour amender un acte intitulé : "Acte pour la construction d'un aqueduc dans la cité d'*Hamilton*'

Acte pour incorporer la compagnie de navigation de la rive nord du *St. Laurent*.

Acte pour annexer la municipalité locale de *Notre-Dame du Portage* à la municipalité du comté de *Témiscouata*.

Acte pour remettre en vigueur et étendre la charte de la compagnie d'assurance maritime du *St. Laurent*.

Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "Compagnie de Navigation de *L'Assomption* et *Terrebonne*."

Acte pour incorporer l'association de l'asile *Ste. Brigitte de Québec*.

Acte pour abroger un acte intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie manufacturière de *Sherbrooke*," et pour incorporer "La compagnie de fabrication du coton de *Sherbrooke*."

Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain*.

Acte pour amender l'acte intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Montréal*."

Acte pour amender et étendre l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Carillon* et *Grenville*.

Acte concernant certains droits de douane.

Acte relatif aux marques des manufacturiers.

Acte pour incorporer l'association des arpenteurs provinciaux et institut des ingénieurs civils.

Acte pour pourvoir davantage à la sûreté des passagers à bord des bateaux à vapeur.

Acte pour amender le chapitre quatre-vingt-quinze des statuts refondus du *Canada*, intitulé : "Acte concernant les loteries."

Acte relatif au havre de *Port Burwell*.

Acte pour incorporer les pilotes pour le havre de *Québec* et au-dessous.

Acte concernant l'inspection de la fleur et de la farine.

Acte pour changer et amender l'acte d'incorporation de l'institut des artisans de *Montréal*

Acte pour incorporer le village de *Terrebonne*, et l'ériger en ville

Acte relatif à certaines réserves des terres de l'artillerie dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender de nouveau l'acte pour incorporer la cité des *Trois-Rivières*.

Acte pour annexer au comté de *Lévis*, pour les fins de l'enregistrement, la partie de la paroisse *St. Joseph de la Pointe Lévy*, ci-devant enclavée, pour les fins électorales, dans le comté de *Bellechasse*.

Acte pour amender l'acte vingt *Victoria*, chapitre cent cinquante-quatre, relatif à la compagnie du chemin de fer de *Eastwood* et *Berlin*.

Acte pour lever tous doutes à l'égard de la validité du règlement numéro trois cent neuf de la corporation de la cité de *Toronto*, et de certaines débentures émises sous son autorité.

Acte pour la protection de l'aqueduc de *Québec*.

Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Hamilton* et *Port Dover*.

Acte pour incorporer la société de la caisse des veuves et orphelins des ministres congrégationalistes.

Acte pour amender la loi du *Replevin* dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender les lois concernant la profession de notaire.

Acte pour confirmer les lignes et chemins de traverse dans les troisième, quatrième et cinquième concessions du township de *Beverly*.

Acte pour étendre aux municipalités de paroisse et de township les actes autorisant l'établissement de compagnies à fonds social pour l'approvisionnement de gaz et d'eau.

Acte relatif aux statuts refondus pour le *Bas-Canada*.

Acte pour régler la présidence des assemblées de fabrique dans les paroisses catholiques du *Bas-Canada*.

Acte pour incorporer le village de *Victoriaville*, dans le comté d'*Arkhabska*.

Acte pour ériger la succursale *St. Hubert*, en la paroisse *St. Antoine de Longueuil*, comté de *Chambly*, en une municipalité séparée.

Acte concernant l'administration de la justice dans le *Bas-Canada*.

- Acte relatif aux bureaux des arts et manufactures.
- Acte pour amender " l'Acte de la chasse du Bas-Canada."
- Acte relatif à l'application aux cités de certaines dispositions de l'acte de cotisation aussi applicables aux comtés.
- Acte pour incorporer la ville d'*Ingersoll*, et pour la partager en quartiers.
- Acte pour incorporer " l'Institut *Mount Hope* à *London*."
- Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de " Compagnie du Pont du Haut et du Bas-Canada."
- Acte concernant les jugements et décrets rendus à l'étranger.
- Acte pour partager le township de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex*, en deux municipalités distinctes.
- Acte concernant le chemin de fer du nord du *Canada*.
- Acte concernant la vente des terres pour des taxes, dans les comtés-unis de *Peterborough* et *Victoria*.
- Acte pour amender le chapitre quarante-neuf des Statuts Refondus pour le *Haut-Canada*, concernant les compagnies à fonds social pour la construction de chemins.
- Acte pour protéger davantage le bois debout.
- Acte pour amender et étendre les dispositions de l'acte vingt-deux *Victoria*, chapitre soixante-et-quatorze, concernant la ville de *Dundas*.
- Acte relatif à l'incorporation judiciaire des compagnies à fonds social pour certaines fins.
- Acte pour continuer pour un temps limité les divers actes et ordonnances y mentionnés, et pour d'autres fins.
- Acte relatif aux compagnies d'assurance contre le feu non incorporées dans les limites de cette province.
- Acte pour étendre la juridiction des cours de comté.
- Acte pour venir en aide à *Henry Lawe* et *William Ridout*, et pour autoriser le bureau des examinateurs à les examiner et les admettre comme arpenteurs dans le *Haut-Canada*.
- Acte pour diminuer le nombre des licences émisees pour la vente en détail des liqueurs enivrantes.
- Acte relatif aux terres des sauvages dans le township de *Durham*, comté de *Drummond*.
- Acte pour amender l'acte relatif à la division territoriale du *Haut-Canada*.
- Acte pour autoriser *Joseph Ovide Rousseau* à construire un pont sur la rivière *Nicolet*, vis-à-vis l'église de la paroisse *Nicolet*, dans le comté de *Nicolet*.
- Acte pour amender l'acte vingt-deux *Victoria*, chapitre quatre-vingt-dix, relatif à la compagnie du chemin de fer des rivières *Niagara* et *Détroit*.
- Acte concernant l'abolition définitive des droits et devoirs féodaux.
- Acte pour protéger plus amplement le bois dans les forêts du *Bas-Canada*.
- Acte pour amender l'acte qui pourvoit à la séparation du comté de *Peel* d'avec le comté d'*York*, et pour pourvoir au choix d'un chef-lieu pour le comté de *Peel*.
- Acte pour incorporer la ville de *St. Thomas*.
- Acte pour mieux protéger le gibier dans le *Haut-Canada*.
- Acte pour amender l'acte relatif aux compagnies à fonds social pour les manufactures et autres fins.
- Acte pour exempter certains effets de saisie en paiement de dettes.
- Acte pour amender l'acte des chemins de fer.
- Acte pour étendre aux campagnes l'acte concernant les enquêtes sur les accidents causés par le feu.
- Acte pour amender l'acte dix-huit *Victoria*, chapitre cent quinze, concernant l'enregistrement des brevets d'étudiants en droit, et pour d'autres objets y mentionnés.
- Acte pour amender l'acte dix-huit *Victoria*, chapitre cent soixante, relatif aux chemins à barrières de *Québec*.
- Acte pour lever tous doutes quant à la légalité de certains règlements ou procès-verbaux passés sous l'autorité des inspecteurs de clôtures et de fossés.
- Acte concernant les municipalités et chemins dans le *Bas-Canada*.
- Acte concernant les bureaux d'enregistrement, et les privilèges et hypothèques, dans le *Bas-Canada*.

Acte pour amender l'acte passé durant la présente session, intitulé : " Acte pour restreindre les inhumations dans un certain cimetière en la cité de *Québec*."

Acte pour pourvoir à ce qu'il soit fait un rapport statistique annuel des affaires judiciaires.

Acte pour amender l'Acte des écoles communes du *Haut-Canada*.

Acte pour amender les dispositions des différents actes pour l'incorporation de la cité de *Montréal*.

Acte pour mettre un terme aux ménées qui se pratiquent aux élections.

La sanction royale a été prononcée séparément sur ces bills par le greffier de cette Chambre, comme suit :—

Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur Général sanctionne ce bill."

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu le titre d'un autre bill à être passé comme suit :—

" Acte concernant l'administration des terres et propriétés des sauvages."

Le greffier de cette Chambre a alors dit sur ce bill :—

Son Excellence le Gouverneur Général réserve ce bill pour la signification du plaisir de Sa Majesté sur icelui.

Alors, l'Honorable Orateur de l'Assemblée Législative a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur Général, comme suit :

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

Nous, les loyaux et fidèles sujets de Sa Majesté, les Communes du *Canada*, approchons Votre Excellence pour lui présenter notre bill des subsides pour l'exercice de l'année courante.

Entre autres sujets qui ont occupé notre attention durant la session, les intérêts commerciaux de la province ont pris une place éminente.

Désirant vivement obtenir pour le *Canada*, sa part des avantages qui découlent du commerce considérable et toujours croissant entre l'Ancien et le Nouveau-Monde, nous avons fortement augmenté notre subvention aux steamers qui font le service entre les ports du *St. Laurent* et ceux de la *Mère-Patrie*.

Nous avons aussi décidé d'abolir les péages prélevés jusqu'ici sur les navires qui profitaient de nos communications intérieures sur cette grande route, afin de procurer de plus grandes facilités aux navires qui font le trafic sur les lacs et les rivières du *Canada*, et de faire disparaître les restrictions imposées jusqu'ici sur le libre passage du commerce par la voie du *St. Laurent*.

Nous félicitons Votre Excellence d'avoir accompli le grand projet de la refonte de nos statuts, consommée par la passation de l'acte pour la refonte des statuts du *Bas-Canada*.

Relativement à cette partie de nos travaux, nous avons, dans le cours de cette session, mûri deux lois importantes qui s'appliquent au *Bas-Canada* : l'une est la refonte de nos lois municipales, et la seconde renferme de nouvelles dispositions pour l'administration de la justice dans cette partie de la province.

Voyant avec bonheur et orgueil arriver l'époque de la visite en *Canada* du fils-ainé de notre Reine bien-aimée, nous avons autorisé Votre Excellence à faire toutes les dépenses nécessaires pour recevoir convenablement Son Altesse Royale, comme l'hôte de cette province, et nous nous réjouissons de la perspective de pouvoir nous réunir pour accueillir en personne cet illustre prince, et pour lui exprimer les sentiments de loyauté et d'affection que nous portons à Notre Souveraine, à son trône et à sa famille, sentiments qui caractérisent à un si haut degré le peuple que nous représentons.

J'ai maintenant à offrir à Votre Excellence un bill pour octroyer les sommes votées pour l'exercice de l'année, auquel je sollicite respectueusement la sanction de Votre Excellence.

Le greffier de cette Chambre, par ordre de Son Excellence, a alors dit sur ce bill :—

Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance, et sanctionne ce bill.

Alors, il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de prononcer le discours suivant :—

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,
Messieurs de l'Assemblée Législative,

Le temps est arrivé où je puis mettre fin aux travaux de la session, et je pense avoir droit de me réjouir du résultat de vos délibérations.

La prospérité du pays reprend vigueur. Les mesures que vous avez adoptées, au prix de quelques sacrifices, pour étendre notre commerce et faciliter la navigation du *St. Laurent*, ne peuvent manquer de finir par contribuer à l'augmentation de nos ressources.

L'établissement d'un port franc à chacune des extrémités Est et Ouest du *Canada*, attirera le commerce vers nos rivages, et devra hâter la colonisation de régions jusqu'ici incultes et improductives. Les pêcheries du golfe et les intérêts miniers des lacs supérieurs retireront de grands avantages de ces mesures libérales.

Vous avez fait disparaître les derniers vestiges de la tenure seigneuriale, qui restaient dans quelques fiefs du district de *Montréal*. L'acte pour améliorer l'administration de la justice dans le *Bas-Canada*, rejettera les dépenses des jurés sur des fonds locaux. Ce changement, joint au perfectionnement du système de l'enregistrement des actes affectant la propriété, aura fait faire un pas de plus à l'assimilation des lois en vigueur dans l'une et l'autre section de la province.

Vous avez complété les mesures nécessaires pour ajouter les statuts refondus du *Bas-Canada* aux statuts du *Canada* et du *Haut-Canada*, déjà promulgués dans une forme compacte, et vous avez refondu et condensé la loi municipale de la section Est de la province.

Ces mesures sont toutes propres à renforcer les liens d'union que je crois essentiels pour l'avancement et la grandeur future de votre pays.

Je devrais ajouter que la loi des écoles primaires du *Haut-Canada* a été amendée et améliorée, et qu'il va être soumis à l'assentiment de sa très gracieuse Majesté un bill pourvoyant à la régie future des affaires des sauvages par le gouvernement provincial.

Les dispositions de cette mesure respirent le désir de maintenir les droits, et de protéger la propriété de ceux qui y sont les plus intéressés, et je ne doute nullement que, si cette mesure est sanctionnée, le gouvernement exécutif du *Canada* en exécutera les dispositions avec une parfaite bonne foi.

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je vous félicite des mesures prises avec tant de succès pour consolider la dette publique, et de l'épargne qui résultera du placement du fonds d'amortissement dans des sûretés d'une autre nature. Je vous remercie des subsides que vous avez accordés pour le service public, et j'aime à espérer que la dépression temporaire de nos finances disparaîtra dans le cours de l'année courante.

Honorables Messieurs et Messieurs,

Il reste un sujet auquel je n'ai pas encore touché, c'est la visite promise à cette province de Son Altesse Royale le Prince de Galles. Notre Reine a très-gracieusement répondu à votre invitation, et la réception que vous réservez à son fils témoignera bientôt de l'ardeur des sentiments qui dictèrent l'adresse de la dernière session, et de la vive et profonde loyauté envers le Trône, comme aussi de l'attachement pour les lois et les institutions de la *Grande-Bretagne*, qui animent la population du *Canada*.

Alors l'Honorable Orateur du Conseil Législatif a dit :

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,
Messieurs de l'Assemblée Législative,

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur-Général que le Parlement Provincial soit prorogé à mercredi, le vingt-sept de juin prochain, pour être tenu ici ; et ce Parlement Provincial est en conséquence prorogé à mercredi, le vingt sept de juin prochain.

APPENDICE

DU

DIX-HUITIEME VOLUME

DES

JOURNAUX

DU

CONSEIL LEGISLATIF.

SESSION, 1860.

LISTE DE L'APPENDICE.

PRÉSENTÉ.		PAGES. DE JOURNAL
APPENDICE No. 1.		
29 février 1860.....	Rapport du bibliothécaire.....	23
—————		
APPENDICE No. 2.		
19 mars.....	Réponse à une adresse au sujet de l'inoculation et de la vaccination.....	59
—————		
APPENDICE No. 3.		
19 avril.....	Réponse à une adresse au sujet de la nomination d'un juge pour le nouveau district d'Algoma	130
—————		
APPENDICE No. 4.		
23 avril.....	Réponse au sujet des honoraires perçus pour audition dans les cours de division du Haut-Canada.....	141
—————		
APPENDICE No. 5.		
14 mai.....	Réponse à une adresse pour un état des procès pendants devant la cour de chancellerie.....	234
—————		
APPENDICE No. 6.		
1er mai 1859	Etat par le greffier de la recette et de la dépense du conseil législatif depuis le 1er mai 1859 jusqu'au 1er janvier 1860.....	

APPENDICE No. 1.

A l'Honorable Conseil Législatif de la province du Canada, réuni en Parlement Provincial.

Le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque du parlement.

EXPOSE RESPECTUEUSEMENT :—

Que lors du transport du siège du gouvernement à Québec, après la clôture de la dernière session du parlement, le gouvernement ne sachant pas alors quel local on pourrait se procurer pour la bibliothèque,—ne jugea pas à propos de la faire toute descendre de suite à Québec. En conséquence, il fut passé en conseil une minute dont votre bibliothécaire eut communication par lettre du secrétaire provincial, en date du 11 juillet 1859, et par laquelle il était chargé de faire transporter à Québec, pour le présent, une collection d'ouvrages, de pas plus de dix mille volumes, qui comprendrait ceux dont les membres peuvent avoir le plus de besoin pendant la session du parlement.

Cette injonction a été exécutée, et un choix d'ouvrages de référence fut envoyé à Québec avant la clôture de la navigation.

Lorsque l'édifice construit pour la législature eût été terminé, votre bibliothécaire constata que la place réservée à la bibliothèque pourrait contenir presque toute la collection ; là-dessus, les honorables orateurs ont ordonné que toute la bibliothèque fût envoyée à Québec.

Votre bibliothécaire est heureux de dire que, par une division judicieuse du local dont l'espace a été économisé avec soin, presque tous les volumes ont trouvé place dans la nouvelle bibliothèque. Partie de ceux qui restaient, comprenant la collection des ouvrages sur l'histoire d'Amérique, quelques publications scientifiques, rarement consultées, et une série de publications périodiques et de papiers parlementaires, a été placée tout près du parlement à l'Université Laval, dans un appartement que les directeurs de cet établissement ont eu la bonté de mettre à cet effet à la disposition de la législature, et qui est sous le contrôle exclusif des bibliothécaires de la législature. La collection d'ouvrages sur le droit français a été placée, avec l'autorisation des deux orateurs, au bureau des commissaires pour la codification des lois du Bas-Canada ; ces volumes seront néanmoins accessibles à toutes heures aux membres du parlement.

On doit se féliciter d'avoir, au milieu de l'hiver et d'une distance de près de six cents milles, fait descendre un aussi grand nombre de volumes, et de les avoir disposés et classifiés avec soin, dans l'espace de deux mois, sans qu'il en ait été perdu ou endommagé un seul.

Depuis la dernière session, la bibliothèque a été enrichie de plusieurs centaines de volumes sur le droit anglais, comprenant une série considérable de "Law and Equity Reports." Ces livres ont été achetés en Angleterre par M. l'orateur Smith, à très bonne condition, et ont complété cette partie importante de la bibliothèque.

Il a été fait peu d'autres additions à la bibliothèque pendant la vacance ; on trouvera cependant sur les rayons quelques ouvrages nouveaux et d'intérêt général, publiés l'année dernière en Europe et en Amérique.

Pour faciliter la référence aux ouvrages, il a été imprimé un catalogue ou index supplémentaire aux volumes acquis depuis le 25 février 1858. Ce supplément va être distribué aux membres, sans délai, et on verra qu'il comprend toutes les additions faites à

a bibliothèque jusqu'à ce jour, avec le renvoi aux pages du catalogue manuscrit, où se trouvent au long les titres des ouvrages qui y sont donnés.

Annexée au présent rapport est une liste des dons faits à la bibliothèque pendant l'année dernière.

On peut aujourd'hui porter à 45,000 le nombre des volumes de la bibliothèque, qui sont tous en bon ordre.

Votre bibliothécaire ne rendrait pas justice à ses sentiments, non plus qu'au zèle, au travail et à la capacité de M. Lajoie, assistant bibliothécaire de la Chambre d'Assemblée, et des autres officiers du département, s'il ne mentionnait le fait que c'est principalement à leurs travaux assidus et intelligents qu'on est redevable de la classification et de l'arrangement commodes des livres qui composent la bibliothèque.

Le tout respectueusement soumis.

W. AGAR ADAMSON,

Bibliothécaire, Conseil Législatif.

Bibliothèque du parlement, 28 février 1860.

[*Pour liste des dons—voir papiers parlementaires.*]

APPENDICE No. 2.

R É P O N S E

A une adresse du Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 8 du courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, les rapports faits au gouvernement, en vertu des dispositions de l'acte 22 Victoria, chap. 39, section 5, des statuts refondus du Canada, relatifs à l'inoculation et la vaccination.

(Par ordre,)

C. ALLEYN,
Secrétaire

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Québec, 16 mars, 1860.

[*Pour réponse—voir archives.*]

APPENDICE No. 3.

R É P O N S E

A une adresse de l'honorable Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur-Général en date du 17 du courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, aussitôt que possible, copie de toute correspondance qui peut avoir été échangée entre le Gouvernement et aucune personne ou personnes relativement à la nomination d'un juge pour le nouveau district d'Algoma.

(Par ordre.)

C. ALLEYN,
Secrétaire

BUREAU DU SECRÉTAIRE
Québec, 19 avril 1860.

[*Pour réponse—voir archives.*]

APPENDICE No. 4.

R É P O N S E

A une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 21 ultimo, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre un rapport des particularités suivantes, relatives aux cours de division du Haut-Canada.

1. Le nombre des cas dans chaque comté où l'honoraire pour audition a été augmenté sous l'autorité de 3e section, 16 Vict., chap. 177.

2. Le montant total de tels honoraires pour audition, tels que chargés contre les parties.

3. Le montant total des sommes pour lesquelles des poursuites ont été entrées dans les diverses cours de division de chaque comté.

(Par ordre.)

C. ALLEYN,
Secrétaire

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Québec, ————— 1860.

[*Pour Réponse—voir Pap. Parlementaires et Archives.*]

APPENDICE No. 5.

R É P O N S E

A une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du six mars dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état de tous les procès pendants le 31 décembre 1859, devant la cour de chancellerie du Haut-Canada, faisant voir la date à laquelle les dites causes ont été plaidées, et le nombre total des jugements rendus par la dite cour durant l'année expirée le dit jour; si tels jugements ont été rendus cour siégeante ou communiqués par l'entremise du registraire, et si par son entremise, de vouloir bien mentionner les dates auxquelles tels jugements ont été communiqués aux parties intéressées, et si les motifs des dits jugements ont été communiqués avec eux.

(Par ordre.)

C. ALLEYN,
Secrétaire.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Québec, ————— 1860

[*Pour Réponse—voir Archives.*]

Di.

APPENDICE No. 6.

Av.

Le GREFFIER en compte avec l'Honorable CONSEIL LÉGISLATIF, pour diverses sommes reçues et déboursées par lui depuis le 1er mai 1859, jusqu'au 1er janvier 1860,

		1859. 1er mai.....	
1859. 12 mai	Montant d'un warrant de Son Excellence le Gouverneur-Général, No. 1203, daté le 7 mai courant.....	\$ 55000 00	Balance au crédit du greffier ce jour
3 juin	Montant d'un warrant de Son Excellence le Gouverneur-Général, No. 1308, daté le 19 mai 1859.....	540 00	Indemnité des membres
14 novembre...	Montant d'un warrant de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour rembourser au greffier le montant payé par lui aux officiers, commis et serviteurs du Conseil Législatif, pour leur déménagement à Québec.....	5986 05	Salaires des officiers.....
21 décembre...	Montant d'un warrant en faveur du greffier, de cette date, émis en vertu d'un ordre en Conseil.....	8000 00	Gages des messagers et journaliers.....
1860. 1er janvier ...	Balance due au Conseil Législatif ce jour	\$69526 05	Impression, papier à imprimer et reliure.....
		\$4806 41	Dépenses de la bibliothèque.....
			Papeterie
			Frais de port et télégrammes.....
			Papiers-nouvelles et annonces.
			Comptes d'ouvriers.....
			Combustible, gaz et eau.....
			Assurance.....
			Taux de frets et " Express ".....
			Honoraires payés à l'imp. de la Reine à compte de bills priv.
			Honoraires remis sur bill privé
			Montant payé aux officiers, commis et serviteurs, à compte de leur déménagement à Québec
			Divers, y compris écritains surnuméraires.....
			Balance au crédit du Conseil Législatif ce jour.....
			\$69526 05

INDEX

DU

DIX-HUITIEME VOLUME.

23e VICTORIA, 1860.

ABERCROMBIE : Partie est. Pétition, 98.

ABINGER, Denbig, etc. Pour être réuni au comité d'Addington. Pétition, 55.

ACCIDENTS CAUSÉS PAR LE FEU DANS LES CAMPAGNES : Voir Bill No. 179.

ACTES : Continuation des. Voir Bill No. 182.

ADAMS : A. A. et autres. Pétition, 49.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE, B. C. : Voir Bill No. 133.

ADRESSES :

A Son Excellence le Gouverneur-Général :

En réponse au discours du trône, comité chargé de préparer adresse, rapport et adresse unanimement adoptée, 22, 23. Présentée, 24. Réponse et impression ordonnée, 25.

Au sujet de la subvention impériale accordée aux steamers, et aussi au sujet du transport des malles des Etats-Unis et du Continent Européen par la voie du Canada, adoptée, 26.

Pour un warrant en faveur du greffier pour \$12,000.

Pour un rapport des causes non jugées le 31 décembre 1859, dans la cour de chancellerie, 31. Voir Rapports.

Pour un rapport au sujet de l'inoculation et de la vaccination, 35. Voir Rapports.

Au sujet du désaveu par le gouvernement impérial de l'acte de la dernière session à l'égard du commerce côtier, 35. Voir Rapports.

Pour copie d'une lettre adressée au commissaire des travaux publics par le capitaine Jones, du steamer "Hungarian," proposée et adoptée, 55.

ADRESSES—*Suite.*

- Au sujet d'un chemin de fer intercolonial entre les provinces ouest et est du Canada, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse jusqu'à Halifax, 90.
- Pour un warrant en faveur du greffier pour \$12,000. 94.
- Relativement au trajet le plus court entre ce Continent et la Grande-Bretagne. Proposée et retirée, 114, 115, 116.
- Pour documents et procédés relatifs à l'institut littéraire des artisans de la paroisse de St. Alphonse. Proposée et adoptée, 116.
- Au sujet de la nomination d'un juge pour le nouveau district d'Algoma. Proposée et adoptée, 121. *Voir* Rapports.
- Au sujet des ports d'entrée. Proposée et adoptée, 141.
- Au sujet de la constitution du gouvernement futur du Canada. Proposée et retirée, 177.
- Au sujet de la convocation du parlement plus à bonne heure. Proposée et retirée, 225.
- Au sujet de la construction du palais de justice et prison dans le district de Rimouski, 225.
- Prie son Excellence d'émettre son warrant périodiquement en faveur du greffier, pour tels montants dont il pourra avoir besoin pendant l'intervalle de la session, 241.

A Son Altesse Royale le Prince de Galles :

- Pour le féliciter à son arrivée en Canada. Proposée et comité chargé de préparer icelle, 270. Adresse rapportée et adoptée, 277, 278 Pour être présentée par l'Honorable Orateur accompagné de la masse et des Membres qui le désireront, 285.

AGRICULTURE :

- Chambre d', Bas-Canada. Pétition, 42.
- Société d', comté de Middlesex. Pétition, 106.

AJOURNEMENTS :

- Voir* Résolutions.
- Spécial de la Chambre, 27.
- Motion pour, adoptée, 92.
- Motion pour, proposée et adoptée, 236, 238.

ALBERTI : Louis. Pétition, 28.

ALBION : Municipalité d'. Pétition, 98.

ALGOMA : Adresse au sujet de la nomination du juge du district d', proposée et adoptée, 121. *Voir* Adresses et Rapports.

ALIÉNÉS : Pour agrandir l'asile des, Haut-Canada. Pétitions, 34, 64.

ALLAIRE : E., et autres. Pétition, 42. Impression ordonnée, 48.

AMENDES : Règlement des. *Voir* Bill No. 94.

APOTHICAIRES ET CHIMISTES: *Voir* Bill No. 32.

APPEL DE LA CHAMBRE : Membres présents et absents à l', 37.

ARCAND : C., et autres, pilotes. Pétition, 79.

ARDAGH : J. R., M. D., et autres Pétition, 75.

ARGUES : W. Henry. Pétition 238.

ARPEUTEURS :

Association des. *Voir* Bill No. 87.

Pétition, 119.

ARTICLES exemptés de la saisie. *Voir* Bill No. 60.

ARTILLERIE : Terres de l', H.-C. *Voir* Bill No. 86.

ARTS ET MANUFACTURES : Chambre des. *Voir* Bill No. 150.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE :

Membres de l', se rendent à la barre du Conseil Législatif, 17, 138, 287

Adresse de l'Orateur de l', en présentant le bill des subsides à la sanction royale, 291.

Messages de l', et à l'. *Voir* Messages.

Bills de l', et à l'. *Voir* Bills.

ASSOCIATION du prêt agricole du Canada, incorporation de l'. Pétition, 64. *Voir* Bill No. 117.

ASSURANCE :

Placement de fonds par les compagnies d'. *Voir* Bill No. 41

Compagnies d', étrangères. Règlements au sujet des. *Voir* Bill No. 47

Compagnie d', canadienne sur la vie. *Voir* Rapports.

AUBERGES ET BOUTIQUES, H.-C : Amendement à la loi des licences des. *Voir* Bill No. 31.

AVOCATS : *Voir* Bill No. 67.

BAGOT :

Municipalité de. Pétition 86.

Société d'agriculture de. Pétition 120.

BAIN : J., et autres, membres de l'institut des artisans de Toronto. Pétition, 64.

BANQUEROUTE : Loi de. Pétitions, 46, 119.

BANQUES :

Comité permanent nommé sur les, et institutions de, 31. Membres ajoutés au comité, 44.

D'épargne de Northumberland et Durham. Rapport pour l'année expirée le 4 février 1860.

De prévoyance et d'épargne de Québec. Rapport, 39.

Employés de la, de Montréal. Pétition 42.

D'épargne de St. Roch. Pour une enquête au sujet de la. Pétition, 42. Impression ordonnée, 48.

De Gore. Amendement à la charte de la. Pétition, 59.

De Montréal. Société du fonds d'annuité et de garantie de la. Pétition, 42.

De la cité de Montréal. Rapports, 94, 102.

Nationale. Pétition, 111.

De prévoyance et d'épargne de Montréal. Rapport, 112.

Du Haut-Canada. Enquête au sujet de la. Pétition, 120.

BARR : George, et autres. Pétition, 39

BARREAU :

Du Haut-Canada. Pétition, 106.

Du Bas-Canada. Bâtonnier du. Pétition, 160.

BARRE du Conseil Législatif. Honorable René E. Caron à être entendu à la. Pétition, 155.

BARRET : W., et autres. Pétition, 59.

BARRIE : Dissolution de l'union. Pétition, 79.

BARRY : J., et autres, propriétaires de pêcheries à Gaspé. Pétition, 42.

BARWELL : et autres, Sandwich. Pétition, 24.

BATEAUX À VAPEUR : Ligne Canadienne de. Correspondance relative au transport des malles par la. Voir Messages Nos. 4, 5 et 6, et Bill No. 15.

BEAUCE :

Municipalité. Pétition, 120.

Comté de. Pétition, 205.

BEDFORD ET OSO : Contre le démembrement des townships d'Oso, Alden, Palmerston, Bedford et Clarendon du comté de Frontenac. Pétition, 39.

BEE : J., et autres. Pétition, 65.

BELLEAU : Rév. S., et autres. Pétition, 79.

BELLECHASSE : Association littéraire et scientifique des artisans de. Pétition, 106.

BELLEVILLE : Institut des artisans de. Pétition, 60.

BERNARD : Rév. L. T., et autres. Pétition, 212.

BERTHIER :

Incorporation de. Pétition, 49.

Incorporation de la commune de. Voir Bill No. 95.

BEVERLY : Lignes latérales de. Pétition, 42. Voir Bill No. 54.

BIBLIOTHÈQUE :

Rapport du bibliothécaire, 23.

Comité collectif de la, nommé par l'Assemblée Législative, 31.

Comité collectif de la, nommé par cette Chambre, 32.

Rapports du comité collectif de la. Voir Comités No. 7.

Comité de la. Voir Comités No. 8.

BIC et Pointe-aux-Pères. Voir Résolutions.

BILLS :

Lu pour la forme, 18.

Terme prolongé pour recevoir les pétitions pour bills privés, 99, 121, 185, 225

Terme prolongé pour recevoir les bills privés de l'Assemblée Législative, 225.

Réservé pour la signification du plaisir de Sa Majesté :—administration des terres et des biens des sauvages, 291.

Commerce cotier, vaisseaux étrangers, rejeté par Sa Majesté, xii, xiii.

Sanctionnés pendant la session, 138, 287 à 291, inclusivement.

1.—*Bill relatif aux terres publiques :*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu, 23. Lu seconde fois. Ordonné qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre, 33. La Chambre en comité, rapport de progrès et permission de siéger de nouveau, 38. La Chambre de nouveau en comité, et divers amendements rapportés, 40. Adoptés, 44. Troisième lecture remise, 52. Motion pour troisième lecture, 55. Amendement pour renvoyer de nouveau au comité de toute la Chambre; rejeté après débats; lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 56. Rapporté avec divers amendements qui ont été adoptés, et l'Assemblée en est informée, 104. Sanctionné 13 avril.

2.—*Bill pour limiter l'émission de débetures municipales :*

Présenté par l'honorable M. Alexander et lu, 26. Seconde lecture remise; remise de nouveau, 33. Motion pour seconde lecture adoptée après débats; lu la seconde fois et renvoyé, 35. Rapporté avec divers amendements, 44. Ordonné qu'il soit pris en considération, 47. Considéré et adopté après débats, 48. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 52. Sanctionné 19 mai.

3.—*Bill pour changer le taux légal de l'intérêt :*

Présenté par l'honorable M. Prince et lu, 26. Seconde lecture remise, 40, 44, 53, 56. Retiré, 62.

BILLS—*Suite.*4.—*Bill pour protéger le bois debout :*

Présenté par l'honorable M. Allan et lu, 32. Débats sur ordre pour seconde lecture; lu seconde fois et renvoyé, 40. Rapporté avec divers amendements, 47. Ordre pour considération lu; amendements et bill renvoyés de nouveau au comité spécial, 56. Nouveaux amendements rapportés et ordonné qu'ils soient pris en considération, 61. Renvoyés au comité de toute la Chambre, 65. Autres amendements rapportés et adoptés, 66. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 69. Amendé par cette Chambre et amendements agréés, 274. Sanctionné 19 mai.

5.—*Bill d'incorporation des pilotes de Québec :*

Présenté par l'honorable Sir E. P. Taché et lu, 37. Lu seconde fois et renvoyé, 56. Rapporté avec divers amendements, 103. Motion qu'il soit permis aux pétitionnaires contre le bill d'être entendus par conseil à la barre de la Chambre; motion en amendement que les parties en faveur du bill soient aussi entendues; débats remis, 116. Considération des amendements remise, 122, 124. Renvoyé à un comité de toute la Chambre; rapport de progrès et permission de siéger de nouveau, 129. Renvoyé de nouveau à un comité de toute la Chambre; nouveaux amendements rapportés et adoptés, 133. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 141. Amendé par cette Chambre et amendements agréés, 245. Sanctionné 19 mai.

6.—*Bill pour abolir l'usage des Grands Jurés dans les Cours de Recorder, H.-C. :*

Présenté par l'honorable M. Campbell et lu, 39. Débats sur motion pour seconde lecture; lu seconde fois et renvoyé, 53. Rapporté sans amendement; lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 55.

7.—*Bill pour amender la Charte du Pont International :*

Présenté par l'honorable M. Christie et lu, 39, 40. Seconde lecture remise, 62. 49^e règle suspendue, 73. Lu seconde fois et renvoyé, 73. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 76. Agréé, 152. Sanctionné 19 mai.

8.—*Bill pour abroger la Charte de l'Institut des Artisans de Toronto :*

Présenté par l'honorable M. Allan et lu, 40. Seconde lecture remise, 56, 62. Lu seconde fois et renvoyé, 65. Rapporté avec divers amendements et agréé, 73. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 76. Amendé par cette Chambre et amendements agréés, 187. Sanctionné 19 mai.

9.—*Bill pour la recusation des Jurés :*

Présenté par l'honorable M. Campbell et lu, 40. Seconde lecture remise; débats sur motion pour la seconde lecture; lu seconde fois et renvoyé, 53. Divers amendements rapportés et ordonné qu'ils soient pris en considération, 95. Considérés et agréés, 108. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 117.

10.—*Bill pour l'élection de l'Orateur du Conseil Législatif :*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu, 43. Seconde lecture remise, 59; Débats sur motion pour la seconde lecture; lu seconde fois; renvoyé au comité de toute la Chambre et rapporté sans amendement, 70. Troisième lecture remise, 73. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 76. Agréé, 130. Sanctionné 23 avril.

BILLS—*Suite.*11.—*Bill pour Protéger les Passagers à bord des Bateaux à Vapeur :*

Présenté par l'honorable M. Prince et lu, 44. Débats sur motion pour seconde lecture; Lu seconde fois et renvoyé, 62. Divers amendements rapportés et ordonné qu'ils soient pris en considération, 76. Considérés et agréés; débats sur motion pour troisième lecture, 81. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 83. Amendé par cette Chambre et amendements agréés, 232. Sanctionné 19 mai.

12.—*Bill de l'Institut des Artisans de Montréal :*

Présenté par l'hon. M. Ferrier et lu, 47, 48. Seconde lecture remise, 59. Lu seconde fois et renvoyé, 70. Divers amendements rapportés et ordonné qu'ils soient pris en considération, 79. Considérés et agréés, 84. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 87. Amendé par cette Chambre et amendements agréés, 239. Sanctionné 19 mai.

13.—*Bill pour la protection du gibier dans le Haut-Canada :*

Présenté par l'hon. M. Prince et lu, 62. Débats sur motion pour seconde lecture; lu seconde fois et renvoyé, 81. Divers amendements rapportés et ordonné qu'ils soient pris en considération, 99. Ordre pour considération lu; renvoyé de nouveau au comité spécial, 108. Nouveaux amendements rapportés et ordonné qu'ils soient pris en considération, 113. Remis, 126. Considérés et agréés, 135; lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 136. Agréé, 279. Sanctionné 19 mai.

14.—*Bill relatif à l'enregistrement des titres aux immeubles dans le Bas-Canada :*

Présenté par l'hon. M. Moore et lu, 62. Seconde lecture remise, 81, 91, 104, 134, 142, 167. Retiré, 179.

15.—*Bill pour accorder une subvention additionnelle à la ligne canadienne de steamers :*

Reçu et lu 66. Seconde lecture remise, 70. Débats sur motion pour seconde 73; lu seconde fois, renvoyé à un comité de toute la Chambre et rapporté sans amendement; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 74. Sanctionné 13 avril.

16.—*Bill pour assigner le douaire dans le H.-C.*

Présenté par l'honorable M. Campbell et lu, 69. Débats sur motion pour seconde lecture; lu troisième fois et renvoyé, 87. Divers amendements rapportés et ordonné qu'ils soient pris en considération, et le bill imprimé tel qu'amendé, 95. Considération remise, 108. Amendements et bills renvoyés de nouveau, 117. Nouveaux amendements rapportés et ordonné qu'ils soient pris en considération, 132. Motion que les dits amendements soient agréés, 141. Amendement que le bill, tel qu'amendé, soit renvoyé à un comité de toute la Chambre, adopté; la Chambre en comité, 142. Rapporté sans amendement, 142. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 144.

17.—*Mariage avec la Sœur d'une épouse décédée :*

Présenté par l'honorable M. Morris et lu; débats sur motion pour seconde lecture, 69. Remis, 87, 100. Motion pour seconde lecture; longs débats et amendement pour remettre à six mois, 121. *Contents*, 27. *Non-Contents*, 9.

18.—*Bill pour étendre la Jurisdiction des Cours de Comté :*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu, 69. Seconde lecture remise, 77. Débats sur motion pour seconde lecture; Lu seconde fois et renvoyé, 84

BILLS—Suite.

Divers amendements rapportés et agréés 87. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 91. Adopté, 277. Sanctionné 19 mai.

19.—*Bill relatifs aux Verdicts rendus par Jurys, au civil :*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu, 69. Seconde lecture remise, 77. Débats et division sur motion pour seconde lecture. *Contents*, 19. *Non-Contents*, 10. Lu seconde fois ; renvoyé à un comité de toute la Chambre et rapporté sans amendement, 84. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 87.

20.—*Bill de la Ligne de Division du Haut et du Bas-Canada :*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu, 77. Seconde lecture remise, 91. Débats sur motion pour seconde lecture ; lu seconde fois et renvoyé, 95. Honorables MM. Tessier et Boulton ajoutés au comité, 118. Honorables MM. Boulton et Crawford exemptés d'assister, et honorables MM. Christie et Perry ajoutés au comité, 122. Amendements rapportés et ordonné qu'ils soient pris en considération, 149. Remis, 159. Considérés, 165. Débats sur motion d'adoption, 165 ; Amendement objecté et rejeté après débats ; motion principale proposée de nouveau ; amendement proposé et rejeté ; motion principale proposée de nouveau ; amendement négative ; motion principale adoptée, 166. Troisième lecture proposée, 170. *Contents*, 26. *Non-Contents*, 6. Lu troisième fois, 170. Un amendement proposé, adopté et bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée ; protêt, 171. Agréé, 224. Sanctionné 19 mai.

21.—*Bill relatif à la vente d'immeubles appartenant à l'Eglise de St. Paul de Woodstock :*

Présenté par l'honorable M. de Blaquièrre et lu, 81. 49^e règle suspendue, 81, 91. Débats sur motion pour seconde lecture, 91. Lu seconde fois et renvoyé, 91. Rapporté sans amendement, 94. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 99. Amendé par cette Chambre et amendements agréés, 187. Sanctionné 19 mai.

22.—*Bill relatif à la responsabilité des Conveyancers (Notaires.)*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu, 81. Débats sur motion pour seconde lecture ; lu seconde fois et renvoyé, 87. Divers amendements rapportés et agréés, 89, 90. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 95.

23.—*Bill de la caisse d'économie de St. Roch :*

Présenté par l'honorable M. de La Terrière et lu, 83. Seconde lecture remise, 103. Motion pour seconde lecture rejetée après débats, 117.

24.—*Bill pour répandre la Vaccination :*

Présenté par l'honorable M. de Blaquièrre et lu, 90. Débats sur motion pour seconde lecture ; lu seconde fois et renvoyé, 103. Honorable M. Goodhue ajouté au comité, 107. Divers amendements rapportés et agréés, 113. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 121.

25.—*Bill de l'abolition du Douaire :*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu, 90. Seconde lecture remise, 96, 104. Débats sur motion pour seconde lecture. *Contents*, 11. *Non-Contents*, 24.

26.—*Bill relatif à la Communauté de Ste. Anne à St. Jacques l'Achigan :*

Reçu et lu, 91. 49^e règle suspendue, 96. Ordre pour seconde lecture, 132. Remis, 142. Lu seconde fois et renvoyé, 146. Rapporté avec amendements 149. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 153. Sanctionné 19 mai.

BILLS—*Suite.*27.—*Bill relatif à un Etalon de Poids pour le Foin et la Paille :*

Reçu et lu, 91. Débats sur motion pour seconde lecture ; Lu seconde fois et renvoyé, 96. Rapporté sans amendement, 120. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 125. Sanctionné 13 avril.

8.—*Bill du Lycée de Compton :*

Reçu et lu, 92. 49e règle suspendue, lu seconde fois et renvoyé, 96. Rapporté sans amendement, 103. Ordre pour troisième lecture lu ; motion pour le renvoyer présentement à un comité de toute la Chambre, 107. La Chambre en comité ; divers amendements rapportés et agréés, 108. Lu troisième fois, passé tel qu'amendé et envoyé à l'Assemblée, 116. Agréé, 130. Sanctionné 13 avril.

29.—*Bill pour prévenir les abus dans l'exécution des Actes Notariés :*

Présenté par l'honorable M. Panet et lu, 95. Seconde lecture remise, 117. Débats sur motion pour seconde lecture ; lu seconde fois et renvoyé, 135. Honorable Hollis Smith ajouté au comité spécial, 143. Amendements rapportés et adoptés, 161. Débats sur motion pour troisième lecture ; lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 171.

30.—*Bill de la compagnie métropolitaine du gaz et de l'eau de Toronto :*

Présenté par l'honorable M. Allan et lu, 99. 49e règle suspendue, lu seconde fois et renvoyé, 108. Amendements rapportés et adoptés, 154. Lu troisième fois, amendé, passé et envoyé à l'Assemblée, 162. Ordonné que l'honoraire soit remboursé, 285.

31.—*Bill d'amendement des licences d'auberges, Haut-Canada :*

Présenté par l'honorable M. de Blaquièrre et lu, 103. Seconde lecture remise, 117. Lu seconde fois, 126. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 129.

32.—*Bill relatif aux pharmaciens et apothicaires :*

Présenté par l'honorable Sir E. P. Taché et lu, 103. Seconde lecture remise, 122. Débats sur motion pour seconde lecture ; lu seconde fois et renvoyé, 134. Amendements rapportés et ordonné qu'ils soient pris en considération, 161. Considérés et adoptés, 178. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 183.

33.—*Bill pour diviser le township Windsor :*

Reçu et lu première fois, 104. Lu seconde fois et renvoyé, 122. Rapporté sans amendements ; lu troisième fois, passé, et l'Assemblée en est informée, 125. Sanctionné 13 avril.

34.—*Bill de l'association des Beaux Arts de Montréal :*

Reçu et lu, 104. 49e règle suspendue ; lu seconde fois et renvoyé, 117. Rapporté sans amendement, 120. Lu troisième fois, passé, et l'Assemblée en est informée, 125. Sanctionné 13 avril.

35.—*Bell pour consolider la dette du comté de Middlesex :*

Reçu et lu, 104. Lu seconde fois et renvoyé, 122. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 131. Sanctionné 13 avril.

36.—*Bill pour l'élection des officiers de la société d'agriculture de Missisquoi :*

Présenté par l'honorable M. Moore et lu, 107. Seconde lecture remise, 122.

BILLS—*Suite.*

- Lu seconde fois et renvoyé, 126. Rapporté sans amendement; lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 128. Amendé par cette Chambre et amendements agréés, 203. Sanctionné 19 mai.
- 37.—*Bill pour abroger le ch. 96, des statuts refondus pour le Haut-Canada, relatif aux criminels fugitifs :*
Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu, 109. Débats sur motion pour seconde lecture; lu seconde fois, 121. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 125. Amendé par cette Chambre et amendements agréés, 223. Sanctionné 19 mai.
- 38.—*Bill du brevet d'invention de Newton pour perfectionnement dans la manufacture du papier :*
Présenté par l'honorable M. Allan et lu, 114. Seconde lecture remise, 125. Débats sur motion pour seconde lecture; Lu seconde fois et renvoyé, 135. Un amendement rapporté, débats sur icelui, 154. Contents, 22. Non-contents, 16. Motion pour troisième lecture, 162. Motion pour renvoyer de nouveau au comité, adoptée telle qu'amendée, 162. Rapporté et recommandation qu'il ne soit pas procédé ultérieurement, 181. Débats sur motion d'adoption du rapport; Amendement que le bill soit lu troisième fois, 182. Contents, 12. Non-contents, 21. Motion principale adoptée. Contents, 21. Non-contents, 12. Ordonné de rembourser l'honoraire, 190.
- 39.—*Bill de la manufacture de laine et de coton de Woodstock :*
Présenté par l'honorable M. Alexander et lu, 114. 49^e règle suspendue, 125. Débats sur motion pour seconde lecture, 125, 126. Lu seconde fois et renvoyé, 126. Divers amendements rapportés et agréés, 140.
- 40.—*Bill d'amendement de l'acte d'incorporation de la ville de Lindsay :*
Présenté par l'honorable M. Simpson et lu, 114. 49^e règle suspendue, lu seconde fois et renvoyé, 134. Divers amendements rapportés et agréés, 140. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 144.
- 41.—*Bill relatif au placement de fonds par les compagnies d'assurance :*
Reçu et lu, 117. Lu seconde fois et renvoyé, 126. Amendements rapportés et agréés, 139. Lu troisième fois, passé, tel qu'amendé, et l'Assemblée en est informée, 144. Agréé par cette Chambre, 203. Sanctionné 19 mai.
- 42.—*Bill relatif à la nomination de constables dans le Haut-Canada :*
Reçu et lu, 118. Lu seconde fois et renvoyé, 126. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 132. Sanctionné 13 avril.
- 43.—*Bill pour valider les mariages contractés par les quakers dans le Bas-Canada :*
Reçu et lu, 118. Lu seconde fois et renvoyé, 126. Rapporté sans amendement; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 128. Sanctionné 13 avril.
- 44.—*Bill relatif à l'administration des biens des sauvages :*
Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu, 118. Débats sur motion pour seconde lecture, 141. Lu seconde fois et ordonné qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre, 141. La Chambre en comité, divers amendements rapportés et adoptés, 144, 145. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 149, 150. Amendé par cette Chambre et amendements agréés, 227. Réservé, 231.

BILLS—*Suite.*45.—*Bill d'amendement de l'acte des chemins de fer :*

Présenté par l'honorable M. Alexander et lu, 120. Seconde lecture remise, 135. Débats sur motion pour seconde lecture, 142. Lu seconde fois et renvoyé, 143. Amendements rapportés et agréés, 149. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 153. Agréé, 279. Sanctionné 19 mai.

46.—*Bill des compagnies de manufacture à fonds social :*

Présenté par l'honorable M. Campbell et lu, 120. Lu seconde fois, 146. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 150. Agréé, 279. Sanctionné 19 mai.

47.—*Bill pour régler les compagnies d'assurance étrangères :*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu, 129. Lu seconde fois et renvoyé, 146. Amendements rapportés et adoptés, 149. Renvoyé à un comité de toute la Chambre; un amendement rapporté et adopté; lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 154. Amendé par cette Chambre et ordonné que les amendements soient pris en considération, 272. Considérés et agréés, 278. Sanctionné 19 mai.

48.—*Bill pour amender la loi des cotisations dans le Haut-Canada :*

Présenté par l'honorable M. Campbell et lu, 128. Seconde lecture remise, 135. Lu seconde fois, 141. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 144. Titre amendé par cette Chambre et agréé, 186. Sanctionné 19 mai.

49.—*Bill pour amender la représentation à l'Assemblée Législative :*

Reçu et lu, 129. Débats sur motion pour seconde lecture; lu seconde fois et renvoyé à un comité de toute la Chambre; rapporté sans amendement; débats sur troisième lecture, 132. Lu troisième fois et passé, 133. *Contents*, 27; *Non-contents*, 7. L'Assemblée en est informée, 133. Sanctionné 13 avril.

50.—*Bill relatif à l'emprunt impérial garanti :*

Reçu et lu, 129. Lu seconde fois, 133. Lu troisième fois, passé, et l'Assemblée en est informée, 137. Sanctionné 13 avril.

51.—*Bill relatif aux lignes de concession du township de Grimsby :*

Reçu et lu, 129. 57^e règle suspendue; lu seconde fois et renvoyé, 136. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé, et l'Assemblée en est informée, 139, 140. Sanctionné 19 mai.

52.—*Bill d'incorporation du village de New-Hamburg :*

Reçu et lu, 129. Lu la seconde fois et renvoyé, 136. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé, et l'Assemblée en est informée, 140. Sanctionné 19 mai.

53.—*Bill pour prévenir la vente des boissons enivrantes dans les territoires non organisés :*

Reçu et lu, 130. Lu seconde fois et renvoyé à un comité de toute la Chambre, 133, 134. Rapporté sans amendement, 134. Lu troisième fois, passé, et l'Assemblée en est informée, 137. Sanctionné 13 avril.

54.—*Bill de la société St. George de Montréal :*

Reçu et lu, 130. Seconde lecture remise, 136. Lu seconde fois et renvoyé, 143. Rapporté sans amendement, lu troisième fois passé, et l'Assemblée en est informée, 144. Sanctionné 19 mai.

BILLS—*Suite.*

- 55.—*Bill pour amender le chap. 2 des statuts refondus, concernant la représentation du peuple :*
Reçu et lu, 134. Lu seconde fois et renvoyé, 142. Amendements rapportés et adoptés, 196. Lu troisième fois, passé, tel qu'amendé, et envoyé à l'Assemblée, 201. Agréé, 207. Sanctionné 19 mai.
- 56.—*Bill d'incorporation du collège des Trois-Rivières :*
Reçu et lu, 134. Lu seconde fois et renvoyé, 146. Rapporté sans amendement, 149. Lu troisième fois, passé, et l'Assemblée en est informée, 153. Sanctionné 19 mai.
- 57.—*Bill relatif à la vente de l'emplacement de l'église St. George, à Guelph :*
Reçu et lu, 134. Lu seconde fois et renvoyé, 142. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 144. Sanctionné 19 mai.
- 58.—*Bill pour consolider la dette de Bowmanville :*
Reçu et lu, 135. 49^e et 57^e règles suspendues; Lu seconde fois et renvoyé, 142. Rapporté sans amendement; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 144. Sanctionné 19 mai.
- 59.—*Bill relatif à l'administration des biens des mineurs et autres dans le Bas-Canada :*
Présenté par l'honorable M. Panet et lu, 136. Seconde lecture remise, 146, 166, 179. Lu seconde et renvoyé, 185.
- 60.—*Bill pour exempter certains effets de saisie :*
Présenté par l'honorable M. Campbell et lu, 140. Seconde lecture remise, 146. Débats sur motion pour seconde lecture; lu seconde fois; Débats sur motion pour renvoi à un comité de toute la Chambre; La Chambre en comité; Amendements rapportés et adoptés, 151. Lu troisième fois; Amendement proposé et adopté après débats; Autre amendement proposé et rejeté après débats. *Contents*, 11; *Non contents*, 24. Bill passé, tel qu'amendé, et envoyé à l'Assemblée, 155. Agréé, 279. Sanctionné 19 mai.
- 61.—*Bill d'amendement de l'acte des écoles communes du Haut-Canada :*
Présenté par l'honorable M. Allan et lu, 140. Seconde lecture remise, 159, 167. Lu seconde fois et renvoyé, 172. Rapporté sans amendement; lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 175. Sanctionné 19 mai.
- 62.—*Bill pour établir un bureau de commissaires de frontières dans le Haut-Canada :*
Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu, 140. Seconde lecture remise, 156, 163. Lu seconde fois et renvoyé, 172.
- 63.—*Bill relatif au partage des biens acquis dans le Bas-Canada par des personnes mariées à l'étranger :*
Présenté par l'honorable M. Panet et lu, 143. Seconde lecture remise, 166, 173, 179. Lu seconde fois et renvoyé, 185. Amendements rapportés et ordonné qu'ils soient pris en considération, 199. Considérés et adoptés, 210. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 213.
- 64.—*Bill pour régler l'évocation des causes des cours de comté :*
Reçu et lu, 146. Lu seconde fois, 156. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 162. Sanctionné 19 mai.

BILLS.—*Suite.*65.—*Bill pour amender un acte concernant les procureurs :*

Reçu et lu, 146, 147. Lu seconde fois, 150. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 162. Sanctionné 19 mai.

66.—*Bill relatif à la société des hommes de loi du Haut-Canada :*

Reçu et lu, 147. Lu seconde fois, 156. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 162. Sanctionné 19 mai.

67.—*Bill relatif aux avocats :*

Reçu et lu, 147. Lu seconde fois, 158. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 162. Sanctionné 19 mai.

68.—*Bill des lignes de concessions de Cumberland :*

Reçu et lu, 152. 57e règle suspendue ; lu seconde fois et renvoyé, 158. Rapporté sans amendement, lu troisième, passé et l'Assemblée en est informée, 169. Sanctionné 19 mai.

69.—*Bill pour prolonger les délais accordés à la compagnie du télégraphe de Montréal :*

Reçu et lu, 152. Lu seconde fois, 158. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 163. Sanctionné 19 mai.

70.—*Bill de la compagnie de navigation de Chambly :*

Reçu et lu, 152. 57e règle suspendue, lu seconde fois, et renvoyé, 159. Comité déchargé et bill renvoyé à un autre, 161. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 219, 220, Sanctionné 19 mai.

71.—*Bill de la division du township de Sandwich :*

Présenté par l'honorable M. Prince et lu, 153. Lu seconde fois et renvoyé, 172. Amendement rapporté et adopté ; lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 175. Amendé par cette Chambre et amendements agréés, 270. Sanctionné 19 mai.

72.—*Bill pour amender la loi du replevin :*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu, 155. Lu seconde fois et renvoyé, 164. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 169.

73.—*Bill pour restreindre les inhumations en la cité de Québec :*

Reçu et lu, 157. Lu seconde fois et renvoyé, 164. Un amendement rapporté et adopté, 175, 176. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 183. Agréé par cette Chambre, 203. Sanctionné 19 mai.

74.—*Bill d'amendement de l'acte de procédure du droit commun :*

Reçu et lu, 157. Débats sur motion pour seconde lecture ; Lu seconde fois, renvoyé à un comité de toute la Chambre et rapporté sans amendement, 163. Lu troisième fois, amendé, passé et envoyé à l'Assemblée, 171. Agréé, 185. Sanctionné 19 mai.

75.—*Bill pour amender la loi relative à la civilisation des sauvages :*

Reçu et lu, 157. Lu seconde fois, renvoyé à un comité de toute la Chambre, amendement rapporté et adopté, 163. Lu troisième fois, proviso proposé et rejeté : Lu troisième fois, passé tel qu'amendé et envoyé à l'Assemblée, 169. Agréé, 185. Sanctionné 19 mai.

BILLS.—*Suite.*76.—*Bill d'amendement de l'acte pour l'indemnité des membres :*

Reçu et lu, 157. Lu seconde fois, renvoyé à un comité de toute la Chambre et rapporté sans amendement, 164. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 178. Sanctionné 19 mai.

77.—*Bill des chemins en pierre de Northumberland et Durham :*

Reçu et lu, 157. Lu seconde fois, et renvoyé, 166. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 169. Sanctionné 19 mai.

78.—*Bill du chemin de fer des rivières Niagara et Détroit :*

Reçu et lu, 157. Seconde lecture remise, 179, 185. Lu seconde fois et renvoyé, 194. Rapporté sans amendement, 257. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 275. Sanctionné 19 mai.

79.—*Bill de l'asile des orphelins protestants de Montréal :*

Reçu et lu, 157. Lu seconde fois ; 49^e règle suspendue ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 178. Sanctionné 19 mai.

80.—*Bill relatif au commerce avec les pays étrangers :*

Reçu et lu, 158. Débats sur motion pour seconde lecture ; lu seconde fois ; renvoyé à un comité de toute la Chambre et rapporté sans amendement, 164. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 169. Sanctionné 19 mai.

81.—*Bill de la compagnie des mines du St. Laurent :*

Reçu et lu, 158. Lu seconde fois et renvoyé, 166. Amendement rapporté et adopté, 176. Lu troisième fois, passé tel qu'amendé et envoyé à l'Assemblée, 183. Agréé par cette Chambre, 203. Sanctionné 19 mai.

82.—*Bill du chemin de fer de Drummond et Arthabaska :*

Reçu et lu, 158. Lu seconde fois et renvoyé, 178, 179. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 180, 181. Sanctionné 19 mai.

83.—*Bill de la compagnie des mines du sud-est :*

Reçu et lu, 158. Lu seconde fois et renvoyé, 179. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 181. Sanctionné 19 mai.

84.—*Bill du chemin de fer du nord du Canada :*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu, 161. 49^e et 57^e règles suspendues ; lu seconde fois et renvoyé, 172. Rapporté sans amendement ; débats sur motion pour troisième lecture ; lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 176. Agréé, 274. Sanctionné 19 mai.

85.—*Bill relatif à l'arrestation et à l'extradition de certains délinquants :*

Présenté par l'honorable M. Prince et lu, 161. Motion pour remettre seconde lecture adoptée après débats, 184. Bill retiré, 201.

86.—*Bill relatif aux réserves des terres de l'artillerie dans le Haut-Canada :*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu, 162. Seconde lecture remise, 172. Lu seconde fois ; renvoyé à un comité de toute la Chambre et rapporté sans amendement, 178. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 183. Agréé, 237. Sanctionné 19 mai.

BILLS.—*Suite.*87.—*Bill de l'association des arpenteurs provinciaux :*

Reçu et lu, 164. Seconde lecture remise, 178, 184. Lu seconde fois et renvoyé, 194. Rapporté sans amendement, 221. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 225. Sanctionné 19 mai.

88.—*Bill au sujet du terminus du Grand Tronc de chemin de fer, à Montréal :*

Reçu et lu, 165. Lu seconde fois et renvoyé, 179. Amendement rapporté et adopté, 183. Lu troisième fois, passé tel qu'amendé et envoyé à l'Assemblée, 193. Agréé par cette Chambre, 203. Sanctionné 19 mai.

89.—*Bill de la nouvelle compagnie de gaz de Montréal :*

Reçu et lu, 165. Lu seconde fois et renvoyé, 179. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée est informée, 181. Sanctionné 19 mai.

90.—*Bill pour annexer Notre-Dame du Portage à Témiscouata :*

Reçu et lu, 165. Ordre pour seconde lecture, 207. 49e et 57e règles suspendues ; lu seconde fois et renvoyé, 213. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 220. Sanctionné 19 mai.

91.—*Bill de l'école de filles de Melbourne :*

Reçu et lu, 165. Lu seconde fois et renvoyé, 179. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 181. Sanctionné 19 mai.

92.—*Bill de l'académie de Farnham :*

Reçu et lu, 165. Lu seconde fois et renvoyé, 172. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 175. Sanctionné 19 mai.

93.—*Bill des chemins latéraux du township de Vaughan :*

Reçu et lu, 165. 49e et 57e règles suspendues ; lu seconde fois et renvoyé, 173. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 182. Sanctionné 19 mai.

94.—*Bill relatif aux amendes :*

Présenté par l'honorable M. Patton et lu, 161. Lu seconde fois et renvoyé, 172. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois passé et envoyé à l'Assemblée, 176.

95.—*Bill d'incorporation de la commune de Berthier :*

Reçu et lu, 173. Lu seconde fois et renvoyé, 184. Rapporté sans amendement, 188. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 201. Sanctionné 19 mai.

96.—*Bill de la compagnie britannique américaine de placement :*

Reçu et lu, 173. Lu seconde fois et renvoyé, 179. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 181. Sanctionné 19 mai.

97.—*Bill d'amendement des institutions municipales du Haut-Canada :*

Reçu et lu, 177. Lu seconde fois, 184. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 190. Sanctionné 19 mai.

BILLS—*Suite.*

- 98.—*Bill de la compagnie de manufacture britannique américaine :*
Reçu et lu, 177. Débats sur motion pour seconde lecture ; lu seconde fois et renvoyé, 185. Divers amendements rapportés et agréés, 190. Lu troisième fois, passé tel qu'amendé, et envoyé à l'Assemblée, 201. Agréé par cette Chambre, 207. Sanctionné 19 mai.
- 99.—*Bill des ports francs d'entrée :*
Reçu et lu, 185. Débats sur motion pour seconde lecture ; lu troisième fois, renvoyé à un comité de toute la Chambre et rapporté sans amendement, 194. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 201. Sanctionné 19 mai.
- 100.—*Bill du fonds d'annuité et de garantie de la banque de Montréal :*
Reçu et lu, 185. Lu seconde fois et renvoyé, 194. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informé, 198. Sanctionné 19 mai.
- 101.—*Bill de la liquidation des affaires des compagnies insolubles :*
Présenté par l'honorable M. McDonald et lu, 187. Débats sur motion pour seconde lecture ; lu seconde fois et renvoyé, 210. Amendements rapportés et ordonné qu'ils soient pris en considération, 224, 225. Considération remise, 231. Renvoyés à un comité de toute la Chambre, 236.
- 102.—*Bill du havre de Port Burwell :*
Reçu et lu, 194. Seconde lecture remise, 202, 210. Lu seconde fois et renvoyé, 227. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 248. Sanctionné 19 mai.
- 103.—*Bill des lignes latérales du township de Clarendon :*
Reçu et lu, 194. Lu seconde fois et renvoyé, 202. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 205. Sanctionné 19 mai.
- 104.—*Bill du chemin de fer de Brockville et Ottawa :*
Reçu et lu, 194. Lu seconde fois et renvoyé, 202. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 205. Sanctionné 19 mai.
- 105.—*Bill de la consolidation de la dette de la ville de Guelph :*
Reçu et lu, 195. Lu seconde fois et renvoyé, 202. 49^e règle suspendue, 206. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 207. Sanctionné 19 mai.
- 106.—*Bill de l'association littéraire de St. Patrice de Montréal :*
Reçu et lu, 195. Lu seconde fois et renvoyé, 202. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 205. Sanctionné 19 mai.
- 107.—*Bill de la compagnie de fabrication de coton de Sherbrooke :*
Reçu et lu, 195. Débats sur motion pour seconde lecture ; Lu seconde fois et renvoyé, 202. Amendement rapporté et adopté, 212. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 222. Sanctionné 19 mai.
- 108.—*Bill relatif au pont de Drummondville sur la rivière St. François :*
Reçu et lu, 203. 49^e règle suspendue ; lu seconde fois et renvoyé, 210. Rap-

BILLS—*Suite.*

porté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 212. Sanctionné 19 mai.

109.—*Bill de l'asile Ste. Brigitte de Québec :*

Reçu et lu, 203. Débats sur motion pour suspendre 49e règle, 210 Suspendue, lu seconde fois et renvoyé, 210. Amendement rapporté et adopté, 213. Lu troisième fois, passé tel qu'amendé, et envoyé à l'Assemblée, 222, 223. Agréé par cette Chambre, 227. Sanctionné 19 mai.

110.—*Bill du chemin de fer central du Canada :*

Reçu et lu, 203. Conférence demandée par l'Assemblée au sujet de ce bill, 205 Débats sur motion pour suspendre 49e règle ; Rejetée, 210.

111.—*Bill relatif à la vente de certaines terres par Macdonell :*

Reçu et lu, 46e règle suspendue, lu seconde fois et renvoyé, 204. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé, et l'Assemblée en est informée, 206. Sanctionné 19 mai.

112.—*Bill relatif à la vente des terres pour taxes dans Peterborough et Victoria :*

Reçu et lu, 204. 49e et 57e règles suspendues ; lu seconde fois et renvoyé, 211. Amendement rapporté et adopté, 212 Lu troisième fois, passé tel qu'amendé, et envoyé à l'Assemblée, 222. Agréé, 274. Sanctionné 19 mai.

113.—*Bill de la compagnie d'assurance maritime des eaux du St. Laurent :*

Reçu et lu, 207. 49e et 57e règles suspendues ; lu seconde fois, et renvoyé, 213. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 220. Sanctionné 19 mai.

114.—*Bill de la compagnie de navigation de la rive nord du St. Laurent :*

Reçu et lu, 207. 49e et 57e règles suspendues ; lu seconde fois et renvoyé, 214. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 221. Sanctionné 19 mai.

115.—*Bill de la compagnie de navigation de Terrebonne et L'Assomption :*

Reçu et lu, 208. Lu seconde fois et renvoyé, 214. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 219. Sanctionné 19 mai.

116.—*Bill de la Chambre des fabricants de bois d'Ottawa :*

Reçu et lu, 208. Lu seconde fois et renvoyé, 214. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 218. Sanctionné 19 mai.

117.—*Bill de l'association des prêts agricoles du Canada :*

Reçu et lu, 208. 49e règle suspendue ; lu seconde fois et renvoyé, 214. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 217. Sanctionné 19 mai.

118.—*Bill d'incorporation d'Ingersoll :*

Reçu et lu, 208. Seconde lecture remise, 214. Motion pour seconde lecture rejetée après débats, 223. Motion pour remettre ce bill sur l'ordre du jour adoptée après débats, 235. Débats sur motion pour seconde lecture ; Pétition contre bill présentée et lue ; Bill lu seconde fois et renvoyé, 241. Rapporté sans amendement, 250. Amendements proposés et adoptés, 250, 251. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 251. Agréé, 262. Sanctionné 19 mai.

BILLS—*Suite.*119.—*Bill de la compagnie d'améliorations de Windsor :*

Reçu et lu, 208. Lu seconde fois et renvoyé, 214. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 217. Sanctionné 19 mai.

120.—*Bill d'amendement de la charte de la banque de Gore :*

Reçu et lu, 208. Lu seconde fois et renvoyé, 214. Rapporté sans amendement lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 218. Sanctionné 19 mai.

121.—*Bill d'incorporation de Sorel :*

Reçu et lu, 208. Lu seconde fois et renvoyé, 214. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 218. Sanctionné 19 mai.

122.—*Bill de l'aqueduc de Hamilton :*

Reçu et lu, 208. Lu seconde fois et renvoyé, 215. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 220. Sanctionné 19 mai.

123.—*Bill du chemin de fer de Montréal et Champlain :*

Reçu et lu, 209. 57e règle suspendue ; lu seconde fois et renvoyé, 215. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 219. Sanctionné 19 mai.

124.—*Bill du chemin de fer de Carillon et Grenville :*

Reçu et lu, 209. 49e règle suspendue après débats ; lu seconde fois et renvoyé, 215. Amendements rapportés et adoptés, 219. Ordre du jour pour seconde lecture ; renvoyé de nouveau, 225. Nouvel amendement rapporté et adopté, bill lu troisième fois, passé tel qu'amendé, et envoyé à l'Assemblée, 226. Agréé par cette Chambre, 232. Sanctionné 19 mai.

125.—*Bill d'incorporation de Merrickville :*

Reçu et lu, 209. 49e règle suspendue après débats ; lu seconde fois et renvoyé, 215. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 217. Sanctionné 19 mai.

126.—*Bill de l'hôpital du district de Richelieu :*

Reçu et lu, 209. 49e règle suspendue ; lu seconde fois et renvoyé, 215, 216. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 220. Sanctionné 19 mai.

127.—*Bill de la compagnie des mines de Montréal :*

Reçu et lu, 209. 49e règle suspendue après débats ; lu seconde fois et renvoyé, 216. Amendements rapportés et adoptés, 218. Lu troisième fois, passé tel qu'amendé et envoyé à l'Assemblée, 225. Agréé par cette Chambre, 232. Sanctionné 19 mai.

128.—*Bill pour étendre aux cités l'acte de cotisation :*

Présenté par l'honorable M. Vankoughnet et lu, 216. Seconde lecture remise, 223. Lu seconde fois et renvoyé, 226. Amendements rapportés et adoptés, 232. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 232. Agréé, 255. Sanctionné 19 mai.

129.—*Bill des droits de douane :*

Reçu et lu, 223. Lu seconde fois, 226. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 231. Sanctionné 19 mai.

BILLS—*Suite.*

- 130.—*Bill relatif aux marques des manufacturiers :*
 Reçu et lu, 223. Lu seconde fois ; renvoyé à un comité général et rapporté sans amendement, 226. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 231. Sanctionné 19 mai.
- 131.—*Bill de l'inspection de la fleur et de la farine :*
 Reçu et lu, 223. Lu seconde fois et renvoyé, 227. Amendement rapporté, adopté, bill lu troisième fois, passé tel qu'amendé, et envoyé à l'Assemblée, 228. Agréé, 237. Sanctionné 19 mai.
- 132.—*Bill d'incorporation du village de Terrebonne :*
 Reçu et lu, 227. Lu seconde fois après débats et renvoyé, 231. Rapporté sans amendement ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 234. Sanctionne 19 mai.
- 133.—*Bill de l'administration de la justice, Bas-Canada :*
 Reçu et lu, 232. Seconde lecture remise, 235. Lu seconde fois après débats, renvoyé à un comité de toute la Chambre, rapport de progrès et permission de siéger de nouveau, 240. Amendement rapporté et adopté, 241. Motion pour troisième lecture ; amendement pour renvoyer de nouveau au comité général, avec instruction, rejeté après débats, 245. Motion pour renvoyer de nouveau au comité général avec certaines instructions. Contents, 10. Non-contents, 22. Nouvelle motion pour renvoyer de nouveau au comité général. Contents, 12. Non-contents, 20. Bill lu troisième fois et passé ; bill envoyé prématurément et par erreur à l'Assemblée ; message à l'Assemblée pour l'informer du fait et que le dit bill lui est maintenant envoyé, et demander son concours aux amendements, 246. Agréés, 262. Sanctionné 19 mai.
- 134.—*Bill pour amender l'acte de la chasse du Bas-Canada :*
 Reçu et lu, 236. Lu seconde fois et renvoyé, 242. Amendement rapporté et adopté ; lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 251. Agréé, 262. Sanctionné 19 mai.
- 135.—*Bill concernant les loteries :*
 Reçu et lu, 236. Lu seconde fois, 242. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 248. Sanctionné 19 mai.
136. *Bill concernant les possesseurs de terre de bonne foi :*
 Reçu et lu, 236. Lu seconde fois après débats, et renvoyé, 242. Rapporté sans amendement, 251. Troisième lecture remise, 259. Motion pour troisième lecture, 262. Amendement pour renvoyer à trois mois, 263. Contents, 24 ; Non-Contents, 10. Motion principale adoptée telle qu'amendée, 263.
- 137.—*Bill pour amender la loi du replevin, Haut-Canada :*
 Reçu et lu, 236. Lu seconde fois et renvoyé, 242. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 250. Sanctionné 19 mai.
- 138.—*Bill relatif à la police dans les cités et villes :*
 Reçu et lu, 236. Lu seconde fois et renvoyé, 242. Honorable M. Crawford ajouté au comité, 244. Rapporté sans amendement ; motion pour troisième lecture ; amendement pour renvoyer à un comité de toute la Chambre adopté ; la Chambre en comité et amendements rapportés ; motion pour

BILLS—*Suite*.

recevoir rapport; amendement pour recevoir à la prochaine séance adopté, 252. Motion pour recevoir le dit rapport, adopter les amendements et troisième lecture; débats sur amendement pour renvoyer à un comité de toute la Chambre; amendement que le bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, 260. *Contents*, 23; *Non contents*, 10. Motion principale passée telle qu'amendée, 260.

139.—*Bill pour la protection des colons, Bas-Canada :*

Reçu et lu, 237. Motion pour seconde lecture; amendement pour renvoyer à trois mois, adopté après débats, 242. *Contents*, 19; *Non contents*, 13.

140.—*Bill pour amender les lois relatives au notariat :*

Reçu et lu, 237. Lu seconde fois et renvoyé, 244. Rapporté sans amendement, lu troisième fois et l'Assemblée en est informée, 249. Sanctionné 19 mai.

141.—*Incorporation judiciaire des compagnies à fonds social :*

Reçu et lu, 237. Seconde lecture remise; lu seconde fois et renvoyé, 244. Amendements rapportés et adoptés, 268, 269. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 269. Agréé, 277. Sanctionné 19 mai.

142.—*Bill relatif à la validité d'un règlement de la cité de Toronto :*

Reçu et lu, 239. Lu seconde fois, 247. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 254. Sanctionné 19 mai.

143.—*Bill du chemin de fer d'Eastwood et Berlin :*

Reçu et lu, 239. Lu seconde fois, 247. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 254. Sanctionné 19 mai.

144.—*Bill de la compagnie d'assurance métropolitaine contre le feu :*

Reçu et lu, 239. Motion pour seconde lecture n'étant pas secondée, bill reste sur la table, 259.

145.—*Bill des compagnies à fonds social pour la construction de chemins, Haut-Canada :*

Reçu et lu, 239. Lu seconde fois et renvoyé, 247. Amendements rapportés et adoptés, 253. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 259. Agréé, 273, 274. Sanctionné 19 mai.

146.—*Bill relatif à l'enregistrement pour St. Joseph de la Pointe Lévis :*

Reçu et lu, 239. Lu seconde fois et renvoyé, 247. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 253. Sanctionné 19 mai.

147.—*Bill du chemin de fer d'Hamilton et Port Dover :*

Reçu et lu, 239. 49^e règle suspendue, lu seconde fois et renvoyé, 247. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 250. Sanctionné 19 mai.

148.—*Bill d'incorporation de Victoriaville :*

Reçu et lu, 240. Seconde lecture remise, 247. Lu seconde fois et renvoyé, 259. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 265. Sanctionné 19 mai.

149.—*Bill relatif aux terres des sauvages à Durham :*

Reçu et lu, 240. Lu seconde fois et renvoyé, 247. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 268. Sanctionné 19 mai.

BILLS—*Suite.*150.—*Bill relatif aux bureaux des arts et manufactures :*

Présenté par l'honorable M. Ferrier et lu, 240. Lu seconde fois, 247. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 255. Agréé, 262. Sanctionné 19 mai.

151.—*Bill pour la protection de l'aqueduc de Québec :*

Reçu et lu, 243. Lu seconde fois et renvoyé, 248. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 251. Sanctionné 19 mai.

152.—*Bill d'amendement de l'acte d'incorporation des Trois-Rivières :*

Reçu et lu, 243. Lu seconde fois et renvoyé, 248. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 253. Sanctionné 19 mai.

153.—*Bill du pont de péage de Rousseau :*

Reçu et lu, 243. Lu seconde fois et renvoyé, 262. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 270. Sanctionné 19 mai.

154.—*Bill des lignes latérales du township de Beverley :*

Reçu et lu, 243. 49^e règle suspendue, lu seconde fois et renvoyé, 258. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 265. Sanctionné 19 mai.

155.—*Bill de la société des veuves et orphelins des ministres congrégationalistes :*

Reçu et lu, 243. Lu seconde fois et renvoyé, 248. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 250. Sanctionné 19 mai.

156.—*Bill de l'institut Mount Hope, à London :*

Reçu et lu, 243. Lu seconde fois et renvoyé, 248. Rapporté sans amendement, 252. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 259. Sanctionné 19 mai.

157.—*Bill des compagnies à fonds social de gaz et d'eau :*

Reçu et lu, 244. Lu seconde fois et renvoyé, 259. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 265. Sanctionné 19 mai.

158.—*Bill pour établir un fonds de retraite :*

Reçu et lu, 246. Débats sur motion pour seconde lecture ; Lu seconde fois et ordonné qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre, 255. La Chambre en comité, rapport de progrès et permis de siéger de nouveau, 258. Débats sur motion pour renvoyer de nouveau ; motion et bill retirés, 275.

159.—*Bill de la division municipale de St. Hubert :*

Reçu et lu, 246. Lu seconde fois et renvoyé, 259. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 264. Sanctionné 19 mai.

160.—*Bill relatif aux jugements rendus à l'étranger :*

Reçu et lu, 254. Débats sur motion pour seconde lecture ; lu seconde fois et renvoyé à un comité de toute la Chambre ; amendements rapportés et adoptés, 260. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 262. Agréé, 271. Sanctionné 19 mai.

BILLS—*Suite.*

- 161.—*Bill de la compagnie du pont du Haut-Canada et du Bas-Canada :*
Reçu et lu, 254. Lu seconde fois et renvoyé, 261. Rapporté sans amendement, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 264. Sanctionné 19 mai.
- 162.—*Bill pour amender l'acte de la séparation de Peel d'avec York :*
Reçu et lu, 254. Débats sur motion pour seconde lecture; lu seconde fois et renvoyé, 261. Amendements rapportés et ordonné qu'ils soient pris en considération, 270. Considérés; question d'ordre, savoir si le comité avait droit de recommander des amendements de la manière qu'il l'a fait par son rapport; l'Honorable Orateur décide que non; motion que les amendements ne soient pas adoptés, mais que le bill soit lu troisième fois; adoptée après débats, bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 277. Sanctionné 19 mai.
- 163.—*Bill pour régler les assemblées de fabrique du Bas-Canada :*
Reçu et lu, 254. Lu seconde fois et renvoyé, 261. Rapporté sans amendement; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 264. Sanctionné 19 mai.
- 164.—*Bill pour amender l'acte relatif aux débetures de la ville de Dundas :*
Reçu et lu, 254. Lu seconde fois, 261. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 275. Sanctionné 19 mai.
- 165.—*Bill d'amendement des actes d'incorporation de Montréal :*
Reçu et lu, 255. Lu seconde fois; motion pour renvoyer, adoptée après débats, 265. Motion pour ajouter au comité MM. Leslie, Archambault et Armstrong, adoptée après objection, 266. Motion pour substituer dans la version française des minutes du 16 mai, le nom de l'honorable M. Ferrier au nom de l'honorable M. Tessier, sur le comité spécial, adoptée; motion pour retrancher dans la version anglaise du même jour le nom de l'honorable M. Armstrong, rejetée après débats; toutes pétitions pour et contre le bill renvoyées au comité, 270. Amendements rapportés, adoptés et bill tel qu'amendé, envoyé à l'Assemblée, 286. Agréé, 287. Sanctionné 19 mai.
- 166.—*Bill des statuts refondus pour le Bas-Canada :*
Reçu et lu, 261. Lu seconde fois, 263. 46e règle suspendue; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 264. Sanctionné 19 mai.
- 167.—*Bill relatif à la division territoriale du Haut-Canada :*
Reçu et lu, 261. Lu seconde fois et renvoyé, 264. Rapporté sans amendement; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 268. Sanctionné 19 mai.
- 168.—*Bill pour restreindre la vente des boissons enivrantes :*
Reçu et lu, 262. Lu seconde fois et renvoyé, 266. Rapporté sans amendement; lu troisième fois; passé et l'Assemblée en est informée, 267. Sanctionné 19 mai.
- 169.—*Bill des subsides :*
Reçu et lu, 262. Débats sur motion pour seconde lecture; amendement; longs débats; question d'ordre; motion déclarée hors d'ordre par l'Orateur et retirée; motion pour seconde lecture adoptée; bill lu seconde et troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 272. Sanctionné 19 mai.

BILLS—*Suite.*170.—*Bill de l'abolition des droits féodaux :*

Reçu et lu, 266. Motion pour seconde lecture; débats; lu seconde fois; la Chambre en comité; rapport sans amendement; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 275. Sanctionné 19 mai.

171.—*Bill pour amender l'acte pour restreindre les inhumations dans Québec :*

Reçu et lu, 273. Lu seconde fois, 284. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 285. Sanctionné 19 mai.

172.—*Bill pour venir en aide à Lorc et Ridout :*

Reçu et lu, 273. Motion pour seconde lecture; débats; lu seconde fois; 46e règle suspendue; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 278. Sanctionné 19 mai.

173.—*Bill des frais de voyage des conseillers municipaux :*

Reçu et lu, 273. Motion pour seconde lecture; débats; motion d'amendement pour seconde lecture d'hui en trois mois, 278. *Contents*, 14; *Non contents*, 6. Motion principale, telle qu'amendée, adoptée, 279.

174.—*Bill d'incorporation de St. Thomas :*

Reçu et lu, 273. Motion pour suspendre les 49e et 57e règles; débats; règles suspendues et bill lu seconde fois et renvoyé, 279. Rapport sans amendement; bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 280. Sanctionné 19 mai.

175.—*Bill pour prévenir la corruption aux élections :*

Reçu et lu, 273. Motion pour seconde lecture; débats; lu seconde fois et renvoyé, 279. Amendements rapportés et adoptés; bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 283. Agréé, 287. Sanctionné 19 mai.

176.—*Bill pour amender l'acte des écoles communes, Haut-Canada :*

Reçu et lu, 273. Lu seconde fois et renvoyé, 276. Amendements rapportés, adoptés et bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 283. Agréé, 287. Sanctionné 19 mai.

177.—*Bill pour protéger le bois des forêts :*

Reçu et lu, 273. Lu seconde fois; la Chambre en comité; rapport sans amendement; bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 276. Sanctionné 19 mai.

178.—*Bill des statistiques judiciaires :*

Reçu et lu, 274. Lu seconde fois; 46e règle suspendue; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 286. Sanctionné 19 mai.

179.—*Bill sur les accidents causés par le feu à la campagne :*

Reçu et lu, 274. Lu seconde et troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 280. Sanctionné 19 mai.

180.—*Bill des bureaux d'enregistrement, Bas-Canada :*

Reçu et lu, 276. Motion pour seconde lecture; débats; lu seconde fois et renvoyé, 281, 282. Rapporté sans amendement; motion pour troisième lecture objectée; *Contents*, 16, *Non-Contents*, 2; Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 283. Sanctionné 19 mai.

181.—*Bill des municipalités et des chemins du Bas-Canada :*

Reçu et lu, 276. Lu seconde fois et renvoyé, 281. Rapporté sans amendement,

BILLS.—*Suite.*

282. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 285. Sanctionné 19 mai.

182.—*Bill pour continuer les actes :*

Reçu et lu, première, seconde et troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 276. Sanctionné 19 mai.

183.—*Bill pour valider les procès verbaux des inspecteurs de clôtures :*

Reçu et lu, 279. Lu seconde fois ; la Chambre en comité ; rapporté sans amendement ; bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 281. Sanctionné 19 mai.

184.—*Bill de la séparation des comtés de Northumberland et Durham :*

Reçu et lu ; motion pour suspendre la 46e règle ; débats, 281. Motion d'amendement pour seconde lecture d'hui en trois mois ; débats ; Contents, 15. Non-contents, 9.

185.—*Bill de l'enregistrement des brevets des étudiants en droit :*

Reçu et lu, 282. Lu seconde fois ; 46e règle suspendue ; lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 285. Sanctionné 19 mai.

186.—*Bill des chemins à barrières de Québec :*

Reçu et lu ; 46e règle suspendue et lu seconde fois, 282. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 285. Sanctionné 19 mai.

187.—*Bill pour la confirmation des titres aux immeubles dans le Haut-Canada :*

Reçu et lu, 283. Motion pour seconde lecture ; débats ; bill lu seconde fois, 285.

BIRON : Charles et autres. Pétition, 55.

BOIS : Contre l'octroi de permis pour la coupe des, dans le comté de Beauce. Pétition, 120.

BOIS DE BOUT : Protection du. Voir Bill No. 4.

BOOTH : J., et autres, Toronto. Pétition, 167.

BOWMANVILLE : Consolidation de la dette de. Voir Bill No. 58.

BOWN : J. Y., M. D., et autres. Pétition, 111.

BRANT :

Du conseil municipal de. Pétition, 102.

Du township de. Pétitions, 148, 160.

BRANTFORD : Institut des artisans de. Pétition, 211.

BRIGHTON : Des corporations du village de Colborne et. Pétition, 120.

BRITANNIQUE :

Incorporation de la compagnie de placement américaine. Pétition, 64. Voir Bill No. 96.

Incorporation de la compagnie d'expédition américaine. Pétition, 72.

Incorporation de la compagnie de manufacture Pétition, 78. Voir Bill No. 98

BROCKVILLE :

Institut des artisans de. Pétition, 54

Chemin de fer d'Ottawa et. *Voir* Bill No. 104.

BROME : Conseil municipal de. Pétition, 68.

BROWN : Thomas, Reeve, et autres, des townships de Saugeen, Greenock, Arran, Amable et Albemarle. Pétition, 197.

BRUCE :

Conseil municipal de. Pétition, 166.

Conseil provisoire de. Pétition, 255.

BRUNET : H., et autres. Pétition, 79.

BUREAU :

Des commissaires des frontières du Haut-Canada. *Voir* Bill No. 62.

Des arts et des manufactures pour le Haut-Canada. Pétition, 160. *Voir* Bill No. 150.

BUREAU d'enregistrement, B. C. *Voir* Bill No. 180.

BURFORD : Ligne de division de. Pétitions, 58, 148.

BURN : T., et autres. Pétition, 111.

BYTOWN : Corporation du collège de. Pétition, 42.

CAISSE d'Economie de Notre Dame. Pétition, 98.

CANADA :

Banque du Haut. Pétition, 120.

De l'asile militaire du. Pétition, 228.

Incorporation du chemin de fer central du. Pétition, 89. Pétition contre, 217.
Voir Bill No. 110.

CANAL :

De la Baie Georgienne. Pétition, 112.

CARILLON ET GRENVILLE, chemin de fer de. *Voir* Bill No. 124.

CARLETON : Conseil municipal de. Pétition, 51.

CARON : Honorable René E., Québec. Pétition, 148. Motion pour considérer de nouveau les résolutions contre lui, et qu'il soit entendu, 155. Motion pour renvoyer la pétition à un comité spécial, passée après débats, 155.

CARON : Honorable René, E.—*Suite.*

Rapport, 199. Rapport et pétition renvoyés au comité des privilèges, 201.

Résolution rapportée et adoptée, 207. Ordonné que des copies en soient adressées au dit. Pétition, 207.

CARTWRIGHT : Conseil municipal de. Pétition, 64.

CAUTIONNEMENTS ET GARANTIES : *Voir* Rapports.

CARON : Conseil municipal de. Pétition, 122.

CENS ET RENTES : Joseph Laurin, préfet du comté de Québec. Pétition, 39.

CHAMBLY :

Institut des artisans du canton de. Pétition, 89.

Collège de. Pétition, 174.

Révérénd P. M. Mignault, et autres, de. Pétition, 188.

Compagnie de navigation de. *Voir* Bill No. 70.

CHAMBRE :

D'agriculture du Bas-Canada. Pétition, 42.

De commerce de Québec. Pétitions, 75, 111, 119.

CHAMBRE :

Etrangers laissent la, et les portes sont fermées, 207.

S'ajourne à loisir et se forme en comité de privilèges sur le rapport du comité spécial auquel à été renvoyée la pétition de l'honorable René E. Caron, et aussi sur la dite pétition. Résolution adoptée et ordre d'en transmettre une copie au pétitionnaire. Ordre d'ouvrir les portes, 207.

CLARENDON :

Division du township de. Pétition, 102.

Lignes latérales du township de. *Voir* bill No. 103.

CLARKE : Conseil municipal de. Pétition, 123.

CHARLESBOURG : Municipalité de. Pétition, 112.

CLARRIDGE, Alpheus et autres. Pétition, 197.

CHEMINS :

Entre "Eaton Corners" et la ligne frontière de l'Etat du Maine. Pétition, 25.

Acte des municipalités et des, Bas-Canada, amendement à l'. Pétition, 26.

De Fort Malden à Maidstone Cross. Pétition, 50.

Entre Laterrière et le Lac St. Jean. Pétition, 50.

Dans le township de Bégon. Pétition, 50.

CHEMINS—*Suite.*

- Dans le comté de Gaspé. Pétition, 58.
 Dans le comté de Rimouski. Pétition, 58.
 Dans la partie nord du township de Maddington. Pétition, 64.
 Talbot. Pétition, 65.
 Leeds à la station de Méthot. Pétition, 71.
 Dans la paroisse de Ste. Marguerite, comté de Dorchester¹. Pétition, 85.
 D'Elgin; pour parachever le. Pétition, 89.
 Sur le rivage du lac St. François. Pétition, 98.
 Dans le township de Vaughan. Pétition, 102.
 Arago, depuis la seigneurie de St. Cyrille de Lessard au chemin Taché. Pétition, 102.
 Entre le lac St. Jean et Québec. Pétition, 110.
 Stoneham. Pétitions, 111, 112.
 Buckland au chemin Taché. Pétition, 111.
 A travers Charlevoix et Roberval, jusqu'à la tête du lac St. Jean. Pétition, 111
 Settrington et de Salles. Pétition, 111.
 De la station du Grand-Tronc à Somerset, à travers Somerset, Halifax, Irlande et Coleraine. Pétition, 111.

CHEMINS DE FER :

- Brockville et Ottawa. Pétition contre, 204.
 Acte d'amendement. Voir Bill No. 45.
 Incorporation du, de Drummond et Arthabaska. Pétition, 36.
 Brockville et Ottawa. Pétitions, 46, 83, 124.
 Central du Canada. Incorporation du. Pétition 51.
 Montréal et Champlain. Rapport, 52.
 Contre les obstacles par les, à la navigation des canaux jusqu'à enquête complète des résultats. Pétitions, 58, 65, 68, 78.
 Amendement à l'incorporation du, d'Hamilton et Port Dover. Pétition, 123.
 Intercolonial. Pétition, 131.
 Port Whitby et Lac Huron. Pétition, 144.
 Eastwood et Berlin. Pétition, 148.
 Great Western. Pétition, 160.
 Compagnie de navigation et du chemin de fer du nord. Pétitions, 206, 217.
 Compagnie de navigation et du chemin de fer du nord du Canada. Pétition, 180.
 Oxford; township d'. Pétition, 196.

CHEMINS DE FER—*Suite.*

Compagnie de chemins de fer des rivières Niagara et Détroit. Pétition, 197.

Compagnie du chemin de fer central du Canada. Pétition contre, 204.

CHEMIN de fer intercolonial. Pétition, 131.

CHEMIN de fer du nord du Canada. *Voir* Bill No. 84.

CLÔTURES : Validité des procès-verbaux des inspecteurs de. *Voir* Bill No. 183.

COBOURG, Institut des artisans de. Pétition 64.

COLLÈGE : *Voir* Education.

COLLINGWOOD :

Conseil de ville de. Pétition, 79.

Institut des artisans de. Pétition, 79.

Maire et corporation de. Pétition, 102.

COMITÉS NOMMÉS :

- 1.—Pour surveiller les impressions de cette Chambre durant la présente session, 21. Membres du comité collectif des impressions de la Législature, nommés pour surveiller les impressions de cette Chambre, 44.

Des privilèges—

- 2.—Pour prendre en considération les ordres, *usages* et coutumes de cette Chambre, et les privilèges du Parlement, 21. L'honorable Orateur fait rapport du décès survenu depuis la dernière session, des honorables James Crooks et Joseph Dionne, 36. Pétition de l'honorable René E. Caron, renvoyée, 201. Résolution rapportée et adoptée, 207. Copie d'icelle adressée, par ordre, au pétitionnaire, 207.

Des dépenses contingentes—

- 3.—Pour examiner et faire rapport sur les dépenses contingentes, 21. Comptes du greffier renvoyés, 31. Pétition de Bridget O'Hara, veuve de feu Timothy Neary, renvoyée, 114. L'honorable M. Morris ajouté au comité, 47. Premier rapport présenté et adopté, 94. Second rapport, 188. Troisième rapport, 197. Ordre pour prendre icelui en considération, et second rapport adopté, 198. Ordre pour prendre en considération le troisième rapport déchargé et icelui renvoyé de nouveau, 209. Comptes du greffier présentés et renvoyés, 222. Quatrième rapport, 234. Ordre pour prendre icelui en considération, 235. Octroi à Bridget O'Hara de cent dollars, 234. Troisième et quatrième rapports considérés et adoptés, 241. Ordre au comité de prendre de nouveau en considération la demande de M. Thompson et Cie., au sujet des copies du "Miroir du Parlement" fournis à cette Chambre, 275.

Des journaux—

- 4.—Pour examiner et perfectionner les journaux de cette session et des sessions précédentes, 21.
- 5.—Pour préparer une adresse en réponse au discours du trône, 22. *Voir* Adresses.

COMITÉS NOMMÉS.—*Suite.**Des journaux.*

- 6.—Sur les banques et institutions monétaires, 31. Certains membres ajoutés à ce comité, 44.
- 7.—Pour agir comme comité collectif des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque du Parlement, 32. Premier rapport, 221. Considération ordonnée, 222. Rapport renvoyé à un comité de toute la Chambre, rapport de progrès, et permis de siéger de nouveau, 226, 227. Ordre lu pour le renvoyer de nouveau à ce comité, 235. Motion pour le renvoyer de nouveau au dit comité, retirée après débats, 235. Ordonné qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité de toute la Chambre, 236. La Chambre en comité, 241. Motion pour le renvoyer de nouveau au comité collectif, adoptée après débats, 242. Troisième rapport amendé, 257. Considération ordonnée, 258. Considéré et adopté, 276.
- 8.—Collectif au sujet des impressions de la Législature. Membres nommés pour agir au nom de cette Chambre, et l'Assemblée en est informée, 43, 44. Les dits Membres devant composer un comité spécial pour surveiller les impressions de cette Chambre, 44. Rapport du commissaire des terres de la couronne renvoyé, 47. Pétition d'Alfred Dredge renvoyée, 47. Premier rapport et adopté, 52. Second rapport, 61. Troisième, quatrième et cinquième rapports, 68, 69. Messieurs Seymour, Patton et Christie nommés sur le comité en remplacement de Messieurs Hollis Smith, Mills et Panet, et l'Assemblée en est informée, 69. Pétition des chancelier et vice-chancelier de l'Université de Toronto, présentée le 22 mars et renvoyée, 73. Sixième et septième rapports, 80. Pétition du conseil de l'Université de Toronto, renvoyée, 83. Huitième rapport, 98. Neuvième et dixième rapports, 113. Réponse à l'adresse du 21 mars, au sujet des cours de division du Haut-Canada, renvoyée, 141. Onzième rapport, 150. Douzième et treizième rapports, 155. Quatorzième rapport, 176, 177. Quinzième rapport, 190. Considération ordonnée de tous les rapports de ce comité, 198. Seizième rapport, 206. Considération remise des rapports depuis No. 1 jusqu'à 15 inclusivement, 209, 226. Dix-septième rapport, 229. Rapports depuis No. 1 jusqu'à 17 inclusivement, considérés et adoptés, 235. Dix-huitième rapport, 249. Adopté, 267.
- 9.—Pour s'enquérir de l'état de la loi des banqueroutes et de l'insolvabilité en cette province. Bill présenté le 1er avril dernier renvoyé, 47. Honorable M. Patton ajouté à ce comité, 69.
- 10.—Sur la pétition de l'honorable René E. Caron, 155. Son rapport, 199. Rapport et pétition renvoyés au comité des privilèges, 201. Résolution rapportée et adoptée, 207. Copie d'icelle adressée, par ordre, au pétitionnaire, 207.
- 11.—Pour constater si le port du Bic et celui de la Pointe aux Pères, ou aucun autre port en Canada, à l'est de Québec, sont des havres où les navires à vapeur d'outre mer peuvent se rendre en aucune partie de la saison, 90. Rapport, 256. Considération ordonnée, 257. Considéré et ordonné qu'il soit imprimé dans les deux langues, et que des copies en soient envoyées au Gouvernement Provincial pour son information, 266.
- 12.—Pour préparer une adresse de bienvenue à Son Altesse Royale le Prince de Galles, à son arrivée en Canada, 270. Adresse rapportée et adoptée, 277, 278. A être présentée par l'honorable Orateur, accompagné de la masse et de ceux des membres qui désireront se trouver alors présents, 285.

COMMERCE :

Avec les pays étrangers. *Voir* Bill No. 80.

Marques des manufacturiers. *Voir* Bill No. 130.

COMMERCE CÔTIER : Désaveu du bill de la dernière session. *Voir* Résolutions et Adresses.

COMMISSAIRES des chemins à barrières de la rive nord, 110, 111.

COMPTON :

Lycée de. Pétition, 25. *Voir* Bill No. 28.

Et Stanstead. A. A. Adams et autres. Pétition, 49.

CONGRÉGATIONALISTES : Incorporation de la Société du fonds pour les veuves et orphelins des ministres. Pétition, 67. *Voir* Bill No. 155.

CONNELLY : E., et autres, Weekham. Pétition, 106.

CONROY : Robert et autres. Pétition, 174.

CONSEIL LÉGISLATIF :

L'Assemblée Législative se rend à la barre du, 17.

L'Orateur du, laissera le fauteuil depuis six heures jusqu'à sept heures et demie de l'après-midi, à moins qu'il n'en soit ordonné autrement, 23.

L'Orateur du, informe la Chambre du décès de l'honorable James Crooks, 27.

Le greffier du. Ses comptes présentés, 29. Renvoyés au comité sur les dépenses contingentes, 31, 222. *Voir* Résolutions et Adresses.

Orateur du, au nom du comité des privilèges, informe la Chambre du décès des honorables James Crooks et Joseph Dionne, 36.

Officiers, clerks et serviteurs du. *Voir* le nom de chacun d'eux.

Adresses. *Voir* Adresses.

Bills du et au. *Voir* Bills.

Comités. *Voir* Comités.

Dépêche relative à l'élection de l'Orateur du, 43

L'Orateur du, déclare que certains papiers annexés à la pétition de John Stephen et autres, le sont contrairement aux règles, et ordonne qu'ils en soient détachés, 86.

L'Orateur du, informe la Chambre qu'il a reçu une lettre d'Alexander McDonnell, écuyer, offrant ses remerciements pour l'envoi, par les membres de cette Chambre, d'une somme d'argent pour être employée à rencontrer les dépenses encourues au sujet de la visite en Canada, de ses élèves aveugles, 112.

Contents et Non-contents :

Sur le bill des verdicts des jurys dans les causes civiles, 84.

Sur ajournement du 4 avril à jeudi 19 avril, 96.

Sur le bill de l'abolition du douaire, 109.

CONSEIL LÉGISLATIF—*Suite.*

- Sur le bill des mariages avec la sœur de l'épouse décédée, 121.
 Sur le bill d'amendement de la représentation dans l'Assemblée, 133.
 Sur le bill pour améliorer la patente de Newton, 154, 182.
 Sur le bill pour exempter certains effets de la saisie, 155.
 Sur le bill de la ligne de division entre le Haut et le Bas-Canada, 170.
 Sur le bill pour protéger les colons, Bas-Canada.
 Sur le bill de l'administration de la justice dans le Bas-Canada, 245, 246.
 Sur le bill concernant les corps de police dans les cités et villes, 259.
 Sur les bill des occupants de terre de bonne foi dans le Haut-Canada, 263.
 Sur le bill de séparation de Durham et Northumberland, 281.
 Sur le bill des bureaux d'enregistrement dans le Bas-Canada, 283.

CONTRATS NOTARIÉS : Pour prévenir les abus dans l'exécution des. *Voir* Bill No. 29.

COOK : A. H., M. D. Pétition, 211.

CORPORATION de la cité d'Ottawa. Pétition, 174.

CÔTE ST. LOUIS : Montréal, institution des sourds-muets de la. Pétition, 61.

COTISATION :

Amendement de la loi de, H. C. *Voir* Bill No. 48.

Lois de, étendues aux cités. *Voir* Bill No. 128.

COURS DE COMTÉ :

Extension de la juridiction des. *Voir* Bill No. 18.

Evocation des causes des. *Voir* Bill No. 64.

CRAWFORD : W., et autres. Pétition, 75.

CROOKS : La Chambre est informée du décès durant la présente session de l'honorable James ; la Chambre s'ajourne en conséquence de ce décès, 27.
 L'honorable Orateur, au nom du comité des privilèges, fait rapport du décès du dit honorable Membre, 36.

CROSSET : P. Pétition, 106.

CROWLAND : Conseil municipal de. Pétition, 49.

CUMBERLAND :

Nouvel arpentage de la première concession de. Pétition, 64.

Lignes de concessions de. *Voir* Bill No. 68.

- DARLINGTON** : Township de. Pétition, 112.
- DE BEAUJEU** : L'honorable. Pétition, 120. Renvoyée au comité spécial sur le bill de la division entre le Haut et le Bas-Canada, 120. Voir Bill No. 20.
- DEBIEN** : A., et autres, Saguenay. Pétition, 34.
- DÉCISIONS DES TRIBUNAUX** : Abolition de la taxe pour la publication des. Pétition, 160.
- DENYS** : S. Pétition, 106.
- DE SALABERRY** : Charlotte. Pétition, 46.
- DIMANCHE** : Pour la meilleure observation du. Pétitions, 50, 119, 180.
- DION** : C. Pétition, 153.
- DIONNE** : L'honorable Joseph. L'honorable Orateur, au nom du comité des privilèges, fait rapport du décès de, 36.
- DISSIDENT** : Sur le bill de la ligne de division entre le Haut et le Bas-Canada, 171.
- DIVISION TERRITORIALE** : Haut-Canada. Acte d'amendement. Voir Bill No. 167.
- DIVISION** :
- Voir Contents et Non-contents.*
 - Entre le Haut et le Bas-Canada. Pétition de l'honorable M. de Beaujeu, renvoyée, 120. Voir Bill No. 20.
 - Cours de, du Haut-Canada. Réponse à une adresse de 1859.
- DODD** : Joseph, et autres. Pétition, 212.
- DORCHESTER** : Comté de. Pétition, 212.
- DOUAIRE** :
- Assignation du, Haut-Canada. Voir Bill No. 16.
 - Abolition du. Voir Bill No. 25.
- DREDGE** : Alfred, Toronto. Pétition, 34. Renvoyée au comité collectif sur les impressions de la législature, 47. Rapport, 69.
- DROIT COMMUN** : Acte d'amendement à la procédure du. Voir Bill No. 74.
- DROITS DE DOUAINE**. Voir Bill No. 129.
- DROITS** et privilèges féodaux abolis. Voir Bill No. 170.
- DROLET** : S., et autres. Pétition, 102.
- DRUMMOND ET ARTHABASKA** : Incorporation de la compagnie du chemin de fer de. Pétition, 36. Voir Bill No. 82.
- DUBEAU** : J. B., et autres. Pétition, 112.

DUCHESNAY : Honorable A. J. Pétition, 206.

DUNDAS :

Conseil municipal. Pétition, 46.

Amendement à la loi des débetures de. Voir Bill No. 164.

DUNVILLE :

Institut des artisans de. Pétition, 46.

DURHAM :

Terres des Sauvages à. Voir Bill No. 149.

Conseil municipal de. Pétitions, 64, 153.

Comté de. Pétition, 238.

Séparation des comtés de, et de Northumberland. Voir Bill No. 184

EASTWOOD et Berlin : Chemin de fer d'. Voir Bill No. 143.

EATON :

Et Newport. Hurd, S. H., et autres. Pétition, 25.

Institut des artisans et association de la bibliothèque de. Pétition, 49.

ECOLES : Acte d'amendement à la loi des, Haut-Canada. Voir Bills Nos. 61 et 176.

EDUCATION :

Queen's College, Kingston. Pétition, 25.

Lycée de Compton. Pétition, 25. Voir Bill No. 28.

Collège de Bytown. Pétition, 42.

Collège de L'Assomption, à Sandwich. Pétition, 46.

Pour une université nationale. Pétitions, 49, 50, 54, 58, 78.

Enquête sur l'emploi des fonds du collège du Haut-Canada. Pétition, 49.

Collège Victoria. Pétitions, 50, 119, 212.

Incorporation du collège des Trois-Rivières. Pétition, 50

Collège de Ste. Anne de la Pocatière. Pétition, 54

Côte St. Louis de Montréal. Pétition, 61.

Académie de Ste. Croix. Pétition, 79

Pour dotation au collège Victoria. Pétition, 93.

Ecole dissidente protestante de la paroisse de St. Colomb de Sillery. Pétition, 98

Société d'école britannique et canadienne. Pétition, 110.

EDUCATION—*Suite.*

Collège McGill. Pétition, 112.

Académie de St. Romuald de Farnham. Pétition, 124.

Knox College, à Toronto. Pétition, 127.

Institut polytechnique de Montréal. Pétition, 160.

Commissaires d'écoles de Montréal. Pétition, 160.

Corporation de Bishop's College, Lennoxville. Pétition, 174.

Président du collège de Chambly. Pétition, 174.

EGLISE :

St. George, à Guelph, vente du terrain de l'. Voir Bill No. 57.

St. Paul, à Woodstock, tranfert de terres de. Voir Bill No. 21.

ELECTIONS :

Bills :

D'amendement à la représentation dans l'Assemblée. Voir Bill No. 49.

D'amendement des statuts refondus sur la représentation. Voir Bill No. 56.

Pour prévenir la corruption aux élections. Voir Bill No. 175.

Comité général :

Noms des membres nommés par l'honorable Orateur auxquels la Chambre n'a pas objecté, appelés pour être assermentés, 59. Assermentation remise, 59, 73.

Contestées.—Collège d'Alma :

L'honorable Orateur fait rapport qu'il a reçu copie des minutes des procédés du commissaire chargé de présider l'enquête, et qu'il avait émané son warrant pour réunir de nouveau le comité spécial pour prendre les dits procédés en considération, 29. Le comité s'assemble et demande à s'ajourner afin que le rapport du commissaire soit traduit, et permission accordée, 52. Demande permission de s'ajourner jusqu'au 17 avril courant, et permission accordée, 99. Rapport final, honorable Joseph F. Armand dûment élu, et pétition et défense déclarées non frivoles ou vexatoires, 137.

Collège de Saurel :

L'honorable Orateur fait rapport qu'il a reçu copie des minutes des procédés du commissaire chargé de présider l'enquête, et qu'il avait émané son warrant pour réunir de nouveau le comité spécial pour prendre les dits procédés en considération, 29. L'honorable E. Cartier absent du comité est sommé de se trouver à son siège dans la Chambre, 68. Affidavit présenté et l'honorable M. Cartier exempté de servir davantage sur le comité, 72. Demande à s'ajourner afin que le rapport du commissaire soit traduit, et permission accordée, 79. Demande à s'ajourner jusqu'au 13 avril, et permission accordée, 99. Rapport final, honorable J. B. Guévremont non dûment élu, et pétition et défense déclarées non frivoles ou vexatoires, 168. Nouveau writ pour l'élection d'un conseiller législatif en remplacement du dit honorable membre, proposé et ordonné, 173.

ELECTIONS.—*Suite.**Collège de Montarville.*

L'honorable Orateur fait rapport qu'il a reçu une lettre de la part du nouveau commissaire chargé de présider l'enquête, par laquelle il refuse d'agir, et qu'il a émané son warrant pour réunir de nouveau le comité spécial pour prendre la dite lettre en considération, 29. L'honorable M. Wilson absent du comité est sommé de se trouver à son siège dans la Chambre, 59. Le secrétaire provincial ayant informé le comité qu'il était absent de son siège avec permission, il a été exempté de servir davantage sur le dit comité. L'honorable M. Quesnel n'étant pas présent au temps indiqué, se leva de son siège et déclara que le retard dans l'arrivée du convoi du chemin de fer en avait été la cause, et il fut excusé, 76. Comité fait rapport qu'il a pris en considération le refus de l'honorable H. Guy, d'agir comme commissaire en conséquence de ses devoirs judiciaires; Francis J. Johnson, de Montréal, nommé en son lieu et place, et permis au comité de s'ajourner jusqu'à ce qu'il soit réuni de nouveau par le warrant de l'honorable Orateur, 80.

ELGIN: Municipalité. Pétitions, 54, 59. Juges de Paix du comté d'. Pétition, 61.

ELIZABETH TOWN: Municipalité. Pétition, 46.

ENCANTEURS: Amendement de la loi qui règle les licences des. Pétition, 50.

ESSEX: Municipalité. Pétition, 65. Rapport des honoraires perçus par le régistreur du comté d', pour 1859, 39.

ETUDIANTS EN DROIT: Enregistrement des brevets des. *Voir* Bill No. 185.

EVANS, G., et autres de Pecl. Pétition, 111.

FABRIQUE: Assemblées de, Bas-Canada. *Voir* Bill No. 163.

FARNHAM: Académie de. *Voir* Bill No. 92.

FARR: B. Pétition, 79.

FAUTEUIL: L'Orateur laissera le, de six à sept heures et demie, à moins qu'il n'en soit autrement ordonné, 23.

FILLES DE STE. ANNE. Pétition, 28. *Voir* Bill No. 26.

FISHER: J., et autres. Pétition, 49.

FLEUR ET FARINE: Inspection de la. *Voir* Bill No. 131.

FONDS D'ANNUITÉ: *Voir* Bill No. 158.

FONDS D'HONORAIRES: Haut-Canada. Rapport, 52.

FONDS SOCIAL:

Amendement de l'acte des compagnies à. Pétition, 72. *Voir* Bill No. 141.

Compagnies à, pour la construction de chemins. *Voir* Bill No. 145.

FONDS SOCIAL :—*Suite.*

Compagnies à, de gaz et d'eau. Voir Bill No. 157.

Compagnies à, pour des fins de manufacture. Voir Bill No. 46.

FORETS : Protection des. Voir Bill No. 177.

FOWLER : J. Pétition, 124.

FRASER : A. et J. E. Pétition, 55.

Malcolm. Pétition, 77.

J., et autres. Pétition, 42.

FROTHINGHAM ET WORKMAN et autres : Pétition, 224.

GALT :

Institut des artisans de. Pétition, 58.

Thomas, Toronto. Pétition, 160.

GANANOQUE : Incorporation du village de, 148.

GASPÉ :

J. Barry et autres. Pétition, 42.

A. Belliveau et autres. Pétition, 50.

Comté de. Pétition, 148.

GIBIER :

Protection du, Haut-Canada. Pétitions, 64, 78, 83. Voir Bill No. 12.

Amendement des lois relatives au, Bas-Canada. Voir Bill No. 134.

GILMOUR : A. et autres. Pétitions, 77, 86, 112.

GODERICH : Institut des artisans de. Pétition, 86.

GORMAN : Thomas. Pétition, 60.

GOUIN : L. F. Pétition, 65.

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :

Ouvre la session, 14. Discours du trône, 18. Considération et impression ordonnées, 19. Considéré et résolution proposée pour une adresse en réponse, 21. Résolution lue et adoptée après débats, et comité chargé de préparer adresse, 22. Voir Comité No. 5, et Adresses.

Sanctionne des bills, 138, 287 à 291 inclusivement.

Adresses au. Voir Adresses.

Messages du. Voir Messages.

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.—*Suite.*

Proclamations du. *Voir* Proclamations.

Discours du, à la prorogation, 281, 292.

Proroge le parlement jusqu'à mercredi le 27^e jour de juin prochain, 292.

GOWAN : J., et autres. Pétition, 75.

GRAFTON : Président du circuit de. Pétition, 49.

GRAHAM : J. H., et autres. Pétition, 101.

GRAND JURÉS dans les cours de recorder : Abolition des. *Voir* Bill No. 6.

GRANTHAM :

Municipalité de. Pétition, 68.

Wendover et Simpson. Pétitions, 106, 112.

GREFFIER EN LOI : Son rapport sur les loix expirantes, 23.

GREFFIER DE LA CHAMBRE. Ses comptes produits, 29, et *renvoyés*, 31, 222. *Voir* Adresses.
Pour warrants en faveur du. *Voir* Adresses.

GREY : Conseil de ville de. Pétition, 79.

GRIMSEY :

Lignes de concession du township de. *Voir* Bill No. 51.

GUELPH :

Eglise St. George à. Pétition, 50. *Voir* Bill No. 57.

Municipalité de. Pétition, 98.

Consolidation de la dette de. *Voir* Bill No. 105.

HALDIMAND :

Fisher, J., et autres. Pétition, 49.

Municipalité d'. Pétitions, 28, 111.

HALIFAX :

Township de. Pétition, 174.

Sud. Municipalité. Pétition, 55.

HAMILTON :

C. R. Malroy, et autres. Pétition, 42. Municipalité d'. Pétition, 54.

Sir Allan N. McNab, de. Pétition, 98.

Corporation de. Pétitions, 106, 228.

Bureau de l'aqueduc de. Pétition, 112. *Voir* Bill No. 122.

Compagnie du chemin de fer de Port Dover et. Pétition, 123.

HAUT ET BAS-CANADA : Compagnie du pont du. *Voir* Bill No. 161.

HAVRES :

De Port Burwell. Pétition, 106.

De refuge sur le lac Huron. Pétition, 148.

Du Bic, Rimouski, Pointe-aux-Pères et de Métis. Pétition, 148.

HEBERTVILLE : Municipalité. Pétition, 50

HEMMINGFORD : Division d'. Pétition, 59

HENDERSON :

W., et autres. Pétition, 102.

J. A., et autres. Pétition, 83.

HERON : W., et autres. Pétition, 119.

HERRICK : G. M. D., et autres. Pétition, 111

HODDER : E., M. D., et autres. Pétition, 93.

HÔPITAUX :

Kingston. Rapport pour 1859, 29. *Voir* Papiers Parlementaires. Pétition, 28.

Québec, hospice de St. Joseph de la Maternité. Rapport, 33. Pétition, 36.

Général de Montréal. Pétitions, 46, 123.

HUOT : Rév. P., et autres. Pétition, 26.

HURON :

Et Bruce, municipalité. Pétition, 56.

Lord Evêque de. Pétition, 83.

IMPRESSIONS :

Ordonnées par la Chambre. *Voir* Comité No. 1, et Comité collectif No. 8.

Du discours de son Excellence à l'ouverture de la session et de la réponse à icelui, 26.

Des dépêches au sujet de la visite du Prince de Galles en Canada, 20.

Du warrant de l'Orateur pour comité général des élections, 42.

De la pétition d'E. Allaire et autres, de St. Roch de Québec, 48.

Ordonnées par le comité collectif. *Voir* Comité No. 8.

Comité de la bibliothèque. *Voir* Comité No. 7.

INGERSOLL : Incorporation du village d'. *Voir* Bill No. 118.

INOCULATION et vaccination : *Voir* Résolutions, Adresses et Rapports.

INSOLVABILITÉ de certaines compagnies : *Voir* Bill No. 101.

INTÉRÊT : Pour changer le taux de l'. Pétitions, 106, 111. *Voir* Bill No. 3.

IRELAND :

Réunion de Woolfstown et. Pétition, 79.

Municipalité de Coleraine et d'. Pétition, 111.

JESSUP : H. D. Pétition, 228.

JOLIVET : J., maire, et autres, de St. Gervais, St. Lazare, St. Charles, St. Raphaël, Buckland et Mailloux. Pétition, 111.

JOURNAUX :

Exemptés du droit de port. Pétition, 50.

Abrogation de la loi qui impose de nouveau un droit de port sur les. Pétitions, 102, 111.

JUDICATURE : Acte de. Pétition, 160.

JUGEMENTS rendus à l'étranger. *Voir* Bill No. 160.

JURÉS : Récusation des. Pétition, 106. *Voir* Bill No. 9.

KAMOURASKA : Municipalité. Pétition, 86.

KENT :

Et Lambton : Contre le changement de la ligne de division actuelle entre. Pétition, 93.

Municipalité de. Pétitions, 93, 106.

KERR : Robert, et autres. Pétition, 174.

KING : Township de. Pétition, 128.

KINGSTON :

Rapport sur les affaires de l'hôpital de, 24.

Queen's College à. Pétition, 25.

Association des amis des veuves et orphelins de. Pétition, 25.

Eglise méthodiste wesleyenne de. Pétition, 46.

Institut des artisans de. Pétition, 72

Eglise St James de Pétition, 127.

-
- L**
LABRECQUE : Louis, et autres. Pétition, 205.
LA HAYE : Rév. F. T. Pétition, 61.
LAMBTON : Municipalité. Pétitions, 86, 98.
LAPARRE : H., Montréal. Pétition, 78.
L'ASSOMPTION : Compagnie de navigation de. Pétition, 83.
LAURIN : J., préfet, comté de Québec. Pétition, 39.
LAW et Ridout, arpenteurs. *Voir* Bill No. 172.
LEE : W. H., et autres, officiers, clercs et autres, du gouvernement exécutif et de la législature. Pétition, 267.
LEEDS et Grenville. Municipalité. Pétition, 49.
LENNOX et Addington. Pétitions, 34, 112, 119.
LENNOXVILLE. Pétition, 174
LINDSAY : Amendement de l'acte d'incorporation de la ville de. *Voir* Bill No. 40.
LIONAIS : H., et autres. Pétition, 58.
LIQUEURS ENIVRANTES :
Défense de vendre des, dans l'étendue des territoires non organisés. *Voir* Bill No. 53.
Contre la vente des. Pétitions, 49, 50, 54, 64, 68, 72, 83, 86, 93, 98, 102, 106, 112, 119, 124, 153, 160, 174, 224. *Voir* Bill No. 53.
L'ISLET :
Municipalité du comté de. Pétition, 228.
Phares à. Pétition, 102.
LOIS :
Prohibitives des liqueurs. *Voir* Liqueurs Enivrantes
Société de. *Voir* Bill No. 66.
Expirantes. *Voir* Rapport du greffier en loi sur les, 23.
LONDON :
Institut de Mount Hope, à. Pétition, 120. *Voir* Bill No. 156.
Chambre de commerce de. Pétition, 144.
Presbytère de l'église de. Pétition, 205.
L'ORIGINAL : Institut des artisans de. Pétition 49.
LOTBINIÈRE : Comté de. Pétition, 188.
LOTERIES : Amendement de la loi relative aux. *Voir* Bill No. 135.

LOVELL : John. Pétition, 67. Renvoyée au comité de la bibliothèque, 68. Voir Comité No. 7.

LYMAN : A. S. Extension de sa patente. Pétition, 83.

MAITLAND : P., reeve du township de Montague Pétition, 75.

MALLE : Correspondance au sujet du transport des malles par les bateaux à vapeur océaniques. Voir Messages.

MALLORY : C. B., et autres. Pétition, 42.

MARA et Rama : Municipalité. Pétition, 89.

MARIAGE avec la sœur de l'épouse décédée. Voir Bill No. 17.

MARQUES des manufacturiers. Voir Bill No. 130.

MARS : A. C., et autres, navigateurs. Pétition, 188.

MARTIN :

C. Pétition, 28.

J. R., et autres. Pétition, 106.

MAWN : W., et autres. Pétition, 79.

MACDONELL : S. S., et autres. Pétition, 72.

MACDONELL : Transport de terrain. Voir Bill No. 111.

MCDONALD : J., et autres. Pétition, 174.

McFIE : Charles. Pétition, 224.

McINTYRE : A., de St. Thomas. Pétition, 55.

MCLEAN :

Proclamation sanctionnant le bill pour venir en aide à, VIII.

L'honorable Orateur informe la Chambre, par ordre, que le bill ci-dessus a été sanctionné, 29.

MENAB : Sir Allan N., et autres, d'Hamilton. Pétition, 98.

MÉDECINE et chirurgie, H. C. Pour régler les qualifications des praticiens en. Pétitions, 89, 93, 102, 111.

MELBOURNE :

Institut des artisans de. Pétition, 86

Incorporation de l'école des filles de. Pétition, 89.

Ecole des filles de. Voir Bill No. 91.

MEMBRES : Amendement de l'acte d'indemnité des. Voir Bill No. 76.

MERRICKVILLE : Incorporation de. Pétition, 139. Voir Bill No. 125.

MESSAGE :

De Son Excellence le Gouverneur-Général :

Au sujet de la visite de Son Altesse Royale le Prince de Galles en Canada, 19.

Informant la Chambre que l'acte pour venir en aide à John McLean avait reçu la sanction royale, 29. Voir Proclamation, viii.

Au sujet des subventions impériales accordées aux vapeurs océaniques, 29.

Au sujet du transport des malles des Etats-Unis entre l'Europe et l'Amérique par la ligne canadienne de bateaux à vapeur, 29.

Au sujet du transport des malles de France et des Etats-Unis entre l'Europe et l'Amérique par cette ligne, 30.

Au sujet du transport des malles de la Prusse et des Etats-Unis entre l'Europe et l'Amérique par cette ligne, 30.

Avec dépêche en réponse à l'adresse collective de la dernière session à Sa Majesté, au sujet de la demie paie à être accordée aux officiers de milice qui ont servi pendant la guerre de 1812.

Au sujet de l'élection de l'Orateur du Conseil Législatif, 43. Voir Bill No. 10.

Avec dépêche en réponse à l'adresse collective de la dernière session relativement à la compagnie de la Baie d'Hudson, 46.

Permettant à l'honorable Charles Wilson de s'absenter de son siège, 62.

A l'Assemblée Législative :

Communiquant les noms de certains membres de cette Chambre nommés du comité collectif pour l'administration de la bibliothèque du parlement, 32.

Communiquant les noms de certains Membres de cette Chambre nommés du comité collectif des impressions de la Législature, 43, 44.

Nommant les honorables Messieurs Seymour, Patton et Christie sur le comité mentionné en dernier lieu, au lieu et place des honorables Messieurs Hollis Smith, Mills et Panet, 69.

Demandant qu'il soit donné effet à leur ordre permanent, No. 27, au sujet des sièges réservés aux membres de cette Chambre, 74. Message différé au lendemain, 77. Message en réponse, 85.

Communiquant les témoignages pris devant le comité spécial sur le bill des pilotes de Québec, 184.

Permettant aux honorables Messieurs Donald McDonald, Goodhue, Alexander et Hamilton, de rendre témoignage devant des comités de cette Chambre, 187, 203, 233.

Informant cette Chambre que le bill pour l'administration de la justice, B. C., a été transmis par erreur et qu'il est maintenant renvoyé, et demandant son concours aux amendements, 246.

De l'Assemblée Législative :

Informant cette Chambre de la nomination d'un comité sur la bibliothèque du Parlement, 31.

MESSAGES—*Suite.**De l'Assemblée Législative :—Suite.*

- Priant cette Chambre de s'unir à l'Assemblée pour la composition d'un comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions de la Législature, et nommant certains membres pour agir sur le dit comité de la part de l'Assemblée, 40.
- Demandant la nomination d'un comité collectif au sujet de la papeterie fournie aux membres à l'ouverture de chaque session, 65.
- Informant leurs honneurs que l'Assemblée donnera effet à sa règle No. 26, 85.
- Demandant communication des témoignages pris devant le comité spécial sur le bill des pilotes de Québec, 184.
- Demandant qu'il soit permis à l'honorable Donald McDonald de rendre témoignage devant un comité de cette Chambre, permission accordée et l'Assemblée en est informée, 187.
- Demandant qu'il soit permis aux honorables Messieurs Goodhue et Alexander de rendre témoignage devant un comité de cette Chambre, permission accordée et l'Assemblée en est informée, 202.
- Demandant une conférence au sujet des privilèges du Parlement et communiquant un état des faits d'après lesquels le bill du chemin de fer central du Canada, a été passé par cette Chambre, 205.
- Demandant qu'il soit permis à l'honorable John Hamilton, de rendre témoignage devant un comité de cette Chambre, permission accordée et l'Assemblée en est informée, 233.

MÉTROPOLITAINE :

- Compagnie d'assurance, contre le feu. *Voir* Bill No. 144.
- Compagnie de gaz et d'eau de Toronto. *Voir* Bill No. 30.

MICHAUD : Rév. J. E., et autres. Pétition, 55

MIDDLESEX :

- Municipalité de. Consolidation de la dette du comté de. Pétition, 39.
- Société d'agriculture de. Pétition, 106.

MIGNAULT : Rév. P. M., et autres. Pétition, 188.

MILICE :

- Bienveillance royale en faveur des officiers de la. *Voir* Rapports. Impression ordonnée, 35.
- Force active de la, H. C. Pétition, 71.

MINES :

- Comité local de la compagnie anglaise et canadienne des. Pétition, 71
- Compagnie des, du St. Laurent. Pétition, 86.
- Compagnie des, de Montréal. Pétition, 112

MINES du Sud-Est du Canada. Pétition, 28. *Voir* Bill No. 53.

MINEURS : Administration des biens des, et autres, B. C. Voir Bill No. 59.

MINUTES DES PROCÉDÉS :

Nom de l'honorable M. Ferrier substitué dans la version française des, de mercredi le 16 mai, à celui de l'honorable M. Tessier, sur le comité spécial auquel a été renvoyé le bill pour amender les actes d'incorporation de Montréal, 270.

Nom de l'honorable M. Armstrong à être retranché dans la version anglaise des, au sujet du comité auquel a été renvoyé le bill ci-dessus. Motion négative après débats, 270.

MISSISQUOI :

Municipalité de. Pétition, 7.

Election des officiers de la société d'agriculture de. Voir Bill No. 36.

MONTAQUE :

Municipalité. Pétition, 61.

Township de. Pétition, 75.

MOUNT HOPE : Incorporation de l'institut de, London. Pétition, 120. Voir Bill No. 156

MONTREAL :

Compagnie du télégraphe de. Pétition, 39. Voir Bill No. 69.

Banque d'épargne de la cité et du district de, pour 1859. Voir Rapports.

Amendement des actes d'incorporation de la cité de. Voir Bill No. 165.

Employés de la banque de. Pétition, 42. Voir Bill No. 100.

Bill d'annuité et de garantie de la banque de. Voir Bill No. 100.

Asile pour les femmes âgées et infirmes. Pétition, 42.

Asile des orphelins catholiques romains. Pétition, 45.

Asile des orphelins protestants. Pétition, 46. Voir Bill No. 79.

Hôpital général de. Pétition, 46.

Ligne des paquebots entre Glasgow et. Pétition, 46.

Maison de refuge de. Pétition, 49.

Société bienveillante des dames de. Pétition, 50.

Lord évêque de. Pétition, 50.

Association des arts de. Pétition, 50. Voir Bill No. 34.

Dispensaire de. Pétition, 50.

Chemin de fer de, et Champlain. Voir Rapports. Voir Bill No. 123.

Incorporation de l'institut des artisans de. Voir Rapports. Voir Bill No. 12.

Asile St. Patrice de, pour les orphelins. Pétition, 64.

Société St. George de. Voir Bill No. 54.

Consolidation de la dette de la compagnie du chemin de fer de, et Champlain. Pétition, 64. Voir Bill No. 123.

 MONTRÉAL.—*Suite.*

- Université de l'hospice de la maternité de. Pétition, 71.
 Association de la bibliothèque mercantile de. Pétition, 71.
 Compagnie nouvelle du gaz de la cité de. Pétition, 71.
 Bureau protestant des commissaires d'école de. Pétition, 71.
 Association littéraire de St. Patrice de. *Voir* Bill No. 106.
 Corporation de. Terminus de la compagnie du Grand Tronc. Pétition, 72.
Voir Bill No. 88.
 Amendement des actes d'incorporation de la cité de. Pétition, 72.
 Société d'histoire naturelle de. Pétitions, 89, 106.
 Péages aux environs de, à être collectés qu'une fois par jour. Pétition, 93.
 Compagnie des mines de. Pétition, 112. *Voir* Bill No. 127.
 Banque de prévoyance et d'épargnes de. *Voir* Rapports.
 Maison de refuge et école d'industrie de. Pétition, 119.
 Hôpital général de. Pétition, 123.
 Institut polytechnique de. Pétition, 160.
 Commissaires d'école de. Pétition, 160.
 Cherrier, C. S., et autres de. Pétition, 196.
 Chambre de commerce de. Contre l'incorporation des pilotes de Québec. Pétition, 211.
 Institut canadien-français de. Pétition, 212.
 Compagnies d'assurance étrangères. Pétition, 224.
 Cotation de la cité de. Pétition, 228.
 Ewan, M., et autres. Pétition, 244.
 Redpath, J., et autres. Pétition, 244.
 Nouvelle compagnie de gaz de. *Voir* Bill No. 89.

MOREAU :

- J. B., et autres. Pétition, 79.
 L. A., et autres. Pétition, 106.

MUNICIPALITÉS :

- Des townships de l'est. Pétitions, 64, 174. *Voir* Rapports.
 Pour restreindre l'émission des débetures par les. *Voir* Bill No. 2.
 Amendement de l'acte des, H. C. *Voir* Bill No. 97.
 Dépenses de voyage des conseillers des. *Voir* Bill No. 173.
 Acte des chemins et des, B. C. *Voir* Bill No. 181.
Voir Rapports et Pétitions sous leurs différents titres.

MURRAY :

D., jeune, et autres. Pétition, 11.

Township de. Pétition, 232.

NAPANEE : Association de l'institut et bibliothèque des artisans de. Pétition, 34.

NAVIGATION :

Incorporation de la compagnie de, de Terrebonne. Pétition, 39.

Incorporation de la ligne de, dite du peuple. Pétition, 42.

Compagnie de, de la Rive Nord du St. Laurent. Pétition, 46.

NEARY : T. Veuve de feu. Pétition, 106. Renvoyée au comité des contingents, 114.
Rapport lui accordant cent piastres, 234.

NEW :

Hamburg. Incorporation du village de. J. G. S. Neville et autres. Pétition, 28. Voir Bill No. 52.

Richmond. Municipalité de. Pétition, 78.

Maire et secrétaire-trésorier de. Pétition, 78.

NEWMARKET : Municipalité. Pétition, 180.

NEWTON : Brevet de, pour perfectionnement dans la fabrication du papier. Voir Bill No. 38. Honoraire remboursé, 190.

NIAGARA :

Warren B., et autres. Pétition, 34.

Chemin de fer des rivières, et Détroit. Voir Bill No. 78.

NOBLE : J. Pétition, 119.

NORFOLK : Municipalité. Pétitions, 89, 93.

NORMANBY : Township. Pétition, 174.

NORTH CROSBY : Municipalité de. Pétition, 65.

NORTHUMBERLAND ET DURHAM :

Banque d'épargne de. Voir Rapports.

Municipalité de. Pétitions, 64, 65, 119.

Chemins de graviers de. Voir Bill No. 77.

NOTARIAT : Amendement des lois au sujet du. Voir Bill No. 140.

NOTRE-DAME du Portage et Témiscouata. Réunion de. Voir Bill No. 90.

NOUVELLE ZÉLANDE : Statistique de la, pour 1858, 175.

- OCCUPANTS** de terres de bonne foi, Haut-Canada. *Voir* Bill No. 136.
- O'HARA** : Briget, veuve de feu T. Neary. Pétition, 106. Renvoyée au comité des contingents, 114. Rapport lui accordant cent piastres, 234.
- OPS** : Municipalité. Pétition, 119.
- ORATEUR** du Conseil Législatif. Election de l'. *Voir* Conseil. *Voir* Bill No. 10.
- OTTAWA** :
- Sœurs de charité d'. Pétition, 42.
 - Incorporation des fabriquants de bois d'. Pétition, 50. *Voir* Bill No. 116.
 - Dettes du chemin de fer d'. Pétition, 206.
 - Cité d'. Pétitions, 174, 217.
 - Bureau des fabriquants de bois d'. *Voir* Bill No. 116.
- OXFORD** : Municipalité. Pétition, 34. Renvoyée, 35. Pétitions, 55, 196.
- PALMERSTON** : Oso, Clarendon et autres. Division de. Pétition contre, 34.
- PAQUIN** : J. M., M. D. Pétition, 65.
- PARÉ** : L., et autres. Pétition, 89.
- PARLEMENT** :
- Proclamations prorogeant et convoquant le, v à xv inclusivement.
 - Convoqué, 17.
 - Prorogé, 292.
 - Bibliothèque du. *Voir* Bibliothèque.
- PARTAGE** des biens des personnes mariées à l'étranger, Bas-Canada. *Voir* Bill No. 63.
- PASSAGERS** par les bateaux à vapeurs. Sûreté des. *Voir* Bill No. 11.
- PECHERIES** :
- Pétition, 112.
 - Acte des. Pétition, 78.
- PEEL** :
- Municipalité provisoire de. Pétition, 83.
 - Reeves et députés-reeves du comté de. Pétition, 93.
 - Comté de. Pétitions, 111, 197, 212, 238.
 - Et York. Amendement de la loi qui sépare. *Voir* Bill No. 162.
- PETERBOROUGH** :
- Association de l'institut et de la bibliothèque des artisans de. Pétition, 106.
 - Et Victoria. Vente de terre pour taxes. *Voir* Bill No. 112.

-
- PELLETIER : D., et autres. Pétition, 211.
- PERRAS : Rév. Jean Baptiste, et autres. Pétition, 188.
- PERTH :
- Municipalité de. Pétition, 28.
 - Association de l'institut et de la bibliothèque des artisans de. Pétition, 72.
- PÉTITIONS :
- Voir* chaque nom et localité dans l'Index.
 - Terme pour recevoir les, pour bills privés, prolongé, 99, 121, 185, 225.
- PHARES :
- A l'Islet. Pétition, 102.
 - A St. Germain de Rimouski. Pétition, 112.
- PICKARD : James, et autres. Pétition, 238.
- PILOTES au-dessus et au-dessous de Québec. Incorporation des. Pétition, 34. Pour et contre, 75, 111, 119. *Voir* Bill No. 5.
- POLICE : Corps de, dans les villes et cités. *Voir* Bill No. 138.
- PONTS :
- Sur la rivière aux Sables. Pétition, 68.
 - Sur la rivière du Gouffre. Pétitions, 89, 106.
 - Sur la rivière à la Truite. Pétition, 111.
 - Sur le Kennebec. Pétition, 111.
 - Dans la municipalité de Grantham, Wendover et Simpson. Pétition, 112.
 - Sur les rivières Noire, des Hurons et Jaune. Pétition, 112.
 - Sur la rivière Malbaie. Pétition, 119.
 - Sur la rivière Abénaquis. Pétition, 148.
 - Vis-à-vis l'église de Nicolet. Pétition, 160.
 - Sur la rivière Valin. Pétition, 188.
 - International. Extension de la charte de la compagnie du Pétition, 67. *Voir* Bill No. 7.
- PORT BURWELL : Havre de. Pétition, 106. *Voir* Bill No. 102.
- PORTS francs d'entrée. *Voir* Bill No. 99.
- PRESCOTT : Ville de. Pétition, 228.
- PRESTON :
- Dettes du chemin de fer de. Pétition, 89
 - Municipalité du village de. Pétition, 124.

PROCLAMATIONS :

Prorogeant et convoquant le Parlement, v à xv inclusivement.

Promulguant la sanction royale au bill pour venir en aide à McLean, viii.

Promulguant le désaveu du bill du commerce côtier par les vaisseaux étrangers, xii, xiii.

PROCUREURS : Amendement de la loi relative aux. *Voir* Bill No. 65.

PROVANCHER : Rév. L. Pétition, 64.

QUAIS ET JETÉES :

A St. Alphonse ou Chicoutimi. Pétition, 50.

A Ste. Anne des Monts. Pétition, 58.

A Inverhuron. Pétition, 98.

A St. Germain de Rimouski. Pétition, 112.

QUAKERS : Validité des mariages des, Bas-Canada. *Voir* Bill 43.

QUÉBEC :

Ecole des enfants en bas âge de. Pétition, 42.

Maison de refuge des dames protestantes de. Pétition, 54.

Asile du Bon Pasteur de. Pétition, 54.

Incorporation des pilotes de. *Voir* Bill No. 5.

Pour restreindre les inhumations dans la cité de. *Voir* Bill No. 73.

Asile Ste Brigitte. *Voir* Bill No. 109.

Pour la protection de l'aqueduc de. *Voir* Bill No. 151.

Contre l'extension des limites de la cité de. Pétitions, 64, 66.

Pour s'enquérir de l'administration des commissaires des chemins à barrières de, 67.

Pour diviser les chemins à barrières de, en deux commissions, 67.

Chambre de commerce de. Contre l'incorporation des pilotes. Pétition, 75.
Renvoyée au comité spécial sur le bill des pilotes de Québec, 83.

Société historique de. Pétition, 75.

Dames de la société charitable catholique romaine de. Pétition, 102.

Corporation. Pétitions, 106, 110.

Société d'éducation britannique et canadienne de. Pétition, 110.

Chambre de commerce de. Pétitions, 111, 119.

 QUÉBEC—*Suite.*

- Pilotes, au-dessus et au-dessous de. Pétitions pour et contre, 34, 75, 111, 119.
Voir Bill No. 5.
- Chambre des notaires. Pétition renvoyée au comité spécial sur le bill pour prévenir les abus dans l'exécution des actes notariés, 140.
- Institut catholique romain de St. Roch de. Pétition, 148.
- Ryan, John, et autres. Pétition, 180.
- Corporation de. Pétition, 197.
- Amendement au bill pour restreindre les inhumations. *Voir* Bill No. 171.
- Chemins à barrières de. *Voir* Bill No. 186.

QUESTION D'ORDRE :

- Sur le bill des subsides, 272.
- Sur le bill de séparation de Peel et York, 277.

RAPPORTS ET RÉPONSES :

- Du bibliothécaire, sur l'état de la bibliothèque, 23. *Voir* Appendice No. 1.
- Du greffier en loi, sur les lois expirantes, 23.
- De l'état des affaires de l'hôpital de Kingston pour 1859, 24. *Voir* Papiers Parlementaires.
- Du commissaire des terres de la couronne pour 1859, 26. *Voir* Papiers Parlementaires.
- Des baptêmes, mariages et sépultures du district des Trois-Rivières pour 1859. *Voir* Papiers Parlementaires.
- A l'adresse des deux Chambres à Sa Majesté au sujet des subventions impériales aux steamers océaniques de la malle, 29. *Voir* Message No. 3.
- A l'adresse collective à Sa Majesté, de la dernière session, la priant d'étendre sa bienveillance royale d'une demie paye aux officiers de milice qui ont servi dans la guerre de 1812. Impression ordonnée, 35.
- Des cautionnements et garanties enregistrés entre le 29 janvier 1859 et le 28 février 1860, 30. *Voir* Papiers Parlementaires.
- De la compagnie d'assurance sur la vie du Canada, 31.
- De l'hospice St. Joseph de la maternité de Québec, 33. *Voir* Papiers Parlementaires.
- Relativement aux biens des jésuites, pour 1859, 34. *Voir* Papiers Parlementaires.
- Des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Gaspé, pour 1859, 35. *Voir* Papiers Parlementaires.
- De la banque d'épargnes de Northumberland et Durham, pour l'année finissant en 1860, 37. *Voir* Papiers Parlementaires.

RAPPORTS ET RÉPONSES—*Suite.*

- De la banque de prévoyance et d'épargnes de Québec, jusqu'au 1er mars 1859, 39.
- Des honoraires du registrateur du comté d'Essex, pour 1859, 39.
- De la compagnie de prévoyance d'assurance sur la vie et de placement, jusqu'au 31 août 1859, 39.
- Des syndics de la banque d'épargnes des cité et district de Montréal, pour 1859, 39.
- Distribution des statuts 22 Victoria 1859, 39. *Voir* Papiers Parlementaires.
- Distribution des statuts refondus, 43. *Voir* Papiers Parlementaires.
- Des baptêmes, mariages et sépultures du district de Beauharnois, pour 1859, 46.
- A l'adresse du Conseil Législatif du 8 mars présent, relativement au désaveu du bill du commerce côtier, 51.
- Chemin de fer de Montréal et Champlain, 52.
- Institut des artisans de Montréal, 52.
- Fonds des honoraires du Haut-Canada, 52.
- La caisse d'économie Notre-Dame de Québec, pour 1859, 55.
- A l'adresse du 8 mars, concernant l'inoculation et la vaccination, 59.
- Des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Bedford, pour 1859, 59.
- De la compagnie du chemin de fer du nord du Canada, pour 1859, 65.
- Des baptêmes, mariages et sépultures, district d'Iberville, pour 1859.
- Des baptêmes, mariages et sépultures, district de St. François, pour 1859, 79.
- De la compagnie du Richelieu, pour 1859, 81.
- De la compagnie d'assurance britannique américaine, pour 1859, 87.
- Du conseil de l'université de Toronto, pour l'année 1859, 90.
- Rapports des municipalités du Haut et du Bas-Canada, 94.
- De la banque de la cité de Montréal, 94.
- Des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de Chicoutimi et de Beauce, 98.
- De l'université de Toronto, 102.
- Des municipalités du Bas-Canada, 94, 102.
- De la banque de la cité de Montréal, 94, 102.
- Du boursier de l'université de Toronto, 102.
- Des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Québec, 103.
- Sœurs de la congrégation de Notre-Dame de Montréal, pour 1856-1858, 107.
- Des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Montréal, 107.
- Banque d'épargne et de prévoyance de Montréal, 112.
- Des baptêmes, mariages et sépultures, district d'Arthabaska. 124.

RAPPORTS ET RÉPONSES—*Suite.*

A l'adresse du 17 avril, relativement à la nomination d'un juge pour le nouveau district d'Algonia, 130.

A l'adresse du 21 mars, concernant les cours de division du Haut-Canada, 141.
Renvoyée au comité collectif sur les impressions de la législature, 141.

Statistiques de la Nouvelle Zélande, pour 1858, 175.

Des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Montmagny, pour 1859, 197.

A l'adresse du 6 mars dernier, relative à la cour de chancellerie du Haut-Canada, 234.

REDPATH : J., et autres. Pétition, 174.

RENFREW : Conseil municipal. Pétition, 228.

REPLEVIN : Amendement de la loi du. Voir Bills Nos. 72 et 137.

REPRÉSENTATION :

Dans l'Assemblée. Amendement à la. Voir Bill No. 49.

Statuts refondus. Amendement aux. Voir Bill No. 55.

RÉSOLUTIONS :

Pour une adresse à Son Excellence en réponse au discours du trône, 21. Voir gouverneur général.

Que l'Orateur laisse le fauteuil depuis six heures jusqu'à sept heures et demie, le soir, 23.

Pour une adresse à Son Excellence le gouverneur général au sujet d'une subvention par le gouvernement impérial à des bateaux à vapeur, et aussi au sujet du transport des malles des États-Unis et des gouvernements du continent de l'Europe, par la route du Canada, 26. Voir Adresse No. 2.

Pour une adresse à Son Excellence la priant d'émaner son warrant en faveur du Greffier de cette Chambre pour la somme de \$12,000. Voir Adresse No. 3.

Pour une adresse à Son Excellence pour un rapport de toutes les causes dans la cour de chancellerie du Haut-Canada, non encore jugées le 31 décembre 1859. Voir Adresse No. 4.

Nommant des membres de cette Chambre pour agir comme membres du comité collectif pour l'administration de la bibliothèque du parlement, 32. Voir Message.

Pour une adresse à Son Excellence pour les rapports au sujet de l'inoculation et de la vaccination, 35.

Pour une adresse à Son Excellence au sujet du désaveu par le gouvernement impérial de l'acte de la dernière session relatif au commerce côtier, 35.

Pour un comité collectif au sujet des impressions de la législature, proposée, adoptée et communiquée à l'Assemblée, 43, 44.

Nommant les honorables messieurs Seymour, Patton et Christie, membres du comité collectif au sujet des impressions en remplacement des honorables messieurs Hollis Smith, Mills et Panet, 69.

RÉSOLUTIONS—*Suite.*

Au sujet d'un chemin de fer intercolonial des extrémités occidentales et orientales du Canada, traversant la provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle Ecosse et se terminant à Halifax, 90. Adresse basée sur la résolution ci-dessus présentée, 90.

Pour constater si le port du Bic et celui de la Pointe aux Pères, ou aucun autre port en Canada, à l'est de Québec, sont des havres où les navires à vapeur d'outre mer peuvent se rendre en aucune partie de la saison. Renvoyée, 91. Rapport, 256. Considération ordonnée, 257.

Que lorsque cette Chambre s'ajournera mercredi prochain le 4 avril, elle soit ajournée au mardi suivant ; Motion en amendement ; Objectée et négative après débats ; Motion principale adoptée, 92. Autre motion en amendement, 96. Débats, *Contents*, 18. *Non-Contents*, 12.

Du ministre des finances, remises à une session future. Pétition, 112.

De l'honorable M. de Blaquière, au sujet du trajet entre ce continent à la Grande Bretagne, 114, 115, 116. Retirée après débats 116.

Au sujet d'une convention chargée de préparer une constitution pour le gouvernement futur du Canada, 177. Retirée après débats, 177.

Au sujet de la convocation, plus à bonne heure, du parlement, proposée et retirée, 183.

Rapportées par le comité des privilèges sur le rapport du comité spécial auquel a été renvoyée la pétition de l'honorable René E. Caron, et aussi sur la dite pétition, 207. Adoptées et ordonné que copie d'icelles soit adressée au pétitionnaire, 207.

Pour une adresse à Son Excellence pour l'émanation de son warrant, de temps à autre, en faveur du Greffier, au montant de telle somme qu'il requerra jusqu'au premier jour de la session prochaine ; le montant total, ne devant pas excéder \$70000. Voir Adresses.

Pour l'adoption d'une adresse de félicitation à Son Altesse Royale le Prince de Galles, à l'occasion de sa visite au Canada, et pour la nomination d'un comité spécial pour la préparer, proposée et passée, 270. Adresse rapportée et agréé, 277, 278. Adresse présentée par l'honorable Orateur accompagné de la masse et de ceux des membres qui désireraient se trouver présents en cette circonstance, 285.

RHÉAUME : L., et autres, Sandwich. Pétition, 98.

RICHÉLIEU : Hôpital général du district de. Incorporation de. Pétition, 100.

RICKABY : R., et autres. Pétition, 67.

RIMOUSKI :

Cour de justice et prison. Adresse proposée et agréée, 225. Voir Adresse No. 16.

Conseil municipal de. Pétitions, 131, 148.

RIVE NORD :

Compagnie de navigation et du chemin de fer de la. Pétition, 206.

Commissaires des chemins à barrières de la. Pétitions, 110, 111.

RIVIÈRE:

- Yamaska. Pétitions, 63, 64, 75, 100, 124.
 Du Gouffre. Pétitions, 82, 93.
 Du Nord. Pétition, 123.
 Des Prairies. Pétition, 174.

ROACH : T., Québec. Pétition, 34.

ROBIN : C., et autres. Pétition, 112.

ROMNEY : Conseil municipal. Pétition, 233.

ROUSSEAU : Pont de péage de. Voir Bill No. 153.

RYAN : Jno., et autres. Pétition, 180

SAGUENAY : A., Debien, et autres. Pétition, 34.

SAINT :

- Louis, Auguste et autres. Pétition, 46.
 Germain, Emilie. Pétition, 50.
 Anne de la Pocatière. Collège de. Pétition, 54.
 Antoine de la Baie. Pétition, 55.
 Ignace du Côteau du Lac. Pétition, 61.
 Germain. Conseil municipal. Pétition, 63.
 Hugues. Conseil municipal. Pétition, 63.
 David. Conseil municipal. Pétition, 63.
 Patrice. Asile des orphelins. Pétition, 64.
 Colomb de Sillery. Municipalité. Pétition, 64.
 Colomb. Ecole dissidente protestante de la paroisse de. Pétition, 98.
 Gertrude. Pétition, 64.
 Marcel. Conseil municipal. Pétition, 75.
 Aimé. Conseil municipal. Pétition, 75.
 Gabriel de Valcartier. Municipalité. Pétition, 75.
 Jean Port Joli. Institut littéraire. Pétition, 75.
 Catharines, maire et conseil de. Pétition, 75.
 John. Egoutement des terres dans le comté de. Pétition, 79.
 Croix. Académie Pétition, 79. •
 Laurent. Compagnie des mines du. Pétition, 86.

SAINT—*Suite.*

Simon. Pétition, 100.

Gervais, Raphael, Lazare, Logan, Buckland et Mailloux. Pétition, 106.

Antoine de la baie du Febvre. Pétition, 110.

Foye. Municipalité. Pétition, 110.

Joachim, Municipalité. Pétition, 111.

Patrice. Incorporation de l'association littéraire de, de Montréal. Pétition, 122.

Laurent. Compagnie d'assurance sur les eaux intérieures du. Pétition, 128.

Roch de Québec. Institut catholique romain de. Pétition, 148.

Christophe d'Arthabaska. Pétition, 160.

Rosalie. Conseil municipal. Pétition, 167.

Césaire. Institut des artisans. Pétition, 188.

Jean d'Echaillons. Paroisse de. Pétition, 188.

Thomas. Pétition, 217.

Roch. Caisse d'économie de. *Voir* Bill No. 23.

Jacques l'Achigan. Communauté de Ste. Anne à. *Voir* Bill No. 26.

Laurent. Compagnie des mines du. *Voir* Bill No. 81.

Assurance sur les eaux intérieures du. *Voir* Bill No. 113.

Navigation de la rive nord du. *Voir* Bill No. 114.

Joseph, Pointe Lévi. Eurenregistrement de. *Voir* Bill No. 146.

Hubert. Subdivision de la municipalité de. *Voir* Bill No. 159.

Thomas. Incorporation de. *Voir* Bill No. 174.

François. Pont sur la rivière, à Drummondville. *Voir* Bill No. 108.

Foye. Révérend P. Huot et autres. Pétition, 26.

Roch. Enquête sur les affaire de la caisse d'économie de. Pétition, 42.

SAISIE EXÉCUTION : Exemption de certains articles de la. Pétitions, 50, 79, 86, 124.

SANDWICH :

J. Twimney, et autres. Pétition, 24.

Division du township de. Pétitions, 24, 60. *Voir* Bill No. 71.

Corporation de. Pétition, 59.

SAUVAGES :

Administration des terres des. *Voir* Bill No. 44.

Amendement de la loi au sujet de la civilisation des. *Voir* Bill No. 75.

SÉANCES DU SOIR :

L'orateur laissera le fauteuil depuis six heures jusqu'à sept heures et demie, à moins qu'il en soit autrement ordonné, 23.

SEIGNEURIES. Censitaires de Témiscouata. Pétition, 86.

Protection des colons, Bas-Canada. *Voir* Bill No. 139.

SHAW : G. et D., Montréal. Pétition, 46.

SHEFFORD :

Erection de Missisquoi, Brome et, en districts judiciaires. Pétition, 71.

Conseil municipal de. Pétition, 86.

SHERBROOKE :

Abrogation de l'acte de la compagnie de manufacture de. Pétition, 83.

Pour incorporer la compagnie de fabrication du coton de. Pétition, 83. *Voir* Bill No. 107.

SIÈGES des conseillers législatifs dans l'Assemblée Législative. *Voir* Message. Envoi du message remis à demain, 77. *Voir* Message de l'Assemblée en réponse.

SIMARD : T., et autres. Pilotes. Pétition, 119.

SIMCOE :

Institut des artisans. Pétition, 58.

Warden et Reeves. Pétition, 75.

SMITH'S FALLS. Institut des artisans. Pétition, 83.

SOREL :

Conseil municipal. Pétition, 75.

Incorporation. *Voir* Bill No. 121

SPARKES : N., et autres. Pétition, 204.

STATISTIQUES JUDICIAIRES : Rapports. *Voir* Bill No. 178.

STATUTS REFONDUS :

Rapport du comité collectif au sujet de l'impression des, 79. *Voir* Comité No. 8.

Rapport de la distribution des, 43. *Voir* Papiers Parlementaires.

Abrogation, chapitre 96, des, du Haut-Canada, relatif aux délinquants fugitifs. *Voir* Bill No. 37.

Amendement à l'acte de la représentation. *Voir* Bill No. 55.

Pour le Bas-Canada. *Voir* Bill No. 166.

Pour prévenir la corruption aux élections. *Voir* Bill No. 175.

STATUTS : Distribution des. Rapport, 39. *Voir* Papiers Parlementaires,

STEPHEN : W., et autres. Pétition, 228.

STEPHENSON : John, et autres. Reeves et députés-recves et conseillers municipaux de Lennox et Addington. Pétition, 86. Documents annexés déclarés l'être irrégulièrement par l'Orateur, et détachés d'icelle, 86.

STINSON : Rev. J. Pétition, 49.

ST. JOSEPH DE LA POINTE LEVI : Bureau d'enregistrement de. *Voir* Bill No. 146

ST. LAURENT :

Assurance maritime sur les eaux intérieures du. *Voir* Bill No. 113.

Compagnie des mines du. *Voir* Bill No. 81.

Navigation de la rive nord du. *Voir* Bill No. 114

STONEHAM ET LAC BEAUPORT. Pétition, 71.

STOECHLIN, Edouard de. Pétition, 72.

STORMONT, DUNDAS ET GLENGARRY :

Municipalité de. Pétition, 67.

Juges à paix des comtés-unis de. Pétition, 67.

ST. ROCH : Caisse d'économie de. *Voir* Bill No. 23.

ST. THOMAS : Incorporation. *Voir* Bill No. 174.

SUBSIDES : *Voir* Bill No. 169.

SUBVENTIONS :

En faveur des steamers océaniques. *Voir* Rapports et Bill No. 15.

En faveur de la ligne de Glasgow et Montréal. Pétition, 46.

SUNNIDALE : Municipalité. Pétition, 197.

SYMMERS, A. Pétition, 65⁴

TELEGRAPHE : Amendement de l'acte de la compagnie du, de Montréal. Pétition, 39.

TERREBONNE :

Municipalité. Pétition, 78.

Navigation de la rivière L'Assomption et. *Voir* Bill No. 114.

Incorporation du village de. *Voir* Bill No. 132.

TERRES PUBLIQUES :

Voir Bill No. 1.

Prix des, à être réduit. Pétition, 50.

THIBOUTOT : J. Pétition, 83.

THOMPSON :

Samuel. Lettre de, au sujet de la publication quotidienne des débats du Parlement, 43. Rapport du comité spécial sur ce sujet, 197. Rapport pris de nouveau en considération, 275.

Et Cie. Changement des conditions de leur contrat. Pétition, 233.

TITRES aux biens immeubles, Haut-Canada. *Voir* Bill No. 187.

TORONTO :

Institut des artisans de. Pétition, 64. *Voir* Bill No. 8.

Corporation de la cité de. Pétition, 67.

Institut canadien de. Pétition, 67.

Université de. Pétition, 67. Renvoyée au comité collectif sur les impressions, 73.

Ecole de médecine de, affiliée à l'université de. Pétition, 67.

Gore de. Pétition, 101.

Compagnie métropolitaine de gaz de. Pétition, 102.

Séparation de York et Peel de. Pétition, 106

Rapport du chancelier, vice-chancelier et sénat de l'université de, 102.

Aussi du boursier, 102.

Knox's College de. Pétition, 127.

Lord évêque et clergé du diocèse de. Pétition, 128.

Corporation de. Pétition, 197.

Institut des artisans de. Abrogation de sa charte. *Voir* Bill No. 8.

Compagnie métropolitaine de gaz et d'eau de. *Voir* Bill No. 30.

Validité de règlements de la cité de. *Voir* Bill No. 142.

TOEACH : Grenville. Pétition, 204.

TROIS-RIVIÈRES :

Incorporation du collège des. Pétition, 50. *Voir* Bill No. 56.

Amendement à l'acte d'incorporation des. *Voir* Bill No. 153.

TWOMNEY : J., et autres. Pétition, ?

UNIVERSITÉ :

De l'hospice de la maternité de Montréal. Pétition, 71.

Hôtel-Dieu de St. Hyacinthe. Pétition, 89

Laval. Pétition, 72.

Sorel. Pétition, 101.

USURE : Lois d'. *Voir* Intérêt.

VÉTÉRINAIRE : Etablissement d'une école de médecine, dans le comté de Bagot. Pétition, 120.

VERDICTS rendus par les jurys dans les causes civiles. *Voir* Bill No. 19.

VERCHÈRES : Société d'agriculture. Pétition, 120.

VAUGHAN : Municipalité. Pétition, 102.

VANSTONE : Samuel, et autres. Pétition, 112.

VALENTINE : W., et autres. Quakers. Pétition, 89.

VAISSEAUX étrangers faisant le commerce côtier. Proclamation désavouant le bill de la dernière session, xii, xiii. *Voir* Résolutions et Rapports.

VACCINATION : Extension de la pratique de la. *Voir* Bill No. 24.

WALKER : l'honorable W., prête serment, 18.

WALLACE :

W., et autres. Pétition, 83.

J. W., de Hamilton. Pétition, 241.

WARRANTS en faveur du greffier. *Voir* Adresses.

WARREN : R., et autres. Pétition, 34.

WELLINGTON :

Municipalité. Pétition, 64.

J. N., et autres. Pétition, 212.

WENTWORTH : Municipalité. Pétitions, 34, 102.

WHITBY :

Municipalité. Pétitions, 54, 55.

Municipalité de, est. Pétition, 144.

WHITNEY : W. E., et autres townships de Burford. Pétition, 58.

WILLIAM HENRY : Incorporation. Pétition, 75.

WILSON : l'honorable Charles, obtient congé de Son Excellence, 62.

WINDSOR :

Division du township de. Pétition, 46. Voir Bill No. 33.

Compagnie d'améliorations à. Pétition, 72

Améliorations à. Voir Bill No. 119

WOOD : T., et autres. Pétition, 55½

WOODSTOCK :

Institut des artisans de Pétition, 58

Incorporation de la compagnie de manufacture de toile et de coton de. Pétition, 124. Voir Bill No. 39.

Transport d'un terrain de l'église St. Paul à. Voir Bill No. 21.

WORKMAN : A., et autres. Pétitions, 50, 206, 217.

WURTELL : E., et autres. Windsor. Pétition, 46.

YAMASKA

Compagnie de navigation de. Pétitions, 63, 110

Municipalité de. Pétition, 63.

YELLOWHEAD : W., chef de sauvages Chippawa Pétition, 127.

YORK et Peel. Municipalité. Pétitions, 34, 50, 106.

YORKVILLE. Pétition, 153.

